Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13704 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 17 FÉVRIER 1989

Nouvelle épreuve de force à Beyrouth

L'armée et la milice libanaises se disputent le contrôle du camp chrétien

La fin d'un « mariage de raison »

Beyrouth a été le théâtre, mercredi 15 février, de violents affrontements entre Libanais chrétiens qui ont fait au moins quarante morts et cent soixante-cinq blessés. Après dix-huit heures de combats, l'armée, à majorité chrétienne, que dirige le général Michel Aoun, et la milice des Forces libanaises, fidèle à M. Samir Geagea, ont conclu un cessez-le-feu. Cette bataille fratricide a pour enjeu le contrôle du Liban chrétien.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Une trêve pour combien de temps ? C'est la question que tout le monde se pose à Beyrouth après l'entrée en vigueur, mercredi 15 février vers 17 heures, du cessez-le-feu entre l'armée libanaise fidèle au général Michel Aoun et la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) de M. Samir Geagea. Conclu, comme souvent au Liban, sous la pression des autorités religieuses, Mgr Nasrala Sfeir, patriarche de l'Eglise maronite, et Mgr Lucio Angeloni, le nonce apostolique, ce cessez-le-feu, globalement respecté jeudi, ne repose sur aucune base politique.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 6.)

Les luttes fratricides au Liban n'en finissent plus : après les musulmans, ce sont les maronites qui s'entre-tuent. De féroces combats viennent d'ensanglanter le « pays chrétien », un réduit de 1 500 kilomètres carrés, encerclé par l'armée syrienne et les alliés libanais de Damas depuis le 23 septembre 1988. Malheureusement, ils étaient prévisibles en dépit de l'accord conclu entre l'armée du général Michel Aoun et la milice chrétienne présidée par M. Samir Geagea après la constatation de l'incapacité de l'Assemblée nationale à élire un chef de l'Etat dans les délais voulus.

Les deux hommes forts du réduit chrétien avaient cru conclure une sorte de « Sainte-Alliance » contre l'ennemi commun, la Syrie, en qui ils voyaient la source de tous les malheurs du Liban. Ce « mariage de raison », conclu au nom de la cohésion du « camp chrétien », dissimulait mal les divergences profondes entre le général Aoun, nommé par le chef d'Etat sortant à la tête d'un « gouvernement légal », et les « forces libanaises » de M. Samir Geagea, en perte de vitesse à la suite des déboires successifs du camp phalangiste, autrefois puissant.

On le savait depuis longtemps, le général Aoun ne conçoit pas ses relations avec M. Samir Geagea comme un accord entre partenaires égaux. De surcroît, il trouve suspect l'« extrémisme anti-syrien » des Forces libanaises.

Le commandant en chef de l'armée ne cachait d'ailleurs pas, peu avant sa nomination par le président Gemayel au poste de premier ministre d'un gouvernement de militaires, sa profonde hostilité à la milice chrétienne qu'il accusait d'excès en tout genre. Aussi sa « réconciliation » avec M. Samir Geagea était-elle demeurée très fragile. En laissant écraser, sans réagir, par les Forces libanaises les milices fidèles à l'ancien président, le général Aoun s'était pourtant privé d'un contrepoids qui aurait pu lui être utile dans son face-à-face avec M. Geagea.

Entre le général Aoun, qui ne cache pas ses ambitions présidentielles, dans un Liban uni, réconcilié et débarrassé de ses milices, et les Forces libanaises, qui prônent la création de cantons confessionnels, dans un Liban fédéral en quelque sorte, un terrain d'entente semble actuellement difficile à trouver.

En tout cas, les sanglants combats entre chrétiens comblent d'aise le camp musulman, allié de Damas, qui ne pouvait rêver mieux et qui n'a pas tardé à apporter son soutien au général Aoun. L'unité du Liban passe peut-être au préalable par le règlement définitif — que certains estiment inévitable — du problème de la dualité du pouvoir en terre chrétienne.

En attendant, le drame du Liban continue. Le moment ne serait-il pas venu pour les grandes puissances dont le rapprochement a permis, à travers le monde, le dénouement, ou au moins l'apaisement de bien des conflits, d'essayer à nouveau de réconcilier les combattants ? La France, vers laquelle se tournent si souvent les yeux libanais, n'aurait-elle pas un rôle privilégié à jouer dans cette affaire ?

L'agitation des surveillants

La prison de la Santé investie par les CRS

Pour la première fois depuis le début de la crise pénitentiaire, les forces de police sont intervenues à l'intérieur d'une prison. Les CRS ont pénétré, à 3 heures du matin, jeudi 16 février, dans la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Le piquet de grève des surveillants a été dispersé : les policiers se trouvaient toujours à la Santé en fin de matinée. Des incidents ont aussi eu lieu à Fresnes où les forces de l'ordre ont utilisé des grenades lacrymogènes.

Officiellement au point mort, les discussions entre le ministère et les syndicats continuent en réalité dans la coulisse, par téléphone. Lancée comme un test de la solidité du mouvement des surveillants, l'intervention nocturne des forces de l'ordre à la Santé s'est déroulée sans heurts. Mais comme dans bon nombre d'établissements, l'opération « escargot » s'y poursuit. Des menaces de révocations auraient été transmises par des directions régionales de l'administration pénitentiaire. Tablant sur l'usure d'un mouvement qui dure depuis dix jours et sur les effets du « coup de force » de la Santé, le ministère de la justice attend maintenant la réponse des syndicats à ses dernières propositions.

(Lire page 10 l'article d'AGATHE LOGEART.)

Primaires à gauche

Lire page 7 nos informations sur la reprise des négociations entre les socialistes et les communistes

Mort de l'écrivain autrichien Thomas Bernhard
PAGE 34

Un nouveau patron pour la RATP
M. Christian Blanc va remplacer M. Paul Reverdy.
PAGE 28

L'affaire Rushdie
Menaces sur les relations entre Londres et Téhéran.
PAGE 3

Municipales à Paris
Polémiques sur le logement.
PAGES 8 et 9

Manipulations génétiques
Le colza servira à la fabrication de médicaments.
PAGE 11

Le sommaire complet se trouve en page 34

Un entretien avec le président du Venezuela

« Pour survivre, l'Amérique latine doit parler d'une seule voix »

Président du Venezuela de 1974 à 1979, réélu à la magistrature suprême le 4 décembre 1988, Carlos Andres Perez, social-démocrate, a pris ses fonctions le 2 février 1989 en présence de la plupart des dirigeants d'Amérique latine, Cuba compris, qui l'ont désigné comme leur porte-parole pour rechercher rapidement un dialogue direct avec les Etats-Unis et les autres nations industrialisées.

CARACAS
de notre envoyé spécial

« Depuis votre retour au pouvoir, on vous attend aux actes. D'abord les Vénézuéliens, bien sûr, mais aussi les dirigeants latino-américains et les responsables politiques et économiques des nations industrialisées. N'est-ce pas une tâche un peu lourde ?

– Oui, c'est vrai. Non seulement la tâche me paraît bien difficile mais je ne suis pas certain de remplir toutes les conditions requises pour cette épreuve. Mais j'ai la foi et une passion au service de l'Amérique latine. Je me suis préparé pendant les dix dernières années pour répondre à tout ce qu'implique une intensification de la présence internationale du Venezuela.

» Il me semble que je peux agir aujourd'hui avec plus de chances de succès et je compte en tout cas faire tout ce qui est en mon pouvoir. Car je suis intimement convaincu que notre destin ne se jouera pas à l'intérieur de nos frontières nationales. Maintenant, l'Amérique latine doit s'intégrer totalement, au-delà des différences idéologiques, dans le cadre d'un authentique pluralisme. A l'heure de la détente entre les Superpuissances et des grands regroupements régionaux, l'Amérique latine, pour survivre, doit pouvoir parler d'une seule voix.

– Votre premier souci, et celui des autres chefs d'Etat de l'Amérique latine, c'est la dette extérieure, qui atteint aujourd'hui 400 milliards de dollars pour le seul sous-continent.

– C'est l'obstacle absolu. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

Les deux voies de l'alternance

Un point de vue du secrétaire général du RPR sur la stratégie de l'opposition

par Alain Juppé

Nous vivons en plein paradoxe.

On dit partout que, de 1986 à 1988, Jacques Chirac a été un excellent premier ministre, que son gouvernement a beaucoup et bien travaillé, que sa politique a réussi. Le grand mérite du dernier livre d'Edouard Balladur est d'en faire brillamment la démonstration.

On dit aussi, et de plus en plus, que, depuis juin 1988, la France n'est pas gouvernée. Aucune action d'envergure n'a été entreprise, dans aucun domaine. Notre pays n'a fait aucun progrès nouveau pour se préparer à l'échéance du 1er janvier 1993. Son image dans le monde s'est brouillée et sa voix n'est plus écoutée. M. Gorbatchev prête la plus grande attention aux propos que tiennent Mme Thatcher ou M. Kohl, sans parler de M. Bush. Mais, nous, nous comptons de moins en moins.

Et pourtant, aucun mouvement d'opinion n'est encore perceptible. Les Français se bornent à rejeter en bloc la politique, les partis et leurs élus, dans un amalgame désabusé. Les candidats aux élections municipales des 12 et 19 mars ont du mal à mobiliser leurs concitoyens ; ils redoutent un pourcentage élevé d'abstention. Ces élections s'annoncent d'autant plus difficiles pour l'ensemble de l'opposition qu'elles avaient été brillantes en 1983.

A quoi tient ce paradoxe ?

Une première explication vient à l'esprit : l'opposition n'apparaît pas, aux yeux des Français, comme une solution de remplacement crédible.

Elle donne trop souvent le spectacle de ses divisions. Elle a si peu le goût de se battre qu'elle fait toutes sortes de manières avant de se décider à exploiter les fautes de l'adversaire. Imaginons un instant le front uni et pugnace qu'aurait formé le Parti socialiste si l'ami de toujours de Jacques Chirac ou le directeur de cabinet d'Edouard Balladur s'étaient trouvés, il y a deux ans, dans la situation où sont aujourd'hui leurs homologues...

Derrière cette façade de désunion et de pusillanimité, le mal qui ronge l'opposition est plus profond.

(Lire la suite page 9.)

LOUIS GARDEL

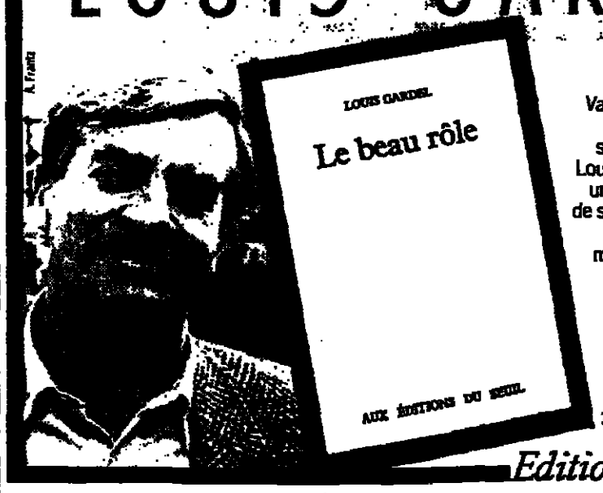

Variant ses approches tel un cinéaste ses jeux de lumières, Louis Gardel se montre un génial manœuvrier de ses doutes. On n'ose parler de littérature, mais elle est sublime.
Jean-Louis Ezine
Le Nouvel Observateur

79 F

Editions du Seuil

Le Monde
LIVRES

Stig Dagerman le Suédois magnifique

Fin de la publication, en français, de l'œuvre de ce romancier du désespoir qui choisit, à trente et un ans, le suicide

- Une biographie de Tristan Bernard par Olivier Merlin.
- Massin ou le graphisme d'édition à la française.
- L'histoire, par Jean-Pierre Rioux.
- La chronique de Nicole Zand : « Deux langues pour une Révolution ».
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Le mémoire vaine » d'Alain Finkielkraut.

Pages 15 à 22

M 0147 - 02170 - 4,50 F
3790147004500 02170

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 190 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,80 $; USA (other), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Débats

POLITIQUE

La réaction républicaine

par ALAIN TOURAINE

A peine quelques voix avaient-elles prononcé, au début de 1988, les *mots interdits* : société civile, que les réactions se déchaînaient, venant de tous les bords, comme si le monde politique français était hanté par une grande peur : que devienne autonome et que se fasse entendre cette société française au nom de laquelle il est si commode de parler et d'agir quand on lui impose des catégories de pensée et de choix.

Quand les attaques viennent d'une extrême droite riche en traditions fascistes et racistes, elles sont les bienvenues ; mais quand ces attaques viennent de la gauche et quand elles brandissent le drapeau de la République il faut s'inquiéter davantage et se demander combien de temps encore en France le nom de la République, servira d'obstacle à la démocratie, comme ce fut si souvent le cas pendant la Troisième République qui fut autant anti-ouvrière qu'anticléricale.

Mais nous, Français, qui nous sommes si longtemps identifiés à l'action libératrice des armées révolutionnaires, n'avons-nous pas de bonnes raisons de refuser ce discours, insupportable à la fin d'un siècle qui fut celui des Etats révolutionnaires devenus despotiques, totalitaires ou théocratiques ? Oserons-nous dire encore que c'est la guérilla qui a fondé la démocratie dans le tiers-monde, de Cuba au Vietnam, et comment pouvons-nous être sourds à la leçon du Chili d'aujourd'hui, où la victoire à un plébiscite organisé par la dictature a été obtenue au nom de la démocratie et grâce à une campagne qui en appelait au retour de la joie, à la réapparition des acteurs sociaux et non à la lutte armée, stupidement organisée par une fraction du Parti communiste ?

Nous ne supportons plus que tant d'appels à la liberté nationale et à la révolution prolétarienne se soient terminés dans la dictature, l'arbitraire, la répression et la corruption économique et morale. Quand l'appel à l'Un, qu'on le nomme Dieu, Raison, Histoire ou Nation, l'emporte sur la diversité, les conflits, les négociations et les lois, la liberté meurt.

Soyons laïques

Notre modernité repose sur la dissociation croissante des luttes sociales et de la défense de l'Etat national. C'est pourquoi nous parlons de société civile, car l'Etat en face d'elle est toujours militaire et bureaucratique. Pourquoi regarder vers le passé ? Regis Debray a dit très justement que la nation fut et est une nouvelle image de la communauté, donc du religieux et du sacré.

Soyons laïques. A cultiver ces images fondatrices, on se soumet sans défense au pouvoir d'un Etat qu'il est absurde d'opposer aux forces économiques, car leur fusion n'a cessé de se renforcer. Nous avons réussi, au contraire, depuis deux siècles, à élargir le champ de la société civile, des droits collectifs, de la liberté et de la responsabilité individuelle. De quel droit tente-t-on de réduire à la médiocrité ce qui fut conquis : habeas corpus, droits de l'homme, mouvement ouvrier, libération de la femme, respect des minorités, éducation conçue comme apprentissage de la liberté plutôt que comme préparation aux devoirs du travailleur et du citoyen ?

Ceux qui parlent le plus de la République aujourd'hui sont ceux qui se méfient de la capacité du système politique de représenter et d'organiser, dans le cadre des lois, les rapports entre groupes et intérêts sociaux et aussi entre traditions culturelles et courants d'opinion. C'est pourquoi, tandis que l'idée démocratique privilégie la multiplicité et la diversité, l'idée républicaine regarde vers le haut et vers l'unité. Elle a pris ainsi la suite de l'idée monarchique et de la tradition absolutiste.

Appel à la loi

Pour ceux qui se servent du mot « République » pour enfermer la société civile dans son rôle de base sociale ou de simple marché, ce qui compte c'est l'Etat et, pour placer définitivement celui-ci au-dessus de la société, ils lui donnent un fondement universel ; ils l'identifient aux principes de la raison et au sens de l'histoire. C'est ainsi que nos républicains ont été, du début à la fin, les plus ardents colonisateurs, soucieux de répandre, à la pointe du fusil, les principes éternels de la République.

Mais puisqu'en cette année de Bicentenaire ils cherchent une légitimité dans la Révolution française, n'est-ce pas dans le texte même de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 qu'il faut trouver la meilleure réponse à leurs erreurs ? Ils feignent de n'y voir que la lutte de la gauche contre la droite, de Rousseau contre Locke, de la volonté générale contre la propriété, ce que Hegel avait déjà clairement énoncé. Et si cela était exact, comment ne pas les suivre, comment ne pas préférer la conception de Sieyès et de l'abbé Grégoire à celle de Mounier et des monarchiens ? Comment ne pas en appeler à l'unité de la nation contre la domination des intérêts privés et le règne de la bourgeoisie ?

Mais c'est oublier l'essentiel : non seulement, comme l'a bien dit Marcel Gauchet, c'est l'appel à la loi qui lie ces deux tendances opposées, mais surtout la Déclaration est dominée par l'appel aux droits naturels de l'homme. C'est sur eux que se fondent la lutte contre les privilèges et la volonté constituante. C'est eux qui marquent pour nous, aujourd'hui comme hier, les limites de la politique et sa subordination à des principes qui concernent la nature de l'homme. Ceux qui parlent de la société civile savent qu'ils ne sont pas les agents naïfs des groupes d'intérêts les plus puissants dès lors qu'ils en appellent à l'action collective des dominés et, de manière indissoluble, à ces principes moraux de liberté et de solidarité qui animent aujourd'hui encore tous les mouvements de défense des droits de l'homme.

Je respecte la volonté de garder à l'Etat français un rôle international, mais quand osera-t-on reconnaître le recul inéluctable de ce rôle, et jusqu'à quand sacrifiera-t-on la vitalité de la société française aux ambitions d'un Etat dont la seule force ne pourrait provenir que de la vigueur de cette société ? Combien sont-ils aujourd'hui à l'Est ceux qui préfèrent le stalinisme tropical de Fidel Castro à la perestroïka de Gorbatchev, et à l'Ouest ceux qui placent la puissance nucléaire de la France au-dessus de sa capacité d'entrer dans une Europe décidément civile ?

Acteurs disparus

La démocratie n'est solide que quand elle est représentative, c'est-à-dire quand les partis sont subordonnés aux demandes sociales, qu'ils traduisent dans l'ordre de la loi. La faiblesse actuelle du système politique ne peut satisfaire que ceux qui croient à la disparition durable de ces demandes sociales et des mouvements sociaux, qui ne voient aucun remède à l'apathie et à l'impuissance de la société française. Notre plus urgent besoin est de renoncer à l'emprise du discours étatique sur les acteurs sociaux, et donc de construire, séparément mais conjointement, le domaine de la loi et celui des mouvements sociaux.

Les Français – dont l'Etat met à son service les esprits les plus brillants, comprend mal la vie économique, laisse se dégrader la vie intellectuelle et scientifique, remplace la défense des intérêts professionnels par un corporatisme qui affaiblit autant l'Etat lui-même que les organisations professionnelles – accepteront-ils enfin d'être la société française avant d'être les administrés de l'Etat français ? Se décideront-ils à parler de démocratie plutôt que de République et à lutter contre les privilèges, la raideur des hiérarchies, l'inégalité des chances, plutôt que de fuir les réalités dans une fascination nostalgique pour la grandeur sacrée de leurs institutions ?

Le plus difficile n'est assurément pas de combattre les idéologues nostalgiques du pouvoir absolu des princes et des clercs, mais bien de remplacer les acteurs disparus de la société industrielle par des acteurs nouveaux, placés au cœur de la société actuelle, où le pouvoir sur le langage et la communication a remplacé le pouvoir sur la production des biens matériels. Encore faut-il que soit dépassée la résistance de ces idéologues, dont la force n'est si grande que parce qu'elle s'appuie sur les mécanismes sécalaires qui ont assuré à l'Etat le pouvoir de se substituer à la société.

Que nos républicains cessent de rêver d'un despotisme éclairé dont la vraie nature s'est révélée et consentent à reconnaître que le progrès de notre société dépend de la capacité du plus grand nombre de participer aux initiatives, conflits et négociations à travers lesquels s'opère le changement.

«LA FRANCE DES LIBERTÉS» de Philippe Boucher et Elisabeth Szwarc

Clés pour le citoyen

par SIMONE VEIL

ECRIRE un manuel d'éducation civique qui soit aussi un point de repère pour l'adulte qui veut redécouvrir sa citoyenneté, c'est un projet qui peut paraître audacieux, tant l'instruction civique a été décriée depuis trente ans, à gauche comme à droite. Il est vrai que le genre ne s'est guère renouvelé, faute d'aborder avec suffisamment d'audace des thèmes qui recouvrent une brûlante actualité. Prêcher le civisme en ces temps d'individualisme, de désaffection pour la chose publique et l'intérêt général, c'est sans doute utile, mais tout de même bien risqué. Peut-on pourtant imaginer la survie d'une République sans citoyen, d'une démocratie sans esprit civique ?

Philippe Boucher, éditorialiste au *Monde*, Elisabeth Szwarc, agrégée d'histoire et professeur d'école normale, se sont lancés dans l'aventure. Le résultat est un *vade mecum* des libertés, pour les jeunes et les moins jeunes.

Le propos est didactique et le sujet, volontairement circonscrit au champ des libertés : en six chapitres se déroulent et s'ordonnent les grandes libertés, les « libertés mères », celles dont on connaît la fragilité – telle la liberté de la presse – aussi bien que celles dont il est bon de rappeler qu'elles ont été chèrement acquises et restent malgré tout vulnérables – telle la liberté d'aller et venir. Chacun de ces chapitres s'ouvre par une présentation qui trace des pistes pour la réflexion. Suivent des textes, pour la plupart extraits du *Monde*. Ces articles d'actualité sont regroupés par sous-thèmes, auxquels Philippe Boucher donne leur unité par un commentaire qui fait le point de la question. Repères historiques, définitions et objectifs pédagogiques viennent en complément pour donner un ensemble clair et agréable à lire. Cette démarche inédite permet plusieurs niveaux et plusieurs modes de lecture : le pédagogue y trouve un cours d'éducation civique complet et original ; l'écolier ou le citoyen, la possibilité d'une lecture linéaire ou libre.

∴

L'ambition des auteurs n'est certes pas de faire une théorie des libertés, mais de les montrer dans leur réalité vivante telles qu'elles se concrétisent dans la vie de chacun, et en rappelant qu'elles ont une histoire, c'est-à-dire qu'elles sont loin de régner partout. La liberté n'est pas une abstraction : pour exister, elle doit s'inscrire dans les faits.

Davantage un guide pratique des libertés qu'un manuel d'instruction civique, la France des libertés dévoile les ressorts invisibles des libertés, leurs faiblesses, leur relativité, leur instabilité. Il montre aussi leur prix – prix des combats, prix du sang, mais aussi prix économique, car la liberté s'exerce souvent en proportion de la richesse.

∴

Philippe Boucher et Elisabeth Szwarc présentent une vision des libertés décapante, souvent inattendue, qui n'est ni hexagonale, ni atemporelle, ni désincarnée. Ils balaient toute l'étendue du spectre des libertés ; fouillent les relations que la liberté entretient avec l'histoire, le droit, l'économie, les relations sociales. La propriété, la santé, le syndicalisme, l'horizon 93 et bien d'autres thèmes sont passés au crible des libertés. Si le cadre classique de l'instruction civique vole en éclats, le propos de former le citoyen reste le même, et, en privilégiant l'information sur la liberté, les auteurs entendent simplement aller à l'essentiel. La clé de ce choix est donnée dans l'intitulé du dernier chapitre : « Le citoyen, c'est l'homme informé. »

(*) *La France des libertés*, de Philippe Boucher et Elisabeth Szwarc, *le Monde*-Nathan, 160 p., 120 F.

HOMMAGE

L'influence du Père Varillon

par RENÉ RÉMOND

LA ville de Lyon vient de donner à l'une de ses places le nom d'un de ses enfants pour le dixième anniversaire de sa mort. La chose ne serait que banale si la personnalité qu'honore ainsi la capitale des Gaules n'était pas un religieux, un jésuite, qui appartient à l'histoire de ce pays : François Varillon.

Associé à l'origine des *Cahiers* de *Témoignage chrétien*, proche de ce groupe de théologiens lyonnais qui, dans les jours sombres de l'Occupation, aidèrent les chrétiens à y voir clair et contribuèrent à sauver l'honneur, le Père Varillon, en sa qualité d'aumônier général adjoint de l'Association catholique de la jeunesse française pendant une douzaine d'années, eut une influence déterminante sur la formation spirituelle et intellectuelle de toute une génération de responsables ouvriers, paysans, étudiants, qui jouèrent un rôle primordial dans la transformation de la société française après la Libération : il a eu une part inestimable dans l'affirmation d'un type de militants associant une réflexion sur la finalité de leur action à un engagement au service de la société.

Parallèlement, François Varillon a édifié une œuvre importante d'écrivain : rien que le labeur de huit années pour l'édition critique du *Journal* de Paul Claudel, l'établissement du texte, le déchiffrement des allusions, aurait suffi à fonder la notoriété de chercheurs moins modestes. Homme de grande culture, goûtant les écrivains les plus différents, informé des recherches philosophiques les plus en pointe, accueillant aux pensées nouvelles, il a exercé pendant vingt ans un ministère original qui conjuguait une recherche intellectuelle exigeante et une méditation sur l'essentiel du message chrétien. Deux de ses livres, *l'Humilité de Dieu* et *la Souffrance de Dieu*, révélèrent un théologien des plus profonds et des plus originaux.

Loin de décliner après sa disparition en juillet 1978, son influence n'a depuis fait que grandir : son rayonnement s'est considérablement élargi à travers deux livres posthumes. Le premier, que j'ai présenté ici même en avril 1980, et qui porte un titre superbe, inspiré de la devise que s'était choisie François Varillon, *Beauté du monde, souffrance des hommes*, était un recueil d'entretiens avec Charles Ehlinger : un livre d'une extrême richesse, qui contient d'admirables développements sur la culture et la foi.

Deux ans plus tard, paraissait un autre livre, une synthèse établie à partir des innombrables conférences de culture religieuse prononcées par le Père Varillon à travers la France entière : *Joie de vivre, joie de croire*.

Ces deux livres connaissent depuis une étonnante fortune ; le premier vient d'être réédité, et le tirage du second a dépassé les quatre-vingt mille exemplaires. La livraison spéciale que *le Monde* consacra en 1986 aux meilleurs livres de la décennie ne retenait, à la rubrique « Religion », qu'un seul livre : celui-là précisément, qui faisait l'objet d'une analyse de deux pages.

Cette distinction comme la plaque qui le commémore désormais sur une place de la ville que le Père Varillon a tant aimée sont la reconnaissance du rôle qu'il a tenu. A sa mort quelques milliers d'hommes et de femmes avaient conscience qu'il avait été des quelque douze ou quinze religieux sans lesquels la figure du catholicisme français n'aurait pas été ce qu'elle fut : aujourd'hui il est donné à beaucoup plus de savoir que François Varillon appartient à l'histoire de notre pays.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	584 F	780 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

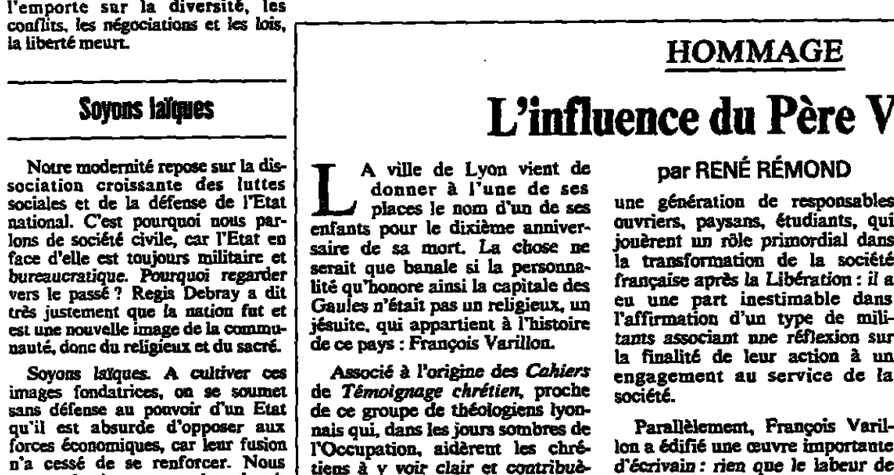

Etranger

La « condamnation à mort » de l'écrivain britannique Salman Rushdie par l'imam Khomeiny

Les relations entre Londres et Téhéran sont à nouveau menacées

LONDRES
de notre correspondant

M. Salman Rushdie a renoncé à se rendre aux Etats-Unis pour parler de son dernier livre, *les Versets sataniques*, en raison de sa « condamnation à mort » par l'imam Khomeiny. L'écrivain britannique d'origine indienne devait partir vendredi 17 février pour une tournée de trois semaines. Il a fait savoir mercredi soir qu'il renonçait à ce projet en raison des menaces proférées contre lui. Il continue à se cacher quelque part en Grande-Bretagne, sous la protection de la brigade antiterroriste de Scotland Yard.

Mme Thatcher devait prendre position sur cette affaire ce jeudi après-midi aux Communes lors de la séance des questions au premier ministre. De nombreux députés conservateurs sont favorables à la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran. Londres s'efforçait jusqu'à ces derniers jours de renouer les fils du dialogue avec Téhéran. Le coup d'éclat de l'imam, peut-être inspiré par des considérations de politique intérieure, risque de compromettre, voire d'annuler, tout le processus.

La manifestation de mercredi devant l'ambassade du Royaume-Uni à Téhéran a été suivie ici avec beaucoup d'attention. Il n'y a eu que quelques carreaux cassés, mais la condition primordiale mise par le Foreign Office au rétablissement de relations normales avec l'Iran reste la sécurité des agents diplomatiques britanniques. Celle-ci est-elle toujours assurée ?

Le chargé d'affaires à Téhéran, M. Nicholas Browne, devait demander jeudi, au nom de son gouvernement, des *« éclaircissements »* sur l'*« apparente »* condamnation à mort par l'imam Khomeiny d'un sujet de Sa Gracieuse Majesté. L'intervention de Mme Thatcher aux Communes devait avoir lieu après l'entrevue sollicitée par M. Browne. La réponse qui sera fournie à ce dernier par ses interlocuteurs iraniens devait déterminer la teneur de la déclaration de Mme Thatcher.

L'ambassade britannique a rouvert ses portes le 4 novembre 1988. Elle abrite actuellement trois diplomates et trois agents de service. Six diplomates iraniens sont en poste à Londres. Le sort de M. Roger Cooper, un homme d'affaires britannique emprisonné à Téhéran depuis plus de trois ans, est aussi dans la balance. Il a été condamné mardi à l'improviste à une *« lourde peine »*, non précisée, officiellement pour *« espionnage »*, alors que son entourage de même que le Foreign Office attendaient sinon sa libération, du moins une certaine mansuétude. Il semble qu'il ait été torturé. Les responsables ont également en tête les trois otages britanniques du Liban. Il s'agit de l'émissaire personnel de l'archevêque de Cantorbéry, M. Terry Waite, d'un journaliste de télévision, M. John McCarthy, et d'un enseignant originaire de Belfast qui a la double citoyenneté britannique et irlandaise, M. Brian Keenan.

L'histoire des rapports entre les deux pays depuis 1979, année qui a vu à la fois l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir et le retour de l'ayatollah Khomeiny en Iran, est instructive. On y retrouve, à chaque moment important, des prises d'otages ouvertes ou déguisées.

L'incident de mai 1980

L'épisode de mai 1980 mérite d'être rappelé. Des autonomistes arabes du Khouzistan (une province iranienne) opposés à la jeune République islamique pénètrent à l'ambassade d'Iran à Londres et retiennent contre leur gré une vingtaine de diplomates. Ils réclament la libération de quatre-vingt-onze autres autonomistes du Khouzistan emprisonnés en Iran. Les autorités iraniennes d'alors, notamment le président Bani Sadr, refusent ce chantage, font exécuter deux meneurs autonomistes pour bien marquer leur détermination et... demandent à la police britannique d'intervenir.

Aidée par les hommes du Special Air Service (SAS), celle-ci s'exécute. La « casse » est cependant considérable. Quatre autonomistes du Khouzistan sont tués ainsi que deux otages, et le bâtiment est sérieusement endommagé, mais les diplomates iraniens retrouvent leur liberté de mouvement. Le président Bani Sadr exprime sa gratitude à Mme Thatcher. L'incident déclenche pourtant un processus rapide de dégradation des relations entre les deux pays.

Des étudiants iraniens résidant en Grande-Bretagne échangent au cours de l'été 1980 des coups avec la police devant l'ambassade des Etats-Unis. Ils sont condamnés à des peines légères et menacés d'expulsion. Téhéran s'indigne. Les Britanniques commencent à s'impatienter, d'autant que le sort des diplomates américains alors retenus en otages en Iran préoccupe toutes les chancelleries occidentales. Londres annonce le 9 septembre 1980 la *« fermeture provisoire »* de son ambassade à Téhéran. Les derniers diplomates britanniques avaient en réalité quitté clandestinement le pays quelques jours plus tôt, craignant de subir le sort de leurs collègues américains. Les étudiants iraniens sont relâchés et commencent à partir, au compte-gouttes, vers Téhéran. Le provisoire va durer huit ans.

L'opinion britannique est particulièrement sensible à l'aspect chasse à l'homme des imprécations lancées contre M. Rushdie. La plupart des quotidiens accordent une large place, jeudi, à la récompense d'un million de dollars promise par une personnalité religieuse iranienne à tout étranger qui tuera l'écrivain. La prime s'élève même à 3 millions de dollars si la « sentence » de l'imam est exécutée par un Iranien.

L'*Independent* rappelle d'autre part que des opérations commanditées par l'Iran ont eu lieu en Grande-Bretagne depuis 1979. Trois terroristes du Hezbollah ont ainsi été tués dans la capitale, en décembre 1981, par l'explosion de la bombe qu'ils s'apprêtaient apparemment à poser. Deux opposants à l'imam Khomeiny ont d'autre part été assassinés en octobre 1987 dans leur appartement londonien par un commando venu de Téhéran.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Une « prime » de 3 millions de dollars

La promesse d'être élevée à la condition de « martyr » n'a, apparemment, pas été considérée par les Iraniens comme un stimulant suffisant pour exciter l'ardeur de candidats tueurs, car un dignitaire du régime islamique de Téhéran, l'hodjatoleslam Hassan Sanei, a assorti, mercredi 15 février, l'appel au meurtre lancé par l'imam Khomeiny contre l'écrivain britannique d'origine indienne Salman Rushdie, pour son livre *Versets sataniques* jugé *« blasphématoire »* (*le Monde* du 16 février), d'une prime de 3 ou 1 million de dollars, selon que

l'assassin de l'écrivain sera iranien ou étranger.

M. Sanei a confirmé que si le meurtrier est tué lors de son action, il sera considéré comme *« martyr et sa famille sera aidée »* par la fondation qu'il préside, dénommée « Quinze Khordad » (Cinq juin). Les Gardiens de la révolution, garde prétorienne de l'imam Khomeiny, se sont pour leur part déclarés prêts à exécuter la *fatwa* (décret) de ce dernier. Les *« nations opprimées et musulmanes »* ne doivent avoir aucun repos tant que Salman Rushdie et ses éditeurs n'auront pas été exterminés, ont-ils fait savoir. Après l'imam, c'est le président de la République iranienne qui a demandé, à son tour, mercredi, *« l'exécution révolutionnaire »* de l'auteur des *Versets sataniques*.

Parallèlement, plusieurs milliers de personnes ont manifesté mercredi devant l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran, lapidant quelques fenêtres. Aucun des six Britanniques qui se trouvaient à l'intérieur des locaux n'a toutefois été blessé.

Menaces et manifestations se sont accompagnées d'une action diplomatique : le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a réuni les représentants à Téhéran des pays islamiques et demandé une réunion de la Conférence islamique pour contrer *« le complot du colonialisme contre l'islam »*. M. Velayati a également proposé que, dans un premier temps, les nations musulmanes ferment les centres culturels des Etats autorisant *« les insultes contre l'islam »*. Une initiative similaire a été engagée au Pakistan, où des émeutes contre les *Versets sataniques* ont déjà fait cinq morts dimanche dernier. Le gouvernement a ainsi annoncé qu'il convoquerait les ambassadeurs des pays islamiques pour mettre au point une action commune.

Même la résistance afghane, réunie en assemblée à Rawalpindi, s'est élevée contre le livre de Salman Rushdie, à l'encontre duquel ses représentants ont exprimé leur *« haine »*.

L'éditeur américain de *Versets sataniques*, Viking Penguin, a déjà reçu de graves menaces, et son siège a dû être évacué mercredi à la suite d'une alerte à la bombe.

En Europe, l'affaire a eu une première répercussion politique avec la décision du ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, d'annuler une visite qu'il devait effectuer en Iran dans les semaines à venir, rapporte notre correspondant à La Haye. Se disant *« stupéfaites »*, les autorités néerlandaises ont qualifié l'appel au meurtre lancé contre Salman Rushdie d' *« acte de terreur »* constituant *« une atteinte inacceptable à l'ordre juridique international »*. M. Van den Broek compte consulter ses homologues européens pour que la CEE prenne des mesures communes contre l'Iran.

A New-York, le président du Conseil national américain des affaires islamiques, M. Mohamed Mehdi, s'est, de son côté, déclaré hostile aux menaces de mort proférées contre l'écrivain britannique. – (*AFP, AP, Reuter.*)

Les Editions Christian Bourgois renoncent à publier en français « les Versets sataniques »

Tandis que l'éditeur britannique des *Versets sataniques*, Viking (groupe Penguin), faisait savoir qu'il n'avait pas l'intention de retirer de la vente l'ouvrage de Salman Rushdie, en dépit des menaces de mort lancées de Téhéran, les Editions Christian Bourgois, qui devaient publier le livre en français, ont annoncé, mercredi 15 février, avoir décidé de *« surseoir à cette publication »*.

Cette décision a été prise, selon L'éditeur, qui a reçu plusieurs menaces de mort, en raison de *« la gravité de la situation actuelle, qui met en cause la sécurité des personnels de l'entreprise, de ses clients et de ses lecteurs ! »*. La publication était prévue pour 1990.

Asie

AFGHANISTAN

Moscou propose un cessez-le-feu et l'arrêt des livraisons d'armes à toutes les parties

Au moment où ses derniers soldats franchissaient le pont qui relie l'Afghanistan à l'Union soviétique, le Kremlin a proposé à nouveau, mercredi 15 février, un cessez-le-feu immédiat entre les différentes factions afghanes. Dans une déclaration officielle, Moscou souligne : *« L'URSS, quittant l'Afghanistan de sa propre volonté et en accord avec la direction afghane, continuera à promouvoir un règlement négocié en Afghanistan. L'URSS renouvelle sa proposition de cessez-le-feu immédiat entre les groupes afghans accompagné d'un arrêt des livraisons d'armes à l'Afghanistan par tous les pays, y compris l'URSS et les Etats-Unis. »*

Le texte ajoute : *« Agissant en observation stricte des accords de Genève, l'URSS a achevé le retrait de ses troupes d'Afghanistan. Il ne reste pas un seul soldat soviétique dans ce pays. »*

« L'URSS ne peut ignorer les déclarations de certains dirigeants pakistanais sur la possibilité de créer une confédération pakistano-afghane. Ce genre de discours vise à transgresser les droits souverains du peuple afghan », poursuit la déclaration. *« L'URSS est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour la coopération économique soviéto-afghane »*, ajoute le texte, qui souligne le rôle des Nations unies dans l'application d'un règlement négocié.

Une cérémonie protocolaire a marqué le départ du dernier militaire soviétique, le général Gromov, dans la ville-frontière de Termez. Ce dernier a reconnu que quinze mille soldats soviétiques avaient trouvé la mort au cours des dix années de guerre. Le gouvernement de Kaboul a remercié l'URSS *« pour son assistance multiple et son appui »*, et l'ONU a confirmé que le retrait soviétique était bien complet.

Ce retrait a suscité de nombreuses réactions et commentaires. La dernière proposition soviétique de cessez-le-feu *« va dans le bon sens, mais ne résout pas pour autant le problème de fond »* du retour à un équilibre politique en Afghanistan, a estimé mercredi sur France-Inter M. Roland Dumas. Le ministre français des affaires étrangères a souligné que l'affaire afghane constituait un *« échec politique »* pour l'URSS. Désormais, *« tout est possible en Afghanistan,* a-t-il ajouté. *Peut-être* [le gouvernement de Kaboul] partira-t-il dans les heures qui viennent. C'est peut-être le bon sens et la raison. » M. Dumas a souhaité que Kaboul, par son *« entêtement »*, ne serve pas de prétexte à *« un assaut et à un bain de sang »*.

De passage à Madrid, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a invité mercredi l'URSS à contribuer à la reconstruction de l'Afghanistan. A Washington, le porte-parole du département d'Etat a précisé que les Etats-Unis *« continuent à soutenir la résistance »* afghane. *« Ce jour était très attendu par le peuple afghan, et il peut maintenant poursuivre ses efforts pour déterminer son propre avenir. »*

Vers la formation d'un gouvernement provisoire

A Londres, le secrétaire au Foreign Office a demandé aux dirigeant de Kaboul d'*« abandonner le pouvoir volontairement pour éviter un bain de sang »*. Il a aussi indiqué que la Grande-Bretagne essayait d'acheminer de l'aide à l'Afghanistan par le biais d'organisations internationales, qui la feront parvenir *« aux innocents qui en ont véritablement besoin plutôt qu'à ceux qui soutiennent le régime illégal de Kaboul »*.

A Pékin, le *China Daily* a salué ce retrait, qui *« est également le résultat des changements introduits par M. Gorbatchev dans la politique intérieure soviétique »*, nous câble notre correspondant à Pékin.

Le journal juge *« particulièrement regrettable que les diverses factions de moudjahidins apparaissent incapables de résoudre leurs querelles internes »*.

A Islamabad, les dirigeants de l'Alliance des partis (sunnites) de la résistance ont déclaré que le retrait soviétique constituait une *« grande victoire »*. Ils ont proposé à l'assemblée des moudjahidines, la *choura*, la liste d'un gouvernement provisoire de vingt-huit membres. M. Ahmed Shah, un fondamentaliste musulman très contesté par les commandants de l'intérieur et par les partis modérés, a été proposé comme premier ministre. La *choura*, qui demeure divisée entre fondamentalistes, modérés et sunnites, devra se prononcer sur ce gouvernement dans les prochains jours. Enfin, de Rome où il est réfugié, l'ancien roi Zaher Shah a lancé un appel à l'unité nationale. – (*AFP, Reuter, UPI.*)

Les bavures de l'armée rouge

La presse bourgeoise n'était finalement pas si partiale quand elle dénonçait la brutalité de l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan. La *Literaturnaïa Gazeta* de Moscou le confirme en publiant dans sa dernière livraison le récit d'atrocités commises par des militaires soviétiques contre des civils. Ainsi, raconte l'hebdomadaire, une famille a-t-elle été mitraillée pour avoir eu le tort de ne pas arrêter sa voiture à un barrage. Une personne a été tuée, trois blessées, les trois autres n'ayant pas été atteintes.

Ayant signalé l'incident par radio au chef de leur unité, un certain Rudikh, les soldats se sont entendu répondre : *« Je ne veux pas de prisonniers. (...) Nettoyez les traces tranquillement. »* *« Ils l'ont fait,* écrit le journal, *en écrasant la voiture avec un blindé avant de l'enterrer. »* L'auteur de l'article, Guennadi Botcharov, ajoute, sans autre précision, que les sept Afghans, dont rien ne laissait penser qu'ils étaient liés à la résistance, ont également été enterrés. Rudikh a été condamné à six années de prison, puis amnistié. Le soldat coupable d'avoir obéi aux ordres a écopé de cinq ans de camp de travail.

Pour le journal, ces atrocités sont à replacer dans un contexte de suspicion et de peur. *« Cet état de fait n'est pas une justification à la cruauté, mais en est seulement une condition préalable. »* Le journaliste est très sévère pour l'armée afghane, dont la *Komsomolskaïa Pravda* avait dénoncé les atrocités : *« Pour chaque véritable patriote,* écrit-*il, il y a au moins cinq incapables. Ils ne savent rien de la nature du conflit et, à la première occasion, ils désertent. Parfois par régiments entiers, notamment ces derniers temps. »* – (*Reuter.*)

CHINE

Les dirigeants de Pékin ont assisté à une cérémonie funéraire en l'honneur du panchen-lama

PEKIN
de notre correspondant

La direction communiste chinoise a assisté, mercredi 15 février, à une cérémonie funéraire solennelle à la mémoire du panchen-lama, le « Bouddha réincarné » tibétain décédé le 28 janvier et devenu, depuis lors, l'objet d'une vénération officielle dont il n'avait pas toujours bénéficié de son vivant.

Les discours et articles de presse ont mis l'accent sur le *« patriotisme »* du panchen-lama et son opposition au *« séparatisme »* tibétain, mais sans critiquer directement le dalaï-lama, le dieu-roi exilé qui incarne la résistance à la présence chinoise au Tibet. Sa biographie officielle reconnaît qu'il a été *« persécuté »* pendant la révolution culturelle, et le régime a loué la *« franchise »* de ses critiques contre les destructions de temples et brutalités commises à l'encontre de la population du Tibet.

FRANCIS DERON.

HERVÉ CLAUDE ROMANCIER.

Hervé Claude

Le désespoir des singes

Roman

Flammarion

Photo Noël Quidu

Qui était Léna? Pourquoi est-elle morte? Accident stupide ou périlleuse enquête qui finit mal? Et si elle était en train de mourir une seconde fois? Alain, qui jadis aima Léna d'un amour bref et passionné, cherche la vérité: attention, piège!

Roman, 85 F.

Flammarion

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Amériques

ETATS-UNIS

Deux proches de M. Bush seraient nommés ambassadeurs à Paris et à Londres

La mise en place de l'équipe du président George Bush se poursuit. M. Richard Kerr a été nommé, mercredi 15 février, au poste de directeur-adjoint de la CIA, en remplacement de M. Robert Gates.

M. Kerr est un vétéran de la CIA, où il a débuté en 1960 et où il était jusqu'à présent directeur-adjoint pour le renseignement. Son prédécesseur, M. Gates, avait été nommé adjoint au conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, M. Brent Scowcroft.

Par ailleurs, de nouvelles nominations sont imminentes dans plusieurs ambassades. M. Charles Redman, l'actuel porte-parole du département d'Etat, a annoncé lui-même, mercredi, qu'il avait été désigné par M. Bush comme ambassadeur en Suède. De source officieuse, on a également appris la nomination comme ambassadeur à Paris et à Londres de MM. Walter Curley junior – vieil ami et financier du clan Bush – et Henry Catto, deux banquiers qui ont largement contribué à la campagne électorale du président.

M. Peter Secchia, l'un des principaux artisans de la victoire de George Bush dans l'Etat du Michigan, aurait reçu, quant à lui, ce qu'il avait demandé : l'ambassade de Rome. Enfin, l'ambassadeur en Israël, M. Thomas Pickering, devrait remplacer à l'ONU M. Vernon Walters, nommé à Bonn. – (AFP.)

Rock Hudson jugé coupable à titre posthume

L'ancien amant de Rock Hudson, Marc Christian, qui avait contesté la succession de l'acteur mort du sida en 1985, a obtenu, mercredi 15 février, 14,5 millions de dollars de dommages et intérêts, soit 4,5 millions de plus qu'il ne réclamait pour avoir subi un préjudice en ignorant l'état de santé de Rock Hudson.

Le jury a estimé que celui-ci avait eu une « conduite indigne » en cachant à son amant qu'il était atteint du sida. Selon les jurés, l'acteur s'était mis d'accord avec son secrétaire pour garder son mal secret, afin de ne pas interrompre ses relations avec Marc Christian.

Le jury a également estimé que M. Christian avait souffert d'un choc émotionnel parce qu'on ne lui avait pas révélé l'état de santé de son partenaire. Néanmoins, les tests de dépistage du sida qu'il a subis jusqu'à présent se sont révélés négatifs. Le verdict de ce procès sans précédent, commencé début janvier à Los Angeles, pourrait faire jurisprudence. – (AFP.)

M. Baker se défait de ses avoirs en Bourse

M. James Baker a annoncé mardi 14 février, à Rome, au cours de sa tournée européenne, son intention de se défaire de l'important portefeuille d'actions qu'il détient dans la Chemical Bank, une banque new-yorkaise, créditrice de quelque 4,5 milliards de dollars dans des pays du tiers-monde.

Le secrétaire d'Etat a ainsi mis fin à une querelle d'« éthique » qui agitait Washington depuis plusieurs jours. Pour la presse américaine, il y avait « conflit d'intérêt » entre les avoirs de M. Baker et sa fonction, qui devrait l'amener à s'occuper de la dette du tiers-monde.

Cette affaire était considérée comme un test. Le président George Bush avait affirmé maintes fois durant la campagne électorale et ensuite sa volonté de faire respecter des règles aussi sévères que possible par les membres de son gouvernement. La semaine dernière, M. Boyden Gray, le « M. Ethique » de l'administration Bush, a dû démissionner d'une entreprise familiale qui continuait à lui verser des émoluments. – (AFP.)

Un entretien avec M. Carlos Andres Perez, président du Venezuela

(Suite de la première page.)

« Ce n'est pas la seule cause de tous nos malheurs, car nous avons tous et souvent péché par mauvaise administration. Mais si nous ne réglons pas le problème de la dette de manière satisfaisante, nous ne pourrons jamais rectifier les erreurs du passé ni relancer notre développement. Il faut faire preuve d'imagination, trouver de nouvelles formules, car aucun pays endetté, en particulier en Amérique latine, n'a pu avancer d'un seul pouce avec les « recettes » que nous ont imposées nos créanciers jusqu'à présent. Nous devons le plus vite possible amorcer un dialogue concret avec les pays industrialisés pour dégager de nouveaux chemins. En ce qui me concerne, j'ai l'intention d'aller vite.

– Quand pensez-vous rencontrer le président Bush ?

– Je l'ai rencontré à Washington en décembre. Il était président élu, moi aussi. Une conversation très positive de mon point de vue. Nous allons maintenant préparer un nouveau rendez-vous pour parler de la dette et de la situation en Amérique centrale.

– Pensez-vous que la politique latino-américaine de l'équipe Bush peut être différente de celle de son prédécesseur ?

– Un virage éventuel ne peut pas être facile. Bush a été le vice-président de Reagan et Baker un des principaux conseillers de ce dernier. Mais le changement d'équipe dirigeante est un grand avantage en démocratie même, comme c'est le cas, lorsque le même parti garde le contrôle de l'exécutif. Cela peut permettre de reconnaître des erreurs, de rectifier une ligne. C'est en tout cas ce que j'ai pu constater, en toute sincérité, pendant mon premier entretien avec Bush. Il ne pas dit nettement qu'il allait changer d'attitude. Mais il m'a clairement laissé entendre qu'il était disposé à revenir sur certaines choses.

– Il est question d'un nouveau voyage du président Mitterrand en Amérique du Sud.

– Nous le recevrions au Venezuela avec beaucoup de plaisir. C'est un ami. Et c'est aussi un pionnier qui n'a cessé d'attirer l'attention sur les problèmes fondamentaux des pays en développement et sur la nécessité du dialogue Nord-Sud. Sa dernière proposition en faveur d'un allègement de la dette est très positive. Nous savons que lui-même et Felipe Gonsalez font des efforts très sérieux au sein de la Communauté européenne pour nous aider à trouver des solutions à cette lancinante question de la dette, et aussi à nous rapprocher de la Communauté. J'ai trouvé la même disposition d'esprit chez le chancelier Kohl. Voilà qui nous ouvre des perspectives extraordinaires.

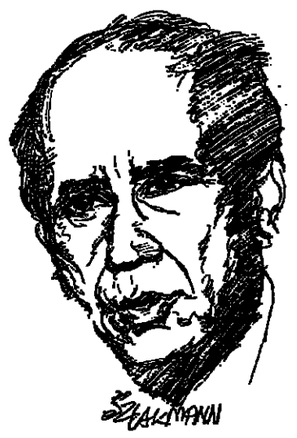

« Fidel Castro est un homme intelligent »

– Gorbatchev est attendu en avril à Cuba et dans d'autres pays d'Amérique du Sud. C'est un voyage qui a été remis plusieurs fois ?

– De mon côté, je lui ai adressé une invitation pour qu'il visite le Venezuela, et sa tournée en Amérique latine serait la bienvenue. Le climat d'optimisme qui règne actuellement dans le monde doit sans doute beaucoup au dirigeant soviétique, dont le discours sur la dette devant les Nations unies a été un modèle. La détente ne s'explique pas seulement par des motivations politiques. L'URSS et les Etats-Unis ont des raisons différentes mais impérieuses de maintenir une longue trêve. Cette détente est très favorable aux pays en développement, et elle a facilité la conclusion de plusieurs conflits régionaux. Alors, pourquoi pas l'Amérique centrale ? »

– Vous croyez à une réintégration complète de Cuba dans la famille latino-américaine ?

– Elle est en train de se produire. Dans les faits. Et le processus de démocratisation des institutions du régime cubain est également en train de se développer. Avec une certaine lenteur peut-être. Mais elle aura lieu. Le retrait des troupes cubaines d'Angola est aussi un élément important qui n'est pas sans répercussion aux Etats-Unis. Il me semble que l'on perçoit à Washington une attitude beaucoup plus favorable à une détente avec le gouvernement de La Havane depuis la conclusion des accords sur la Namibie et l'Angola. Fidel Castro est un homme intelligent, qui a une grande volonté de présence dans le monde et en Amérique latine. Il a naturellement analysé l'évolution de la situation, les nouveaux rapports de forces, et même s'il ne veut pas de la perestroïka chez lui son souci de réaliser des changements importants me paraît évident...

– Quelles conclusions avez-vous tirées de vos entretiens à Caracas avec les dirigeants d'Amérique centrale ? (1)

– Si Daniel Ortega maintient les points de vue qu'il a défendus ici, je suis sûr que la voie d'un vrai dialogue est ouverte. Cela dit, le vrai problème est entre les Etats-Unis et les sandinistes. Si Washington adopte une attitude compréhensive, fait confiance aux présidents d'Amérique centrale, aux dirigeants du groupe de Contadora et du groupe d'appui, alors, oui, je suis sûr que nous verrons la sortie du tunnel.

– Vous estimez que les sandinistes sont résolus à démocratiser leur régime ?

– Je dirais plus : ils n'ont pas le choix. La situation dans leur pays a atteint des limites dramatiques. Leur économie est en ruine. De leur côté, les Etats-Unis doivent admettre que la politique qu'ils avaient définie face au Nicaragua a échoué. Devant cette réalité, la solution démocratique est la seule issue. Cela étant, il n'y aura pas de solution politique aux conflits d'Amérique centrale si les Etats-Unis et l'URSS ne se retirent pas de la scène.

– Est-ce que vous ne retrouvez pas un Venezuela très différent de celui des années 70 ? et en crise ?

– Sans aucun doute. Mais c'est aussi un Venezuela mieux préparé, plus développé. Le niveau culturel s'est considérablement élevé. Nous disposons maintenant, dans tous les secteurs, de cadres très compétents pour affronter les défis de la société moderne. Nous avons moins de ressources financières, c'est vrai, mais davantage de ressources humaines. Je dirais que la situation va être difficile à court terme, mais nous devrions dans un an ou deux pouvoir relancer sérieusement notre croissance.

– L'objectif de l'intégration latino-américaine ne se heurte-t-il pas aux particularismes, à des nationalismes très puissants ? Un grand pays comme le Mexique, par exemple, n'est-il pas tenté de régler directement ses problèmes avec les Etats-Unis ?

– Cette tentation a existé dans tous les pays d'Amérique latine, et nous l'avons payée cher, très cher. Pour le Mexique, la situation est encore plus complexe en raison de la création d'une communauté entre les Etats-Unis et le Canada. Il doit choisir : la rallier ou la laisser. Je crois que les relations entre le Mexique et les Etats-Unis seront toujours exceptionnelles, pour des raisons évidentes. Mais la révolution mexicaine du début de ce siècle a voulu d'abord affirmer l'identité mexicaine. C'est l'essence même de la révolution. Cela ne pourrait pas continuer si le Mexique adhérait à un processus d'intégration avec les Etats-Unis. Aujourd'hui, le Mexique a besoin de l'intégration latino-américaine et nous avons besoin du Mexique. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(1) Cet entretien a eu lieu juste avant le sommet des cinq chefs d'Etat centraméricains au Salvador, l'annonce des concessions du Nicaragua et la relance du plan de paix régional (*le Monde* du 16 février).

Nouveautés disques : -20%.

Quand les nouveautés attaquent fortissimo, à la Fnac, le prix des disques répond piano-piano.

Prix nouveauté Fnac -20%

Prix nouveautés Fnac : - 20 % sur le prix des nouveaux enregistrements disques compacts, cassettes et microsillons entrés en magasin à compter du 15 janvier, à l'exclusion des rééditions - pendant le mois qui suit leur sortie.

AUDOUE SOUM LARUE & M.S.

La Fnac, 1er disquaire de France.

fnac

minitel 36 15 Fnac

Diplomatie

La tournée européenne de M. Baker

M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, est attendu à Paris vendredi 17 février, dernier jour de sa tournée express des capitales européennes. Parti mercredi matin de Rome, il s'est arrêté trois heures à Madrid et quatre à Lisbonne, avant de passer la nuit à Bruxelles. C'était la première fois, nous signale notre correspondant à Madrid Thierry Maliniak, qu'un secrétaire d'Etat discutait avec les dirigeants espagnols non plus du problème de la présence militaire américaine en Espagne, maintenant réglé, mais des questions internationales générales.

Par ailleurs, un porte-parole du ministère ouest-allemand de la défense a confirmé mercredi, à Bonn, que l'URSS avait porté le nombre de ses missiles tactiques SS-21 en Europe de douze en 1981 à plus de cent quatre-vingts aujourd'hui, tout en améliorant leur précision. Il répondait à un responsable soviétique qui avait démenti, la veille, que l'Union soviétique procédait à la modernisation de ses missiles à courte portée, une question actuellement très discutée au sein de l'alliance atlantique.

La mauvaise querelle de la « modernisation »

A peine entré en fonctions, le président Bush affronte une de ces grandes querelles transatlantiques qui empoisonnent périodiquement l'atmosphère des relations Est-Ouest, mais cette fois dans le contexte d'une détente qui la rend encore plus difficile à gérer. Faut-il ou non moderniser les armes nucléaires tactiques de l'OTAN ? La tournée en Europe du nouveau secrétaire d'Etat, M. Baker, est d'autant plus dominée par cette question que Washington semble toujours vouloir obtenir une décision à ce sujet avant avril prochain, date prévue pour le premier sommet atlantique de la nouvelle administration américaine.

A une échelle plus réduite et même caricaturale, cette querelle reproduit celle qui s'était déroulée à propos des euromissiles entre 1978 et 1988. Il s'agissait alors des engins à moyenne portée (de 500 à 5 500 kilomètres), un domaine dans lequel l'URSS avait accentué encore sa supériorité avec son programme SS-20. Le programme de contre-mesures de l'OTAN avait été d'emblée plus réduit que sa contrepartie soviétique, il s'accompagnait d'une réduction de plus de 2 000 ogives nucléaires de systèmes anciens. Enfin, il devait aller de pair avec une négociation que MM. Reagan et Gorbatchev ont finalement menée à son terme avec le traité FNI sur les bases d'une double « option zéro », à savoir la liquidation totale de ces armements.

Aujourd'hui, dans ce qui subsiste après ces réductions, on retrouve les mêmes données. La supériorité soviétique en ce qui concerne les missiles tactiques (moins de 500 kilomètres de portée) est encore plus écrasante qu'elle ne l'était pour les FNI : mille six cent huit lanceurs de ce type à l'Est contre cent trente-six à l'Ouest, selon les chiffres publiés par les Soviétiques eux-mêmes, le 30 janvier dernier. Parmi les engins occidentaux figurent quatre vingt-huit missiles Lance que les Américains veulent « *moderniser* », c'est-à-dire remplacer par des systèmes plus adaptés. Comment mettre sur le même plan deux arsenaux aussi disproportionnés, et surtout une modernisation à faire contre une modernisation déjà largement commencée de l'autre côté ? Car si le Lance date de 1972, Le SS-21 soviétique, lui, date de 1978 et remplace progressivement depuis cette date les centaines de Scud et de Frog déployés à partir de 1965.

Comme en 1979

C'est bien pourtant ce parallèle que veulent établir tous ceux qui, en RFA et ailleurs, réclament à propos des Lance une « *double décision* » du type de celle de 1979 sur les Pershing : on négocie tout en déployant, et même bien avant de déployer, en espérant que l'adversaire fera les concessions qui éviteront de déployer.

Or les Soviétiques sont tout prêts, compte tenu de leur énorme supériorité, à faire des concesions : ils ont déjà annoncé que leurs divisions évacuées d'Europe centrale dans les deux ans partiront avec leurs missiles tactiques, et ils sont prêts à *aller beaucoup plus loin, jusqu'à* une liquidation totale de ces engins et de leurs équivalents à l'Ouest. Mais l'on tombe alors sur la « *troisième option zéro* » qui signifierait, pour de bon cette fois, la dénucléarisation de l'Europe « terrestre » (seules subsisteraient les composantes aériennes et navales). Une perspective rejetée aussi bien à Washington qu'à Paris ou à Londres, et même, bien que plus mollement, à Bonn.

Comment en sortir ? Mieux vaudrait d'abord admettre que le débat est mal engagé : à partir du moment où l'on décide qu'un arsenal est nécessaire à sa défense, son maintien « *en état* » (et non « *en l'état* ») devrait aller de soi, ce qui implique sa modernisation périodique. Le cas est encore plus clair qu'à propos de la première double décision de 1979, puisque les Lance sont là depuis longtemps, alors que les Pershing et les missiles de croisière représentaient un nouveau déploiement, de surcroît qualitativement nouveau puisque ces engins pouvaient atteindre l'URSS. En outre, l'OTAN prévoit parallèlement de réduire encore de plus de mille unités son parc de munitions nucléaires tactiques, et personne ne songe à en faire un objet de négociation avec Moscou.

Cela dit, il sera très difficile d'amener l'opinion allemande à accepter dans le contexte actuel un déploiement unilatéral. Car si ces armes paraissent secondaires au regard de celles actuellement détruites dans le cadre du traité FNI, elles restent redoutables (la guerre des villes entre l'Iran et l'Irak a été menée à coups de Scud soviétiques, parfois améliorés), et elles le sont encore plus pour les Allemands qui en seraient les premières victimes. La France semble proche de leur point de vue, avec cette réserve que sa non-appartenance à l'OTAN la condamne à adopter un profil bas sur le sujet.

Quant aux Américains, quoi qu'ils en disent, ils ne devraient pas être les plus hostiles à une négociation : autant l'équipe de M. Bush est circonspecte quand il s'agit des armements stratégiques qui concernent très directement les Etats-Unis (M. Baker a admis qu'il faudra procéder à un vaste réexamen des négociations START, et par conséquent *ajourner leur reprise*), autant elle devrait être sensible, comme les équipes précédentes, à tout ce qui pourrait diminuer le risque nucléaire en Europe.

Peut-être finira-t-on par se mettre d'accord sur une négociation visant un autre résultat qu'une option zéro, c'est-à-dire le maintien d'un certain nombre (égal) de missiles de part et d'autre. Mais le prix à payer risque d'être un retard dans la décision de l'OTAN et, encore plus sûrement, de nouvelles zizanies entre alliés.

MICHEL TATU.

Après le sommet de cinq pays d'Amérique centrale

Les Etats-Unis veulent étudier de plus près les nouvelles initiatives de paix

C'est avec un scepticisme prudent que les Etats-Unis ont accueilli mercredi 15 février les initiatives de paix lancées la veille au cours du sommet qui réunissait cinq présidents d'Amérique centrale à Costa-del-Sol, au Salvador. Les accords prévoient notamment le départ du Honduras de la Contra antisandiniste dans les trois mois, de même qu'un train de réformes économiques et sociales au Nicaragua propres à créer un climat propice à la tenue d'élections libres dont la date a été fixée au 25 février 1990.

A la Maison Blanche comme au département d'Etat on étudiait tout commentaire en se retranchant derrière le besoin d'« *une analyse plus approfondie* » des accords conclus à Costa-del-Sol. Le gouvernement américain a cependant ouvert la porte à des consultations avec les dirigeants des quatre pays – Costa-Rica, Honduras, Guatemala, Salvador – considérés comme des alliés des Etats-Unis. Consultations qui ne seront toutefois pas élargies au Nicaragua, a précisé le porte-parole du département d'Etat.

Placés à l'évidence devant un fait accompli, les dirigeants américains dissimulent mal leur mécontentement, même si l'absence à Washington d'une politique bien définie en Amérique centrale (le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines n'est même pas encore nommé officiellement) a largement contribué à ce qu'ils soient pris de vitesse. Au moment où le gouvernement Bush se prépare à ses premiers affrontements sérieux avec le Congrès sur ses choix budgétaires, une incertaine et délicate bataille sur l'aide aux « contras » *aurait été plutôt mal venue*. Le vice-président Dan Quayle, qui rentre lui-même d'un rapide voyage au Salvador, a eu beau déclarer dans une interview que « *le pacte conclu au Salvador n'est pas un constat de défaite des « contras »*, ceux que le président Reagan *appelaient « les combattants de la liberté »* viennent d'être placés dans une situation encore plus difficile. Déjà privés de soutien militaire (officiel) américain depuis 1988, ils vont bientôt arriver au bout du programme d'assistance humanitaire qui leur est destiné *et s'achève en mars*.

Tandis que M. Ortega de retour à Managua annonçait triomphalement, « *Nous avons donné le coup de grâce à la guerre* » et que la radio sandiniste proclamait : « *Les restes de la Contra reposent en paix* », les dirigeants de la Contra s'efforçaient de tirer les leçons de l'accord de Costa-del-Sol. « *Nous sommes prêts à rentrer au Nicaragua dès qu'Ortega commencera sérieusement à mettre en œuvre ses promesses* », déclarait, mercredi, M. Adolfo Calero, ajoutant toutefois pour marquer sa prudence : « *Je dirais que tout accord basé sur des promesses d'Ortega équivaut a essayer d'attacher un chien avec un collier de saucisses* ». Pour sa part, M. Roberto Ferrey, autre dirigeant de la Contra, se félicitait d'avoir obtenu par la pression continue de la lutte armée l'« *enterrement de la dictature sandiniste* ». Le principal problème en suspens étant celui de l'éventuelle participation de la Contra au processus électoral.

Enfin, à New-York, le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar s'est déclaré satisfait, mercredi, des résultats du sommet de Salvador et a appelé *dans un communiqué* la communauté internationale à soutenir « *ce réel effort en faveur de la paix* ». – *(AFP, AP, Reuter.)*

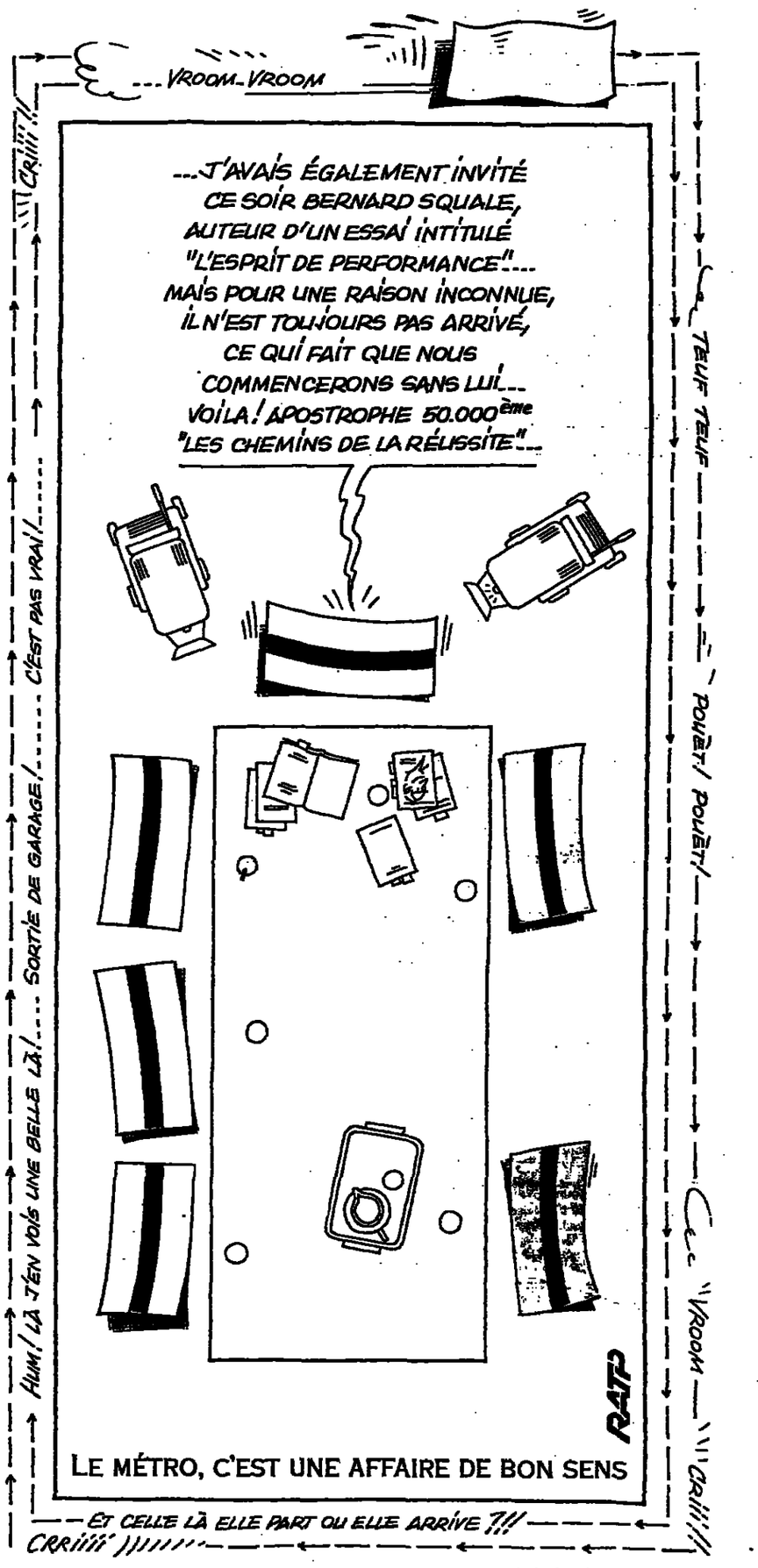

RFA : l'affaire de l'usine de Rabta

Bonn durcit sa législation sur les exportations de matériaux sensibles

L'affaire de l'usine chimique libyenne de Rabta continue de susciter un peu partout des interrogations sur les exportations des firmes occidentales dans les pays à risque. Des entreprises japonaises figurent à leur tour sur le banc des accusés. La firme Toshiba Corp., à laquelle les Etats-Unis ont reproché, il y a deux ans, d'avoir vendu à l'URSS des équipements pour sous-marins, a reconnu, mercredi 15 février à Tokyo, avoir livré en Libye du matériel électrique qui aurait pu être utilisé pour fabriquer des conteneurs pour armes chimiques. En Suisse en revanche, le gouvernement a annoncé la mise hors de cause de la Société suisse des explosifs, soupçonnée en 1988 d'exportations illégales vers l'Irak. En RFA, le gouvernement a adopté, mercredi 15 février, tout un train de mesures pour renforcer le contrôle des exportations.

BONN
de notre correspondant

Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Helmut Haussmann, a rendu publiques, mercredi 15 février, les nouvelles mesures ouest-allemandes pour renforcer le contrôle et la répression des exportations illégales de matériaux permettant la production d'armes chimiques et biologiques. Le gouvernement tire ainsi les conséquences de l'affaire de l'usine libyenne de Rabta, dont il est aujourd'hui persuadé que, dès l'origine, elle était conçue pour la production d'armes chimiques avec l'aide de plusieurs entreprises ouest-allemandes.

Les organismes contrôlant les exportations vont voir leurs moyens renforcés en hommes et en argent. Ainsi le service compétent du ministère de l'économie verra ses effectifs passer de soixante-dix à deux cents personnes. La liste des produits soumis à autorisation pour être exportés va être complétée, rejoignant les standards américains en la matière.

Les peines applicables aux industriels et aux intermédiaires ayant contrevenu à la loi sont désormais plus sévères : il en coûtera de deux à onze ans de prison s'il est prouvé que l'on a contribué à la fabrication d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires à l'étranger. Les amendes applicables ont été doublées, passant à un maximum de 1 million de deutschemarks (environ 3,5 millions de francs).

Depuis 1980...

Le ministre d'Etat à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble, a présenté au conseil des ministres un rapport décrivant l'affaire de Rabta depuis son origine. Ce dernier confirme pour l'essentiel les informations fournies à la RFA par les autorités des Etats-Unis. Un nouvel élément est cependant venu s'ajouter à ce dossier déjà épais : les toutes premières indications en provenance des services secrets concernant la participation d'entreprises allemandes (de RFA et de RDA) à un projet d'usine produisant des armes chimiques en Libye datent du courant de l'année 1980, donc à d'une époque où la coalition sociale-démocrate-libérale dirigée par le chancelier Schmidt était au pouvoir. C'est une maigre consolation pour le chancelier Kohl, qui mesure aujourd'hui les conséquences politiques des maladresses commises tout au long de l'affaire. « *L'affaire de Rabta pèsera sur les relations entre les Etats-Unis et la RFA plus lourdement que la visite au cimetière militaire de Bitburg* », estime M. Horst Ehmke, vice-président du groupe parlementaire SPD.

Des rumeurs, reprises par le quotidien conservateur *Die Welt*, selon lesquelles le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, n'aurait pas porté à la connaissance de la chancellerie une lettre de l'administration américaine informant le gouvernement fédéral des agissements des firmes allemandes, au mois de juillet 1988, ont été démenties par M. Schäuble. Les relations ne sont cependant pas au beau fixe en ce moment entre le chancelier et M. Genscher. La dégradation du climat politique depuis le « choc » des élections de Berlin-Ouest et la résurrection de l'extrême droite en est certes la cause principale, mais on peut percevoir, du côté de la chancellerie, une irritation grandissante de voir M. Genscher se tirer de ce mauvais pas avec moins de dommages que le chancelier.

LUC ROSENZWEIG.

ADELIE
Informatique Conseil
Notre contrat moral : « la haute qualité des prestations que nous fournissons à nos clients ».
la SSII qui s'engage.
15 rue de Rome, 75008 PARIS
Tél. : (1) 43.87.12.10
Ecom & Partenaire

هكذا من الأصل

Diplomatie

La tournée européenne de M. Baker

M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, :st attendu à Paris vendredi 17 février, dernier our de sa tournée express des capitales euro-)éennes. Parti mercredi matin de Rome, il s'est ırrêté trois heures à Madrid et quatre à Lis-)onne, avant de passer la nuit à Bruxelles. C'était a première fois, nous signale notre correspondant ı Madrid Thierry Maliniak, qu'un secrétaire l'Etat discutait avec les dirigeants espagnols non :lus du problème de la présence militaire améri- :aine en Espagne, maintenant réglé, mais des ;uestions internationales générales.

Par ailleurs, un porte-parole du ministère ouest-allemand de la défense a confirmé mercredi, à Bonn, que l'URSS avait porté le nombre de ses missiles tactiques SS-21 en Europe de douze en 1981 à plus de cent quatre-vingts aujourd'hui, tout en améliorant leur précision. Il répondait à un responsable soviétique qui avait démenti, la veille, que l'Union soviétique procédait à la modernisation de ses missiles à courte portée, une question actuellement très discutée au sein de l'alliance atlantique.

La mauvaise querelle de la « modernisation »

A peine entré en fonctions, le pré- ;ident Bush affronte une de ces ;randes querelles transatlantiques ;ui empoisonnent périodiquement 'atmosphère des relations Ouest- Ouest, mais cette fois dans le :ontexte d'une détente qui la rend :ncore plus difficile à gérer. Faut-il ›u non moderniser les armes ıucléaires tactiques de l'OTAN ? La tournée en Europe du nouveau ;ecrétaire d'Etat, M. Baker, est l'autant plus dominée par cette ;uestion que Washington semble .oujours vouloir obtenir une décision ì ce sujet avant avril prochain, date ›révue pour le premier sommet ıtlantique de la nouvelle administra- .ion américaine.

A une échelle plus réduite et nême caricaturale, cette querelle 'eproduit celle qui s'était déroulée à :ropos des euromissiles entre 1978 :t 1988. Il s'agissait alors des engins ì moyenne portée (de 500 à 5 500 kilomètres), un domaine dans equel l'URSS avait accentué :ncore sa supériorité avec son pro- ;ramme SS-20. Le programme de :ontre-mesures de l'OTAN avait été l'emblée plus réduit que sa contre-)artie soviétique, il s'accompagnait l'une réduction de plus de : 000 ogives nucléaires de systèmes :nciens. Enfin, il devait aller de pair ıvec une négociation que MM. Rea- ;an et Gorbatchev ont finalement nenée à son terme avec le traité FNI sur les bases d'une double « option zéro », à savoir la liquida- ion totale de ces armements.

Aujourd'hui, dans ce qui subsiste ıprès ces réductions, on retrouve les nêmes données. La supériorité ›oviétique en ce qui concerne les nissiles tactiques (moins de 500 kilomètres de portée) est encore ›lus écrasante qu'elle ne l'était pour es FNI : mille six cent huit lanceurs le ce type à l'Est contre cent trente- :ix à l'Ouest, selon les chiffres)ubliés par les Soviétiques eux- nêmes, le 30 janvier dernier. Parmi es engins occidentaux figurent qua- :e vingt-huit missiles Lance que les Américains veulent *« moderniser »*, c'est-à-dire remplacer par des systèmes plus adaptés. Comment mettre sur le même plan deux arsenaux aussi disproportionnés, et surtout une modernisation à faire contre une modernisation déjà largement commencée de l'autre côté ? Car si le Lance date de 1972, le SS-21 soviétique, lui, date de 1978 et remplace progressivement depuis cette date les centaines de Scud et de Frog déployés à partir de 1965.

Comme en 1979

C'est bien pourtant ce parallèle que veulent établir tous ceux qui, en RFA et ailleurs, réclament à propos des Lance une *« double décision »* du type de celle de 1979 sur les Pershing : on négocie tout en déployant, et même bien avant de déployer, en espérant que l'adversaire fera les concessions qui éviteront de déployer.

Or les Soviétiques sont tout prêts, compte tenu de leur énorme supériorité, à faire des concesions : ils ont déjà annoncé que leurs divisions évacuées d'Europe centrale dans les deux ans partiront avec leurs missiles tactiques, et ils sont prêts à aller beaucoup plus loin, jusqu'à une liquidation totale de ces engins et de leurs équivalents à l'Ouest. Mais l'on tombe alors sur la *« troisième option zéro »* qui signifierait, pour de bon cette fois, la dénucléarisation de l'Europe « terrestre » (seules subsisteraient les composantes aériennes et navales). Une perspective rejetée aussi bien à Washington qu'à Paris ou à Londres, et même, bien que plus mollement, à Bonn.

Comment en sortir ? Mieux vaudrait d'abord admettre que le débat est mal engagé : à partir du moment où l'on décide qu'un arsenal est nécessaire à sa défense, son maintien *« en état »* (et non *« en l'état »*) devrait aller de soi, ce qui implique sa modernisation périodique. Le cas est encore plus clair qu'à propos de la première double décision de 1979, puisque les Lance sont là depuis longtemps, alors que les Pershing et les missiles de croisière représentaient un nouveau déploiement, de surcroît qualitativement nouveau puisque ces engins pouvaient atteindre l'URSS. En outre, l'OTAN prévoit parallèlement de réduire encore de plus de mille unités son parc de munitions nucléaires tactiques, et personne ne songe à en faire un objet de négociation avec Moscou.

Cela dit, il sera très difficile d'amener l'opinion allemande à accepter dans le contexte actuel un déploiement unilatéral. Car si ces armes paraissent secondaires au regard de celles actuellement détruites dans le cadre du traité FNI, elles restent redoutables (la guerre des villes entre l'Iran et l'Irak a été menée à coups de Scud soviétiques, parfois améliorés), et elles le sont encore plus pour les Allemands qui en seraient les premières victimes. La France semble proche de leur point de vue, avec cette réserve que sa non-appartenance à l'OTAN la condamne à adopter un profil bas sur le sujet.

Quant aux Américains, quoi qu'ils en disent, ils ne devraient pas être les plus hostiles à une négociation : autant l'équipe de M. Bush est circonspecte quand il s'agit des armements stratégiques qui concernent très directement les Etats-Unis (M. Baker a admis qu'il faudra procéder à un vaste réexamen des négociations START, et par conséquent ajourner leur reprise), autant elle devrait être sensible, comme les équipes précédentes, à tout ce qui pourrait diminuer le risque nucléaire en Europe.

Peut-être finira-t-on par se mettre d'accord sur une négociation visant un autre résultat qu'une option zéro, c'est-à-dire le maintien d'un certain nombre (égal) de missiles de part et d'autre. Mais le prix à payer risque d'être un retard dans la décision de l'OTAN et, encore plus sûrement, de nouvelles zizanies entre alliés.

MICHEL TATU.

Après le sommet de cinq pays d'Amérique centrale

Les Etats-Unis veulent étudier de plus près les nouvelles initiatives de paix

C'est avec un scepticisme prudent que les Etats-Unis ont accueilli mercredi 15 février les initiatives de paix lancées la veille au cours du sommet qui réunissait cinq présidents d'Amérique centrale à Costa-del-Sol, au Salvador. Les accords prévoient notamment le départ du Honduras de la Contra antisandiniste dans les trois mois, de même qu'un train de réformes économiques et sociales au Nicaragua propres à créer un climat propice à la tenue d'élections libres dont la date à été fixée au 25 février 1990.

A la Maison Blanche comme au département d'Etat on éludait tout commentaire en se retranchant derrière le besoin d'*« une analyse plus approfondie »* des accords conclus à Costa-del-Sol. Le gouvernement américain a cependant ouvert la porte à des consultations avec les dirigeants des quatre pays – Costa-Rica, Honduras, Guatemala, Salvador – considérés comme des alliés des Etats-Unis. Consultations qui ne seront toutefois pas élargies au Nicaragua, a précisé le porte-parole du département d'Etat.

Placés à l'évidence devant un fait accompli, les dirigeants américains dissimulent mal leur mécontentement, même si l'absence à Washington d'une politique bien définie en Amérique centrale (le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines n'est même pas encore nommé officiellement) a largement contribué à ce qu'ils soient pris de vitesse. Au moment où le gouvernement Bush se prépare à ses premiers affrontements sérieux avec le Congrès sur ses choix budgétaires, une incertaine et délicate bataille sur l'aide aux « contras » aurait été plutôt mal venue. Le vice-président Dan Quayle, qui rentre lui-même d'un rapide voyage au Salvador, a eu beau déclarer dans une interview que *« le pacte conclu au Salvador n'est pas un constat de défaite des « contras »*, ceux que le président Reagan appelaient *« les combattants de la liberté »* viennent d'être placés dans une situation encore plus difficile. Déjà privés de soutien militaire (officiel) américain depuis 1988, ils vont bientôt arriver au bout du programme d'assistance humanitaire qui leur est destiné et s'achève en mars.

Tandis que M. Ortega de retour à Managua annonçait triomphalement, *« Nous avons donné le coup de grâce à la guerre »* et que la radio sandiniste proclamait : *« Les restes de la Contra reposent en paix »*, les dirigeants de la Contra s'efforçaient de tirer les leçons de l'accord de Costa-del-Sol. *« Nous sommes prêts à rentrer au Nicaragua dès qu'Ortega commencera sérieusement à mettre en œuvre ses promesses »*, déclarait, mercredi, M. Adolfo Calero, ajoutant toutefois pour marquer sa prudence : *« Je dirais que tout accord basé sur des promesses d'Ortega équivaut à essayer d'attacher un chien avec un collier de saucisses »*. Pour sa part, M. Roberto Ferrey, autre dirigeant de la Contra, se félicitait d'avoir obtenu par la pression continue de la lutte armée l'*« enterrement de la dictature sandiniste »*. Le principal problème en suspens étant celui de l'éventuelle participation de la Contra au processus électoral.

Enfin, à New-York, le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar s'est déclaré satisfait, mercredi, des résultats du sommet de Salvador et a appellé dans un communiqué la communauté internationale à soutenir *« ce réel effort en faveur de la paix »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

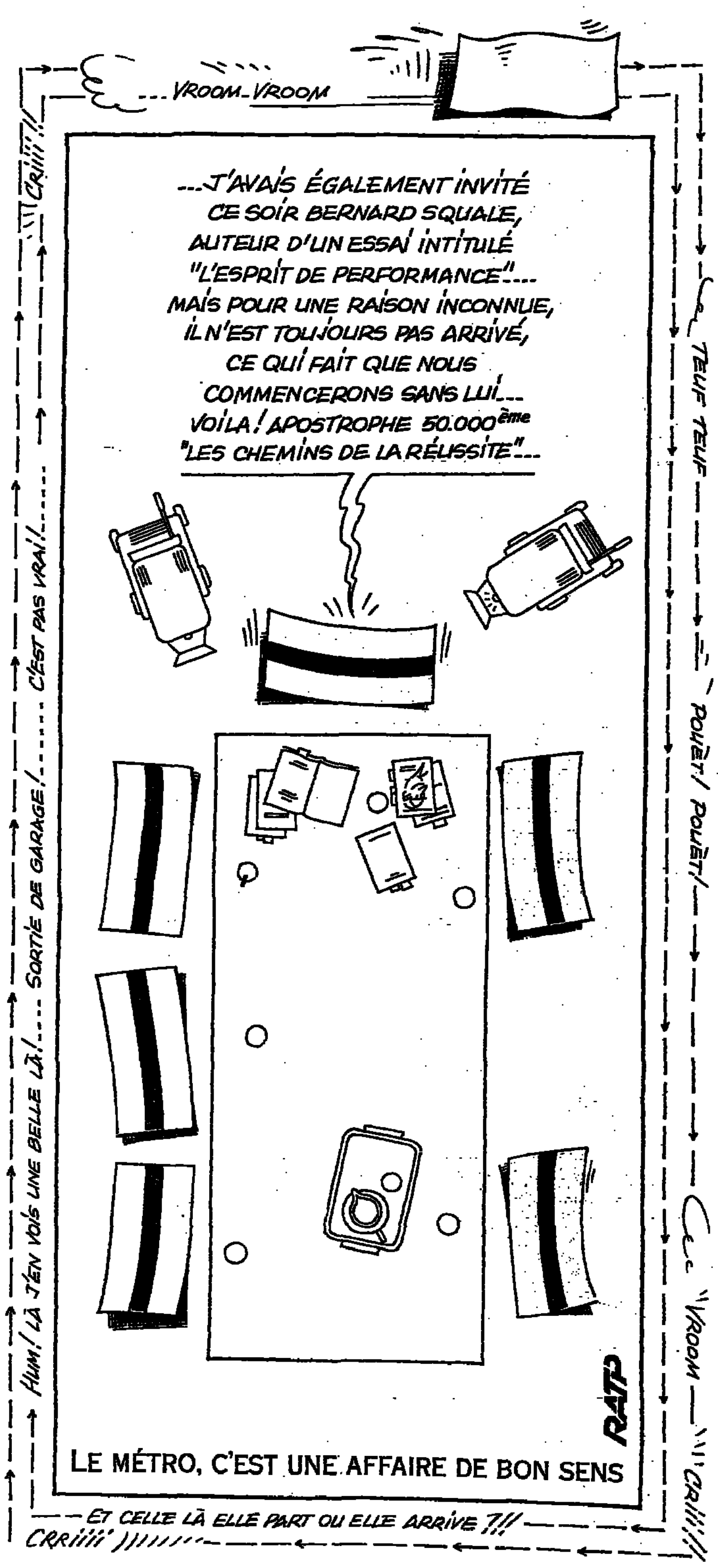

RFA : l'affaire de l'usine de Rabta

Bonn durcit sa législation sur les exportations de matériaux sensibles

L'affaire de l'usine chimique libyenne de Rabta continue de susciter un peu partout des interrogations sur les exportations des firmes occidentales dans les pays à risque. Des entreprises japonaises figurent à leur tour sur le banc des accusés. La firme Toshiba Corp., à laquelle les Etats-Unis ont reproché, il y a deux ans, d'avoir vendu à l'URSS des équipements pour sous-marins, a reconnu, mercredi 15 février à Tokyo, avoir livré en Libye du matériel électrique qui aurait pu être utilisé pour fabriquer des conteneurs pour armes chimiques. En Suisse en revanche, le gouvernement a annoncé la mise hors de cause de la Société suisse des explosifs, soupçonnée en 1988 d'exportations illégales vers l'Irak. En RFA, le gouvernement a adopté, mercredi 15 février, tout un train de mesures pour renforcer le contrôle des exportations.

BONN
de notre correspondant

Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Helmut Haussmann, a rendu publiques, mercredi 15 février, les nouvelles mesures ouest-allemandes pour renforcer le contrôle et la répression des exportations illégales de matériaux permettant la production d'armes chimiques et biologiques. Le gouvernement tire ainsi les conséquences de l'affaire de l'usine libyenne de Rabta, dont il est aujourd'hui persuadé que, dès l'origine, elle était conçue pour la production d'armes chimiques avec l'aide de plusieurs entreprises ouest-allemandes.

Les organismes contrôlant les exportations vont voir leurs moyens renforcés en hommes et en argent. Ainsi le service compétent du ministère de l'économie verra ses effectifs passer de soixante-dix à deux cents personnes. La liste des produits soumis à autorisation pour être exportés va être complétée, rejoignant les standards américains en la matière.

Les peines applicables aux industriels et aux intermédiaires ayant contrevenu à la loi sont désormais plus sévères : il en coûtera de deux à quinze ans de prison s'il est prouvé que l'on a contribué à la fabrication d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires à l'étranger. Les amendes applicables ont été doublées, passant à un maximum de 1 million de deutschemarks (environ 3,5 millions de francs).

Depuis 1980...

Le ministre d'Etat à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble, a presenté au conseil des ministres un rapport décrivant l'affaire de Rabta depuis son origine. Ce dernier confirme pour l'essentiel les informations fournies à la RFA par les autorités des Etats-Unis. Un nouvel élément est cependant venu s'ajouter à ce dossier déjà épais : les toutes premières indications en provenance des services secrets concernant la participation d'entreprises allemandes (de RFA et de RDA) à un projet d'usine produisant des armes chimiques en Libye datent du courant de l'année 1980, donc à d'une époque où la coalition sociale-démocrate-libérale dirigée par le chancelier Schmidt était au pouvoir. C'est une maigre consolation pour le chancelier Kohl, qui mesure aujourd'hui les conséquences politiques des maladresses commises tout au long de l'affaire. *« L'affaire de Rabta pèsera sur les relations entre les Etats-Unis et la RFA plus lourdement que la visite au cimetière militaire de Bitburg »*, estime M. Horst Ehmke, vice-président du groupe parlementaire SPD.

Des rumeurs, reprises par le quotidien conservateur *Die Welt*, selon lesquelles le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, n'aurait pas porté à la connaissance de la chancellerie une lettre de l'administration américaine informant le gouvernement fédéral des agissements des firmes allemandes, au mois de juillet 1988, ont été démenties par M. Schäuble. Les relations ne sont cependant pas au beau fixe en ce moment entre le chancelier et M. Genscher. La dégradation du climat politique depuis le « choc » des élections de Berlin-Ouest et la résurrection de l'extrême droite en est certes la cause principale, mais on peut percevoir, du côté de la chancellerie, une irritation grandissante de voir M. Genscher se tirer de ce mauvais pas avec moins de dommages que le chancelier.

LUC ROSENZWEIG.

ADÈLIE
Informatique Conseil
Notre contrat moral : « la haute qualité des prestations que nous fournissons à nos clients ».
la SSII qui s'engage.
15 rue de Rome, 75008 PARIS
Tél. : (1) 43.87.12.10

La préparation des élections municipales

Reprise des négociations au niveau national entre les socialistes et les communistes

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, s'est rendu au siège du Parti socialiste, mercredi 15 février à 23 heures, pour une nouvelle séance de négociations avec MM. Marcel Debarge, Michel Charzat, Alain Richard et Gérard Le Gall, membres du secrétariat national du PS. M. Laurent, qui était accompagné de M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, et M. Jean Wlos, a quitté la rue de Solférino à 5 heures du matin. Du côté socialiste on indiquait que les discussions devaient reprendre dans la journée de jeudi.

L'arrivée des négociateurs communistes au siège du PS était d'autant plus surprenante qu'au cours d'un déjeuner de presse, mercredi, après la réunion du bureau politique du PCF, M. Laurent avait déclaré : *« Les discussions, c'est terminé. » « Le problème, aujourd'hui, c'est la mobilisation de l'électorat »*, avait ajouté le responsable communiste, sans exclure, toutefois, que de *« petits mouvements, dans un sens ou dans l'autre »*, se produisent au niveau local.

Selon un membre de la direction du PCF, la délégation communiste s'est déplacée *« à la demande »* des socialistes, ces derniers ayant sollicité, dans la journée, une rencontre. Du côté du PS, on affirmait au contraire que cette réunion inopinée avait été demandée, par téléphone, par M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF.

Le bureau exécutif du PS, qui devait autoriser les responsables locaux du parti à engager un certain nombre de « primaires » contre des maires sortants communistes, n'a procédé à aucune autorisation de ce type. Il a, en revanche, confirmé la menace d'exclusion pesant sur les socialistes qui se sont lancés dans de telles « primaires » à Romilly-sur-Seine (Aube), Fontaine (Isère) et L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse). Deux autres sections socialistes – celle d'Alès (Gard) et celle de Saint-Martin-d'Hères (Isère) – ont jusqu'à lundi prochain pour renoncer à la « primaire » qui avait été annoncée.

Le cas de Calais

En Seine-Saint-Denis, l'un des six départements où les négociations entre le PS et le PCF étaient bloquées, des accords sont intervenus dans cinq villes à direction communiste : Bobigny, Romainville, Stains, Tremblay-lès-Gonesse et Pierrefitte. M. Jean-Louis Mons, premier secrétaire de la fédération communiste, a indiqué que ces accords avaient été conclus *« sur la base du nombre de conseillers sortants »* et qu'ils étaient dus à un changement d'attitude des socialistes, lesquels, selon lui, exigeaient, auparavant, un accord global. M. Gilbert Roger, premier secrétaire de la fédération socialiste, observait pour sa part que les conversations dans les autres villes étaient *« très difficiles à mener »* avec le PCF, plusieurs secrétaires de sections communistes, dans les villes à direction socialiste, étant *« partis en province enterrer un proche parent »*.

En revanche, dans le Nord, autre département où les discussions étaient bloqués, les communistes ont menacé, mercredi, de former une liste séparée à Lille contre M. Pierre Mauroy. Ils exigent, pour s'entendre avec le PS, de disposer sur l'éventuelle liste commune de treize places, dont neuf en position éligible, alors que M. Mauroy leur en propose, respectivement, dix et sept. La fédération communiste diffuse à quatre cent mille exemplaires un tract accusant le premier secrétaire du PS de *« renier »* la signature qu'il avait apposée, le 12 janvier, au bas de la déclaration commune adoptée avec M. Marchais. M. Alain Bocquet, premier secrétaire de la fédération communiste, a affirmé que le maire de Lille *« négocie un retournement d'alliance, plus ou moins en douceur »* et il a déclaré s'attendre à des « primaires » à gauche dans une centaine de villes sur les cent quarante-huit communes de plus de trois mille cinq cents habitants que compte le département.

L'absence d'accord dans le Pas-de-Calais a entraîné la démission du PCF d'un adjoint au maire d'Arras, M. Jean Mollet, élu depuis dix-huit ans, pour protester contre la présentation d'une liste communiste face à M. Léon Fatous (PS). Cependant, le premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Daniel Percheron, a annoncé la dissolution de la section d'Auchel, qui entendait présenter une liste contre le maire communiste sortant.

A Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), la liste que conduira le maire sortant, M. Michel Rocard, a été rendu publique mercredi soir. Cinq places y sont réservées au PCF qui, jusqu'à présent, a refusé de s'entendre avec le premier ministre. S'ils les acceptaient, les communistes disposeraient d'un poste d'adjoint, alors qu'ils avaient huit élus, dont trois adjoints, dans le conseil sortant.

A Albi, dans le Tarn, les négociations ont été rompues entre les deux partis, nous indique notre correspondant Alain Albinot. Les communistes menacent de ne pas se désister au second tour de scrutin en faveur du maire sortant socialiste, M. Michel Castel. A Angers (Maine-et-Loire), dont le maire, M. Jean Monnier, élu du PS, refuse l'union avec le PCF depuis 1983, une douzaine de centristes du CDS pourraient figurer sur sa liste.

Les négociations nocturnes entre les deux partis ont permis, indique-t-on du côté socialiste, d'entrevoir des avancées possibles, notamment dans la région parisienne. La possibilité d'un déblocage dans le Nord et le Pas-de-Calais est liée à la décision que les socialistes prendront à Calais, seule grande ville à direction communiste de la région et où une « primaire » a été annoncée par la fédération socialiste.

O. B. et P. J.

Nevers : M. Bérégovoy sans le PCF

NEVERS
de notre correspondant

L'échec des négociations locales entre le PS et le PC à Nevers, après une ultime rencontre la veille entre représentants des deux partis, a été annoncé dimanche 12 février par le maire sortant, M. Pierre Bérégovoy.

Aux communistes, qui disposent de dix élus contre vingt-trois aux socialistes et apparentés dans le conseil municipal sortant, le PS avait d'abord proposé cinq places de candidats éligibles sur une liste d'union, en s'appuyant sur les résultats des scrutins intervenus depuis 1983 (les scores du PS à Nevers ont été quatre à cinq fois supérieurs à ceux du PC). A la dernière séance de négociations, il lui a finalement offert sept places d'élus assurées et une huitième probable, avec trois postes d'adjoints au lieu de quatre dans le conseil sortant.

Ce n'est pas tant sur la répartition des sièges que sur l'« ouverture » que les pourparlers ont achoppé : le PC a refusé de figurer sur la même liste que deux anciens conseillers municipaux de l'opposition, Mme Michèle Courtinot et M. Roger Lamoussière (tous les deux sans étiquette), qui avaient été élus en 1983 sur la liste conduite par M. Hervé de Charette (UDF-PR) et qui ont rallié la majorité présidentielle en mai dernier après avoir soutenu pendant plusieurs mois l'action municipale de M. Bérégovoy. Ces renforts venaient, après ceux, anciens, d'un gaulliste de gauche, M. Jean Bernard, et d'un jobertiste, M. Roger Henriot, qui, inscrits depuis 1983 au groupe socialiste du conseil municipal, sont à nouveau candidats.

« Prendre prétexte de la présence de deux personnalités qui ne sont pas de gauche, c'est vrai, mais qui viennent à nous, c'est faire preuve d'un sectarisme dont j'espérais que le Parti communiste était guéri », a fait observer M. Bérégovoy, qui a ajouté : *« J'ai toujours dit que la gauche devait s'ouvrir aux bonnes volontés qui acceptent de participer, avec elle, au renouveau politique. (...) Depuis toujours, je milite pour l'union de la gauche. Dans une démocratie, il est naturel qu'il y ait une gauche et une droite mais le mélange des deux n'est pas possible. Il n'y aura pas de changement d'alliance à Nevers. La gauche doit être fidèle à ses principes. »*

Pour la forme, le PS va laisser vacantes jusqu'à la clôture du dépôt des candidatures, les places proposées au PC. Mais personne ne doute que, comme dans plusieurs autres villes de la Nièvre, socialistes et communistes iront séparément à la bataille du premier tour à Nevers.

Il n'est pas sûr non plus qu'ils se retrouvent ensemble pour le second tour, ne serait-ce que parce que, même sans les communistes, la liste de M. Bérégovoy est en mesure d'obtenir la majorité absolue dès le 12 mars. Face à celle du PS et à celle du PC, deux autres listes seront en présence : la liste UDF-RPR, conduite par M. André Vincent (UDF-PR) et une liste de jeunes « branchés » à dominante culturelle qui a adopté l'étiquette SRD (« Soyons rigolos demain »). De son côté, faute de parvenir à recruter suffisamment de candidats, même en recourant à une petite annonce parue dans le quotidien d'extrême droite *Présent*, le Front national sera vraisemblablement dans l'incapacité de présenter une liste.

JACQUES SPINDLER.

L'UDF publie son manifeste

Vu par l'UDF, le scrutin des 12 et 19 mars ne serait pas politique ou, à tout le moins, ne devrait pas être politisé. Le manifeste municipal de l'UDF, sous-titré « 1989, le printemps des communes d'Europe », rendu public le mercredi 15 février, affirme que l'UDF oppose la volonté d'une communauté rassemblée au service du développement local à celle de la gauche qui voudrait *« politiser une nouvelle fois le débat municipal »*.

La confédération estime que la véritable portée des municipales réside dans le choix proposé aux électeurs *« entre une gestion libérale et sociale »* des communes et une *« gestion socialiste »*. Son programme municipal tient en cinq points qui feront l'objet d'une discussion lors de la convention organisée le 23 février.

Le premier point concerne la décentralisation qualifiée de *« réforme inachevée »*. Pour y pallier, l'UDF préconise le franchissement d'une nouvelle étape qui renforcerait *« la responsabilité et l'autonomie des communes »*, rendues d'autant plus nécessaires par l'échéance de 1993. Parallèlement, l'UDF invite l'État à abandonner les compétences qu'il *« exerce mal »*, telles que la préservation du patrimoine, l'action culturelle, l'éducation ou encore l'action sociale.

Signataire du manifeste, M. Hervé de Charette prône *« l'inter-communalité »* qu'il oppose à ce qu'il appelle *« la réponse autoritaire, celle de la contrainte d'Etat »* des socialistes. Selon lui, les propositions du PS ne sont que *« manœuvres politiciennes pour prendre le pouvoir, là où le suffrage universel ne le leur a pas donné par l'introduction du scrutin proportionnel dans les communautés urbaines nouvellement créées et étendu à toutes les agglomérations de moyenne importance »*.

Le deuxième point affirme le caractère prioritaire de la commune comme *« pôle de développement économique de l'emploi »*. L'UDF dénonce le renforcement des pouvoirs des municipalités en ce domaine car *« respectueuse de l'argent public »*, elle se déclare profondément *« hostile à ce nouvel avatar de l'économie mixte »* et opposée *« au socialisme municipal sous toutes ses formes »*.

En revanche, elle propose de créer un *« environnement favorable à l'initiative et au développement économique par la création d'équipements structurants, par le soutien au secteur d'accueil et le développement d'un partenariat efficace avec les organismes consulaires ou privés en vue de développer des services ouverts aux créateurs d'entreprises »*. Constatant que pour la première fois en 1987, les impôts locaux ont davantage rapporté aux collectivités locales que l'impôt sur le revenu à l'Etat, l'UDF formule six propositions : la maîtrise du poids global de la fiscalité locale ; la réforme en profondeur de ladite fiscalité ; une réforme de l'impôt foncier non bâti : celle de la taxe professionnelle pour la rendre moins pénalisante pour les entreprises et l'emploi ; un accroissement de la liberté des conseillers municipaux et des maires dans les décisions relatives à la fiscalité locale ; la possibilité de répartir la richesse fiscale par une action concertée des communes associées.

« Management participatif »

La troisième proposition affirme la nécessité du pluralisme et de la concurrence dans la gestion des services publics communaux. Au passage, l'UDF critique le recrutement des personnels selon des critères politiques dans les municipalités de gauche, et elle recommande l'utilisation de techniques modernes de *« management participatif »* et de pratiques d'intéressement du personnel.

Sur la solidarité, qui constitue le quatrième chapitre de son manifeste, l'UDF retient trois domaines : les actions contre la détresse, la solitude et la pauvreté ; la formation ; l'environnement et le cadre de vie. Elle insiste sur la nécessité d'une véritable politique d'aménagement du territoire sous la responsabilité de l'Etat.

Pour l'UDF, l'essentiel consiste à approfondir la vie démocratique dans les communes et, à ce titre, elle envisage de façon positive l'organisation de référendums locaux, *« dès lors qu'ils ne sont pas détournés de leur objet »*.

SITUATIONS

● **PESSAC (Gironde) : Marius Trésor candidat.** – Marius Trésor, ancien capitaine de l'équipe de France de football, est candidat à Pessac sur la liste du maire sortant, M. Jean-Claude Dalbos, ancien député RPR.

● **LONGWY (Meurthe-et-Moselle) : l'UDF soutient le PS.** – M. Robert Massillon, délégué des adhérents directs de l'UDF en Meurthe-et-Moselle, a apporté son soutien à la liste conduite à Longwy par le député socialiste, M. Jean-Paul Durieux, contre celle du maire sortant communiste, M. Jules Jean, alors que M. Ghislain Guerbert (RPR) présente lui-aussi une liste. M. Massillon a expliqué que la liste de M. Durieux, sur laquelle figure un conseiller municipal RPR sortant, M. Michel Eicher, est *« ouverte à toutes les sensibilités dont la sienne »*, alors que la liste officielle du RPR est une liste *« de division ouverte de l'extrême droite à l'extrême gauche »*.

● **AUCHEL (Pas-de-Calais) : dissolution de la section PS.** – Le premier secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais a annoncé la dissolution de la section d'Auchel de son parti. Il lui reproche de refuser de participer aux élections municipales dans les conditions prévues par la fédération. Les socialistes de la ville préparent, en effet, une liste contre le maire communiste sortant, le sénateur Jean-Luc Bécart, contre qui ils s'étaient déjà maintenus au deuxième tour lors des cantonales de septembre dernier. – *(Corresp.)*

● **La Nouvelle gauche dans soixante-trois villes.** – M. Pierre Juquin, porte-parole de la Nouvelle gauche, a indiqué, le mercredi 15 février, que son mouvement serait présent sur les listes municipales dans soixante-trois villes de plus de trente mille habitants. Dans près d'un cas sur deux, ses candidats figureront sur des listes de rassemblement de la gauche. A Saint-Etienne (Loire), ils seront sur celle conduite par l'ancien maire communiste. A Calais (Pas-de-Calais), Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) et Besançon (Doubs), par exemple, les candidats de la Nouvelle gauche seront sur des listes socialistes affrontant en primaires des listes communistes. Dans d'autres villes, la Nouvelle gauche sera alliée soit à des écologistes, soit aux Verts, soit à des mouvements associatifs.

● **PRÉCISION.** – Le PCF a démenti, mercredi 15 février, la signature d'un accord avec le PS pour une liste d'union à Lons-le-Saunier (Jura), que nous avions annoncée dans nos éditions du 15 février. L'information, de source socialiste, a cependant été confirmée par le PS. Formellement, aucun accord n'a été signé, même si les deux partis se sont mis d'accord sur le cadre général. Un différend subsisterait à propos du premier adjoint de M. Henri Auger, maire communiste, dont il est acquis qu'il sera socialiste.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 15 février à l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

● **RÉFORME DU CODE PÉNAL**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres une lettre rectificative au projet de loi portant réforme du code pénal.

Le recours à cette procédure est destiné à faciliter l'examen et le vote par le Parlement des livres I et III du projet de code pénal présenté lors du conseil des ministres du 19 février 1986 et déposé au Sénat (...).

● **LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUREL**

(...) Avec quarante mille monuments, trois mille musées, deux mille festivals, les richesses culturelles et artistiques de la France constituent l'une des sources de développement touristique de notre pays.

Mais, à l'heure actuelle, le tourisme culturel reste limité à la capitale et à quelques très grands sites de réputation internationale.

Or il ne suffit pas aujourd'hui d'offrir aux touristes de passage un monument, un musée, un site ou une manifestation culturelle. Le château célèbre mais vide, le musée prestigieux mais sans accueil linguistique pour les étrangers, le monument illuminé mais non animé ne retiennent pas longtemps le visiteur.

C'est pourquoi une action commune des deux ministères chargés de la culture et du tourisme permettra, dès cette année, d'entreprendre des actions concrètes sur l'ensemble du territoire français, telles que l'amélioration de l'accueil, le renforcement de la promotion auprès du public étranger, l'extension de la « carte forfait » pour les monuments et musées parisiens à d'autres régions de France, la création de circuits touristiques à thèmes culturels, le développement des acquisitions et des commandes publiques pour embellir les monuments, la valorisation du patrimoine scientifique, technique et industriel, la formation des professionnels et l'aide aux festivals.

● **BILAN DE L'ÉLABORATION DES CONTRATS DE PLAN ÉTAT-RÉGIONS**

(...) A l'issue de la concertation qui s'est engagée avec les exécutifs régionaux, quinze conseils régionaux de métropole et deux d'outre-mer ont approuvé le contrat de plan qu'ils ont passé avec l'État.

Dans la plupart des autres régions, le contrat de plan fait l'objet d'un accord de principe et sera prochainement soumis à la délibération de l'assemblée régionale.

L'engagement de l'Etat dans ces contrats (52,1 milliards de francs pour les régions métropolitaines et 2,7 milliards de francs pour les collectivités d'outre-mer) traduit un réel effort de sa part pour assurer le développement économique régional autour des quatre objectifs prioritaires que sont l'emploi, la formation et la recherche, les infrastructures de communication et la solidarité vis-à-vis des zones les plus fragiles.

La mise en œuvre des contrats de plan Etat-régions permettra en outre de réduire les disparités entre régions dans la perspective de l'ouverture de l'espace européen.

● **DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE**

(...) Le commerce, avec cinq cent mille entreprises et deux millions et demi d'actifs, représente 12 % de la population active et de la valeur ajoutée totale de l'économie. Son essor doit profiter aux commerces de proximité comme aux grandes surfaces et bénéficier à l'ensemble de ceux qui travaillent dans ce secteur.

Dans ce but, plusieurs mesures ont été arrêtées par le gouvernement :

1) Formation et aide au conseil.

La rénovation en cours de l'apprentissage intéresse directement la formation aux métiers du commerce.

Les aides au conseil attribuées dans le cadre des fonds régionaux d'aide au conseil seront étendues aux entreprises de commerce de gros.

2) Sécurité.

Un fichier national des déclarations de perte de chéquiers est en cours de conception sous l'égide de la Banque de France.

Une concertation est organisée avec la profession sur les questions de sécurité liées aux transports de fonds.

3) Equilibre des implantations commerciales.

Des dispositions réglementaires définiront plus complètement les superficies sur lesquelles portent les demandes d'autorisation et permettront de mieux vérifier la conformité des réalisations aux projets.

Les produits de la taxe sur les grandes surfaces, revalorisée de 10 %, pourront désormais être utilisés pour aider à la transmission d'entreprises en zone rurale et pour financer les actions d'animation ou d'investissement collectif en centre-ville.

L'indemnité de départ versée aux commerçants qui partent en retraite et financée par le produit de cette taxe sera majorée de 10 %.

4) Clarification de certaines pratiques commerciales.

Des dispositions préparées en concertation avec les professionnels préciseront la notion de « soldes » souvent utilisée de façon abusive.

Les relations contractuelles en matière de franchisage et de concession seront clarifiées.

5) Promotion de certains types de commerce.

A la campagne, le maintien d'un niveau de services satisfaisant, notamment en zone de montagne, sera facilité par des mesures de réduction des charges pour les commerçants qui font des tournées. Des mesures seront prises pour conserver un réseau convenable de points de vente de carburants.

En ville, une campagne de promotion des marchés de quartier sera prochainement lancée.

Des mesures de simplification fiscale et administrative seront prises en faveur des commerçants non sédentaires et des forains.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– M. Hubert Blanc, préfet hors cadre, est nommé coordinateur en matière de libre circulation des personnes. Cette mesure résulte des dispositions adoptées lors du conseil européen de Rhodes les 2 et 3 décembre 1988, et qui prévoyait la suppression des contrôles aux frontières entre les Douze *« en liaison avec les progrès de la coopération dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité »*.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

– M. Albert Mercier est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Sur proposition du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire :

– M. Jean-Louis Martinoty est reconduit, jusqu'au 31 juillet 1989, dans les fonctions d'administrateur général du Théâtre national de l'Opéra de Paris.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

La préparation

Paris, le face-à-face

Les symboles peuvent être le fruit du hasard mais n'en être pas moins éloquents. Mercredi 15 février, *les journalistes ont ainsi été conviés tour* à tour par M. Chirac et par M. Joxe, qui voulaient leur présenter leurs projets. Le maire sortant les a reçus dans l'immeuble de verre tout neuf où sera installée la Médiathèque de Paris, au cœur du treizième *arrondissement, où M. Toubon défend son* siège contre M. Quilès. Le ministre de l'intérieur avait préféré, dans son arrondissement d'élection, le *douzième, le restaurant* au décor « rétro » de la gare de Lyon car il évoque le PLM, autant celui des chemins de fer à vapeur *que la loi du même nom due* à son prédécesseur place Beauvau, Gaston Defferre, et qui peut lui ouvrir les portes du Conseil de Paris.

M. Chirac a longuement *détaillé son projet, conçu* avec un objectif que traduit son titre, « Bien vivre à Paris », d'où ressortent trois priorités : le logement, *la circulation et la lutte* contre les pollutions de toutes natures, assorties de multiples réalisations envisagées dans tous les domaines.

Face au tenant du titre, son challenger – *c'est la* loi du genre – multiplie les attaques. Aucune des actions passées, aucun des projets, aucun des propos actuels *du maire de Paris ne trouve* la moindre grâce aux yeux du ministre de l'intérieur. Qui pourrait s'en étonner ? Ce face-à-face à distance *évoque un combat* de boxe où les coups du nouvel arrivant sont assénés à répétition, sans reprendre souffle, *sur un* champion entraîné à encaisser et qui affecte de les ignorer, voire même de ne pas les sentir, laissant à ses seuls supporters le soin de protester *et de livrer polémique*, notamment sur le logement. Car si M. Joxe parle sans cesse de M. Chirac et du RPR pour assurer qu'il ferait *mieux qu'eux, le chef de la majorité municipale se consacre* à démontrer que son bilan de douze ans de mandature est assez positif pour gager la réussite des six *prochaines années.* A condition, bien sûr, selon lui, que les vingt arrondissements parisiens conservent leur cohérence politique, que, précisément M. Joxe *affirme avoir, cette année*, quelques bonnes chances d'entamer.

Le ministre de l'intérieur ne cache pas non plus qu'il compte sur le gouvernement pour amplifier l'assaut qu'il lance contre le bastion RPR de l'Hôtel de Ville. Il *annonce tout* à la fois une révision de la loi Méhaignerie sur le logement, qu'il rebaptise « loi Chirac » *pour la circonstance, et il entraîne* M. Rocard dans sa croisade en rappelant que le premier ministre se préoccupe de réformer l'organisation régionale parisienne. Le candidat socialiste du douzième arrondissement s'emploie ainsi à réveiller *l'apathie relative de la gauche parisienne*, à pallier la défection de M. Jack Lang et à faire de la bataille de la capitale un enjeu national. *Ce qui, en conséquence*, entraîne un resserrement des solidarités de la majorité municipale autour de M. Chirac.

A. P.

Le maire détient la clé d'un quart des logements locatifs

Un quart des logements locatifs de Paris (*23,45 % exactement*) est contrôlé, directement ou indirectement, par la Ville de Paris. Elle en possède, en effet, en ce tout début d'année 1989, près de 163 000, alors qu'il n'y en a *au total* que 694 800. Ce pourcentage tombe évidemment beaucoup si l'on ne tient plus compte des seuls logements locatifs mais de la totalité du patrimoine parisien. Il faut, dans ce cas, ajouter les 166 500 logements en sous-location ou occupés gratuitement, les 274 500 qui le sont par leur propriétaire, les quelque 44 000 résidences secondaires et les 85 000 logements vacants. La somme est alors de 1,3 million, et la ville n'en contrôle plus que 12,54 %.

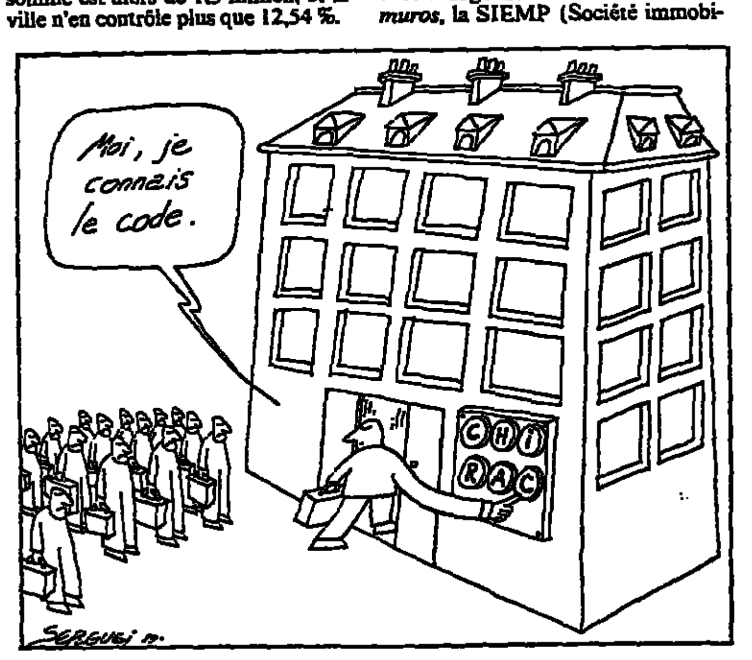

La complexité du patrimoine dont la Ville a la maîtrise est grande, entre ce qui appartient aux organismes d'HLM, ce qui appartient à la Ville et est géré par les organismes d'HLM, ce qui appartient aux sociétés d'économie mixte (SEM), ce qui appartient à la Ville et est géré par les SEM... Essayons d'y voir clair, très succinctement. L'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) de la Ville de Paris possède 78 000 logements (à la fin de 1986), auxquels il faut ajouter 8 200 logements appartenant à la Ville et gérés par l'Office. Diverses sociétés anonymes d'HLM parisiennes possèdent et gèrent, de *leur côté, environ* 30 000 logements. De leur côté, les sept SEM dépendant de la Ville, à fin 1988, gèrent 55 380 logements, auxquels il faut ajouter les 1 260 logements constituant le *« patrimoine privé »* de la Ville.

Deux des SEM sont incontestablement les plus importantes : la SAGI (Société anonyme de gestion immobilière) gère dans Paris 22 741 logements, et la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris), 20 386. On trouve ensuite la SGIM (Société de gérance d'immeubles municipaux), avec 7 477 logements à Paris *intra-muros*, la SIEMP (Société immobilière d'économie mixte de Paris), avec 1 942 logements, et trois sociétés beaucoup plus petites, la SGJA (Société de gérance Jeanne-d'Arc), la SEMIDEP et la COGEHAL, qui ont chacune entre 500 et 800 logements.

En banlieue, l'OPAC gère 9 744 logements (à fin 1987), essentiellement situés dans le Val-de-Marne (dont la moitié à Champigny-sur-Marne et à Villiers-sur-Marne) et dans les Hauts-de-Seine (à Boulogne-Billancourt et à Malakoff, principalement). Enfin, l'OPAC possède 350 logements à Bagnolet, *dans la Seine-Saint-Denis*.

De leur côté, les SEM (essentiellement la SIEMP, la RIVP et la SEMIDEP) gèrent un patrimoine *banlieusard* de 12 300 logements.

Tout ce patrimoine est terriblement disparate. On y trouve des HBM (habitations à bon marché) des années 30, souvent en briques rouges, des HLM ordinaires bâties à différentes époques, des foyers, des ateliers d'artistes, des loges de *concierge*, mais aussi des appartements dits « intermédiaires », à « loyer normal » (*ILN*) ou à « loyer moyen » (ILM), destinés à loger des ménages dont les revenus sont supérieurs au revenu plafond des HLM. De tout, du pire et du meilleur, y compris quelques immeubles de luxe, comme ceux sur la rive gauche, dont les habitants avaient été expropriés pour faire place à une radiale destinée aux automobiles, dont le projet n'a pas abouti.

Priorité aux amis

Les reproches que l'on fait à la Ville *et aux gestionnaires* de son patrimoine sont variés et parfois contradictoires. Méthodes d'attribution, rentes de situation, politique des loyers...

En matière d'attribution de logements sociaux, *« c'est l'arbitraire le plus total qui est la règle »*, écrit, dans un numéro spécial de *Paris Commune*, l'Union départementale CFDT de Paris. *« La clé des logements, c'est Chirac, maire de Paris, qui la possède »*, peut-on lire dans ce document consacré au logement dans la capitale, dont les auteurs ajoutent cependant : *« Le plus scandaleux est que cette pratique clientéliste est de fait quasi légale dans le cadre des règles qui régissent aujourd'hui l'attribution des logements sociaux. »* Il est de fait qu'un mal-logé prioritaire a plus de chances d'obtenir un logement s'il jouit de bonnes recommandations politiques plutôt que de compter naïvement sur son inscription sur un fichier des mal logés pléthorique (quarante mille ménages prioritaires, mais le fichier n'est jamais vraiment remis à jour, ceux qui ont renoncé à obtenir un logement n'étant pas connus). C'est le cas dans toutes les communes où il existe une tension sur le marché locatif, dans la banlieue parisienne notamment.

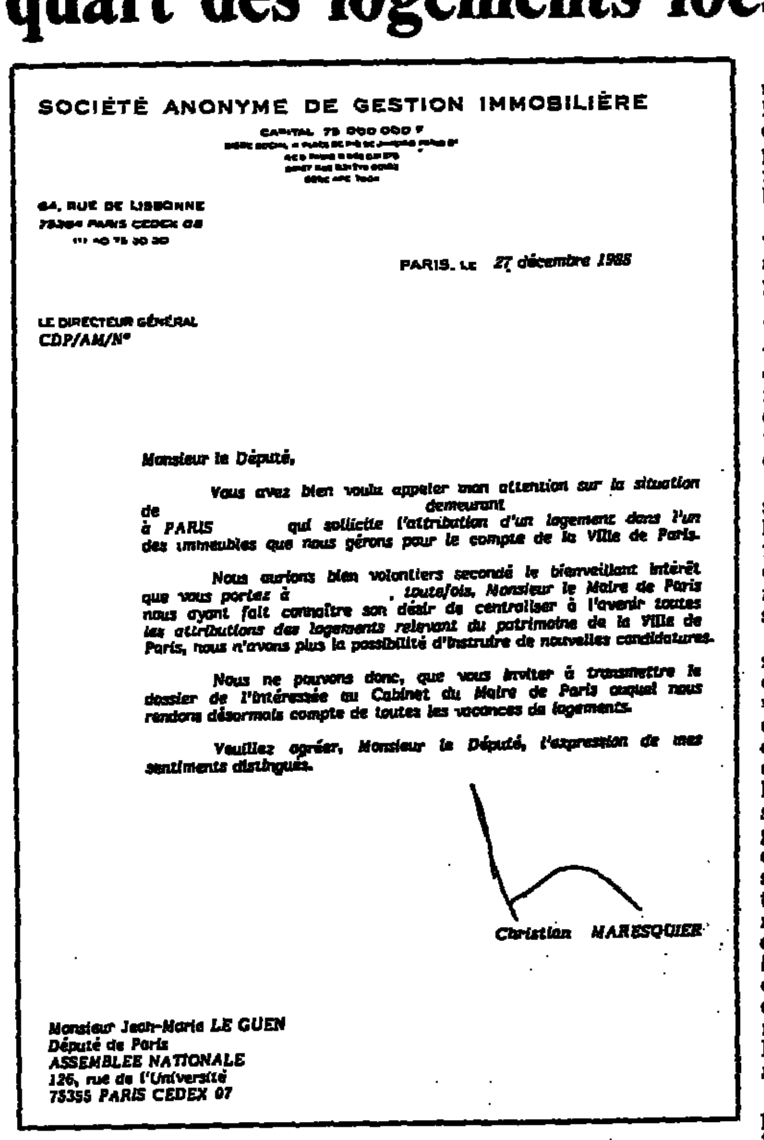

SOCIÉTÉ ANONYME DE GESTION IMMOBILIÈRE

CAPITAL 75 000 000 F

64, RUE DE LISBONNE
75384 PARIS CEDEX 08

PARIS, LE 27 décembre 1985

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
CDP/AM/N°

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation de demeurant à PARIS qui sollicite l'attribution d'un logement dans l'un des immeubles que nous gérons pour le compte de la Ville de Paris.

Nous aurions bien volontiers secondé le bienveillant intérêt que vous portez à , toutefois, Monsieur le Maire de Paris nous ayant fait connaître son désir de contrôler à l'avenir toutes les attributions des logements relevant du patrimoine de la Ville de Paris, nous n'avons plus la possibilité d'instruire de nouvelles candidatures.

Nous ne pouvons donc, que vous inviter à transmettre le dossier de l'intéressée au Cabinet du Maire de Paris auquel nous rendons désormais compte de toutes les vacances de logements.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

Christian MARESQUIER

Monsieur Jean-Marie LE GUEN
Député de Paris
ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS CEDEX 07

Le Maire a un droit de contrôle direct sur l'attribution de tous les logements propriétés, directes ou indirectes, de la Ville. D'abord il a placé un homme de confiance à la tête du plus important des propriétaires « délégués », *l'OPAC, en la* personne de M. Georges Perol, conseiller général de Meymac... en Corrèze depuis que M. Jacques Chirac a abandonné ce mandat.

Ensuite toute demande de logement, dans l'une ou l'autre des catégories sur laquelle la Ville a un droit de regard doit passer systématiquement par le cabinet du maire, comme le confirme le document que nous publions

Les rentes de situation existent, bien sûr, et sont dues essentiellement à trois causes. *Un loyer se* tasse au fil du temps, lorsque le locataire s'incruste, et on déménage peu quand on a la chance d'être logé par la Ville (le taux de rotation des locataires est de l'ordre de 5 % l'an). La situation des locataires s'améliore : tel jeune couple de fonctionnaires de haut niveau, mais débutants, a un revenu qui « passe » dans le plafond exigé. Vingt ans après, ils ont fait carrière, ont des revenus plus que confortables et, même s'ils paient un « surloyer », cela ne correspond en rien à un loyer du secteur libre. Enfin, le souci de rentabilité des organismes gestionnaires les incite à préférer des locataires qui paieront régulièrement leur loyer... De plus, bien sûr, la Ville est amenée à « dépanner » tel parlementaire provincial, tel fonctionnaire déplacé... même s'il n'a *pas toujours* une sympathie militante pour le RPR.

Les loyers des immeubles de la Ville, jugés trop faibles pour les privilégiés qui en bénéficient, ont connu des hausses (en HLM, notamment) qui suscitent la grogne, ces hausses ne s'accompagnant pas toujours des travaux d'entretien ou de réhabilitation jugés nécessaires.

On reproche aussi à la Ville de s'intéresser plus à la construction de logements « intermédiaires » destinés aux classes moyennes qu'à celle de logements vraiment sociaux, *répondant* aux besoins et aux ressources des plus défavorisés.

Il est vrai que Paris, bloqué dans ses frontières du dix-neuvième siècle, n'offre guère de terrains nouveaux. *Les emprises* de la SNCF ou des ministères font l'objet de projets qui mêlent bureaux, hôtellerie, espaces verts, logements à loyers libres et logements sociaux et semi-sociaux, alors que l'utilisation intégrale de ces surfaces pour la construction d'*HLM ne suffirait* sans doute pas à loger les prioritaires. La tentation est grande de rejeter vers la banlieue les demandeurs de logements aux ressources faibles. M. Chirac *lui-même* n'a cessé d'affirmer que la solution de la crise du logement locatif était à rechercher sur la région Ile-de-France tout entière et non sur Paris *intra-muros*.

C'est ce qui a été fait, de façon plus ou moins larvée. La réhabilitation d'immeubles anciens (où l'on fait deux logements avec trois), la *rénovation* de quartiers dégradés, se sont traduites par l'éviction de la capitale des couches les plus populaires. Les pauvres s'entassent de plus en plus dans les immeubles les plus dégradés encore soumis à la loi de 1948. L'application de la « loi *Méhaignerie* » ne peut qu'accroître le phénomène. Ceux dont les ressources sont insuffisantes, ou ceux que la venue d'un enfant supplémentaire oblige à déménager, n'ont d'autre solution *qu'aller* en banlieue. D'autant plus loin que leurs ressources sont plus faibles.

JOSÉE DOYÈRE.

M. Mesmin répond au ministre de l'intérieur

M. Georges Mesmin, député et maire UDF-CDS du seizième arrondissement, a répondu à l'affirmation de M. Joxe selon laquelle *« il avait été empêché de parler par le maire de Paris lors de l'inauguration du commissariat de police de son arrondissement »*. M. Mesmin a déclaré : *« Il s'agit d'une nouvelle provocation pure et simple de M. Joxe. Ce qu'il dit est totalement faux. Lorsque M. Joxe a inauguré le commissariat dans un ensemble construit avec des fonds de l'Etat et de la Ville, j'ai demandé que quelqu'un représente le maire de Paris et c'est normalement le premier adjoint, M. Tiberi, qui a été désigné. J'ai assisté à cette manifestation et je n'y ai pas été privé de parole. M. Joxe cherche à inventer des problèmes dans la majorité municipale. Il n'y arrivera pas.*

» Je proclame avec fierté mon appartenance à cette majorité où M. Jacques Chirac accepte que des gens aient des idées et les lui fassent connaître. Dois-je rappeler que je fais partie des députés centristes qui n'ont jamais critiqué la cohabitation, qui n'ont jamais été tentés par l'ouverture et qui ont adhéré au groupe de l'UDF et non à celui de l'Union du centre après les élections législatives de 1988. J'ajouterai que je suis très reconnaissant à M. Jacques Chirac d'avoir accepté que je conduise la liste de la majorité dans mon arrondissement. »

Polémiques entre M. Joxe et M. Chirac

M. Chirac, au cours de sa conférence de presse du 15 février, a annoncé que la prochaine mandature, à Paris, *« améliorerait sensiblement »* les diverses formes d'aides aux personnes âgées. Il a aussi précisé son intention de créer *« une crèche par mois, soit au total trois mille cinq cents berceaux supplémentaires et de diversifier les modes de gardes d'enfants »*. Une école des Beaux Arts sera créée. En ce qui concerne le logement, qui constituera une *« priorité absolue »*, le maire a annoncé *« un effort pour le logement social, le maintien du logement privé, à condition qu'il ne soit pas troublé par une initiative perturbatrice fondée sur une idéologie, et surtout la création d'un nouveau système favorisant le logement intermédiaire »*. Il a expliqué : *« La ville préemptera systématiquement les terrains disponibles, les mettra gratuitement à la disposition de grands organismes de construction privés, para-publics ou publics avec lesquels elle passera une convention afin que ces sociétés s'engagent, sous le contrôle de la ville, à maintenir des loyers à l'intérieur d'une fourchette accessible aux classes moyennes et pour une durée de vingt ans. » « Cette initiative s'adresse aux jeunes et à ceux dont les revenus sont trop élevés pour avoir droit aux logements sociaux et pas assez pour accéder au secteur privé. Cela permettra aux catégories moyennes de demeurer à Paris. »*.

A propos de l'urbanisme, M. Chirac a fixé une action dans quatre secteurs : *« La poursuite de la réhabilitation de l'Est parisien ; l'amélioration de la vie dans les quatre arrondissements du centre et l'interruption de la dégradation de la situation du quartier des Champs-Elysées, l'aménagement de la couronne dans Paris et enfin le lancement du quartier Tolbiac-Austerlitz-Masséna dans le XIII*[e]*. »*

Revenant sur le problème du logement social, M. Chirac a rappelé que les programmes sont établis par une convention entre l'Etat et la ville et indiqué : *« Le contrat de cinq mille logements signé avec M. Quilès alors ministre avait reçu l'approbation du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, de ces mêmes socialistes qui aujourd'hui le trouvent insuffisant. Si M. Quilès m'avait donné davantage de crédits, je les aurais acceptés d'enthousiasme. »*

« Le vice et la vertu »

M. Joxe, une heure plus tard, recevant la presse, a ironisé sur l'usage de *« la forme possessive »* par M. Chirac pour parler du logement, ajoutant : *« C'est le premier résultat de la campagne socialiste. C'est un hommage admirable à Paul Quilès, un hommage du vice à la vertu. L'Etat a dû imposer un programme minimum à Chirac et aujourd'hui il veut un nouvel accord avec l'Etat. Bravo ! Pourquoi ne l'a-t-il pas fait à l'époque de la cohabitation quand le maire de Paris avait des relations intimes avec le premier ministre ? »*

M. Joxe a aussi annoncé qu'*« aujourd'hui il débaptisait la loi Méhaignerie sur le logement pour l'appeler la loi Chirac afin de souligner la légèreté du député de la Corrèze qui a fait voter une loi qui obligera quelque quatre cent mille parisiens à émigrer dans les dix prochaines années »*. Il a annoncé qu'avant le mois de juillet certaines modalités de cette loi concernant notamment le prix des loyers seraient révisées par voie législative.

M. Joxe a dénoncé aussi le *« sous-équipement »* de la capitale par rapport à la province en ce qui concerne les équipements sociaux et affirmé : *« Paris n'a pas l'expérience de la démocratie locale et de la vie associative »*, avant d'annoncer : *« Nous allons transformer les choses en introduisant plus de débat et plus de pluralisme dans le fonctionnement du Conseil de Paris. Nous n'allons pas laisser une fraction de Paris à l'abandon sous prétexte que la capitale est le musée du RPR, de l'UDR, de l'UNR, avec une concentration remarquable d'anciens secrétaires généraux et de futurs anciens secrétaires généraux du RPR. »* Il a conclu : *« Le gouvernement est impliqué, plusieurs de ses membres sont candidats et le premier ministre M. Michel Rocard, également élu local et conseiller régional de l'Ile-de-France, est conscient que les problèmes de Paris et de la région parisienne sont solidaires. »*

A. P.

M. Roussin nouveau directeur de cabinet à l'Hôtel de Ville

M. Michel Roussin, préfet, succède à M. Daniel Naftalski dans les fonctions de directeur du cabinet du maire de Paris, ce dernier, candidat aux élections municipales dans le quatorzième arrondissement, devant entrer dans le secteur privé.

[Né en 1939 à Rabat, docteur ès lettres, diplômé de l'Ecole des langues orientales, ancien élève de l'école des officiers de la gendarmerie nationale, officier d'artillerie et officier de gendarmerie jusqu'en 1972, M. Michel Roussin est, jusqu'en 1976, commandant militaire de l'hôtel Matignon puis, jusqu'en 1981, directeur du cabinet de M. de Marenchères, directeur général du SDECE (contre-espionnage). Après un passage à la Compagnie générale des eaux, il entre en 1983 à la Ville de Paris comme conseiller technique auprès de M. Chirac, puis chef de cabinet. Il le suit à l'hôtel Matignon et est nommé préfet hors cadre en 1986, étant sous-préfet depuis 1976.]

Les vingt têtes de liste communistes

M. Henri Malberg, premier secrétaire de la fédération parisienne du PC, a rendu publics, mercredi 15 février, les noms des vingt personnes qui mèneront les listes de son parti dans les vingt arrondissements de la capitale :

1er arrondissement : M. René Boyer ; 2e : Mme Simone Goenvic, conseiller d'arrondissement ; 3e : M. Michel Birou ; 4e : Mme Micheline Guilhaumon, conseiller d'arrondissement ; 5e : Mme Anna Fontès ; 6e : M. Jean-Michel Daquin ; 7e : M. Jean Gandefroy ; 8e : Mme Annie Lefort ; 9e : M. Jacques Daguenet ; 10e : M. Alain Lhostis, conseiller d'arrondissement ; 11e : Mme Christiane Schwartzbard, vice-président du groupe communiste au Conseil de Paris ; 12e : M. Roland Wlos, conseiller d'arrondissement ; 13e : Mme Gisèle Moreau, conseiller de Paris, membre du secrétariat du comité central ; 14e : Mme Rolande Perlican, conseiller d'arrondissement, membre du comité central ; 15e : M. Roger Gauvrit, conseiller de Paris ; 16e : M. Henri Derrien ; 17e : M. Jean-Louis Faure, conseiller d'arrondissement ; 18e : M. Louis Baillot, conseiller de Paris, député européen, membre du comité central ; 19e : M. Paul Laurent, conseiller de Paris, membre du secrétariat du comité central du PCF ; 20e : M. Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, membre du comité central.

des municipales

Un fonctionnaire pour soixante habitants : record de France pour la capitale

En sept ans, les chiraquiens se sont servis trois fois de l'Hôtel de Ville de Paris comme d'une place forte. Position de repli après la défaite de 1981, base de départ pour la sortie réussie de 1986, puis, à nouveau, refuge en 1988. Lors de cette retraite, le maire est revenu en son palais escorté d'une partie de son cabinet de premier ministre. Plus d'une douzaine de brillants et fidèles sujets à recaser. Dès le 9 mai, le lendemain du deuxième tour fatidique de la présidentielle, M. Jacques Chirac les convoquait un par un dans son immense bureau. Plusieurs d'entre eux sont restés à l'ombre de leur patron, en demi-solde, mais dotés de bureau, salaire, secrétaire, voiture avec chauffeur. Six autres ont été placés à la tête de directions importantes.

M. Philippe Galy, par exemple, énarque de quarante-six ans qui suivait à Matignon l'équipement, les transports et l'environnement, a été chargé de la propreté de la capitale. Avec huit mille employés, un parc de mille quatre cents véhicules et un budget de 4 milliards de francs, ce service équivaut à un ministère. On peut s'y préparer gentiment à revenir aux affaires, tant il est vrai qu'administrer Paris, c'est à peine quitter l'Etat. En tout cas, aucun leader politique français n'est en état d'offrir, au soir d'une défaite, de tels fauteuils à ses collaborateurs.

Priorité au RPR pour l'encadrement

M. Jaques Chirac peut le faire, puisqu'il a sous ses ordres le corps imposant des trente-cinq mille fonctionnaires de la ville. Avec un agent pour soixante habitants, la capitale bat tous les records de France. C'est une tradition. Les préfets qui ont gouverné la ville durant un siècle n'étaient guère enclins à faire appel au privé.

Résultat : Paris s'apparente à une société multi-services qui, du fontainier au professeur de musique, emploie cent treize corps de métier différents.

Leur savoir-faire, appuyé sur une pratique parfois multi-séculaire, est un objet d'envie pour les autres villes de l'Hexagone. On y trouve, par exemple, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux du détartrage des conduites.

Les fonctionnaires parisiens ne jouissent pas seulement d'un prestige technique. Ils s'enorgueillissent d'un statut spécial, différent à la fois de celui des autres agents municipaux et de celui des serviteurs de l'Etat. Cela leur permet de jouer sur trois registres. Les corps qui ont leurs homologues dans les services de l'Etat (40 %) s'alignent sur les rémunérations de ceux-ci. Ainsi, un ingénieur des services techniques gagne en moyenne 20 000 francs net par mois. Quelques catégories ont les mêmes grilles que celles des fonctionnaires de province. Mais les plus nombreux des agents appartiennent à des corps « historiques », spécifiquement parisiens, recrutés par des concours spéciaux. Leurs rémunérations sont votées par le conseil de Paris, qui se montre particulièrement généreux sur les heures supplémentaires. Tant et si bien qu'un éboueur de la capitale gagne davantage que ses collègues de province, et même qu'un instituteur.

L'honnêteté des gens de la ville est généralement reconnue. Sachant à quel point un scandale pourrait altérer son image nationale, M. Jacques Chirac y veille en nommant aux postes les plus sensibles des fonctionnaires irréprochables. Il a, en outre, créé une inspection générale, sur le modèle de celle du ministère de l'intérieur.

La tutelle préfectorale d'antan, puis le centralisme chiraquien, ont également épargné à Paris le clientélisme. Ni les élus de base, ni même les adjoints, n'ont le pouvoir de faire engager tel ou tel de leurs protégés. Reste, au sommet, le problème de la politisation des cadres de l'Hôtel de Ville. En deux mandatures, 95 % des postes de directeurs et de sous-directeurs ont changé de titulaires. Parmi les premiers, la moitié ont aujourd'hui, sinon la carte du RPR, du moins une sensibilité chiraquienne dont ils ne font pas mystère.

Le maire, qui a une préférence marquée pour les énarques, leur demande d'abord de se montrer des techniciens loyaux, efficaces et de « ne pas faire de politique ». En retour, il leur fait confiance, puisque c'est à eux plutôt qu'à ses nombreux adjoints qu'il donne délégation de signature. Le maire de Paris se conduit comme un monarque, plus assuré de ses commis que de ses amis politiques, qui peuvent devenir autant de rivaux. On n'a enregistré à ce jour qu'un seul cas d'incompatibilité totale : celui de M. Jean-Loup Beneton, nommé directeur des affaires sociales en 1987, et qui s'afficha dans une réunion électorale aux côtés de Raymond Barre. Il a été remercié... pour avoir traité maladroitement les assistantes sociales de son service.

Cinq mille agents de plus en douze ans

Au niveau des sous-directeurs, on s'accorde à reconnaître que les préférences politiques ne sont pas déterminantes. On connaît même des administrateurs dont les sympathies vont au Parti socialiste.

Si les fonctionnaires parisiens servent loyalement M. Jacques Chirac, c'est aussi parce que l'administration municipale leur offre des possibilités de carrière sans égales. Dans chaque corps, les effectifs sont plus étoffés, les possibilités de formation plus intéressantes et les concours internes plus fréquents que dans toute autre collectivité locale. Paris reste pour tous, même au niveau le plus modeste, une carte de visite sans égale.

Cette phalange a tout de même été rudement secouée lorsqu'elle a entendu son maire, piqué par la mouche libérale, déclarer : « Il y a deux fois trop de fonctionnaires à Paris. » Les privatisations engagées à partir des années 80 ont touché, il est vrai, vingt-trois services, bureaux ou ateliers, mais de modestes contingents. Au plus fort du coup de balai, entre 1984 et 1986, les effectifs n'ont fondu que de 557 personnes, soit 1,6 % de la masse totale. Si des ouvriers passaient dans le privé, des puéricultrices, des employés des services sociaux et des informaticiens étaient embauchés en nombre presque équivalent pour garnir les nouveaux équipements. Après douze ans de chiraquisme, le nombre des fonctionnaires parisiens a finalement augmenté de 5 000 unités.

Le maire, qui, personnellement, n'a jamais connu que le service public, savait pertinemment qu'on ne peut licencier des fonctionnaires. Mais, surtout, il n'a pas voulu briser sa superbe machine. Tout en faisant, pour la galerie, quelques moulinets avec la démunicipalisation, il n'a cessé, au contraire, de soigner son personnel.

Pour recruter leurs chefs de service, les préfets administrant Paris avaient autrefois le droit de puiser dans les promotions de l'ENA. Le statut de Paris ayant été « municipalisé », Jacques Chirac s'est vu privé de cette possibilité. Dès son arrivée à la mairie, il a passé contrat avec la célèbre école pour que ses futurs administrateurs puissent y passer quand même, mais par une filière Ville de Paris. Ce n'était pas assez. La veille de son départ de Matignon, en avril 1988, il a signé un décret qui aligne le statut de ses agents municipaux sur celui des fonctionnaires de l'Etat. Non seulement, ils conservent tous leurs privilèges, notamment financiers, mais, à l'instar des grands corps de l'Etat, la Ville pourra désormais puiser directement dans les promotions de l'ENA. Un privilège exorbitant, qui met en fureur les maires des autres villes de France.

Le président du RPR doit se féliciter chaque jour d'avoir, en 1977, pris d'assaut l'Hôtel de Ville de Paris. Après la volonté des électeurs parisiens, la fidélité et l'efficacité des fonctionnaires municipaux lui assurent une position exceptionnelle.

MARC AMBROISE-RENDU.

Un point de vue du secrétaire général du RPR sur la stratégie de l'opposition

Les deux voies de l'alternance

(Suite de la première page.)

Il est de nature quasiment ontologique. Il provient d'une hésitation qui touche à son être même. Je m'explique. Nous sommes devant un choix que nous n'osons pas nous avouer à nous-mêmes : faut-il chercher à recomposer une nouvelle majorité en rapprochant une fraction de l'actuelle et une fraction de l'ancienne ? Faut-il au contraire tout faire pour renforcer l'opposition telle qu'elle est, en l'élargissant, mais dans la fidélité à ses convictions ? En bref, l'avenir appartient-il à une coalition d'un courant du PS et de certaines sensibilités de l'UDF (et pourquoi pas du RPR) ? Ou bien à l'union RPR-UDF rénovée et élargie ?

Tant que l'hypothèque n'aura pas été levée, nous resterons paralysés.

Il faut maintenant aller au fond des choses et se poser la vraie question, qui n'est nullement superflue, ni sacrilège : avec qui avons-nous le plus de points communs ?

Je voudrais proposer ici mon analyse personnelle, en évoquant trois dossiers qui sont au cœur de toute action gouvernementale, quel que soit le parti au pouvoir.

La politique économique en premier lieu.

Il est de bon ton d'affirmer que la France n'a plus le choix, que sa marge de manœuvre est nulle, et que, par voie de conséquence, tout gouvernement fera, dans les années qui viennent, à peu près la même politique. Ce n'est pas mon avis. Les uns, qui sont les vrais libéraux, veulent réduire les dépenses publiques pour alléger les impôts ; amplifier le programme de privatisation ; déréglementer pour améliorer le jeu de la concurrence qui profite aux consommateurs, tout en donnant aux pouvoirs publics de réels moyens de contrôle et de sanction. C'est la politique Chirac-Balladur des années 1986-1988 qui a refait de l'économie française une économie en croissance et créatrice d'emplois. Les autres, qui se disent libéraux pour sacrifier à la mode, prétendent réhabiliter la dépense publique (Rocard) ; renationaliser (Chevènement) ou dénoyauter (Bérégovoy) ; développer l'économie mixte (Mitterrand), c'est-à-dire un système qui accroît la confusion entre le pouvoir politique et la direction des entreprises. C'est la ligne que suit – ou tente de suivre – le gouvernement depuis huit mois. Ce n'est pas la même chose.

La politique sociale en second lieu.

Ici encore nous retrouvons deux approches différentes.

L'approche socialiste classique dont le RMI (revenu minimum d'insertion) est la plus récente manifestation. Elle repose sur le recours à des procédures administratives mises en œuvre par l'Etat. Elle consiste en l'allocation de ressources monétaires que la collectivité nationale n'accompagne pas d'un effort simultané de réinsertion dans la vraie vie : celle de la famille, de l'entreprise, de la cité. C'est une politique d'assistance.

Il y a une approche nouvelle qui cherche à lier intimement l'appel à la solidarité et l'appel à la responsabilité. Elle est faite de décentralisation, de participation, d'insertion ; elle recourt de préférence à l'action locale et associative. Elle a l'ambition d'inventer de nouveaux liens communautaires dans une société dont les structures traditionnelles ont éclaté. C'est une approche personnaliste. Ce n'est pas la même chose.

La politique européenne, en troisième lieu.

D'un côté, la « grande illusion » justement dénoncée par Alain Minc, c'est-à-dire l'Europe du « grand marché », condamnée à devenir l'hôte sans défense de la « maison commune » gorbatchévienne. Ce n'est pas le pathos inconsistant sur l'espace social européen qui peut donner plus d'identité à cette Europe dont le président Mitterrand apparaît, *volens nolens*, comme le champion.

Pour nous, l'Europe européenne, [c'est] une Europe dont les Etats ont la détermination de se doter d'une défense qui leur soit propre, d'une monnaie commune, d'une politique extérieure autonome. Une Europe qui n'accepte pas de devenir la zone de libre-échange où caracolent sans entraves les entreprises japonaises et leurs émules, mais qui accompagnera désormais toute harmonisation économique d'un renforcement politique simultané. Ce n'est pas la même chose !

Deux voies s'ouvrent

Le survol que je viens de faire est forcément rapide. Mais il me permet de conclure qu'il y a bien, entre l'actuelle majorité et nous, des différences substantielles. D'une certaine manière, je m'en réjouis. Non point que je sois nostalgique de je ne sais quelle guerre idéologique. Au contraire. Mais parce que je crois que, dans toute société, le consensus, lorsqu'on le veut général et permanent, est castrateur, alors que la dialectique est créatrice.

Quelles leçons tirer de cette analyse ? Quelle stratégie en déduire ?

Je pense d'abord que la confusion intellectuelle et, partant, politique, où nous nous débattons actuellement ne durera pas. Le moment viendra où les Français prendront conscience de la différence et demanderont une clarification.

Je souhaite donc que nous nous préparions à répondre à leur attente, quand elle s'exprimera.

Pour ce travail de préparation, deux voies s'ouvrent devant nous.

La voie courte, qui pourrait nous conduire au plus tôt à l'alternance. C'est celle de l'union de l'opposition tout entière, dans le respect de ses diversités, mais sans arrière-pensées ni ambiguïtés. Nous pourrions avoir très prochainement l'occasion d'en donner aux Français une preuve éclatante : ce serait la constitution d'une liste UDF-UDC-RPR, ou bien encore UDF-RPR, pour l'élection européenne du 18 juin 1989. J'ai déjà dit qu'à mes yeux rien d'important ne distingue nos projets européens respectifs. Seules des préoccupations de tactique électorale pourraient faire obstacle à l'union.

Dans la foulée, si l'union prévalait, nous pourrions créer une structure nouvelle qui permettrait de faire évoluer le RPR et l'ensemble de l'UDF vers une forme de confédération, à direction collégiale, capable de dégager en son sein un candidat unique pour les futures élections présidentielles. Ce serait la seule manière réaliste de concrétiser l'idée des « primaires » qui a été avancée ici ou là.

La voie longue. Il n'est pas sûr que nous parvenions à emprunter la voie courte. Ce serait, à n'en pas douter, une erreur. Nous nous priverions de la dynamique que créerait, pour l'ensemble de l'opposition, un score largement supérieur à celui du PS. Il nous faudrait alors, une fois passée l'élection européenne où le rassemblement se serait présenté sous ses couleurs, bâtir, avec tous ceux qui le voudront, une force politique nouvelle qui s'affirmera en tant que telle, à chaque scrutin national ou local.

Elle s'adressera à tous ceux qui partagent la même ambition pour la France : une politique économique de liberté ; une politique sociale liant intimement solidarité et responsabilité ; un combat pour l'Europe européenne dans laquelle la France pourrait épanouir son identité.

On me demandera peut-être où va ma préférence.

Le raccourci serait évidemment plus commode.

Mais il faut savoir ne pas rechigner à s'engager dans une longue marche.

ALAIN JUPPÉ.

● **M. Le Pen prêt à s'allier à la droite.** – M. Jean-Marie Le Pen a réaffirmé, le mercredi 15 février au micro de France-Inter, que le Front national était « prêt à s'allier au deuxième tour » avec les candidats de la droite parlementaire, « proportionnellement aux résultats obtenus, pour constituer les listes pour battre la gauche ». Il a ajouté : « Si la droite institutionnelle veut s'allier avec nous pour emporter les mairies, tant mieux ; si elle préfère se suicider, tant pis pour elle. »

THIERRY WOLTON

LES ÉCURIES DE LA Ve

Grasset

Enfin le livre qui éclaire les "affaires"...

"A lire pour être initié..."
Bernard Pivot / Apostrophes

"Cette chronique des "affaires" plus ou moins scandaleuses, qui fleurissent à l'ombre de la politique a pour ambition de mieux faire voir les liens secrets entre la politique et l'argent."
André Laurens/Le Monde

"Des récits, qui dans un style digne du polar, démontent les mécanismes de la corruption et du trafic d'influence."
Sophie Coignard/Le Point

"Merci Wolton !" Georges Elgozy/Le Figaro

Ph. Ferrante Ferranti

GRASSET

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

JUSTICE

Pour la première fois depuis le début de la crise pénitentiaire

Les forces de l'ordre sont intervenues à l'intérieur de la prison de la Santé

Pour la première fois, les forces de l'ordre sont intervenues, dans la nuit du 15 au 16 février à 3 heures du matin, à l'intérieur de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, pour disperser le piquet de grève qui « bivouaquait » entre la deuxième et la troisième porte intérieure de l'établissement. Considérant qu'il est inacceptable que la Santé – complètement bloquée depuis le 6 février – ait été transformée en un « sanctuaire » de la contestation des surveillants, le ministère de la justice a donc décidé d'intervenir en force. Le piquet de grève – une vingtaine de surveillants qui dormaient installés sur des matelas – n'a pas opposé de résistance.

Une douzaine de détenus,qui attendaient depuis le 13 février au dépôt ont donc regagné leurs cellules. Certains qui devaient être extraits dans la matinée du 16 février, soit pour comparaître, soit pour être entendus par leur juge d'instruction refuseraient, selon certaines informations, de quitter leurs cellules tant que les forces de l'ordre occupent l'établissement. Un filtrage à l'entrée de la prison a été organisé pour en interdire l'accès aux personnels qui ne sont pas en service, et notamment aux responsables syndicaux.

Les policiers, en fin de matinée, contrôlaient toujours le couloir d'accès à la détention. Un important dispositif policier a été mis en place pour boucler les alentours de la prison.

A Fleury-Mérogis, un surveillant du piquet de grève a été brièvement interpellé par les gendarmes mobiles dans la matinée du 16 février et conduit à la brigade territoriale avant d'être relâché. Il pourrait être poursuivi pour trouble à l'ordre public. La veille, les écrous avaient pu se faire normalement, sans intervention des forces de l'ordre, les fourgons cellulaires étant arrivés peu après 19 heures, en avance sur l'horaire habituel. A Fresnes, en revanche, les CRS ont à nouveau dégagé l'accès de l'établissement par des tirs de grenades lacrymogènes.

Commentant la tactique adoptée par le ministère de la justice, notamment à la Santé, M. Jacques Vialettes, secrétaire général des personnels pénitentiaires FO, estime qu'« *à faire intervenir comme ça les forces de l'ordre au petit jour comme pour les condamnés à mort on prend un risque très grave de fracture entre l'encadrement et les surveillants de base, qui ne manquera pas de laisser des traces le jour où une mutinerie se produira* ».

Contacts dans la coulisse

Alors que la consigne de grève du zèle est diversement observées sur le territoire, le mouvement s'est durci aux Baumettes, à Marseille, où les forces de l'ordre sont intervenues. Le maire UDF du neuvième arrondissement, M. Guy Tessier, s'est rendu sur place pour soutenir les manifestants. Les forces de l'ordre sont aussi intervenues à Caen, Nantes et Evreux.

Parallèlement, les dernières propositions chiffrées du ministère de la justice ont été transmises par télex à tous les établissements. Qualifiant de « *léger mieux* » la revalorisation de la retraite proposée, FO pénitentiaire réclame « *un geste* » pour les jeunes surveillants, ceux qui ont entre un an et six ans de service.et forment le gros des mécontents.

Aucun nouveau rendez-vous n'avait été pris en fin de matinée entre l'administration et les syndicats, mais des contacts téléphoniques étaient maintenus. Les syndicats craignent l'effritement du mouvement et font état de menaces de révocation émanant de plusieurs directions régionales. « *Ou on trouve une solution qui nous convienne*, nous a déclaré M. Vialettes, *ou on règle le conflit par la force, et alors on en sort la tête haute.* »

AGATHE LOGEART.

Après l'arrêt de la Cour de cassation

Le parquet général de Paris requiert de nouvelles inculpations

La désignation, mercredi 15 février, par la chambre criminelle de la Cour de cassation, de la section de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, spécialisée en matière économique et présidée par M. Pierre Culié pour instruire l'affaire de corruption dont se trouvait saisi jusque-là le tribunal de grande instance de Marseille, était attendue et ne pouvait constituer une décision surprenante. Il s'agissait simplement d'une application de l'article 681 du code de procédure pénale, qui commande au procureur de la République du tribunal saisi d'une affaire dans laquelle des élus municipaux sont « *susceptibles d'être inculpés* », d'adresser « *sans délai* » une requête à la Cour de cassation en vue de la désignation d'une juridiction d'instruction. La surprise en revanche est venue de l'annulation décidée par le même arrêt de tous les actes de procédure effectués à Marseille postérieurement au 2 février par Mlle Bernadette Augé, juge d'instruction, qui se trouvait en charge de ce dossier. Au tribunal de Marseille, elle a été ressentie comme un désaveu et commentée sans aménité.

Les magistrats de la chambre criminelle ont jugé en effet que, dès cette date du 2 février, les procès-verbaux d'audition des responsables de la SORMAE mettaient en cause de façon suffisante des élus municipaux pour que ceux-ci apparaissent déjà « *susceptibles d'être inculpés* » et que le « *privilège de juridiction* » dont ils bénéficient en ce cas ne pouvait être ignoré par le parquet. Il est donc fait grief à ce dernier d'avoir, d'une part, trop tardé à saisir la Cour de cassation, d'autre part d'avoir laissé s'accomplir des actes d'instruction qui se trouvaient ainsi entachés de nullité.

Cependant, l'annulation de ces actes n'allait pas sans conséquences. Pour commencer, les mandats de dépôt prononcés contre des cadres de la SORMAE devenaient caducs et les inculpés en détention provisoire devaient être libérés.

Pour parer à ce risque, le parquet général de la cour de Paris a requis immédiatement l'ouverture d'une nouvelle information contre l'ensemble des personnes dont les inculpations venaient d'être annulées. Cette information vise les mêmes délits que ceux retenus par les magistrats de Marseille : faux et usage de faux, corruption, abus de biens sociaux et recel.

On notera que les réquisitions du parquet général ne tendent pas à l'ouverture d'une information contre X, mais visent nommément, non seulement les dix-sept personnes déjà impliquées dans l'affaire, mais aussi six autres, des élus municipaux dont les noms avaient été cités par les cadres de la SORMAE. Il se trouve en effet que ces « politiques » de la région de Marseille pour la plupart mais aussi pour l'un d'eux du Val-de-Marne, après l'arrêt de la Cour de cassation, ne peuvent plus être entendus comme témoins puisqu'ils sont considérés juridiquement comme « *susceptibles d'être inculpés* ». Il faut donc obligatoirement requérir leur inculpation pour que la juridiction d'instruction puisse les entendre, quitte à les mettre ensuite hors de cause par la délivrance de non-lieux. Ils doivent dans ces conditions pouvoir accéder au dossier qui les concerne.

En outre, des mandats d'amener ont été délivrés à l'encontre d'un certain nombre de personnes de façon qu'elles puissent être « *retenues* » dès leur sortie de prison et conduites dès le jeudi 16 février à Paris pour que soit reprise contre elles la procédure annulée.

Le président de la chambre d'accusation de Paris disposera en tout état de cause des pièces qui se trouvaient dans le dossier de Marseille avant le 2 février, date de l'inculpation de M. Paul Peltier, directeur général de la SORMAE, et particulièrement des procès-verbaux établis par les services de la police judiciaire. Il aura ensuite à procéder aux auditions de l'ensemble des personnes mises en cause et à leur notifier éventuellement inculpations et mises sous mandat de dépôt.

Vif dépit au palais de justice de Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'annonce de la décision prise par la chambre criminelle de la Cour de cassation n'a pas tout à fait surpris les milieux judiciaires marseillais. Curieusement, depuis le début de l'après-midi de mercredi, avant même qu'elle ne fût rendue publique, la nouvelle avait déjà été largement colportée. La confirmation de l'arrêt rendu par la cour suprême a suscité, en revanche, au palais de justice, un vif sentiment de dépit. On aurait compris une annulation partielle de l'information judiciaire ouverte, le 2 février, contre Paul Peltier. La notion d'urgence justifiant, en l'espèce, les actes d'instruction postérieurs à la saisine de la Cour de cassation est toujours, en effet, sujette à discussion. Mais l'invalidation complète de la procédure a été ressentie comme un désaveu de circonstance.

Le procureur de la République de Marseille, M. Claude Salavagione, a simplement constaté, pour sa part, une « *interprétation différente* » des textes. « *Avant de saisir la Cour*, a-t-il expliqué, *nous avons voulu faire des vérifications pour nous assurer de la susceptibilité d'inculpation des élus mis en cause. La Cour n'a pas suivi notre position. Je m'incline devant sa décision.* »

Dans un dossier aussi « sensible », la question était, en fait, de savoir si la décision prise par la Cour de cassation n'était pas inspirée par des motifs extra-judiciaires. La notification immédiate de l'arrêt à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, la désignation tout aussi exceptionnellement rapide d'un conseiller instructeur et les actes accomplis sur-le-champ, par celui-ci, ont cependant rassuré ceux qui pouvaient penser à un enterrement de la procédure.

Il n'en reste pas moins que la reprise à zéro de l'instruction a des conséquences très négatives. D'une part, rien ne dit que les dirigeants de la SORMAE renouvelleront leurs aveux (les derniers inculpés n'ont révélé aucun nom des bénéficiaires des « pots-de-vin »). D'autre part, la restitution de tous les documents saisis dans les divers bureaux de la SORMAE prive l'accusation d'une base de travail importante.

Un « règlement de comptes »

La célérité de la justice n'a pas fait taire pour autant les rumeurs concernant le caractère éminemment politique de l'affaire. M. Michel Pezet, candidat du PS aux élections municipales de Marseille, en est-il la principale cible ? Ses amis ne sont pas les seuls à le penser puisque, dans l'entourage même de M. Jean-Claude Gaudin, tête de liste de l'opposition, on se dit également persuadé d'un « *règlement de comptes socialo-socialiste* » dans lequel on aurait habilement fait « *tremper la droite* ». Dans une déclaration à TF 1, M. Michel Pezet, qui est apparu tendu et visiblement très affecté, a lui-même déploré d'être pris, depuis plus de deux ans, comme « *bouc-émissaire* ». « *C'est humainement exaspérant*, s'est-il insurgé. *Dès qu'il se passe quelque chose, c'est moi qu'on incrimine. J'en ai vraiment la nausée. Sur des idées, je suis prêt à me battre ; mais changeons enfin de débat !* »

Le député des Bouches-du-Rhône nous a déclaré de façon encore plus précise qu'il se considérait comme la victime d'une « *magnifique opération politique* » : « *On a fait un énorme brouet qui était censé éclabousser tout le monde. Mais je constate que je suis le seul à avoir fait l'objet d'une telle campagne, grâce à des fuites opportunes. Je ne crois pas qu'il y ait un chef d'orchestre. C'est apparemment un ensemble de personnes dont les actions sont convergentes pour me nuire et me déstabiliser. Et on a atteint, aujourd'hui, un sommet.* »

M. Pezet s'est toutefois refusé à accréditer la thèse selon laquelle on aurait voulu le forcer à accepter un arrangement avec le maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, son concurrent dans la bataille de la mairie. Interrogé, mercredi soir, sur le même sujet, au journal télévisé de la Cinq, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a également estimé que, « *si tel était le cas, ce serait inadmissible, car on ne peut utiliser ce genre de pression.* » « *Mais*, a-t-il ajouté, *il n'en reste pas moins souhaitable, dans les Bouches-du-Rhône, d'avoir une politique claire (...). L'idée simple, c'est de battre la droite en faisant en sorte que toutes les forces de gauche et de progrès s'unissent.* »

Le ministre de la défense a cependant répondu de façon ambiguë sur la nécessité pour M. Pezet de rallier la liste de M. Vigouroux. Tout en se déclarant « *ouvert à des discussions jusqu'à la dernière minute* », M. Pezet nous a cependant indiqué, d'une part, que, aucune négociation n'était en cours pour fusionner les deux listes avant le premier tour et que, d'autre part, il n'était pas question qu'il s'efface devant M. Vigouroux.

S'il y a eu exploitation politique de l'affaire des fausses factures, reste à en trouver le « mode d'emploi » tant les événements paraissent embrouillés et contradictoires. Au palais de justice de Marseille, on fait remarquer, au demeurant, qu'il était difficile de prévoir les révélations faites en premier lieu par le directeur général de la SORMAE, Paul Peltier, qui ont mis en émoi les élus de la région. « *Il s'est mis à parler en période électorale. On n'y peut rien. Mais à aucun moment l'enquête n'a été mise sous le boisseau.* »

GUY PORTE.

Les raisons de la chambre criminelle

La sanction d'un retard

Certes, la procédure judiciaire est un maquis comparable à un terrain miné sur lequel les magistrats sont contraints de progresser avec circonspection. Pourtant certains pièges sont si visibles qu'il semble impossible d'y tomber par mégarde. Ainsi, l'article 681 du code de procédure pénale prévoit sans ambiguïté que lorqu'un maire ou l'élu municipal le suppléant, sont susceptibles d'être inculpés d'un crime ou d'un délit commis dans l'exercice de leurs fonctions, le procureur de la République présente « *sans délai* » une requête à la chambre criminelle de la Cour de cassation afin qu'elle désigne la chambre d'accusation « *qui pourra être chargée de l'instruction* ».

C'est bien en application de ce texte que le procureur de la République de Marseille avait saisi la chambre criminelle de la Cour de cassation afin qu'elle désigne la juridiction compétente pour instruire l'information judiciaire ouverte le 2 février, et dans laquelle des maires et des adjoints étaient précisément « *susceptibles d'être inculpés* » de corruption. La requête est ainsi parvenue à la juridiction suprême le 11 février. Dans son arrêt, lu en audience publique, mercredi 15 février, la chambre criminelle constate effectivement les qualités de MM. Jean-Pierre de Benedetti della Rocca, maire UDF d'Aix-en-Provence, Jules Susini, adjoint au maire d'Aix-en-Provence, Jean-Pierre Roux, maire RPR d'Avignon, et Jean Victor Cordonier, adjoint PS au maire de Marseille, en relevant que « *les faits qui leur sont imputés auraient, à les supposer établis, été commis par ceux-ci dans l'exercice de leurs fonctions* ». Mais l'arrêt observe surtout : « *Il résulte des pièces communiquées, et notamment du procès-verbal d'audition de Paul Peltier, entendu le 1er février 1989, dans une procédure distincte, que dès cette date la qualité de maire ou de maire adjoint des personnes mises en cause était connue.* »

C'est donc dès ce jour que le procureur de la République de Marseille aurait dû saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation, même si l'« *urgence* » admise par la jurisprudence lui permettait d'ouvrir, le 2 février, une information judiciaire contre Paul Peltier, directeur général de la SORMAE. Aussi, les juges suprêmes déclarent : « *Les actes de poursuite et d'information accomplis en méconnaissance des dispositions de l'article 681 du code de procédure pénale sont frappés de nullité comme l'ayant été par des magistrats incompétents...* »

L'arrêt ajoute : « *Il convient, dans ces conditions (...), d'annuler tous les actes de l'information ouverte contre Paul Peltier des chefs de faux et usage de faux en écritures privées ou de commerce, recel et complicité de ces délits et corruption active, y compris le réquisitoire introductif en date du 2 février 1989.* »

La chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris « *qui pourra être chargée de connaître des faits de la poursuite* ». Il reste, que cette juridiction, après avoir reçu un dossier désormais quasiment vide, devra tenter de le reconstituer, avec toutes les difficultés pratiques et juridiques qui accompagnent nécessairement l'annulation d'une procédure.

MAURICE PEYROT.

HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 48-00-20-20
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

DROUOT RICHELIEU

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 heures à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 20 FÉVRIER

S. 1. – Souvenirs de la famille d'Orléans. Livres, bijoux. - Me BINOCHE, GODEAU.

S. 4. – Gravures, aquarelles, huiles. - Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. Me Cailac, expert.

S. 6. – 14 h 15. Beaux bijoux anciens et modernes provenant notamment de la collection de M. Paul Briançon, collaborateur de René Lalique. Objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. - Me ADER, PICARD, TAJAN, MM. Déchaut et Stetten, experts. Exposition publique : samedi 18 février de 11 h à 18 h, salle 6. Veuillez contacter Sophie Aurelle de Bouillé au (1) 42-61-80-07, poste 429.

S. 7. – Tableaux anciens et modernes. Important mobilier 19e s. - Me LENORMAND, DAYEN.

S. 10. – Important ensemble de dessins, tableaux et sculptures des 16e, 17e et 18e s. - Mes CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC. Tél. 42-94-10-24.

S. 16. – Bons meubles. Objets mobiliers. - Me ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 21 FÉVRIER

S. 7. – 16 h 30. Tapis d'Orient. - Me ADER, PICARD, TAJAN, M. Berthéol.

Exposition publique : Même jour de 11 h à 16 h

MERCREDI 22 FÉVRIER

S. 1. – Art africain. Tableaux, bibelots, mobilier. - Me BOISGIRARD.

S. 4. – Objets d'art nègre, Amérique centrale. - Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Roudillon, expert.

JEUDI 23 FÉVRIER

S. 9. – 14 h 15. Vins et spiritueux. - Me ADER, PICARD, TAJAN, M. de Clouet, expert.

Exposition publique : le matin de la vente de 11 h à 12 h.

VENDREDI 24 FÉVRIER

S. 2. – Tab., bib., mob. - Me BOISGIRARD.

S. 4. – Tableaux, bon mobilier de style, bibelots. - Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 5. – 14 h 15. Bons meubles, objets mobiliers. - Me ADER, PICARD, TAJAN.

S. 11. – Linge, fourrure. Tableaux, meubles de style, objets d'art. - Me LENORMAND, DAYEN.

S. 14. – Tableaux, objets d'art, mobilier. - Me MILLON, JUTHEAU.

S. 15. – Linge de maison, dentelles. Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. - Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.

S. 16. – Tableaux, bibelots, mobilier. - Me OGER, DUMONT (ARCOLE).

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favard (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Labas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.

FAITS DIVERS

Treize morts et trente et un blessés dans l'effondrement d'un immeuble à Toulon

Un immeuble ancien s'est effondré, mercredi 15 février, au centre de Toulon (Var), à la suite d'une explosion. Jeudi, en fin de matinée, treize morts avaient été dégagés. On dénombrait trente et un blessés et une personne était toujours portée disparue.

TOULON
de notre correspondant

Il était 14 h 30 lorsqu'une violente explosion secouait les bas quartiers de la ville, situés en bordure de l'avenue de la République, l'une des deux principales artères toulonnaises. En quelques secondes, un énorme nuage de poussière s'élevait de la place à l'Huile, là où un immeuble de cinq étages venait de s'effondrer comme un château de cartes. Quelques passants ont été soulevés du sol, d'autres projetés contre les murs d'immeubles proches. Des matériaux divers ont fracassé les fenêtres de l'hôtel de ville dont la façade arrière se trouve à une cinquantaine de mètres de l'immeuble pulvérisé par la déflagration.

La célèbre « Maison aux têtes » (ainsi nommée pour les mascarons ornant les fenêtres), un immeuble datant du dix-huitième siècle et classé monument historique, n'est plus qu'un amas de gravats et de meubles.

Aussitôt, les premiers secours se sont rendus sur place : les deux cent cinquante pompiers toulonnais, devant l'ampleur des dégâts et la nécessité de dégager les décombres pierre à pierre pour ne pas compromettre la vie d'éventuels survivants, ont fait appel à de nombreux renforts de la région. Des personnels de l'USC 7 de Brignoles, spécialisés dans ce type de sauvetage, ainsi que les marins-pompiers récemment rentrés d'Arménie, sont intervenus avec des chiens de recherches. Ce sont très rapidement quatre cent cinquante hommes qui ont participé au sauvetage et mis en place un « hôpital de campagne » et un groupe électrogène pour les recherches qui devaient se poursuivre durant toute la nuit de mercredi à jeudi.

Les blessés les plus gravement atteints ont été, au fil des heures, hospitalisés à Sainte-Anne et à Brunet.

Les sauveteurs ont rapidement été assaillis par des amis ou parents de ceux et celles qui étaient peut-être sous les décombres, par tous ceux qui étaient à la recherche de tel ou tel autre locataire (ils étaient une cinquantaine à habiter l'immeuble), client de l'huissier (dont l'étude se trouvait au deuxième étage) ou du prothésiste dentaire (au premier étage).

Jeudi matin, alors que les recherches continuaient, on tentait de mieux cerner les causes de cette explosion extraordinairement violente. D'emblée, il semblerait qu'un court-circuit électrique puisse être à l'origine de la déflagration. En effet, un dentiste ayant son cabinet dans un immeuble voisin affirme avoir entendu « *quelque chose d'insolite, qui grésillait et qui sentait un peu le brûlé* ». Pour le Dr Daniel Cohen, « *ça ressemblait à un énorme court-circuit. Tout de suite après, ce fut l'explosion. L'énorme explosion* ».

Certains riverains affirment avoir senti de fortes odeurs de gaz avant l'explosion ; la direction d'EDF répond qu'aucune fuite ou odeur n'ont été signalées auprès de ses services et que des vérifications ultérieures n'ont pas permis d'en déceler. Peut-être une bouteille de butane ou de propane utilisée par le prothésiste dentaire ? Nul ne peut répondre.

JOSÉ LENZINI.

Société

SCIENCES

En marge de l'affaire Villemin

Quatre policiers de Nancy gagnent leur procès contre deux publications

Le tribunal de Nancy a condamné, mardi 14 février, après vingt jours de délibéré (*le Monde* du 26 janvier), *le Figaro Magazine* et *le Républicain lorrain* à verser respectivement 50 000 et 60 000 F de dommages et intérêts à chacun des quatre policiers du SRPJ de Nancy, qui avaient été accusés par les deux journaux d'avoir fabriqué des preuves matérielles dans l'intention de confondre Christine Villemin, soupçonnée de l'assassinat de son fils Grégory. Les deux journaux devront publier l'intégralité du jugement dans leurs colonnes, ainsi que des extraits, d'une part, dans *Paris-Match* et *France-Soir* pour ce qui concerne *le Figaro Magazine*, et d'autre part, dans *l'Est républicain* et *la Liberté de l'Est* pour ce qui concerne *le Républicain lorrain*.

Le jugement fait suite à une plainte de quatre policiers du SRPJ de Nancy, accusés par *le Républicain lorrain*, sous la signature de Jean-Claude Hauck et par *le Figaro Magazine*, sous la signature de Catherine Lévitan et Michel Serres (éditions des 19 et 20 février 1988), d'avoir notamment parsemé le domicile des Villemin de « morceaux de cordelettes » identiques à ceux qui entravaient le corps du petit Grégory, retrouvé mort dans la Vologne le 16 octobre 1984.

Le tribunal estime que le « *ton nuancé* » des articles « *exclut toute bonne foi* » de la part des journalistes. Il considère que ceux-ci « *ont grave-ment failli à leur devoir d'informer loyalement* ». (Les quatre policier mis en cause sont le commissaire principal Jacques Corazzi, les inspecteurs principaux Jean-Pierre Pesson et Hubert Kimmel et l'inspecteur Hervé Bartolozzi.

Les avocats de la défense avaient estimé, pour leur part, que la plainte des policiers devait être réexaminée après la conclusion de l'affaire Villemin et avaient demandé un sursis à statuer, qui leur a finalement été refusé. L'avocat du *Figaro Magazine* a déjà annoncé son intention de faire appel.

● **Le sort du commandant Mafart et du capitaine Prieur.** — La France et la Nouvelle-Zélande ont signé, le 14 février, à New-York, un accord fixant la procédure d'arbitrage concernant le commandant Mafart et le capitaine Prieur, rapatriés en France, alors qu'ils auraient dû être maintenus sur l'atoll de Hao, dans le Pacifique. Selon le texte signé par les deux parties, la procédure contradictoire devrait durer six mois, au terme desquels le tribunal arbitral — composé d'un juriste uruguayen, M. Eduardo Jimenez de Arechaga, du représentant néo-zélandais, Sir Kenneth Keith, et du représentant français, M. Jean-Denis Bredin, — se réunira à New-York dans les quinze jours.

Une « première » en Belgique

La manipulation génétique du colza servira à fabriquer des médicaments

Des chercheurs de la société belge Plant Genetic System (PGS) viennent d'obtenir pour la première fois des substances pharmaceutiques à partir de manipulations génétiques sur des graines de colza. Cette importante découverte sur le plan scientifique et économique, qui permet la production de substances biologiques avec de très fortes valeurs ajoutées, pourrait favoriser d'ici quelques années la fabrication de nouveaux vaccins.

En collaboration avec l'université de Gand, les chercheurs de PGS, première société au monde à avoir effectué avec succès, en 1985, des modifications génétiques sur des plants de tabac, viennent de parvenir à faire produire des substances biologiques de haute valeur ajoutée par des graines de colza. Une percée dans la « *culture moléculaire par les plantes* » qui, à en croire M. Walter de Logi, administrateur délégué de PGS, pourrait prochainement permettre des « *bénéfices économiques substantiels aux industries chimique et pharmaceutique* ».

Du point de vue génétique, la technique mise en œuvre est bien connue. Elle consiste à modifier le patrimoine génétique d'une espèce végétale appropriée en y insérant un ou plusieurs gènes étrangers. Une fois ces derniers intégrés dans le génome de la plante et transmis à sa descendance, les protéines dont ils coordonnent la fabrication sont alors produites par les cellules végétales au même titre que les protéines natives. La méthode la plus courante pour arriver à cette fin consiste à louer les services d'une bactérie particulière, *agrobacterium tumefaciens*, connue pour conférer aux plantes la « gale du collet », en leur transférant une partie de son information génétique, faisant ainsi, sans le savoir, du « *génie génétique naturel* ».

Une usine biologique

Jusqu'à présent, il s'agissait de conférer une plus-value aux plantes d'intérêt agronomique (résistance aux maladies ou au climat, meilleure qualité nutritionnelle). Ainsi, la même société PGS annonçait-elle, l'année dernière, être parvenue à regénérer des plants de betteraves adultes génétiquement modifiés de telle sorte qu'ils résistent spontanément à certains herbicides (*le Monde* du 6 mai 1988). Cette fois, il ne s'agit plus d'explorer la valeur intrinsèque d'une variété végétale mais bel et bien de la transformer en une véritable usine biologique capable de produire, par exemple, des facteurs du sang ou des hormones de croissance et de les accumuler sous forme stable dans des organes spécifiques de la plante tels que les graines.

« *L'idée nous est venue en observant la très grande capacité de réserves protéiques des graines de colza*, explique le docteur Vandekerckhove, codirecteur du laboratoire de génétique de l'université de Gand. *De plus, ces protéines dites « albumines » comparées à celles que l'on trouve dans d'autres espèces végétales, se répartissent en un très petit nombre de types différents, ce qui facilite considérablement leur purification.* » D'où l'intérêt de modifier l'une de ces albumines ou, plus précisément, le gène correspondant, en y insérant « *un fragment d'information génétique qui coordonne la synthèse d'une autre substance protéique à haute valeur commerciale* ».

Un matériel de production bon marché et largement disponible (40 000 hectares de colza rien qu'en Belgique), un rendement opérationnel facilement obtenu en serre, des étapes d'extraction et de purification simples et efficaces : *a priori* la technique de « culture moléculaire » développée par PGS n'a rien à envier à celle que d'autres équipes, en France notamment, tentent de mettre au point chez les animaux (1).

« *Jusqu'à présent, deux peptides* [fragments de protéines] *étrangers ont déjà été produits, isolés et purifiés à partir de plants de colza cultivés en serre* », ajoute-t-on à PGS, en précisant qu'un accord ferme et définitif portant sur une molécule dont la nature reste secrète a été établi avec une importante société pharmaceutique. Annoncé il y a moins d'un mois, le projet de la société de biotechnologie belge en est donc déjà au stade du développement. Ce qui n'exclut pas, bien au contraire, la recherche d'une amélioration du procédé.

« *Notre méthode est aujourd'hui parfaitement rodée en ce qui concerne les peptides de petite taille formés de six à dix acides aminés*, précise notamment le docteur Vandekerckhove. *Mais, pour des peptides constitués de plusieurs dizaines d'acides aminés, c'est moins évident* ».

Beaucoup reste donc à faire. Mais l'enjeu est considérable. Il suffit pour s'en convaincre de connaître le rendement impressionnant cité par les biologistes : 100 grammes à 1 kilo de protéines peuvent être produits par hectare de colza alors que le marché mondial des substances biologiques concernées se chiffre tout au plus en kilogrammes... Forts de cette comparaison, les chercheurs de PGS et de l'université de Gand songent déjà à faire fabriquer à leurs graines de colza de nouveaux produits à haute valeur ajoutée. Par exemple, des « épitopes » (2), qui pourraient favoriser, d'ici quelques années, la production de certains vaccins.

CATHERINE VINCENT.

(1) A l'université Claude-Bernard de Lyon, l'équipe de M. Pierre Couble tente ainsi de transformer génétiquement des lignées de vers à soie, afin de leur faire produire, conjointement à la sécrétion de la soie, des protéines d'origine étrangère.

(2) Petits fragments d'antigènes susceptibles de déclencher dans l'organisme la production d'anticorps.

Dix-huit milliards pour cinquante lanceurs Ariane 4

Une poussée pour l'industrie spatiale européenne

C'est « *une commande sans précédent* » que la société Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur européen, a passé mercredi 15 février aux industriels. Son président, M. Frédéric d'Allest, qui vient de quitter le poste de directeur général du Centre national d'études spatiales parce qu'il lui devenait difficile d'assumer la trop lourde charge des deux fonctions, a signé un contrat de 18 milliards de francs pour la fourniture de cinquante lanceurs Ariane-4 (*le Monde* du 26 janvier).

Jamais en Europe un contrat spatial d'une telle ampleur n'a été conclu. Il est en effet difficile aux Européens, après avoir démontré leurs capacités et leur maturité dans le domaine spatial, de prétendre assurer la moitié des lancements de satellites du monde occidental dans les prochaines années sans consentir un énorme effort industriel et financier. Cet effort est accompli aujourd'hui, et de la plus belle manière, dans la mesure où cent vingt firmes de onze pays européens vont travailler ensemble, malgré les frontières et la barrière des langues, et parvenir à réduire les coûts du futur lanceur d'Ariane-4 de près de 20 %.

L'essentiel de ce contrat historique sur ce qui doit être « *le cheval de bataille de l'Europe pour les dix années à venir* » se partage entre quatre grosses firmes. L'Aérospatiale, architecte industriel du programme, qui fournira les premiers et les troisièmes étages des lanceurs, pour 6,75 milliards de francs, Matra, qui fabriquera la case à équipements (le cerveau de l'engin) pour 1,75 milliard de francs, MBB-Erno, qui construira les deuxièmes étages pour 3,6 milliards de francs, et enfin la SEP, réalisateur des moteurs — environ quatre cents — pour 5,7 milliards de francs.

Un tel objectif est à la portée de l'Europe. Les industriels qui ont accepté de produire ces cinquante Ariane-4 à un prix déterminé — en plus des vingt et une déjà commandées — en sont bien conscients et savent que les centaines des milliers d'heures de travail offertes à leurs douze mille ouvriers, ingénieurs et techniciens ne sont pas sans risques. Car si Ariane a bénéficié ces dernières années des erreurs de stratégie commerciale de la NASA en matière de service de lancements de satellites, ses promoteurs savent aussi que la concurrence s'organise à nouveau et que la lutte avec les Américains, les Chinois et demain les Japonais et les Soviétiques sera très rude.

Le récent succès, mardi 14 février, du lancement d'une nouvelle fusée Delta porteuse d'un satellite de navigation de l'US Air Force est une preuve supplémentaire de ce retour rapide des Américains sur le marché des lanceurs conventionnels. M. Frédéric d'Allest le sait bien, lui qui disait encore en juin dernier que le carnet de commandes d'Arianespace affichait complet jusqu'en 1990-1991. Au-delà, tous les concurrents se disputeront durement les clients. Avec, pour Ariane, cet avantage qui tient à la réussite sans faille des deux premiers tirs du lanceur lourd Ariane-4 et à la remarquable série que la société Arianespace vient d'enregistrer avec dix vols consécutifs réussis en un peu plus de deux ans.

J.-F. A.

Entre la France, la RFA et la Grande-Bretagne

Signature de trois accords sur l'avenir des surgénérateurs

Aucun site n'a été retenu pour accueillir l'installation, aucun budget n'a été réservé pour financer le programme et aucune date n'a été fixée pour son démarrage. L'Allemagne fédérale, la France et le Royaume-Uni n'en ont pas moins signé, jeudi 16 février à Bonn, trois accords de coopération portant sur le développement des réacteurs surgénérateurs.

La décision ne manquera pas d'alimenter les conversations dans la mesure où Superphénix, installé en amont de Lyon — le seul prototype de taille industrielle (1 300 mégawatts) au monde — vient de redémarrer provisoirement après un arrêt de vingt mois. D'autre part, le réacteur surgénérateur de Kalkar (300 mégawatts) connaît un accouchement difficile, dû à la fois à des surcoûts importants et à une mésentente entre le gouvernement régional de Rhénanie-Westphalie et le consortium exploitant la centrale (1). Enfin, le Royaume-Uni ne s'est pas privé d'annoncer l'an dernier une réduction drastique des crédits alloués au développement de cette filière.

Pourquoi alors signe-t-on aujourd'hui à Bonn trois accords particuliers portant sur la coopération en matière de recherche et de développement (entre le Commissariat à l'énergie atomique, l'United Kingdom Atomic Authority, le Kern Forschung Karlsruhe et Inter Atom), la mise en commun de la propriété industrielle (la Serena franco-allemande et le Fastec britannique) et la coopération industrielle (Novatome, Nuclear Corporation, Inter Atom) ? Peut-être parce que les prémices de ces trois arrangements figuraient déjà dans un accord intergouvernemental plus large, signé le 10 janvier 1984, entre l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Il est vrai aussi qu'il est plus facile de défendre un tel programme de développement à l'échelle de l'Europe qu'au niveau de chaque pays car nul n'ignore que l'avenir des surgénérateurs, s'il existe, est pour après-demain. En 2005 ou en 2010, lorsque ces machines produiront un kilowattheure plus économique et lorsque les coûts d'investissements auront été divisés par deux.

Les trois textes signés jeudi illustrent cette idée qu'il est urgent d'attendre, mais qu'il serait peu raisonnable de tout laisser tomber. Même si le coût important de ces recherches peut être réduit en évitant leur duplication grâce à une bonne collaboration européenne (2). Cela est d'autant plus vrai que la France qui, il y a dix ans, paraissait vouloir jouer les chefs d'orchestre au plan européen, forte de son leadership mondial en matière de surgénérateur, a considérablement réduit ses prétentions du fait de l'avenir incertain de la filière. De chef d'orchestre, elle est devenue premier violon en 1984, pour accepter aujourd'hui la formule du trio, en attendant celle du quintette lorsque la Belgique et l'Italie signeront à leur tour...

Pas question cependant de construire dans l'immédiat un réacteur. Mais les Européens sont prêts à investir dans des études pour le cas où... De ce point de vue, la création, en juin dernier, sous l'impulsion des compagnies d'électricité européennes, d'un groupe de travail (European Fast Reactor Utilities Group) destiné à étudier la réalisation en commun d'un futur réacteur surgénérateur européen (EFR) a donné un sérieux coup de pouce à la signature de jeudi et mis un peu d'ordre dans les activités de chacun. Car le temps n'est pas si loin où chacun des pays misait sur son propre modèle de réacteur.

Désormais, il devraient marcher d'un même pas au sein d'un programme de recherche et développement de cinq ans doté d'un milliard de francs et partagé en deux volets (1988-1990 pour la première phase et 1990-1993 pour la seconde) conduisant à la conception détaillée d'un réacteur de 1 500 mégawatts dont l'EFRUG adoptera peut-être le concept.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Kalkar devait, après bien des retards, entrer en service dans le courant de l'automne 1988.

(2) Le budget de recherche et développement sur les surgénérateurs est passé en France de 900 millions de francs en 1987 (dont 550 millions pour les réacteurs) à 800 millions en 1988 (466 millions de francs) et à un peu moins de 700 millions en 1989 (350 millions).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde AFFAIRES

PUBLICATION JUDICIAIRE

VENTE ILLICITE D'ARTICLES CHANEL

Par arrêt, en date du 15 Septembre 1988 la **Cour d'Appel de Versailles,**

confirmant

le Jugement de Première Instance

a déclaré fautive la mise en vente d'articles CHANEL par BOULOGNE DISTRIBUTION
67-81, Avenue du Général Leclerc
à BOULOGNE BILLANCOURT

La Cour a condamné BOULOGNE DISTRIBUTION au paiement à CHANEL de :
- 100.000 F au titre de Dommages et Intérêts
- 50.000 F au titre de la liquidation des astreintes
- 40.000 F au titre de l'Article 700 du NCPC

et a ordonné

la publication de cette décision dans trois journaux.

هكذا من الأصل

Religions

Déplorant « le retard par rapport aux engagements pris »

Le cardinal Decourtray confirme le prochain départ des carmélites d'Auschwitz

Le cardinal Albert Decourtray, principal négociateur catholique dans l'affaire du carmel d'Auschwitz, a adressé une longue lettre, publiée jeudi 16 février, à son interlocuteur juif, Me Théo Klein. Le délai du 22 février prochain, fixé deux ans plus tôt à Genève pour le déménagement des religieuses polonaises, ne sera pas tenu. *« Force nous est de reconnaître que ni le nouveau couvent, ni le centre d'information, d'éducation, de rencontres et de prières n'ont commencé d'être construits*, écrit l'archevêque de Lyon. *Nous regrettons et déplorons profondément ce retard par rapport aux engagements pris. »*

Il confirme cependant la décision des religieuses de quitter les lieux : *« Leur consentement est irrévocable (...). Elles entendent, par cette démarche d'obéissance, contribuer au progrès de la relation entre juifs et catholiques. »* De Rome, le supérieur général de l'ordre des Carmes est lui-même intervenu, pour la première fois, auprès de Me Klein et de Mgr Decourtray, leur donnant toutes assurances sur l'intention des carmélites d'Auschwitz. Le cardinal français lui a même demandé de prévoir une *« installation provisoire »* si un calendrier définitif n'est pas fixé avant le 22 juillet 1989.

● **« L'Osservatore Romano » réplique à des théologiens contestataires.** — Le Vatican a répondu, mercredi 15 février, aux théologiens ouest-allemands, autrichiens et hollandais, qui ont signé la *« déclaration de Cologne »* (*le Monde* du 28 janvier), mettant en cause l'enseignement du pape sur les questions morales. *L'Osservatore Romano* accuse, en particulier, le théologien Bernard Haering et les autres contestataires de soulever des objections *« sans la rigueur critique que toute réflexion théologique sérieuse devrait respecter »* et d'*« avoir recours à des attaques personnelles, hargneuses et déconcertantes »*.

Compromis dans l'épiscopat français

La soumission de Mgr Gaillot

Le cardinal Albert Decourtray, président de la conférence des évêques de France, et Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, ont signé, mercredi 15 février, une déclaration commune tendant à normaliser la place de ce dernier dans la hiérarchie catholique française *(nos dernières éditions du 16 février)*.

L'affaire Gaillot se termine par une demi-surprise. Ceux qui s'attendaient à une marginalisation de l'évêque d'Evreux, ou qui réclamaient même une sanction — les intégristes ont manifesté jusque devant la nonciature apostolique à Paris, — en seront pour leurs frais. Plutôt que de démission, il faut parler aujourd'hui de soumission.

Mgr Gaillot cosigne, en effet, avec le président de la conférence des évêques de France, le cardinal Decourtray, une déclaration de totale *« fidélité »* et même de *« docilité »* à l'égard du pape et de l'enseignement de l'Eglise catholique. C'est bien le moins qu'on puisse attendre d'un évêque. Leur communiqué commun a surtout le mérite de décrire le cadre hors duquel il ne devrait plus être possible à l'évêque d'Evreux de s'aventurer et de faire cavalier seul.

Ce cadre comprend notamment *« l'adhésion à la doctrine de l'Eglise concernant la justice sociale, la paix dans le monde, la vie familiale et la moralité sexuelle »*. L'allusion aux prises de position répétées de Mgr Gaillot (contre la force de dissuasion nucléaire ou en faveur des préservatifs dans la campagne de lutte contre le Sida) est transparente.

Celle qui touche au célibat des prêtres l'est plus encore. Les deux évêques sont tombés d'accord sur *« la reconnaissance de l'importance spirituelle de la pratique latine de n'appeler au ministère sacerdotal que des hommes ayant choisi le célibat »*. Le *« bien-fondé »* de cette loi, *« dans le sens donné par Vatican II, Paul VI (exhortation apostolique Sacerdotalis Cœlibatus) et Jean-Paul II (dans sa lettre aux prêtres du jeudi saint 1979) »* est réaffirmé. Le devoir de réserve sur cette question du célibat est rappelé *« lorsque certaines circonstances ou certains mouvements d'opinion raniment ce débat »*. Il est juste de préciser que Mgr Gaillot s'est prononcé à la dernière assemblée plénière de Lourdes en faveur de l'ordination d'hommes mariés et de la réintégration dans le ministère de prêtres mariés, mais jamais, contrairement à ce qu'on lui a fait dire, il n'a demandé l'autorisation du mariage de prêtres déjà ordonnés.

Sans perdre la face

Le texte Decourtray-Gaillot du 15 février définit aussi un code de bonne conduite pour l'avenir des relations au sein de la conférence épiscopale française. Une *« attention critique »* est souhaitée, par les deux évêques, *« à ce que certaines déclarations ont pu avoir d'ambigu, d'intempestif, d'acerbe, peut-être même d'erroné »*. Cette phrase concerne aussi bien les interventions publiques de Mgr Gaillot que certaines déclarations de Mgr Decourtray, à propos desquelles le président des évêques de France avait déjà reconnu, au cours de son « Heure de vérité » du 12 décembre dernier sur Antenne 2, qu'elles n'avaient pas été toutes des plus heureuses (notamment à propos des préservatifs et du sida).

Une *« concertation »* est souhaitée pour éviter que *« la diversité des options pastorales n'entraîne des dissonances et des oppositions préjudiciables à la charité »*. Si la *« responsabilité personnelle de chaque pasteur en son diocèse »* est reconnue, le devoir de solidarité épiscopale est rappelé, ainsi qu'une *« vigilance particulière pour que les déclarations publiques ne mobilisent pas l'opinion en des conflits contraires au bien commun de la société et à la force du témoignage chrétien »*.

En fait, cette déclaration commune est habile. Elle sort l'évêque d'Evreux de l'isolement dans lequel menaçait de le plonger une série d'interventions critiques, destinées moins à choquer qu'à montrer la voie d'un libre débat au sein de la hiérarchie catholique. S'il rentre dans le rang, Mgr Gaillot ne perd pas la face.

Les intégristes ont souvent fait la comparaison entre la peine d'excommunication frappant Mgr Lefebvre et l'indulgence, jugée coupable, du Vatican à l'égard de l'évêque d'Evreux. La lettre et le ton de la déclaration du 15 février montrent que les deux affaires n'ont rien de commun. Dans un cas, il s'agit d'un acte de rupture doctrinale. Dans l'autre, de la liberté de parole d'un évêque sur quelques grands sujets de société.

HENRI TINCQ.

C&C Computers and Communications

Le temps que vous mettrez pour lire tout ce que nous savons faire...

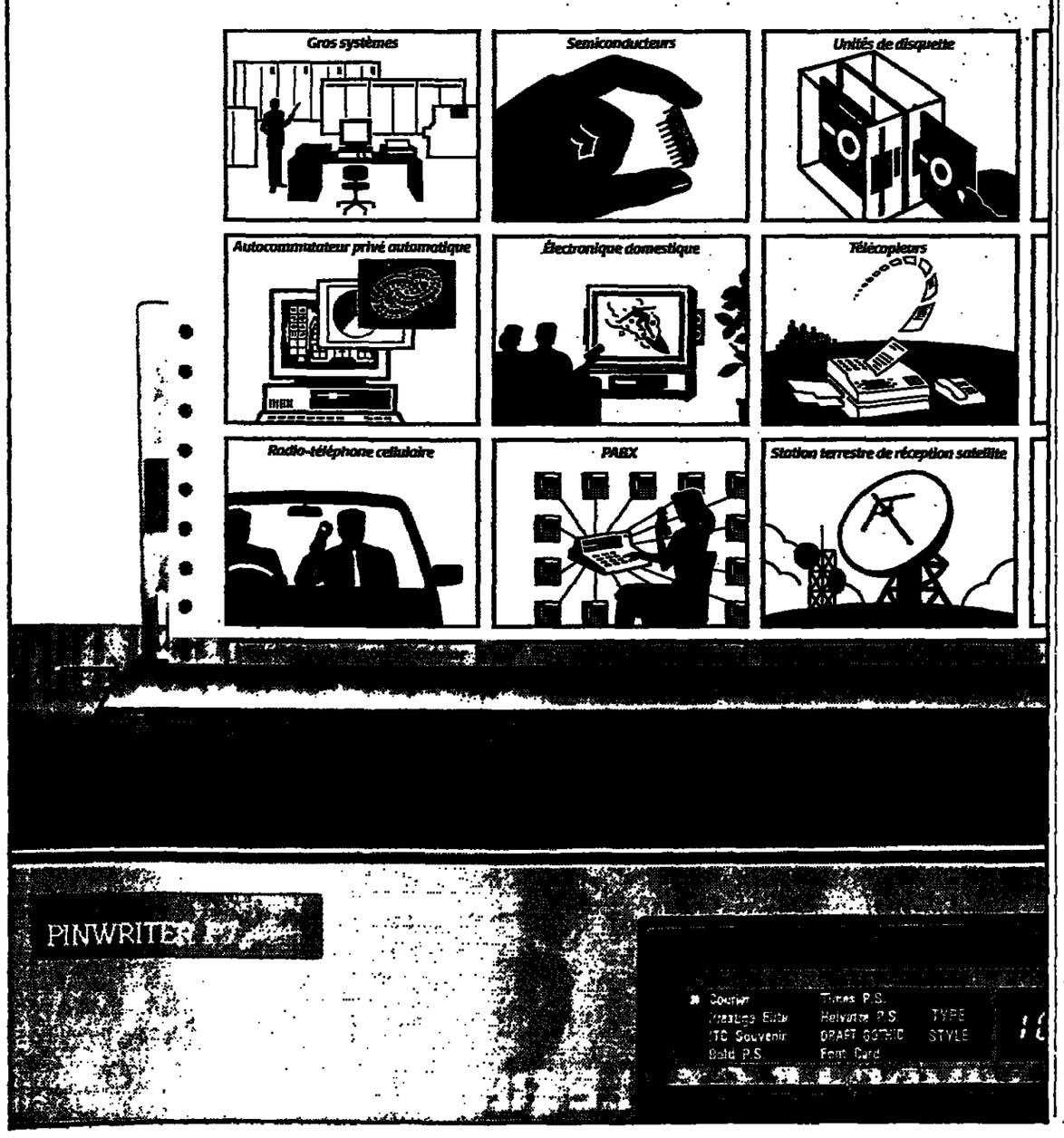

Sports

Les « mesures olympiques » de M. Roger Bambuck

Une mission pour le sport d'élite

La « PO » est morte, vive la « MPSEPO ». M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui avait mis un terme à la « préparation olympique » mise en place par son prédécesseur après les Jeux de Séoul, a présenté, jeudi 16 février au cours d'une conférence de presse, la « Mission permanente du sport d'élite et de la préparation olympique ». Celle-ci est au centre du dispositif prévu pour permettre aux champions nationaux de préparer dans les meilleures conditions les prochaines grandes échéances internationales, notamment les Jeux de 1992 à Albertville et à Barcelone.

Moins d'une semaine après les championnats du monde de ski alpin, où la prestation des équipes de France a été relativement décevante, la conférence de presse de Roger Bambuck sur le sport de haut niveau était particulièrement attendue. *« Les enjeux liés à la performance sont tels que, lorsque les résultats de ces très grandes rencontres sont décevants, l'opinion se tourne vers les pouvoirs publics »*, a coutume de dire le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui a eu à cœur de réaffirmer que *« le sport de haut niveau incombe à la fois à l'Etat et au mouvement sportif »*.

Traditionnellement, la part de l'Etat dans ce domaine consiste à aider financièrement les fédérations sportives, à prendre en charge leurs cadres techniques, à gérer les sections sports-études et les établissements permanents pour le haut niveau, à prendre en compte les besoins sociaux des champions. A la veille des Jeux olympiques, se mettait aussi en place, depuis une vingtaine d'années, la « préparation olympique », qui, sous des formes et des modalités diverses, se chargeait de trouver des moyens supplémentaires pour permettre aux athlètes de briller.

« Un esprit France »

Roger Bambuck a souhaité « donner un caractère permanent » à cette structure éphémère, en *« élargissant ses prérogatives à l'ensemble des sports d'élite »*. C'est ainsi qu'il a créé la Mission permanente du sport d'élite et de la préparation olympique (MPSEPO), dont il a défini les actions et les moyens, jeudi 16 septembre.

La MPSEPO assurera en premier lieu *« un suivi précis des athlètes et de leur cadre »* afin de permettre *« un traitement de chacun de leurs problèmes d'une façon très personnalisée, en complémentarité avec les directions techniques nationales des fédérations et les services de l'administration »*. La mission contribuera aussi *« à favoriser les transferts d'idées et de méthodes et de connaissances d'un sport à l'autre, d'une fédération à l'autre »*. Il s'agira par exemple de *« stages interdisciplinaires en faveur des athlètes et de leur encadrement »* dans le but de développer *« un esprit France »*, c'est-à-dire de créer une réelle solidarité entre les champions de diverses disciplines.

Pour faire mieux connaître son action, la MPSEPO diffusera *« une lettre hebdomadaire »* présentant la synthèse des résultats et *« une revue*, France 92, *ciblée sur les sportifs eux-mêmes »*.

Enfin, la mission aura *« un rôle d'expertise »*. Il s'agira d'*« une clarification des priorités proposées par les fédérations dans le domaine du sport de haut niveau, notamment au travers des contrats d'objectifs, afin d'obtenir la meilleure concentration des moyens et la mise en œuvre du maximum de synergies favorables »*.

Pour atteindre ces objectifs, la MPSEPO sera installée à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) à Vincennes et disposera d'un budget propre, tout en étant directement rattachée dans un premier temps au cabinet du secrétaire d'Etat. La direction de la mission sera assurée par M. Pascal Marry, âgé de quarante-trois ans, qui a été directeur technique adjoint de la Fédération d'équitation de 1985 à 1988, et conseiller technique au cabinet de M. Bambuck. Les deux directeurs adjoints de l'ancienne « PO », MM. Jean Poczobut et Bernard Bourandy, l'assisteront, le premier étant plus particulièrement axé sur la préparation des Jeux olympiques d'hiver 1992, le second s'occupant essentiellement des relations avec l'administration et le mouvement sportif.

L'action de la mission sera enfin soutenue par un club de personnalités, baptisé « Club Marceau et Crespin » en mémoire de celui qui occupa les fonctions de directeur des sports de 1963 à 1975, récemment décédé, et qui fut à l'origine du redressement sportif international de la France après les Jeux olympiques de Rome (1960). Roger Bambuck espère que ces vingt personnalités — parmi lesquelles Bernard Hinault, Jacques Laffitte, Dominique Rocheteau, Patrick Baudry, etc. — *« communiqueront leur goût pour le défi et leur détermination à nos équipes et contribueront à leur insuffler l'appétit de la victoire »*.

A. G.

● **HANDBALL : championnat du monde B.** — Pour son premier match en championnat du monde B, organisé en France jusqu'au 26 février, l'équipe de France a battu Israël (27-18), mercredi 15 février à Grenoble.

هكذا من الأصل

Communication

Victime d'une gestion hasardeuse et peu transparente

Une société d'artistes perd 10 millions de francs sur les marchés boursiers

Une vive polémique oppose deux organisations syndicales d'artistes-interprètes. L'ADAMI (Société pour l'administration des droits des artistes et musiciens), dont la plupart des responsables sont membres du Syndicat français des artistes-interprètes (SFA-CGT), a en effet été victime fin 1987 d'un *« sinistre »* portant sur plus de 10 millions de francs. Ces pertes sont dues à des spéculations malheureuses sur les marchés financiers.

Le Syndicat indépendant des artistes-interprètes (SIA autonome) a déjà par deux fois saisi le ministre de la culture, M. Jack Lang, à ce sujet et s'apprête à demander au tribunal de commerce le droit de s'associer à la procédure déjà engagée par l'ADAMI. Forts d'une pétition de plus de cinq cents signatures, les responsables de ce syndicat minoritaire demandent aussi au tribunal de Paris une expertise.

« Un trou de plus de 1 milliard de centimes dans la caisse de l'ADAMI » ! Le titre du tract ressemble à la manchette d'un journal populaire. Le texte — signé par le SIA — est de la même veine, parle de faits *« graves »* menaçant *« les intérêts matériels et moraux des artistes »*, exige *« une clarification ainsi qu'une définition des responsabilités »* et souhaite que *« toute la lumière soit faite sur cette affaire sans précédent »*. Les mots font mal et font encore sortir de ses gonds M. François Parrot, délégué général du SFA-CGT et secrétaire général adjoint de l'ADAMI. *« Calomniez ! Calomniez ! Il en reste toujours quelque chose,* s'insurge-t-il. *Si nous avons porté pendant trente ans cette société à bout de bras, c'est que l'on nous a fait confiance. Notre syndicat compte deux mille adhérents sur huit mille artistes, et nos représentants ont régulièrement été élus à la tête de l'ADAMI. Aujourd'hui encore, le président et la majorité des membres du bureau, trois gérants sur quatre, sont issus de nos rangs, et j'en suis fier. Et c'est au moment où nos efforts portent enfin leurs fruits que l'on jette cette affaire à la tête. »*

Paradoxal

L'affaire... Elle se noue en 1985, alors que l'ADAMI, chargée de collecter et de redistribuer les droits versés aux comédiens, chanteurs de variétés, solistes et chefs d'orchestre, connaît une expansion rapide grâce à la loi sur les droits voisins et la copie privée.

Les volumes financiers traités croissent à proportion : 4 millions de francs en 1984, 60 millions en 1987, plus de 90 en 1988...

Ces fonds, l'ADAMI a — comme les autres sociétés civiles d'auteurs et d'artistes — l'habitude de les placer pour les faire fructifier avant de les redistribuer. Une répartition complexe qui peut prendre plusieurs mois. *« Paradoxalement,* note ainsi M. Parrot, *la loi nous impose des missions de service public — répartir, auprès de chacun des ayants droit, les sommes perçues globalement — sans nous en donner véritablement les moyens. »* Pas d'adhésion obligatoire aux sociétés concernées, pas même celle de s'y faire connaître. Les coûts de recherche s'élèvent à proportion des difficultés rencontrées, mais ils sont opportunément réduits par les produits financiers de l'argent placé.

En 1985, donc, M. Guy Marly, président-gérant de l'ADAMI aujourd'hui révoqué, est à la recherche de nouveaux placements sûrs et bien rémunérés. Il s'en ouvre à M. Christian Gaillard, PDG de la SA Groupe Pontet-Guyot Paris. Ce courtier affable assure de longue date nombre d'artistes, écrivains, gens de l'audiovisuel, journalistes, à qui il propose des contrats spécialement adaptés à l'intermittence de ces métiers. *« Mes clients sont un peu mes amis,* dit-il aujourd'hui, *et certains m'avaient demandé de leur conseiller des placements financiers. Je m'étais piqué au jeu, avais démarché des banquiers et fini par rencontrer l'un des responsables de la caisse du Crédit agricole de la Mayenne qui offrait alors des taux de rendement garantis intéressants. Guy Marly, que je connaissais depuis une vingtaine d'années au travers du gala de l'Union des artistes, en avait eu vent et m'avait demandé de voir ce que je pouvais faire pour l'ADAMI. »*

Les dés sont jetés, et la Société civile des artistes-interprètes, déjà détentrice d'un compte au Crédit lyonnais et d'un autre à la BCCM, en ouvre un nouveau dans le département de la Mayenne. Confiant, M. Marly fait même du PDG de Pontet-Guyot le mandataire de l'ADAMI pour la gestion de ce compte. Pendant deux ans, le système fonctionne à la satisfaction de tous : le Crédit agricole draine vers Laval, des affaires importantes ; le courtier d'assurances touche une commission de la banque pour lui avoir apporté un client (sans que ce dernier en soit informé), et l'ADAMI est satisfaite de son placement.

Las! En mars 1987, le Crédit agricole, semble-t-il, refuse de continuer à garantir les taux élevés — au départ 12 % bruts — servis jusque-là. Le responsable en charge du dossier — aujourd'hui « démissionné » — et le PDG du Groupe Pontet-Guyot retiennent alors les services d'un remisier-gérant (un auxiliaire de la profession boursière), le cabinet Monnet, à qui l'on demande, selonson avocat, Me Jean-Pierre Venon, *« une gestion dynamique »*. Sur les conseils du cabinet, le Crédit agricole vire d'abord 6,8 millions de francs à la société de Bourse Goy-Hauvette pour l'achat d'actions, puis 6 millions à la charge Massonnaud-de Fontenay pour être placés sur le MATIF (Marché à terme international en France), hautement spéculatif.

Un sixième des fonds

Arrive le krach boursier d'octobre 1987. Et erreurs et fautes en cascade aidant, la dernière assemblée de l'ADAMI se voit contrainte de provisionner *« pour risques »*, le 7 novembre 1988, plus de 10 millions de francs non recouvrés, soit un sixième des fonds à redistribuer. *« Nous souhaitons par-dessus tout récupérer nos fonds,* affirme le secrétaire général adjoint de l'ADAMI, M. Parrot. *C'est pourquoi nous avons demandé en juillet dernier d'étendre à toutes les parties en cause la mission de l'expert désigné quelques mois plus tôt par le tribunal de commerce, à la demande de M. Guy Marly qui ne nous avait pas tenus informés de ces événements. »* L'expert, M. Jean-Pierre Borgeaud, devrait rendre ses conclusions avant un mois.

Légèreté, ignorance, incompétence ? « L'argent facile » n'est pas à la portée de tout le monde ! Les responsables de L'ADAMI jurent aujourd'hui — mais un peu tard — qu'on ne les y reprendra plus et que *« toutes les dispositions internes ont été prises pour qu'une affaire de ce type ne puisse se reproduire »*. Il n'empêche. Que la société civile de droits ne retrouve pas ses fonds, et ce sont bien, malgré la bonne volonté et les mesures d'économies envisagées, ses ayants droit qui y laisseront quelques « plumes ».

Après le dépôt de bilan de la SPADEM, la Société pour la protection artistique des dessins et modèles, aujourd'hui en redressement judiciaire, cette nouvelle affaire pose clairement, le problème d'un contrôle accru de l'Etat sur les sociétés civiles de droits d'auteur, l'encadrement plus strict de leurs placements et les moyens que le ministère de la culture pourrait y consacrer.

PIERRE-ANGEL GAY.

● **M. Alain Le Diberder conseiller technique au ministère de la culture.** — M. Alain Le Diberder vient d'être nommé conseiller technique au cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication. M. Le Diberder suivra plus particulièrement ce dernier secteur, dont était chargé M. Dominique Meyer auparavant. D'abord enseignant, M. Le Diberder était depuis 1983 au bureau d'informations et de prévisions économiques, dont il dirigeait le département communication.

Priorité à l'information, développement sur la FM

M. Hervé Bourges veut refaire de RMC la grande radio du Sud

Nommé directeur de Radio-Monte-Carlo en décembre dernier, M. Hervé Bourges a choisi le Festival international de télévision de Monte-Carlo pour dévoiler, le 15 février, sa politique de relance du groupe RMC-TMC. Il a défini une stratégie régionale, nationale et internationale qui doit s'étaler sur trois ans.

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

Radio-Monte-Carlo (RMC) a perdu la moitié de ses auditeurs en dix ans, en passant de 12 % des parts du marché national au début des années 80 à 6 % en 1989, et elle est à la dérive depuis deux ans, notamment à cause des rumeurs qui couraient sur sa privatisation imminente. Partant de ces deux constats brutaux, M. Bourges a souligné la nécessité d'un redressement à court, moyen et long terme. Les deux objectifs, selon lui, sont de refaire de RMC *« la grande radio du Grand Sud »* pour qu'elle devienne, avec Télé-Monte-Carlo (TMC) *« un pôle audiovisuel majeur de l'Europe du Sud »*.

Il faut tout d'abord que RMC retrouve son identité de radio périphérique sur grandes ondes en intensifiant son implantation dans tout le sud de la France, (en dessous d'une ligne entre La Rochelle et Genève). Ce recentrage de la station passe par le développement des plages d'informations le matin, à la mi-journée et le soir.

Face à la nouvelle concurrence à laquelle RMC, longtemps en situation de monopole, doit faire face, et notamment celle des radios FM et des télévisions privées, toutes bien orientées vers des publics ciblés, cette station sur grandes ondes doit jouer la carte généraliste si elle veut rassembler un maximum d'auditeurs. *« La qualité des informations constitue un atout majeur pour une station généraliste »*, estime M. Hervé Bourges.

Plaidant en faveur d'une information *« rapide, complète et équilibrée »*, le nouveau patron de RMC a annoncé des chroniques faites par des *« personnalités du Midi »* comme MM. Yvan Audouard, Jacques-Yves Cousteau et Enrico Macias.

Pour ce qui est du développement du groupe à moyen terme, M. Bourges a évoqué une *« stratégie multisupports »* ambitieuse. D'abord sur la bande FM. RMC est déjà actionnaire de Radio-Nostalgie (35 %) et veut renégocier sa participation à ce réseau qui est le deuxième en France. D'autre part, RMC assure deux programmes propres, RMC-classique et RMC-Côte-d'Azur qu'elle entend développer. Elle étudie enfin la possibilité de rachat ou d'association avec des stations comme FUN, KISS, qui lui permettrait de mettre en place un réseau national pour les jeunes consacré à la musique rock et française.

Côté télévision, l'accord avec M 6 concernant le réseau régional de Télé-Monte-Carlo arrive à échéance en juin 1989, et fait l'objet d'une négociation avec d'autres partenaires éventuels, notamment les candidats à l'exploitation de chaînes cryptées sur le satellite TDF 1. L'objectif ici est de confirmer la place du groupe RMC comme leader audiovisuel pour l'Europe du Sud.

A long terme enfin, l'objectif du groupe est de parvenir à un rayonnement international, grâce notamment à des diffusions sur satellite. *« Membre de l'UER et titulaire de plusieurs fréquences de diffusion nationale, RMC-TMC doit avoir un projet pour l'Europe du Sud à l'échéance du marché unique de 1993,* a déclaré M. Bourges. *Ce projet, qui concerne notamment les programmes et les réseaux mais aussi le marché publicitaire transnational. »*

RMC est-elle à la hauteur de ses ambitions ? *« La maison est en bonne santé »*, assure son nouveau PDG, qui évalue les fonds propres de l'entreprise à 184 millions de francs et les bénéfices avant impôts pour 1989 à 48 millions de francs. M. Bourges compte-t-il rester à son nouveau poste assez longtemps pour réaliser ce projet ambitieux ? *« Je n'ai pas demandé à être nommé à la tête de RMC,* répond-il, *mais j'ai accepté avec joie et j'y travaillerai comme si je devais y rester pour toujours ! »*

ALAIN WOODROW.

...c'est plus qu'il n'en faut à votre Pinwriter NEC pour imprimer toute une page de courrier.

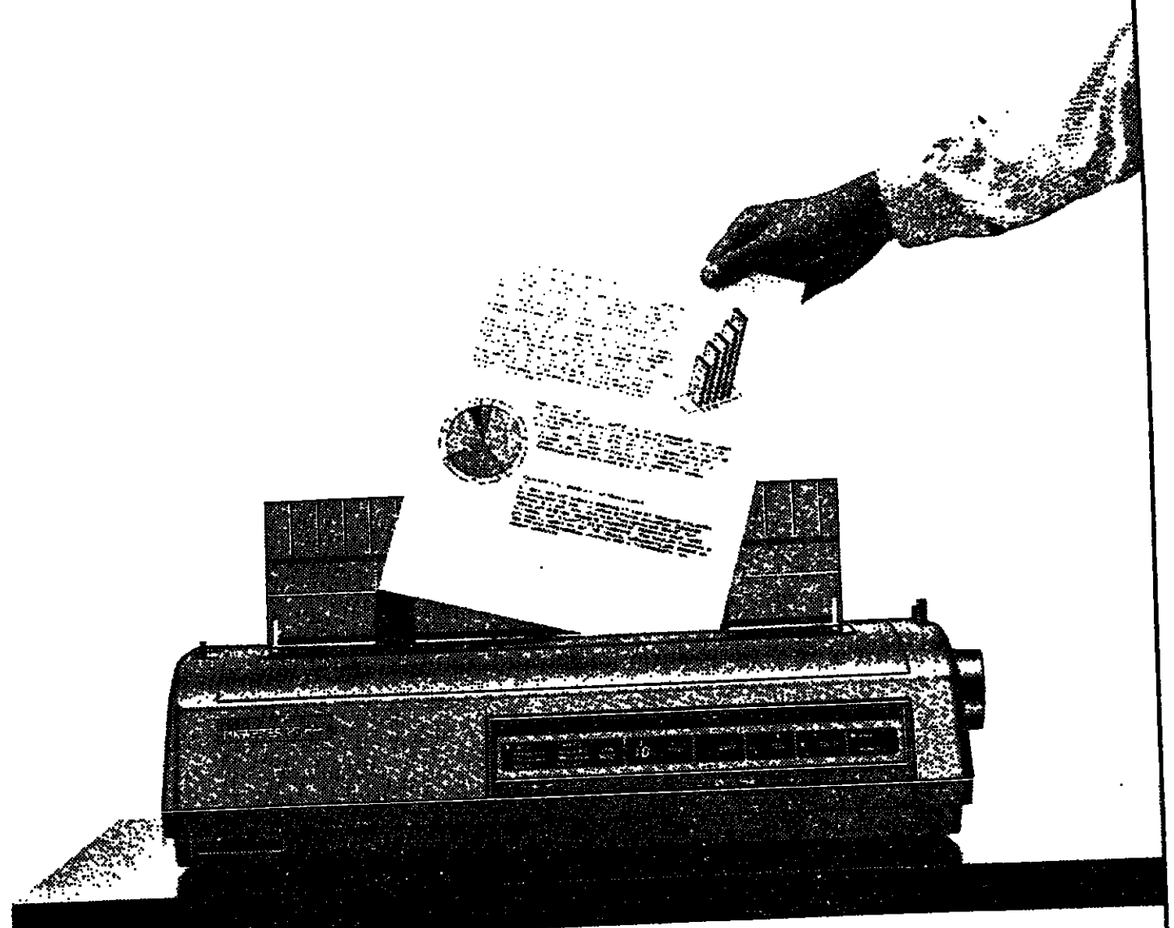

Nos imprimantes P6 Plus et P7 Plus sont rapides. Mais elles ne racontent qu'une infime partie de l'histoire de NEC.
Vous serez sans doute surpris d'apprendre que plus de 15 000 produits — pour le bureau, la maison, etc. — portent la griffe NEC.
Jetez un coup d'oeil à l'eventail de produits ci-contre: vous verrez comment NEC intègre son sens de l'innovation à l'informatique et aux techniques de communication.
La technologie C&C assure à tous les produits NEC — depuis les minuscules semi-conducteurs aux stations géantes de reception satellite, en passant par les televiseurs couleur et les super-ordinateurs — le premier rang dans leur categorie.
Aucun doute, NEC est vainqueur sur tous les fronts!

NEC

N'hesitez pas a nous contacter: NEC Business Systems (France) Tour GAN - Cedex 13 - 92082 PARIS - LA DEFENSE
NEC Electronics (France) S.A. 9, rue Paul-Dautier - BP 187 - 78142 Velizy-Villacoublay Cedex.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Informations « services »

CAMPUS

L'insatisfaction des littéraires

Les étudiants en lettres apprécient les études qu'ils font à l'université, *la culture générale qu'elle donne et la possibilité de se spécialiser* dans une discipline. Mais ils ne sont pas satisfaits de leur organisation. Ils reprochent en particulier le manque de rigueur, de méthode et d'interdisciplinarité... Telle est l'impression qui ressort d'une étude réalisée auprès des étudiants de l'université de Toulouse-Le Mirail par le Groupe de recherches socio-économiques. L'insatisfaction est particulièrement grande chez ceux qui sont devenus enseignants, la moitié d'entre eux trouvant *l'enseignement qu'ils ont reçu trop livresque*, trop théorique et coupé du réel. Les étudiants en langues sont les plus mécontents, suivis par les psychologues.

Les anciens étudiants *qui ont trouvé un emploi en dehors* de l'enseignement – notamment dans l'administration ou les services – reprochent surtout à leur formation le manque d'information sur les *débouchés et son inadaptation* à la vie professionnelle. D'une façon générale, les emplois occupés ne correspondent pas au niveau de formation reçue, *puisque 30 % des anciens étudiants ont un travail* demandant une qualification qui n'est pas supérieure au baccalauréat.

Pour l'auteur de cette étude, Jacques Lewkowicz, la fonction de l'Université est d'abord de répondre à la demande des étudiants. Or celle-ci s'exprime en deux directions : la recherche d'un emploi et la construction de leur propre personnalité. L'organisation des enseigne*ments devrait donc correspondre* à ces deux préoccupations. Au moment où les universités vont devoir faire face à nouveau à de forts besoins de formation d'enseignants, *il n'est pas inutile pour elles* de se mettre à l'écoute de leurs « clients » pour tenter de mieux s'adapter à leurs préoccupations professionnelles et personnelles.

F. G.

« Parcours d'insertion étudiants, lettres, sciences humaines », *les Papiers, nº 4, Presses universitaires du Mirail, 56, rue du Taur, F 31069 Toulouse* Cedex. 40 F.

● Formations littéraires

Le service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université des sciences humaines de Strasbourg *publie une brochure recensant « les formations universitaires à finalité professionnelle accessibles à des étudiants littéraires »* (année spéciale d'IUT, diplômes d'universités, MST, DESS...) dans les différentes universités.

(Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, 22, rue Descartes, 67084 Strasbourg Cedex. Tél. : 88-60-03-25 ou 88-41-73-00.)

● Qualité

La Délégation à la formation professionnelle lance un appel d'offres de recherche sur le thème « *Application de la démarche qualité à la formation professionnelle continue* ». Date limite *de dépôt des projets : 7 avril.*

(Délégation à la formation professionnelle, 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris. Tél. : (1) 48-56-48-38.)

● L'Europe sociale

Le « cercle Europe » de l'Ecole supérieure d'électricité organise *mardi 21 mars* une conférence-débat sur le thème « L'Europe sociale ».

(Cercle Europe SUPELEC, 91192 Gif-sur-Yvette Cedex. Tél. : 69-85-32-66.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4942

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV								■	
V		■							■
VI		■	■		■				
VII							■		
VIII				■		■			
IX									
X				■					
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Très difficile à traduire. – II. Une importante relation. – III. Pas lourde. Un fruit. – IV. Qui n'a donc pas de rival. – V. A Londres, on y trouve des légumes. – VI. Fonds réservés aux culottes. – VII. *Comme un raton. Base* d'accord. – VIII. Bas, s'oppose à l'autre monde. Tourné quand tout est cassé. – IX. Pour celui qui veut voir loin. – X. Celle de la républi*que ne dura pas* longtemps. Etre dans l'ignorance de ce qu'on va gagner. – XI. Possessif. Traiter comme un fou.

VERTICALEMENT

1. On les fait en courant. – 2. Sujet « concentré ». Qui peut faire son trou. – 3. Dans la région *de* Fougères. Dont on ne donnerait pas cher. – 4. Peut lancer des missiles. – 5. Dans une série de sept. Symbole. Capitale d'un duché. – 6. Fabrique de toiles. Accent aigu. – 7. Agissent comme un prêtre ou un jardinier. Mont en Auvergne. – 8. Très *envié quand il est* gros. Avoir l'allure du naturel. – 9. Dans le groupe des planètes troyennes. Source d'éclairs.

Solution du problème nº 4941

Horizontalement

I. Ecraseurs. – II. Crésus. Ut. – III. Han ! Atrée. – IV. Averse. En. – V. Fa. Rist. – VI. Attiser. – VII. Uélé. Loir. – VIII. Aso. Nd. – IX. Sel. Eliot. – X. Poli. Elu. – XI. Ficela. Es.

Verticalement

1. Echafauds. – 2. Cravate. Epi. – 3. Rêne. Tlaloc. – 4. As. Raies. Le. – 5. Suas. Œil. – 6. Esterel. – 7. Ironie. – 8. Ruées. Idole. – 9. Stentor. Tus.

GUY BROUTY.

Le deuxième Salon de l'approvisionnement industriel

La chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organise dans cette ville, au parc des expositions, du 1er au 3 mars, un Salon ori*ginal dont les exposants sont les* acheteurs. Il s'agit du Salon inversé de l'approvisionnement industriel méditerranéen, où les cent quarante exposants présenteront les produits qu'ils souhaitent se procurer.

★ Chambre de commerce de Toulouse, 2, rue d'Alsace-Lorraine, BP 1506, 31002 Toulouse Cedex. Tél. : *61-33-66-50.*

● **Exposition : Regards de femmes.** – Sylvie Heslot, Anny Labbe et Isabelle Moussard proposent, *sur ce thème*, des photographies d'Afghanistan, à l'AFRANE *(Amitié franco-afghane), 8, rue Christine*, Paris 6e. Tous les jours de 15 heures à 20 heures, du 19 au 28 février.

★ Tél. : (1) 43-26-04-14.

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie immobilière au palais de justice d'Évry (Essonne)
le mardi 28 février 1989 à 14 h
UN LOCAL à usage de BRASSERIE-RESTAURANT
sis à ÉVRY (Essonne) 5, place Mendès-France
Mise à prix : .... 800 000 F
Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements :
SCP AKOUN FLOQUET TRUXILLO, avocats à Évry (60-79-39-45)

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Paris
le jeudi 2 mars 1989, à 14 h 30
APPARTEMENT 4 p. – 74, rue du Fg-St-Denis
et 53, bd de Strasbourg à Paris (10e)
avec cuis. s.-de-bns, w.-c., au 1er étg. bât. C et I
M. à P. : 250 000 F S'adr. SCP Gastineau, Malangeau et Boitelle-Couseau, avocats associés
2, carrefour de l'Odéon, Paris (6e) - Tél. : 46-33-02-21
Ts avocats près trib. gde inst. Paris - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Bobigny
le MARDI 28 FÉVRIER 1989, à 13 h 30 - EN SIX LOTS
6 APPARTEMENTS à NOISY-LE-GRAND (93)
31-31 bis, rue de la Baignade - 1 à 7, sentier des Piottes
d'UNE PIÈCE, cuis. avec chacun UNE CAVE
M. à P. : 50 000 F chaque lot - M. à P. totale : 300 000 F
S'adr. Me J. Pietruszynski, avocat, 28, rue Scandicci « Le Trisolaire » à Pantin (93) - Tél. : 48-43-75-32
Me B. Léopold-Couturier, avocat, 12, r. Théodule-Ribot Paris (17e)
Tél. : 47-66-59-89 - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur surenchère au palais de justice de Créteil,
le jeudi 9 mars 1989 à 9 heures 30
APPARTEMENT à VINCENNES (94)
2 à 8, rue Charles-Pathé
au 1er étage du bâtiment B, escalier 6, comprenant : entrée, dégagement, séjour, deux chambres, cuisine, salle de bains, w.-c., placards, balcon
CAVE – PARKING en sous-sol – MISE A PRIX : 1 034 000 F
S'adresser à maître *Philippe Leuk*, avocat au barreau du Val-de-Marne,
11, rue Louis-Blanc (94140) Alfortville. Tél. : 43-75-14-23
Maître Patrick Varinot, avocat au barreau du Val-de-Marne,
166 bis, Grande-Rue (94130) Nogent-sur-Marne. Tél. 48-71-03-78

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Bobigny, le MARDI 28 février 1989 à 13 h 30. En un seul lot
APPARTEMENT à LA COURNEUVE
(Seine-Saint-Denis) dans un ensemble immobilier
1 à 15, rue Saint-Denis et
rue G.-Titov sans numéro
dans le bât. A, esc. 4, au 2e étage à gauche composé de : entrée salle de séjour, 3 chambres, cuisine, séchoir avec vide-ordures, salle de bains, w.-c., dégagement avec placard et rangement, loggia (à laquelle on accède par la salle de séj. et l'une des ch.) UNE CAVE dans le bât. A, esc. 4 au s/sol portant le nº 44 UN EMPLACEMENT DE GARAGE dans le garage 1, au s/sol portant le nº 160.
Mise à prix : .... 140 000 F
S'adresser pour tout renseignement : 1º) Au cabinet de Me J. PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue Scandicci à 93500 Pantin. 2º) Au cabinet de la SCP SCHMIDT GUIBERE, avocats 76, av. de Wagram à Paris 17e. Tél. : 47-63-29-24.

Le Carnet du Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès du

chef de bataillon (c.r.)
Jacques BEUCLER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 février 1989, dans sa soixante-dixième année.

Un service religieux aura lieu le jeudi 2 mars, à 15 heures, au temple protestant de Neuilly, 18, boulevard d'Inkermann.

Puymartin,
33350 Pujols.
53, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Fabienne Fontaine,
sa compagne et la mère de ses enfants,
Alexandre et Guillaume,
ses fils,
Isabelle et Maurice Dubarry,
ses enfants,
Jacqueline Raynal et Jean-Claude Fontaine,
ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs et leurs enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Joël DUBARRY,

survenu brutalement le 6 février 1989, à l'âge de trente-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Tournecoupe (32), le 18 février, à 15 heures.

– Mme André Franchet,
son épouse,
M. et Mme Gérard Caroff
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Franchet
et leurs enfants,
M. et Mme Bailly,
font part du décès, dans sa quatre-vingtième année, du

docteur André FRANCHET,

survenu le 11 février 1989.

Aucune cérémonie n'a eu lieu, le défunt ayant fait don de son corps à la faculté de médecine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue de la Cité-Universitaire,
75014 Paris.

– *Georges et Joëlle Joffe,*
Olivier, Benjamin et Aurélie,
Marcel et *Hélène* Goldberg,
Uriel et Myriam,
Sylvain et Florence Smadja,
Noémi, Sarah et Daniel,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Hatner, Drylewicz, Lévy,
Sa famille d'URSS, des Etats-Unis, d'Argentine et d'Angleterre,
ont la douleur de faire part du décès de

Simon JOFFE,

survenu le 14 février 1989.

Les obsèques auront lieu *le* vendredi 17 février, au cimetière de Bagneux, à 14 heures.

1, rue Oberkampf,
75011 Paris.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements :
42-47-95-03

– Vreny Loux,
son épouse,
Josette Loux,
Jacques et Françoise Loux,
Jean-Pierre et Anne *Loux,*
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Daniel Loux et sa famille,
Mme Georges Lasserre et sa famille,
Mme Max Luginbuhl et sa famille,
Les familles Rinck, Habert, Gerst, Münch,
font part du décès paisible, dans sa quatre-vingt-troisième année, le 9 février 1989, du

pasteur Pierre LOUX.

L'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité familiale, suivi d'un service d'actions de grâces, au temple de Dieulefit, le 11 février.

« Tu m'as persuadé, Eternel, et je me suis laissé persuader. »
Jérémie, XX, 7.

Le Clos du Moulin,
26220 Dieulefit.

– Le conseil de gestion de l'AFAUDI,

Les collaborateurs de l'AFAUDI,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Evelyne POCHELU,
directeur du personnel
et des relations humaines
de l'Institut national
de la communication audiovisuelle
(INA),
membre du conseil de gestion
du Fonds d'assurance-formation
de la communication
et de la production audiovisuelles
(AFAUDI),

survenu le 11 février 1989.

– *Mme Pierre Leduc,*
sa mère,
M. Pierre Leduc,
son beau-père,
M. Jean-François Rouzière,
son frère,
Mme Jean Dalby,
sa sœur,
M. et Mme Dominique Dalby
et leur fils,
M. Frédéric Dalby,
ses neveux, nièce et petit-neveu,
Ses collaborateurs des Théâtres du Palais-Royal et des Variétés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Michel ROUZIÈRE,
président-directeur général
du Théâtre du Palais-Royal
et du Théâtre des Variétés,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,

survenu subitement le 13 février 1989, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi *18 février*, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 75002 Paris, où l'on se réunira à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

Fleurs rouges, fleurs blanches.

110, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
53, avenue Montaigne,
75008 Paris.
1, rue Victor-Daix,
92200 Neuilly.

(*Le Monde* du 14 février.)

– Mme Mary Morgan,
Et l'amicale des directeurs de théâtre de Paris,
M. Jérôme Hullot,
Et le Syndicat des directeurs de théâtre de Paris et de la région parisienne,
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère et ami

M. Jean-Michel ROUZIÈRE.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 février 1989, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 75002 Paris, où l'on se réunira à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

Fleurs rouges, fleurs blanches.

– M. et Mme Jean-Pierre Callu,
M. et Mme Daniel Maitrepierre,
et Raphaëlle,
Agnès Callu,
Et toute la famille
ont *la douleur de faire part du décès du*

professeur Jude TURIAF,
ancien président
de l'Académie nationale de médecine,
ancien médecin de l'hôpital Bichat,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 13 février 1989.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 février en l'église du Carbet *(Martinique)*, *suivie* de l'inhumation dans le caveau de famille.
Une messe sera dite à Paris ultérieurement à son intention.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Ne pouvant répondre à tous les messages reçus lors du décès de

M. André FAVEREAU,
dit Brozen,

sa famille prie tous ses amis de trouver ici l'expression de leurs remerciements *émus.*

Communications diverses

– *Dans* **Information juive** (numéro de février 1989) : un entretien avec M. Robert Galley, député et maire de Troyes, sur l'Institut universitaire Rachi ; des articles de Germaine Ribière sur le Carmel d'Auschwitz ; d'Emile Touati sur un bilan de la Révolution française ; des bonnes feuilles du livre qu'Olivier Merlin consacre à Tristan Bernard ; une interview de Jean-François Revel sur « La connaissance *inutile* » ; une enquête sur « les dérapages antisémites » de Tintin ; dernier *Kippour à Bône ; Kirk Douglas et les* juifs honteux, etc. Le numéro 16 F. *Information juive*, 17, *rue* Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : 48-74-29-87.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le jeudi 16 février à 14 heures, salle C 20 08, au centre Pierre-Mendès-France, M. Bernard Bensaïd : « *Information, incitations et mécanismes séquentiels d'allocation des ressources* ».

– Université Paris-I, le jeudi 23 février à 9 30, salle C 22 08, au centre Pierre-Mendès-France, M. Abderrahim Loufir : « Spécification, estimation, résolution et analyse externe d'une maquette de l'économie française ».

– Université Paris-II, *le samedi* 25 février à 9 h 30, salle des Conseils, M. Nicolas Angelis : « *Etre et justice chez* Aristote ».

– Université Paris-IV-Paris-Sorbonne, le mercredi 1er mars à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, Mme Seong-Ok Bai : « L'idée de coutume dans les *Pensées* de Pascal (aspects moral, théologique et apologétique de la notion) ».

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris du 30 mai 1988, Mme PIGUET Catherine, Marie, José, Marguerite, née le 7 janvier 1956 à IVRY-SUR-SEINE (94), et demeurant à PARIS (14e), 84, bd Jourdan ;
a été condamnée à huit mois d'emprisonnement avec sursis et à 50 000 F d'amende ;
pour : publicité fausse ou de nature à induire en erreur ;
La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée :
1. - La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde, le Figaro* et *Paris-Auto ;*
2. - L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 7 jours, sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 84, bd Jourdan à PARIS (14e), où Mme PIGUET Catherine exerce son activité.
Pour extrait conforme *délivré* à M. le Procureur général sur sa réquisition.
Pour le greffier en chef.

DÉCISION JUDICIAIRE

Par jugement du 25 *février* 1987, confirmé par arrêt de la cour d'appel de Paris du 20 juin 1988, le tribunal de grande instance de Paris a déclaré diffamatoire à l'égard de M. Rifaat EL-ASSAD l'article publié par l'hebdomadaire *Minute*, dans son numéro daté du 25 au 31 juillet 1986, sous le titre : « Un gros bonnet à Saint-Nom-la-Bretèche », et le présentant comme étant à la tête d'un réseau de vente de drogue. Elle a condamné la société éditrice SEPA et M. Patrice BOIZEAU, directeur de cette publication, à payer à M. Rifaat EL-ASSAD la somme d'un franc à titre de dommages-intérêts. »

STERN
• GRAVEVR •
depuis 1840
Gravure de médailles pour événements et commémorations
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le numéro **203623** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille : 003623, 103623, 303623, 403623, 503623, 603623, 703623, 803623, 903623 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
213623	200623	203023	203603	203620	10 000,00 F
223623	201623	203123	203613	203621	
233623	202623	203223	203633	203622	
243623	204623	203323	203643	203624	
253623	205623	203423	203653	203625	
263623	206623	203523	203663	203626	
273623	207623	203723	203673	203627	
283623	208623	203823	203683	203628	
293623	209623	203923	203693	203629	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3623	4 000,00 F
	623	400,00 F
	23	200,00 F
	3	100,00 F

LOTO Nº 7 — 8 26 28 30 37 45 — 46

89 — TACOTAC — 14e

loterie nationale

Terminaisons	
0	[illegible]
1	[illegible]
2	[illegible]
3	[illegible]
4	[illegible]
5	[illegible]
6	[illegible]
7	[illegible]
8	[illegible]
9	[illegible]

89 — TRANCHE DE LA SAINT VALENTIN — 13e

Le Monde
DES LIVRES

« Ci-gît un écrivain suédois tombé pour rien. Son crime : l'innocence. Oubliez-le souvent »...

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS

Stig Dagerman, le Suédois magnifique

La fin de la publication, en français, de l'œuvre de ce romancier du désespoir qui choisit, à trente et un ans, le suicide.

SOUS réserve d'une providentielle découverte, avec ces deux recueils de nouvelles et de textes divers à nuance autobiographique parfois, s'achève la publication en France de l'œuvre du Suédois Stig Dagerman, commencée en 1956.

Empressons-nous d'observer non pas que ces recueils sont – très partiellement, en réalité – des fonds de tiroirs, mais que, très souvent, les tiroirs recèlent des trésors n'ayant pas trouvé de place dans un volume où ils ne pouvaient pas être admis. C'est le cas, ici, notamment dans *le Froid de la Saint-Jean*, où l'on trouve des souvenirs, parmi lesquels l'un, très émouvant, du séjour parisien de Dagerman après la guerre, des dîners chez une petite couturière polonaise habitant Belleville, amie d'une aristocrate caricaturale que Dagerman voyait comme un personnage d'Anouilh.

Il y a aussi un texte de l'écrivain sur lui-même, rédigé à la troisième personne, où il demande à Stig la force et la volonté indispensables à Dagerman « *pour que celui-ci devienne ce que de rares personnes estiment qu'il est déjà* ». Sans oublier l'évocation de Strindberg, le premier écrivain qui ait signifié quelque chose pour lui – ce Strindberg adolescent rêvant « *d'allumer un gigantesque incendie avec tout ce qui était froid, gris, pourri, triste et sale* ». Et comment ne pas mentionner la page sublime du voyageur qui emporte avec lui la connaissance inutile du globe, un amour malheureux pour la jeunesse européenne et la vision d'une pierre tombale portant cette inscription : « *Ci-gît un écrivain suédois tombé pour rien. Son crime : l'innocence. Oubliez-le souvent.* »

Comme les ouvrages précédemment traduits (1) – quatre romans, deux recueils de nouvelles, une pièce de théâtre, des textes donnés à des journaux où figure l'extraordinaire reportage sur l'Allemagne en ruines par un écrivain fou de justice sinon de vengeance, mais trop fin connaisseur des abîmes de l'âme pour se ranger, la conscience en paix, du côté des juges, – les deux recueils que voici sont des livres destinés à des lecteurs au cœur bien trempé. Autrement dit, ce sont des livres à ne pas mettre dans toutes les mains : on « n'en sort pas indemne », même si, une fois happé par une écriture conférant à l'angoisse un empire meurtrier sur le corps et sur la raison, le lecteur est accroché, comme par un hameçon, au moment où, déjà, il sombrait : Dagerman use souverainement de l'aphorisme.

Fils naturel d'une employée des postes et d'un cheminot, il est né en 1923, et sa mère – qu'il ne devait connaître que vers sa dix-neuvième année et par sa propre et seule initiative – le confie, afin de reprendre son travail en ville, à ses futurs beaux-parents, dans l'austérité de leur ferme. Au reste, le mariage de ses parents n'eut jamais lieu, et ils s'éloignèrent l'un de l'autre définitivement, le père reprenant l'enfant, qui avait grandi dans une atmosphère paysanne fortement teintée de religion, pour l'emmener vivre avec lui à Stockholm, dans un appartement si exigu qu'il faudra installer son lit dans la cuisine. Il avait alors neuf ans.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 22.)

(1) *L'Enfant brûlé*, Gallimard, 1956 (« L'imaginaire », 1981) ; *le Serpent*, 1966 ; *l'Île des condamnés*, 1972 ; *Dieu rend visite à Newton*, 1976, « Les leures nouvelles », Denoël ; *Automne allemand*, 1980 ; *Notre besoin de consolation est impossible à rassasier*, 1981 ; *le Condamné à mort*, 1983, Actes Sud ; *Ennuis de noce*, 1982, Maurice Nadeau, Papyrus ; *les Wagons rouges*, 1987, Maurice Nadeau éditeur ; *Printemps français*, 1988, Ludd éditeur.

L'ancien monde selon Tristan

Olivier Merlin raconte les beaux jours de Tristan Bernard, l'humoriste passionné de vélo et de chevaux.

GRAND amateur de ballets et de ballerines, de bel canto et de courses hippiques, infatigable piéton des planches à Deauville et des pelouses au Racing, mémorialiste de toutes les élégances et chroniqueur sportif au *Monde*, Olivier Merlin, par la seule grâce de son style, sut se faire lire des plus indifférents, au tennis par exemple, et nombre de ses comptes rendus de Roland-Garros volent encore dans les mémoires, bien après les balles retombées. Il ne pouvait qu'aimer Tristan Bernard (« *Je l'ai rencontré cent fois avant la guerre sans jamais l'avoir fréquenté* ») avec lequel il a quelques goûts en commun, les courses, la boxe, le théâtre, et dont il nous donne une savoureuse et amicale biographie.

Si le livre s'ouvre sur la journée du 30 septembre 1943, à Cannes, lorsque la Gestapo vient arrêter Tristan Bernard pour l'expédier au camp de Drancy (il en sera sauvé de justesse grâce à l'intervention de Sacha Guitry et surtout d'Arletty), c'est pour donner d'emblée le ton de l'humour quand il touche au sublime du courage : « *Nous vivions dans la crainte, nous allons vivre dans l'espoir.* » Après quoi, le biographe reprend les voies plus linéaires de la chronologie.

Par amour pour un toquard

Né à Besançon, le 7 septembre 1866, Paul (son vrai prénom) Bernard appartient à la communauté juive fixée depuis le dix-huitième siècle à Foussemagne (territoire de Belfort). Son père est maître des postes et ne quittera le Doubs qu'avec l'essor du chemin de fer. Il se lance alors dans l'achat de terrains, la construction immobilière, déménage pour Paris et Paul entre au lycée Condorcet. A l'âge de quinze ans, après avoir été une seule fois premier de la classe, il découvre la paresse relative. Il est déjà fou de chevaux et plus tard fait son service militaire dans la cavalerie. Le général Boulanger impose aux dragons le port de la barbe. Soit. Il ne se rasera plus jusqu'à sa mort.

Il n'est pas doué pour le barreau, se révèle encore plus mauvais chef d'entreprise. Ce qu'il aime, c'est le vélo, et la boxe. Diriger les courses du vélodrome Buffalo où file Zimmerman, le « Yankee volant », et bavarder avec Toulouse-Lautrec est plus dans ses cordes. Pas au point d'y faire carrière. Il devient journaliste à la *Revue Blanche* où l'on publie la crème de l'époque et choisit son pseudonyme par amour pour un cheval assez toquard nommé Tristan, qui honora sa confiance en gagnant un jour à Longchamp à une cote record.

Un monde privé de sens

C'est donc Tristan Bernard qui signera les meilleures comédies de son temps, et sera joué par Sarah Bernhardt. Il sera aussi romancier (*Mémoires d'un jeune homme rangé*), chroniqueur sportif (il commentera les matches de Gentleman Jim et ceux de Georges Carpentier), suivra le Tour de France. Il inventera le jeu des petits chevaux et renouvellera l'art des mots croisés avec des définitions passées à la postérité. Et si « son » théâtre, rue du Rocher, ne marche pas, il n'en continuera pas moins de mener une vie mondaine fort heureuse jusqu'à la montée du nazisme. Mais après l'épisode de Drancy, Tristan n'a plus le cœur à rire de grand-chose. Il meurt le 7 décembre 1947 à Paris.

Ce qu'Olivier Merlin sait remarquablement pointer dans l'étoffe de cette longue vie, c'est comment l'humeur d'une époque, son esprit, changent, deviennent incompréhensibles quand, au-delà de la mode, certains sentiments mêmes « *n'ont plus cours* ». Entre les beaux jours de Deauville et de Cabourg, avant 1914, et la jeunesse des années 20, un abîme. Pour tous ceux qui ont vécu les années folles et survécu à la guerre, le monde n'a plus de sens. Il faut des témoins privilégiés et doués d'une belle mémoire comme Olivier Merlin pour restituer le parfum singulier d'une société, expliquer les virages et les ruptures de la sensibilité, se souvenir des mondes disparus.

MICHEL BRAUDEAU.

(Lire la suite page 17.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

La Mémoire vaine, *d'Alain Finkielkraut*

Deuxième mouvement

Si la pensée paraît défaite (1) – *comme s'en inquiétait Finkielkraut dans son précédent livre*, – c'est que le premier zimboumboum médiatique produit par les événements et les œuvres est pris désormais, en France, pour de la pensée. Si on veut bien attendre que s'éteignent les pleins feux de spectacle braqués sur toute chose, qu'advienne le deuxième mouvement de la réflexion écrite, des rectifications logiques, des mises en perspective, des citations retrouvées, de l'esprit corrigeant le clinquant et les hâtes du cœur, alors l'intelligence continue à jouer parfaitement son rôle dans ce pays. Le même Finkielkraut en donne ces jours-ci une sobre preuve avec *la Mémoire vaine*.

Rappelez-vous les lendemains du procès Barbie. Tout le monde se félicitait : le verdict avait atteint le maximum prédit, la défense avait fourni l'occasion de haïr que le silence de l'accusé décourageait, les derniers survivants avaient parlé à voix forte, les enfants des écoles avaient pris des notes, le droit avait coïncidé, chose rare, avec les élans du sentiment public, et, nouveau critère décisif, « *le Vingt heures* », *coco, avait ouvert plusieurs soirs sur l'affaire...* » La mémoire s'en trouverait soutenue, et renforcés les espoirs que l'humanité ne rechute pas si bas. Les voix autorisées regrettaient seulement que la vidéo intégrale des audiences, classée pour trente ans, ne soit pas programmée aussitôt, tant la télé semble à tous la panacée...

FINKIELKRAUT brise ce quiet consensus en pointant les malentendus, les faux avantages et les vrais inconvénients d'une cérémonie pas aussi exemplaire que ne l'avaient voulu les commentateurs à chaud. Il le fait sans trop de sévérité pour ces victimes de la hâte journalistique – après tout, il a disposé de bientôt deux ans de réflexion, contre quelques quarts d'heure aux forçats du flash ! – ni trop de confiance dans son analyse, qu'une autre « lecture » de l'événement risque, un jour, de prendre à son tour en défaut.

Son premier titre à corriger les copies de premier jet, c'est qu'il a suivi presque toutes les audiences de Lyon. Je le sais pour l'y avoir côtoyé. S'il existe des événements où la présence personnelle importe – avec le théâtre, auquel le prétoire s'apparente, – c'est bien les procès. Et on a pu s'étonner – je suis surpris, tout simplement – que Finkielkraut ait été pratiquement le seul intellectuel extérieur à la caravane judiciaire à s'imposer cette charge. Pour Dreyfus, lors de la révision à Rennes, Barrès et Jaurès étaient là. Ne citons personne, mais que faisaient, en juin 86, tant de donneurs de leçons, et des plus dignes d'en donner ?

L'autre raison d'écouter Finkielkraut : *le Juif imaginaire*, *l'Avenir d'une négation* et *la Réprobation d'Israël* montrent assez qu'il ne s'improvise pas expert du problème de principe soulevé à Lyon et de ses alentours. *La Mémoire vaine* s'insère dans un édifice de considérations dont, à l'inverse de ses contemporains plus tapageurs, l'auteur soigne la cohérence d'un essai à l'autre, dans une prose surveillée de chercheur, même si elle multiplie les bonheurs de plume.

DONC, à ses yeux, l'oubli a été combattu, à Lyon, mais vainement, au seul profit d'une actualité futile et d'une image de l'humanité que les débats niaient. Les victimes ne sont pas entrées dans l'histoire : c'est le passé qui a été mué en présent judiciaire selon les recettes du pire sensationnel.

Prenez l'argument, *manié en tous sens*, que Barbie n'était qu'un exécutant subalterne. C'était l'occasion, insuffisamment saisie, de rappeler que toute la solution finale fut « *un crime d'employés* » (quand je vous disais que les formules abondent !). Le procès de Nuremberg avait bien cerné la notion de crime d'Etat, concept qui justifiait, mieux que la victoire des armes, l'ingérence alliée dans des affaires en partie intérieures à l'Allemagne. Aurait-on reculé, en droit et dans la répression, par rapport à Nuremberg ?

(Lire la suite page 18.)

(1) *La Défaite de la pensée* est repris en « Folio-Gallimard ».

NATACHA MICHEL

Collection Fiction & Cie dirigée par Denis Roche. 85 F

Editions du Seuil

CAHEN & Cie

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

Massin ou le graphisme d'édition à la française

***Depuis près d'un demi-siècle, il a « mis en scène » des milliers de livres. L'Imprimerie nationale publie son* ABC du métier.**

ON ne pouvait rêver meilleure alliance : pour célébrer sa véritable entrée dans le monde de l'édition moderne, l'Imprimerie nationale publie *L'ABC du métier*, un livre de Massin, qui est tout à la fois un recueil de souvenirs, un regard sur l'édition française depuis quarante ans et un traité d'esthétique et de morale graphique, écrit de la plume la plus légère et la plus vivante qui soit.

D'un côté donc, l'Imprimerie nationale, une institution aussi vénérable que mal connue, tout à la fois énorme entreprise et conservatoire. L'IN, qui dépend du ministère des finances, a cette particularité d'être une imprimerie qui ne risque pas de connaître une crise de production : elle fournit en papier imprimé de toute nature les administrations qui, on le sait, sont d'infatigables dévoreuses de paperasserie. Elle produit même chaque année un best-seller qui trouve sa place à la fin du mois de février dans chacun des foyers français : la déclaration de revenus. Ce monopole entraîne des responsabilités : la qualité du travail doit être irréprochable.

Cette obligation de qualité fait partie de la tradition de la maison depuis la création de l'Imprimerie royale au dix-septième siècle. Dans l'optique de Colbert, il s'agissait que l'Etat, dans ce domaine comme dans d'autres, montre l'exemple de ce qui devait se faire de meilleur, selon les règles les plus minutieuses et les plus strictes. L'évolution des techniques d'impression a certes modifié le travail des employés de l'IN, elle n'a pas modifié la rigueur des contraintes artisanales, ni l'amour du travail bien fait.

Un éditeur à part entière

Ainsi, tout en se modernisant, l'IN est-elle devenue une sorte de musée vivant de l'histoire du métier d'imprimer. Au point même que ce goût de la tradition, imprégnant ses structures et les mentalités de ses responsables, l'a longtemps empêchée d'entrer de plain-pied dans l'édition moderne. On faisait certes des livres, et de beaux livres à l'IN, typographiquement impeccables, parfaitement reliés de beaux cuirs, imprimés sur des papiers qui vous rendaient les lectures les plus émouvantes luxueusement confortables. Mais ces bouquins splendides demeuraient pour la plupart inaccessibles au public qu'ils méritaient. Simplement parce que l'idée de vendre des livres semblait incongrue, presque obscène, à ces chevaliers de l'art d'imprimer.

Avec de la patience, de l'obstination, avec le sens aussi des ruses administratives, le directeur de l'Imprimerie nationale, Roland Fiszel, et son directeur des éditions, Yves-Marie Maquet, ont réussi à faire bouger la vieille maison pour en faire un éditeur à part entière. Elle publie, à côté des grands textes classiques, des poètes et des romanciers modernes, elle prépare de nouvelles collections, elle rénove ses maquettes, elle réforme son réseau de distribution afin d'être enfin présente dans les bonnes librairies. Et, en matière de manifeste, elle publie Massin.

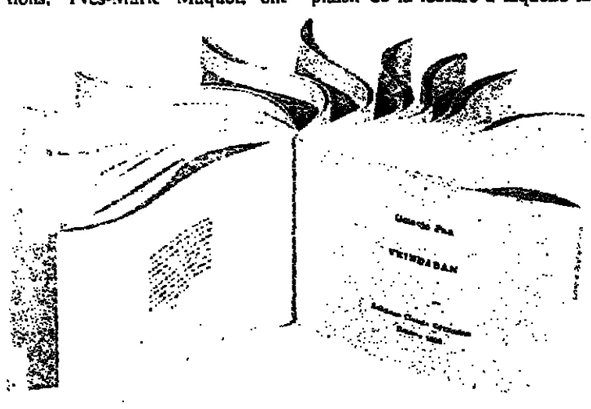

Un livre-objet de Massin : *Vrindaban*, d'Octavio Paz.

Massin, c'est à la fois le maître et le franc-tireur, le classique et l'éternel provocateur d'un métier qu'il a pratiquement inventé au lendemain de la seconde guerre mondiale : graphiste d'édition. Avec Pierre Faucheux, à qui il rend un fervent hommage dans son livre, Massin (il ne veut pas de prénom) a complètement révolutionné la présentation des livres en France, depuis les éditions de luxe tirées à quelques dizaines d'exemplaires jusqu'aux livres de poche.

Cet artiste, qui avoue n'avoir jamais su dessiner mais qui est doué d'un sens inné de l'image, a imposé bien plus qu'un style : une conception nouvelle de l'objet-livre. Depuis ses premières audaces dans la présentation et la mise en scène des livres de clubs dans les années 50, il a façonné les goûts d'un public qui ignorait la plupart du temps jusqu'à son existence. Avec Massin, avec son atelier, avec ses disciples – même si cet anticonformiste farouche n'aime pas ce mot, – le livre cesse d'être un simple contenant pour devenir un être physique, individualisé, familier. Mais, en même temps, le grand et fin lecteur qu'est Massin se méfie des prouesses typographiques et de l'esbroufe qui détourneraient le livre de sa fonction première : le plaisir de la lecture à laquelle la couverture, la jaquette, la mise en page doivent simplement s'associer.

L'histoire des livres qu'il a graphiquement interprétés se confond donc depuis près d'un demi-siècle avec l'histoire de l'édition française. Dans l'hommage que lui rend le musée-galerie de la Seita jusqu'au 1er avril (12, rue Surcouf, Paris-7e), seront présentées ses réalisations les plus célèbres pour les clubs de livres, Gallimard, Hachette, Denoël ou Albin Michel, et, à travers elles, une réflexion tout à la fois esthétique, sociologique et historique sur l'évolution du livre et de son public depuis la guerre.

Une évolution que les créations de Massin ont tout à la fois provoquée et accompagnée et que l'artiste juge dans *l'ABC du métier* avec autant d'humour et de franc-parler que de science sûre. Ce livre, qu'il a entièrement conçu, rédigé – même les interviews, – construit, mis en page et en scène, lui ressemble, évidemment. Audacieux et réfléchi, inventif et méticuleux, imaginatif et informé, individualiste et merveilleusement pédagogue. Il est presque injurieux de préciser que c'est aussi un beau livre.

PIERRE LEPAPE.

★ **L'ABC DU MÉTIER, de Massin, Imprimerie nationale, 230 p., 800 illustrations, relié : 560 F, broché : 450 F.**

Un catalogue de l'exposition de la Seita est également en vente au musée-galerie (64 p., 50 F).

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ETHNOLOGIE

● ABDALLAH HAMMOUDI : *la Victime et ses masques.* – Par un chercheur marocain formé en France et aux Etats-Unis, un essai brillant révélant une face cachée des mœurs populaires au Maghreb : *« Le rituel du sacrifice musulman de fin d'année suivi d'une mascarade obscène qui viole les normes mêmes que le sacrifice semble instaurer. »* (Seuil, 250 p., avec quinze clichés en noir et blanc, 149 F.)

HISTOIRE

● GÉRARD COUDOUGNAN : *Nos ancêtres les pharaons...* – Présentée par l'égyptologue Nicolas Grimal, l'édifiante étude d'un jeune chercheur français sur le thème : Comment l'Egypte islamique a réécrit ou occulté, dans les manuels scolaires contemporains notamment, le passé pharaonique et la réalité chrétienne du pays. Un texte à la fois universitaire et décapant (Ed. CEDEJ, Le Caire. Diffusion « Le Point du jour », 58, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, 150 p., 75 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● RAINER MARIA RILKE : *Journal florentin.* – Œuvre de jeunesse de Rilke – il avait vingt-deux ans – écrite au cours d'un voyage en Italie, en 1898, et traduite par Maurice Betz, ce *Journal florentin* dessine, à travers une méditation sur l'art, les premiers contours et les premières questions que le poète développera par la suite. Préface de Maurice Loton (MK-Littérature, 156 p., 74 F). Cette heureuse réédition inaugure une nouvelle collection de littérature lancée par la librairie Méridiens-Klincksieck et Cie ; trois autres titres paraissent en même temps : *Sables mouvants*, roman de la Néo-Zélandaise Catherine Esther Styles, traduit de l'anglais par Monique Lebailly (208 p., 90 F) ; *le Bain sacré*, roman de Daniel Henriot (224 p., 85 F) ; *Il y a des anges au jardin*, nouvelles de Maurice Loton (184 p., 85 F).

● ODYSSEUS ELYTIS : *Avant tout.* – A l'occasion de l'exposition consacrée au poète grec, prix Nobel 1979, qui se tient actuellement, et jusqu'au 28 février, au Centre Pompidou (voir *le Monde des livres* du 13 janvier), Xavier Bordes et Robert Longueville publient une traduction des premiers chapitres d'un vaste recueil d'essais d'Elytis, *A livre ouvert*. Ces pages sont suivies du texte d'une conférence de Xavier Bordes, traducteur français du poète, *Situer et traduire Elytis* « Les cahiers de l'égaré », publiés par la revue *Aporie*, 669, route du Colombier, 83200 Le Revest-les-Eaux, 70 p., 50 F. *Aporie* avait consacré, en mars 1986, un numéro à Elytis).

LITTÉRATURE

● LES CAHIERS DU SILENCE : *Léo Malet.* – Les Editions Kesselring rééditent le n° 2 des *Cahiers du silence*, consacré à Léo Malet. Cet album, qui avait paru en 1974, est accompagné d'un supplément faisant le point sur l'audience qu'a rencontrée Léo Malet et sur les différentes éditions de ses ouvrages. L'ensemble est présenté dans un coffret (Kesselring, 43, rue de Bourg, CH-1003 Lausanne, Suisse, 350 F).

● PIERRE DE BRACH : *Lettre sur la mort de Montaigne* et *Choix de poèmes.* – Ami de Montaigne, Pierre de Brach contribua à la première édition posthume des *Essais*. Proche de la Pléiade et des néo-pétrarquistes, il fut aussi poète et chanta les *Amours d'Aymée*. Présentée par Inigo de Satrustegui, cette édition propose un choix de ces poèmes (l'Horizon chimérique, 7, rue Leyteire, 33000 Bordeaux, 76 p., 78 F).

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

● MARIE-MADELEINE DAVY : *Traversée en solitaire.* – Auteur de nombreuses études sur la mystique médiévale, sur Nicolas Berdiaev, Simone Weil ou Gabriel Marcel, Marie-Madeleine Davy raconte ici son itinéraire spirituel singulier, dans lequel la quête de soi s'affranchit peu à peu des formes et des autorités traditionnelles (Albin Michel, 268 p., 98 F).

SOCIÉTÉ

● DARIUS SHAYEGAN : *le Regard mutilé.* – Ancien professeur de philo à l'université de Téhéran, D. Shayegan, auteur d'*Hindouisme et Soufisme* (Edition de la Différence, 1980), nous emmène cette fois sur le terrain incertain de la *« schizophrénie culturelle »* qu'il a constatée dans certains pays du tiers-monde face à la modernité importée (collection *« Sciences et Symboles »*, Albin Michel, 250 p., 120 F).

● FRANÇOIS DE MUIZON : *l'Irrésistible Ascension de Nasser Sabeur.* – L'un des rois des affaires à Marseille est aujourd'hui un jeune Algérien de trente ans, Nasser Sabeur. François de Muizon l'a fait parler. Un récit qui se lit comme un feuilleton (Edition de l'Aube, collection « Regards croisés » dirigée par Jean Viard, 155 p., 69 F).

La disparition d'Edmund Leach

Ce célèbre – et controversé – anthropologue anglais avait fait le choix de « l'hérésie » contre les certitudes.

LE professeur Edmund Ronald Leach est mort le 6 janvier dernier, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né le 11 novembre 1910, il avait occupé de 1972 à 1978 la chaire d'anthropologie sociale à l'université de Cambridge, où il enseignait depuis 1953. Cet anthropologue anglais n'était pas de ceux qui se situent facilement. Ses cheminements et ses provocations ont déconcerté et irrité. Il n'en a pas moins conquis une large reconnaissance de ce qui fait en partie sa force ; une expérience multiple, une logique aussi novatrice que ravageuse et un incontestable talent d'écriture (!).

Leach accède au domaine anthropologique par des détours. Sa formation première est reçue des sciences de l'ingénieur. Elle se manifeste lorsqu'il interprète la technologie « primitive » comme une forme de la *« mécanique appliquée »* et considère les rapports de parenté sous l'aspect d'une *« algèbre ethnographique »*, lorsqu'il incite à traiter les idées qui régissent l'organisation sociale comme un modèle mathématique. Sa pratique première est celle des affaires, du commerce, à Shanghaï. Sa découverte de la Chine lui donne la curiosité de l'observation directe ; il s'y consacre en étudiant les arts matériels des Yami, établis dans une petite île voisine de Taïwan.

C'est le déclic. Il rentre à Londres afin d'acquérir une formation anthropologique sous la direction de Malinowski ; une carrière s'ouvre alors qui conduira Leach jusqu'à l'enseignement et aux charges universitaires à King's College, Cambridge. Par le détour du travail de « terrain » qu'il estime nécessaire à tout exercice de l'anthropologie. Ses choix ne sont pas ceux de lieux paisibles ; le Kurdistan, la Birmanie où la guerre, puis la rude occupation japonaise surprennent, le Sri-Lanka. Ces épreuves sont de celles qui arment davantage un esprit peu disposé aux amabilités.

Sa contribution théorique se veut radicale, étrangère à toute orthodoxie. Il fait le choix d'*« ébranler les certitudes »*, de *« repenser l'anthropologie »* en s'attaquant à ses fondements. Il critique le fonctionnalisme britannique tout autant que le structuralisme français, mais en marquant bien les limites du désaccord. Il montre que le dynanisme est indissociable des structures – notamment, dans l'étude des systèmes politiques des Kachin birmans, – il met en évidence le jeu des contradictions et de l'ambiguïté à l'intérieur des mythes. Sa critique est principalement celle des démarches qui se satisfont de la *« description de certains types de situations irréels, à savoir, la structure des systèmes d'équilibre »*.

Leach est aussi le prospecteur de domaines nouveaux. Celui de l'anthropologie politique, où l'ouvrage consacré aux Kachin a une valeur fondatrice. Celui qui se constitue plus tard en anthropologie cognitive, avec l'attention portée aux langages, aux logiques sociales, aux aspects de la communication. L'initiateur révèle ici un autre usage des matériaux produits et rassemblés par les anthropologues ; il renouvelle les façons de parvenir à des généralisations relatives aux modes de pensée. Et puis, à la faveur d'un cycle de conférences diffusées par la BBC, il emploie toute son expérience à démontrer où entraînent certaines des conventions, institutions ou pratiques des sociétés de la modernité. Il devient alors célèbre.

Une des personnalités les plus fécondes du monde anthropologique s'efface en laissant une œuvre peu propice au confort intellectuel, et illustrant son *« choix de l'hérésie »*. La controverse ne l'a pas épargné. L'hérétique reçut cependant la consécration officielle : Leach devint Sir Edmund en 1975.

GEORGES BALANDIER.

D'Edmund Leach, sont notamment disponibles en français : *Critique de l'anthropologie* (PUF, 1968) et *l'Unité de l'homme et autres essais* (Gallimard, 1980).

● EN BREF

● François Di Dio qui fut l'inventeur du *Soleil noir*, où furent édités des poètes aussi importants que Ghérasim Luca, Stanislas Rodanski et Jean-Pierre Duprey, poursuit désormais son entreprise chez Christian Bourgois. *La Victoire à l'ombre des ailes*, de Rodanski, vient ainsi de reparaître et François Di Dio entend proposer bientôt les *Œuvres complètes* de JEAN-PIERRE DUPREY. Pour mener à bien cette tâche, il lance un appel à tous ceux qui pourraient lui signaler ou lui confier une copie de textes inédits, de fragments ou de lettres de l'auteur de *la Forêt sacrilège*. Les documents sont à adresser à F. Di Dio, éditions Bourgois, 8, rue Garancière, 75006 Paris.

● « L'imagerie catalane, lectures et rituels » : tel est le thème d'une EXPOSITION qui se tient au Centre national des lettres (53, rue de Verneuil, 75007 Paris). Jusqu'au 10 mars. Un important catalogue, dû à Dominique Blanc et Marlène Albert-Llorca, est publié à cette occasion. L'exposition sera ensuite présentée à Perpignan, Toulouse, Barcelone et Montpellier.

● L'Académie Littré, groupement des écrivains médecins, a attribué son prix 1989 au DOCTEUR ANDRÉ DUFILHO pour son ouvrage *le Temps des joies secrètes* (Editions Deucalion, Bordeaux). Le Prix de la nouvelle est allé au DOCTEUR MOINE pour *Un métier de chien*.

● POUR LA JEUNESSE

Et si on lisait un peu ?...

LES livres pour la jeunesse, ce n'est pas seulement des images... (Ce qui ne doit pas exclure les illustrateurs et les graphistes qui, souvent, amplifient aussi le plaisir de la lecture.) Mais on constate actuellement, dans l'édition un effort général sur les livres « à lire » : la naissance de nouvelles collections romanesques, qui ne sont plus seulement des contes rabâchés, des « classiques » plus ou moins tronqués, des traductions passe-partout, mais qui incitent des auteurs – et pas seulement ceux qui se sont fait un nom dans les médias – à écrire de vrais livres. *« Il n'est pas si facile de redonner aux éditeurs confiance dans les textes »*, écrit justement Isabelle Jan dans un ouvrage qui vient de paraître, *les Livres pour la jeunesse-Un enjeu pour l'avenir* (1) : un ouvrage utile pour tous ceux qui s'interrogent sur la sempiternelle « crise de la lecture et qui posent les bonnes questions émet des propositions (revalorisation du texte, décloisonnement des professions, interaction des professionnels du livre avec l'école et l'Université, aide à la création, effacement de la spécialisation et même de la spécificité « jeunesse »...).

Tout un programme judicieux, exposé d'une manière sèche, un peu administrative, qui a le mérite de la clarté. Déjà, depuis longtemps, les Editions de l'Amitié et Castor-poche Flammarion ont dressé des collections de textes de qualité qui *« défendent et respectent les différences »*, tels *Une famille à secrets*, de Berlie Hoherty, ou parmi les derniers parus *Mélodine et le clochard*, de Thalie de Molènes, ou *Marika*, d'Anne Pierjean, une nouvelle élève, une « sauvageonne » différente des autres, qui arrive dans une classe de montagne, agressive comme un renard pris au piège. (Castor-poche n° 231).

∴

Les bons livres, en effet, n'ont pas d'âge. Les lecteurs de bons livres non plus... Lewis Carroll nous l'avait prouvé depuis longtemps et l'incitation à décloisonner les genres et les âges finira bien pas porter ses fruits. Ainsi, on a pu constater, aux Editions du Seuil, que *le Jardin de ciment* de l'Anglais Ian McEwan avait plus de succès dans la collection « Points-Virgule » que dans la digne « Collection verte » où le livre avait paru d'abord ; et que Howard Buten, l'auteur de *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué*, pouvait être lu par les adultes aussi bien que par les adolescents. De même, l'Algérien Azouz Begag, l'auteur du *Gone de Chaaba* (Prix Sorcières 1987), qui a vieilli – il est né à Villeurbanne en 1957 et est aujourd'hui docteur en économie, – poursuit dans son dernier livre, *Béni ou le Paradis privé, l'histoire de son quartier* avec son langage pas forcément châtié, sa violence, sa tendresse et son aspiration à un autre Paradis. (« Virgule », Seuil, n° 69).

La belle collection « Page blanche » chez Gallimard, qui publie de la vraie littérature inédite, vient d'être distinguée par le « Prix Lecture-jeunesse » pour *l'Homme aux œufs*, de Janni Howker, trois nouvelles qui montrent le comportement d'adolescents et de personnes âgées qui s'observent, se découvrent, sans trop savoir quel jeu jouer... Une « mention » est allée également au bon roman d'Aranka Siegal sur la montée du nazisme en Hongrie, *Sur la tête de la chèvre*. J'ai bien aimé aussi parmi les derniers parus, *le Chagrin d'un tigre*, le deuxième roman du jeune auteur-cinéaste Chris Donner (il vient de réaliser un court-métrage *Juste avant Bir-Hakeim*).

Nous retrouvons Sylvain, le héros de *Trois minutes de soleil en plus, qui essaie de grandir* : un fils et sa mère, la vie à deux, l'amour et la haine, la complicité, l'envie de partir en pension, de fuir, de respirer, d'avoir du courage *« C'est jusqu'à l'infini, le courage. C'est exactement comme l'intelligence, maman : dès qu'on a compris quelque chose il y en a une autre qui suit. Occupe-toi de mon intelligence, moi je me charge de mon courage. »* (*le Chagrin d'un tigre*, de Chris Donner, Gallimard coll. « Page blanche »).

N. Z.

(1) Isabelle Jan – *Des livres pour la jeunesse – Un enjeu pour l'avenir*. Préface de Jean Gattegno-Sorbier, 212 p., 79 F.

● ROMANS

Que reste-t-il de nos amours ?

Madame Double Etoile, *de Georges Piroué, des nouvelles qui plaident pour* « la jouissance du lointain ».

ÉCRIVAIN suisse qui a fait sa carrière à Paris et vit à présent au bord de la Loire, Georges Piroué a toujours eu les yeux tournés vers l'Italie. Cependant, si Pirandello qu'il a traduit et auquel il a consacré deux ouvrages majeurs (1) est une référence constante de son univers littéraire, le nouveau recueil de nouvelles qu'il publie, *Madame Double Etoile* ne doit à l'auteur de *Feu Mathias Pascal* qu'une certaine défiance ironique à l'égard de l'identité. Les sept nouvelles qui constituent le recueil forment une sorte d'autobiographie, certes lacunaire, certes sous la forme d'un patchwork, mais finalement fort cohérente.

BERENICE CLEEVE

Autobiographie, bien que le regard de l'écrivain ne se porte pas systématiquement sur lui-même. Son talent d'observateur choisit plus volontiers des figures croisées durant sa vie et dont l'image, de façon plus ou moins consciente, est restée gravée sur sa rétine. Souvent, dans son récit, Georges Piroué se ménage des pauses pour réfléchir sur le travail de la mémoire. Il est une expression, dans sa première nouvelle, qui donne une idée assez juste de la relation que l'écrivain entretient avec le monde : « *La jouissance du lointain.* »

Georges Piroué paraît toujours écrire en deçà de lui-même : non pas qu'il ne mette dans ses livres le meilleur de lui-même, mais parce qu'il s'adresse avec modestie, en *uomo di cultura* comme il qualifie le personnage de sa seconde nouvelle, à des lecteurs idéaux qu'il n'entend pas sermonner. Il ne met pas les points sur les i. En cela, il rejoint un Italo Svevo (qu'il a également traduit) ou un Umberto Saba. Qui retrouvera l'origine même du titre, *Madame Double Etoile* ? Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est chez Rimbaud, qu'il faut la chercher. On trouve en effet une énigmatique Madame *** au début des *Illuminations* : « *Madame* *** *établit un piano dans les Alpes* ».

L'une des nouvelles raconte la vie de X..., intellectuel misanthrope, homosexuel et fantasque, et se présente sous la forme d'un abécédaire, qui n'est pas sans rappeler la technique du *Roland Barthes par lui-même*. On est aussi à deux doigts de deux biographes imaginaires : Marcel Schwob ou, plus près de nous, l'Italo-Argentin Rodolfo Wilcock. « *Souvent au cours de ma vie,* dit X..., *un petit mur m'a caché l'événement.* » L'image dans le tapis jamésienne, le petit pan de mur jaune proustien sont, en effet, les symboles littéraires le plus aptes à caractériser la démarche de Georges Piroué, mais ici avec un supplément de douceur dérisoire et mélancolique.

C'est une mélancolie qui confine à l'état dépressif (dans *la Nymphe*), à la folie (dans *l'Homme à éclipses*) ou à l'incapacité d'aimer (dans *l'Enlèvement*). Il y a du Pavese dans le héros de cette dernière nouvelle, retrouvant dans une lugubre ville de province la femme qu'il croit aimer. *Bague à Dine*, dont le titre reprend la rime d'une comptine enfantine, n'est pas un souvenir d'enfance complaisant. Le narrateur se souvient bien d'une petite fille dont il était amoureux ; mais c'est plus le « désamour » qui demeure en lui, l'éclair blessant de la désillusion, que le charme d'un amour qui naît. Son meilleur camarade, qu'il surnomme drôlement P'tit Roué, est comme le double affectueux et lucide, Leporello ou Arlequin, d'un moi qui s'abandonnerait trop volontiers à l'arrogance...

RENÉ DE CECCATTY.

★ MADAME DOUBLE ETOILE, de Georges Piroué, Denoël, 240 p., 98 F.

(1) *Pirandello*, (Denoël, 1967) et *Pirandello, Sicilien planétaire* (ibid., 1988). Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech (*le Monde* du 13 mai 1988).

Jean Cau et le vain savoir

La Grande Maison, *le roman d'un orgueil absurde.*

LIRE *la Grande Maison*, c'est d'abord se laisser aller au plaisir d'un roman irréaliste où l'on retrouve le Jean Cau des *Culottes courtes* – les nouvelles nées de son enfance dans le Sud-Ouest des années 30 (1) – gourmand des mots, expert en croquis rapides et féroces, maniant avec dextérité le burlesque et le pathétique.

Romain Lemord (quel nom !), intellectuel surdoué, « *quelque chose comme une cinquantaine d'années* », grand, pâle, le cheveu rare, coiffé en brosse, fait l'acquisition de la « Grande Maison », une bâtisse depuis longtemps inhabitée, située dans un hameau perdu au fond d'une campagne anonyme. Il s'y installe avec sa femme Mathilde, légèrement plus âgée que lui et qui sait qu'« *elle sera toujours en avance d'une ride ou d'une mélancolie* ».

Polytechnicien, agrégé de philosophie et de lettres, Romain est un boulimique du savoir. Dans l'entreprise qui l'employait – toujours désignée dans le roman comme « l'affaire » – il s'était mis en tête, au fil des années, de tout contrôler, de tout superviser, au point que le PDG, dont il était le successeur logique, allait renoncer à lui donner le pouvoir en partant à la retraite. Avant de connaître ce premier échec, l'ex-enfant prodige décide de se retirer à la campagne pour écrire *LE* livre, un texte, à coup sûr *définitif*, sur un sujet qui reste ignoré de tous.

Le facteur Cheval et Pénélope

Au village, Romain se lie d'une part avec Courlis, instituteur à la retraite, marié à une Malgache simple et sage, d'autre part et plus curieusement avec le père Bienvenue, un célibataire d'une soixantaine d'années, assez marginal, mais connu et respecté de tous pour son habileté manuelle. Il l'engage pour faire quelques travaux de bricolage et s'occuper du jardin de la « Grande Maison ». Jaloux sans doute d'une adresse qu'il ne peut dominer, Romain se fait soudain un devoir de devenir meilleur bricoleur que Bienvenue. Les livres techniques sont livrés par caisses dans la maison (on finit par les stocker dans la cave).

Et ce qui devait être un havre de travail intellectuel et de créativité se transforme en un bâtiment qu'on restaure, qu'on embellit, et qu'on détruit au fur et à mesure. Romain l'intellectuel ne pense plus guère, mais se métamorphose en une sorte d'hybride du facteur Cheval et de Pénélope, saccageant ses projets grandioses élaborés avec le plus grand soin, faisant vivre Mathilde au milieu des gravats et finissant par la voir comme une ennemie. Tout cela, bien sûr, se terminera le plus mal possible.

Outre ce roman alerte, distrayant, riche d'humour et de délires, *la Grande Maison* est une inquiétante satire, la parabole terrible d'un monde où le savoir n'est plus source de plaisir, de désir, de partage, mais seulement névrose d'une accumulation frénétique de connaissances, moyen de contrôle et de domination. L'enfermement, l'impuissance, le repli sur soi, la folie destructrice et meurtrière de Romain, puis l'embrasement final de la « Grande Maison », c'est ce qui menace les civilisations lorsque la culture accepte de capituler devant les experts.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA GRANDE MAISON, de Jean Cau, Le Pré aux Clercs, 200 p., 95 F.

(1) Le Pré aux Clercs (*le Monde* du 25 mars 1988).

● BIOGRAPHIE

L'ancien monde selon Tristan

(Suite de la page 15.)

Son érudition est étonnante. On y apprend le fonctionnement des malles-poste en 1848 et les méthodes de l'urbanisation de la plaine Monceau en 1890 ; les rites du duel à l'épée et comment Alphonse Allais en usait ; les mœurs étranges du millionnaire Edwards et la mort mystérieuse de sa maîtresse noyée dans le Rhin ; la mort encore plus bizarre, à Beverly Hills, de Lou Tellegen, le dernier amant de Sarah Bernhardt ; et la date de l'invention des mots croisés, le 21 décembre 1913 dans le *New York Herald*. Sans compter ces foules de noms propres dont lui seul se souvient, cyclistes, pugilistes, échotiers, tout l'univers dont Modiano a dit la nostalgie imaginaire.

Nostalgique, Olivier Merlin aurait pu trouver l'occasion de l'être, à tel ou tel moment, quand il évoque sa jeunesse au Bar des Champs (« *Embrumées dans la tabagie blonde de leurs longs fume-cigarettes transparaissaient les petites femmes de bar qui provoquaient nos émois* »), mais non, la mélancolie n'est décidément pas son fort. A l'approche de ses quatre-vingt-deux ans, on peut redouter que ce trait de caractère ne devienne irréversible.

MICHEL BRAUDEAU.

★ TRISTAN BERNARD OU LE TEMPS DE VIVRE, d'Olivier Merlin, Calmann-Lévy, 316 p., 130 F.

– Les amateurs de Tristan Bernard consulteront avec intérêt également le livre que lui a consacré Alfred Sauvy, dans la collection « Les pensées », aux éditions du Cherche-Midi : moins une biographie qu'un recueil de mots fameux classés par thèmes. Alfred Sauvy, économiste mondialement connu, professeur au Collège de France, a été l'ami et le confident de Tristan Bernard pendant de longues années.

FRANÇOIS FOULATIER
LE ROMAN COSMOGONIQUE
L'auteur se propose de dégager dans ses grandes lignes l'intrigue du roman cosmogonique en posant les fondements d'une poétique du discours scientifique.
Aubier

IMPRESSION LASER
EN LIBRE SERVICE !
Tirez vos documents Macintosh, PC ou portable sur notre imprimante à laser. Location Mac et formation à l'heure.
LASERMARK
48 bd Richard Lenoir 75011 Paris
Tél : 48 06 84 01
Lun - Ven 9.00 - 18.30 Sam 14.00 - 18.00

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Dans le stock, ou par le réseau de la
LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

— LA VIE DU LIVRE —

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

livres d'histoire
neufs et épuisés
LIBRAIRIE
PAGES D'HISTOIRE
8, rue Bréa, 75006 Paris.
(1) 43-54-43-61
CATALOGUES MENSUELS
sur demande

CHEZ CITROËN DU 16 FÉVRIER AU 6 MARS 1989
5000 F
AU-DESSUS
DE L'ARGUS
Reprise aux conditions Argus* + 5000 F ou 5000 F TTC minimum
quel que soit l'état de votre véhicule
si la carte grise est à votre nom.
Offres réservées aux particuliers pour tout achat
d'une Citroën neuve dans la limite des stocks disponibles.
Pour information : 3615 Citroën.
* valeur de reprise au cours moyen du jour modifiée en fonction du kilométrage effectif, diminuée des frais éventuels de remise en état et de 15 % de frais professionnels.
CITROËN
CITROËN préfère TOTAL

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● ESSAIS

Henri Lefebvre et Erving Goffman même combat ?

Soit deux sociologues. L'un est engagé, l'autre pas. Mais tous deux ont inscrit la vie — et leur vie — dans leur œuvre.

DU hasard naissent des rencontres, des parcours croisés, insolites au premier regard, révélateurs lorsqu'ils sont dépouillés de leur aspect fortuit. A peu de mois d'écart, la vie, l'œuvre de deux sociologues sont présentées et analysées. Tous deux ont obtenu davantage que la notoriété : l'un est Henri Lefebvre, associé par son biographe — Rémi Hess — à l'« *aventure du siècle* », l'autre est l'Américain Erving Goffman, dont Yves Winkin propose le portrait « en jeune homme » (1).

C'est bien plus que l'éloignement et une quasi-génération qui les séparent : le cheminement personnel, la posture intellectuelle et la volonté d'engagement dans les turbulences de ce temps. Tous deux se situent en périphérie du savoir établi, avec des stratégies inverses: Goffman, fils d'émigrés ukrainiens, recherche et conquiert la reconnaissance sociale, Lefebvre entretient dans un mouvement constant une liberté parfois solitaire.

Ces entreprises différentes ne sont cependant pas sans rapport, bien que Lefebvre traite la pensée comme une aventure dont témoignent sa relation à la philosophie, au marxisme, et son « *romantisme révolutionnaire* ». Dans les deux cas, le lien au vécu, au social en acte, au « terrain », est fortement tenu.

La fameuse école de Chicago, et d'autres influences, initient Goffman à l'anthropologie et à la sociologie, mais il fait de sa formation un usage singulier. Il détourne à sa façon l'enseignement et les prescriptions de ceux qui l'ont formé. Lors de l'enquête dans une île des Shetland, sujet défini pour sa thèse de doctorat, on lui demandait une mise en évidence des traits distinctifs de cette communauté. Il rejette ce projet ethnographique et choisit de participer au plus grand nombre des situations d'interaction : petit monde de la cuisine de l'hôtel où il prend ses repas, rencontres quotidiennes à la salle des fêtes, événements sociaux plus circonstanciels. Il se place en des situations incongrues, il donne de l'importance à ce qui paraît banal, il décrète « *domaine de plein droit* » la considération de « *l'interaction en face à face* ».

Un témoin impliqué

Lefebvre veut aussi se situer à la bonne distance de l'objet étudié, mais en restant dans le mouvement, que celui-ci soit une forme d'engagement combattant ou une expérience personnelle convertie en méthode de recherche. La traversée du surréalisme le conduit au dépassement de la quotidienneté par la poésie, la passion philosophique le pousse à refuser ce qui est repli sur le passé, à regarder vers l'avant et non vers l'arrière. L'action militante le mène à la sociologie concrète, à l'interrogation de la « condition ouvrière » par le moyen d'investigations réalisées en divers lieux de travail.

Lefebvre fut un temps (dans les années 20) chauffeur de taxi; il découvre alors la ville, l'espace urbain, ce qui nourrira plus tard sa théorie de la révolution urbaine. Mais c'est en milieu paysan, après que la guerre l'eut renvoyé à ses Pyrénées natales, qu'il façonne sa démarche empirique et définit sa méthode. Dans toutes ces aventures, il entretient une sorte d'adhésion plébéienne et se comporte en témoin impliqué.

Les deux parcours se croisent du côté de chez Sartre. Lorsqu'il présente sa démarche, lorsqu'il élabore ses catégories et son argumentation, Goffman fait référence à ce dernier bien plus qu'aux autorités sociologiques habituelles. Lefebvre, quant à lui, établit d'abord avec Sartre un rapport polémique partisan au nom de la vérité marxiste. Mais celui-ci le crédite, dans *Questions de méthode*, d'avoir conçu à partir de la sociologie rurale une démarche « *simple et irréprochable pour intégrer la sociologie et l'histoire dans la perspective de la dialectique matérialiste* ». Cette mise en parallèle peut faire penser au jeu de la double méprise.

Au-delà, sans le moindre doute cette fois, les deux itinéraires orientent l'attention vers les lieux de la vie quotidienne, vers le vécu, les micro-événements et les « richesses cachées » sous la pauvreté apparente des situations ordinaires. D'un côté, une critique de la vie quotidienne considérée en elle-même et dans son rapport avec la modernité; de l'autre, une exploration de l'ordre social dans le champ des interactions, des jeux de feintes et de contre-feintes, des relations associant spontanéité et calcul.

Tous deux parviennent à des constatations parentes, à la manifestation du caractère « dramaturgique » des situations sociales, à la reconnaissance du rôle du langage et des effets de communication, de la place accordée au corps, des significations engendrées dans la rencontre et le dialogue. Certains des commentateurs les rapprochent, ils les considèrent comme appartenant à une même famille de pensée.

LOCHON/GAMMA

Henri Lefebvre : un homme en mouvement.

Ce qui les relie davantage, c'est l'inscription de la vie, leur vie, dans l'œuvre. Goffman ne livre rien de son existence privée, mais son présentateur, Yves Winkin, s'attache à démontrer que tous ses écrits composent une autobiographie. Ses choix scientifiques jalonnent sa trajectoire sociale, ils contribuent à façonner un moi fasciné par le style de vie de la bourgeoisie intellectuelle ; ils accompagnent les stratégies de conquête du bon statut.

Lefebvre est plus explicite et son option, inverse, bien plus aventureuse. Il a consacré à sa propre explication un ouvrage autobiographique foisonnant et complexe, *la Somme et le Reste*. Il met en tout de la passion, mais sans s'y perdre ; il s'intéresse à ce qui bouge : il multiplie les expériences, marque son attachement à l'actuel et aux contradictions du présent. Il n'est saisissable que par le mouvement, il a voulu « *créer lucidement sa vie comme une œuvre* » — et réciproquement, faut-il dire.

Il y a une trentaine d'années, évoquant le métier des ethnologues — le mien alors, — je notais qu'une autobiographie se développe souvent en contrepoint de leurs écrits. Depuis, plusieurs d'entre eux en ont fait un récit séparé, une sorte d'analyse didactique sans truchement. Maintenant, le constat se généralise. Toute œuvre savante recèle une autobiographie involontaire ; on y est présent alors que l'on croyait s'en être exclu et tenu à distance.

GEORGES BALANDIER.

★ **HENRI LEFEBVRE ET L'AVENTURE DU SIÈCLE, de Rémi Hess, A.M. Métaillé, 359 p., 110 F.**

(1) *Les Moments et leurs hommes*, d'Erving Goffman, présenté par Yves Winkin, Seuil/Minuit, 253 p., 130 F. Roger Chartier a rendu compte de ce livre dans *le Monde* du 5 août 1988.

Moïse, prince de la patience

Une subtile analyse du texte biblique par Raphaël Draï

RAPHAEL DRAI continue, avec *la Traversée du désert*, l'œuvre entreprise avec *la Sortie d'Egypte* (1). Après « *l'invention de la liberté* », voici celle de la responsabilité, telle que le texte biblique permet de la lire, selon lui, non seulement dans la révélation de la Loi, donnée à Moïse et aux Hébreux au mont Sinaï, mais dans les moindres détails de ce long passage au désert, moment nécessaire à la transformation d'une troupe d'esclaves en fuite en un peuple conscient de sa foi, de son histoire et des institutions qui expriment l'une et l'autre.

Mariant les leçons de l'exégèse juive aux enseignements des sciences de l'homme, Raphaël Draï, professeur de sciences politiques à l'université d'Amiens, s'adonne avec rigueur aux inépuisables plaisirs d'une interprétation à la fois inspirée et savante. Si toute traduction est, en soi, un commentaire, il n'est de lecture recevable de la Bible que celle qui explicite ses hypothèses et les soumet à l'épreuve de l'analyse lexicale. Il s'agit, pour l'auteur, de restituer un ensemble de significations méconnues par la Vulgate et de rappeler que l'interprétation n'est pas un point de vue parmi d'autres, mais le rapport que le Livre lui-même impose à tout lecteur.

De la traversée du désert, selon Draï, se dégagent, certes, une morale et une compréhension du destin d'Israël, mais aussi une politique. Moïse est le virtuose — plus d'une fois tenté par le découragement — de cette politique de la « *patience* », qui, au long des quarante années du séjour au désert, travaille au corps « *le peuple à la nuque raide* » pour qu'il accueille la Loi, en comprenne le prix et lui accorde son obéissance. La loi divine n'est pas un joug auquel le peuple serait asservi, mais un don, qui peut être accepté ou refusé. C'est parce qu'ils optent plusieurs fois pour le refus et parce que Dieu, qui ne les abandonne pas, reprend sa tâche, que la Terre promise peut leur être enfin accordée, non comme un pays de cocagne, mais comme le lieu privilégié de l'exercice de la responsabilité.

Un parcours initiatique

Le désert, infini dans le temps comme dans l'espace, prépare l'avènement d'Autrui. L'errance des Hébreux apparaît comme un parcours initiatique, dont la première étape les conduit à se défaire des attitudes serviles héritées du séjour en Egypte, avant de recevoir la Torah. La construction du sanctuaire, dépositaire d'un sens non encore élucidé et dont l'élucidation est l'affaire de l'histoire, constitue la deuxième étape cruciale de cette longue marche. Cette seconde étape a été marquée, d'abord, par une chute, l'orgie du Veau d'or, provoquée par le retard de Moïse, qui a disparu depuis quarante jours au sommet du Sinaï : l'impatience fait resurgir le passé auquel les hommes tentaient, pourtant, de s'arracher.

Le sanctuaire délimite l'espace d'un souvenir, dimension essentielle de la conscience juive. A défaut de pouvoir accomplir pleinement la Loi, l'homme doit garder la mémoire de l'obligation qu'elle lui crée. Cette fidélité n'épuise pas sa tâche, mais, sans elle, il ne peut rien faire qui vaille. Face à ceux qui cherchent à le détruire par l'anéantissement ou par la corruption, l'homme qui a reçu la Loi doit se souvenir de ce qu'il est, c'est-à-dire de ce qu'il a à être.

La Traversée du désert raconte comment Moïse a amené les Juifs à assumer la liberté qu'ils avaient conquise en sortant d'Egypte. C'est un livre de conseils pour un prince qui consentirait à s'effacer. Car Moïse ne devait pas régner : l'entrée de Canaan lui fut interdite. Il était dit qu'il ne serait pas le Bonaparte ou le Staline de cette révolution fondatrice, mais le gardien, celui qui, resté à la porte, défend le royaume contre lui-même davantage que contre ses ennemis extérieurs.

L'effort de lecture auquel nous invite Draï est généreusement récompensé. Aux généralisations brillantes, l'auteur préfère les échos des petites leçons suggérées par le texte. La politique de la patience suscite une politologie modeste.

PATRICK JARREAU.

★ **LA TRAVERSÉE DU DÉSERT. L'INVENTION DE LA RESPONSABILITÉ, de Raphaël Draï, Fayard, 344 p., 150 F.**

(1) *La Sortie d'Egypte. L'invention de la liberté*, Fayard, Paris, 1986.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Deuxième mouvement

(Suite de la page 15.)

FINKIELKRAUT ne regrette pas que Barbie ait été arraché à sa retraite bolivienne ; il était opportun d'affirmer que le service de l'Etat n'exonère personne de sa responsabilité d'individu. Mais la suite eût été plus probante, plus logique étant donnée l'ampleur du grief, si l'accusé avait été remis à une juridiction internationale, comme Arendt le souhaitait pour Eichmann. On ne parie pas cher sur l'avenir d'un concept pénal dont l'application serait confiée au pays criminel, s'il y consent, ou aux rescapés locaux ! Le chef d'accusation risque de tomber en désuétude s'il n'est pas articulé au nom de l'humanité entière, et s'il reste circonscrit aux nazis. Seuls ces derniers, à ce jour, ont cru pouvoir décréter qui doit ou ne doit pas habiter la planète ; mais tant de crimes d'Etat, avant et après le leur, s'en approchent !

L'arrêt de la Cour de cassation qualifiant de même crime la cruauté envers les résistants et la chasse aux enfants juifs a embarrassé la partie civile tandis que la défense, froidement, en profitait. Finkielkraut déplore cet amalgame, source d'ambiguïté. Dès le retour des camps, les anciens combattants tenaient à se distinguer des « raciaux ». Ces derniers pouvaient parler, contrairement à ce qu'on a dit, mais ils n'étaient pas entendus, parce que victimes d'une appartenance, plus que d'un engagement ; aussi vrai qu'il n'y a pas d'anciens combattants d'Izieu...

Par la suite, la sensibilité collective a été marquée par le fait que si les enfants de résistants les plus pieux ne sont pas devenus résistants, les enfants de juifs, eux, sont juifs. La compétition des mémoires entre héros et gibier n'est pas close. Le procès de Lyon, notamment la déclaration finale de Barbie, a montré le danger qu'il y a à employer les mêmes mots pour la guerre et pour le génocide.

ON ne peut rapporter sans les déformer toutes les démonstrations d'un livre aussi dense. Finkielkraut démonte l'argumentation de la défense, qui aurait voulu, par sa seule composition tiers-mondiste, réduire le procès à une affaire entre Blancs. Alors qu'Auschwitz a plutôt hâté les luttes antiségrégationnistes dans le monde, les avocats de Barbie ont tenté de ranger les victimes du colonialisme dans le camp de l'accusé, sans être contestés, deux ex-FLN exceptés, par aucun intellectuel du « Sud ».

Avec le bénéfice du recul, l'essayiste aperçoit les risques d'expressions qui, dans le feu des débats, semblaient efficaces. Ainsi de la notion de « génocide des enfants », maniée utilement par le procureur et qui, si on y réfléchit, fait disparaître la finalité du crime derrière sa barbarie même. La dilution affective du crime contre l'inhumanité dans l'inhumain apportait la caution du cœur aux amalgames idéologiques les plus suspects de la défense. Cette « *pensée sentimentale* » est une des cibles les plus originales et les mieux atteintes du livre. C'est à cause d'elle, de sa faiblesse intrinsèque, que la défense a pu faire admettre son totalitarisme profond, maquillé en antiracisme.

L'OCCIDENT s'en est remis aux réflexes du bon cœur tous azimuts par dégoût du dogmatisme révolutionnaire, sans se douter qu'il consacrait ainsi le retour à l'idéologie. L'angélisme n'est pas un humanisme. Nous n'avons pas appris à nous méfier du « *sourire béat de la fraternité* ». Sur les périls de l'antiracisme évasif et rockifié où nous baignons, sur « *la nuit de l'idylle* » où nous plongeons comme si de rien n'était, comme si l'unisson planétaire pouvait devenir la règle et le remède, Finkielkraut montre une rare justesse d'analyse, doublée d'une verve à la hauteur de son souci de mise en garde. Selon lui, la langue de bois que nous croyions avoir conjurée reparaît de plus belle dans le conte populaire d'un combat moral gentillet et flou contre l'intolérance et l'exclusion. Le simplisme des bons sentiments, dont l'idéologie a toujours joué, masque les vrais enjeux politiques.

Les lois du spectacle achèvent de brouiller les événements et leurs causes. Une intervention essentielle de la partie civile a été minimisée au motif qu'elle « *ennuyait* ». Ainsi en décident les marchands d'information, depuis que la réalité est passée du domaine de l'histoire à celui des loisirs, et qu'il s'agit de tenir le public en haleine par un calembour ou un choc. La presse ne se serait si laborieusement soustraite aux pressions de l'Etat, de l'argent et des dogmes que pour abdiquer devant les besoins frivoles de « relever » les faits, comme on dit des sauces ! L'avocat de la défense apparaissait, de ce point de vue, comme le meilleur condiment...

POUR se consoler de ces abaissements, certains inconditionnels de la modernité observent que l'influence des médias et des médiatisés n'est pas en rapport avec leur audience, que cette succession d'excitations brèves et le remplacement de l'histoire par une éternelle actualité seraient les meilleures garanties contre les tentations meurtrières de l'idéologie.

Finkielkraut ne partage pas cet optimisme. C'est ainsi qu'il condamne une éventuelle retransmission télévisée du procès Barbie qui, loin de faire entrer le dehors dans les foyers, aurait, comme elle fait toujours, assuré la « *revanche de la maison sur le monde* » « *Nulle œuvre n'est assez admirable, écrit-il, nulle catastrophe assez terrible, nulle parole assez enseignante, pour qu'on cesse de manger une pomme et de tutoyer l'écran.* » Ailleurs : « *La réalité tend désormais à être vécue comme une possibilité abusivement érigée en programme unique, comme une image bêtement obligatoire... que nous supportons de plus en plus mal de ne pouvoir échanger, séance tenante, pour un plaisir plus capiteux.* »

Finkielkraut n'a pas la naïveté confortable de reprendre le procès sans issue des bons sentiments et des médias. Mais il donne des arguments puissants à ceux qui refusent, livres en main, d'y voir l'horizon de l'esprit humain. Et il le fait, je le répète, avec vigueur, avec lumière.

★ **LA MÉMOIRE VAINE, OU CRIME CONTRE L'HUMANITÉ, d'Alain Finkielkraut, Gallimard, 128 p., 62 F.**

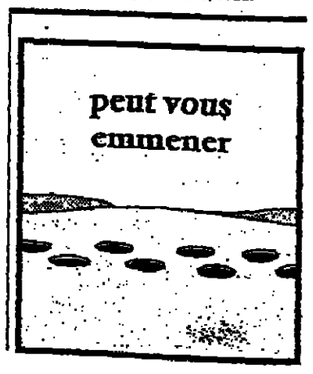

Une petite ville en Pologne

De la communauté juive de Plock, il ne resterait, dit la légende, qu'un vieillard muet. Nicole Lapierre refuse l'amnésie et fait parler les survivants en exil.

PLOCK est une petite ville du centre de la Pologne, au bord de la Vistule, qui vit de la pétrochimie. Des immeubles de béton enserrent aujourd'hui les *vieux quartiers*, la synagogue a été détruite et des juifs qui représentaient, dans l'entre-deux-guerres, un tiers de la population il ne reste, dit-on, qu'un vieillard muet. Les autres, tous les autres, ont connu l'exil ou la déportation. La plupart sont morts dans les camps nazis. Quelques-uns, qui avaient quitté leur pays avant la « solution finale » ou qui, par miracle, y ont échappé, ont survécu : ils se sont installés en France, aux Etats-Unis, en Israël ou ailleurs, parfois même en Pologne où ils sont restés ou revenus, et ils ont tenté d'y refaire leur existence, en refoulant leur passé, leurs souvenirs, leur vie antérieure. Le mutisme, fictif ou réel, du dernier juif de Plock symbolise ce « *silence de la mémoire* » que Nicole Lapierre, dans un livre exemplaire, tente de percer.

Exemplaire, ce livre l'est d'abord par l'ampleur de l'enquête menée pendant plusieurs années à travers le monde auprès d'une centaine de ces survivants, retrouvés grâce à leurs associations, amicales ou sociétés de secours, interrogés longuement au cours d'entretiens répétés, dont on devine le poids d'émotion partagée et de confiance lentement acquise. Il l'est ensuite par l'extrême attention portée à l'élaboration des concepts, à la réflexion sur le temps, l'histoire, l'identité juive, à l'interrogation sur les méthodes d'investigation elles-mêmes, sur la validité des « récits de vie » et des archives orales, bref à tout un travail théorique qui ne cesse de sous-tendre la recherche empirique et lui donne son sens. Il l'est enfin par la qualité de l'écriture, qui fait entendre avec d'autant plus de force la parole de ces témoins taciturnes transformés en « *délégués du silence et sentinelles de la mémoire* ».

Si ces rescapés de la Shoah ont choisi le plus souvent de s'enfermer dans le secret de leurs souvenirs, s'ils *ont renoncé à transmettre* aux nouvelles générations le fruit de leur douloureuse expérience, s'ils préfèrent se taire plutôt que de donner libre cours à leurs réminiscences, c'est qu'ils se heurtent à un impossible dilemme : *ils ne peuvent oublier* mais ne savent pas, après tant de ruptures, comment relier les années d'hier à celles d'aujourd'hui autrement que sur le mode de la nostalgie frileuse ou de la commémoration dérisoire.

Les juifs de Plock : les footballeurs du Kraft en 1928.
(Photo extraite du *Mémorial de Plock*, édité à Tel-Aviv.)

Cette mémoire morte, Nicole Lapierre entend la raviver. Parce qu'elle est elle-même, par son père, une enfant de Plock, qu'elle fut intriguée par la discrétion de ses propres parents et qu'elle éprouve désormais le besoin de cette reconquête d'une identité perdue, elle refuse que ce passé enfoui ne devienne qu'un objet d'histoire, radicalement séparé du présent.

Reviennent ainsi à la surface, par un effort commun d'anamnèse qui réunit dans une même quête des origines tous les acteurs de cette recherche, les événements du siècle tels que les ont *vécus ces quelques dizaines de* juifs venus de Pologne et tels que les reconstruit en eux une « *mémoire à quatre temps* ». Il y eut en effet le temps de l'enfance, revisité comme celui du bonheur à jamais disparu, dont l'évocation ramène au jour la douce chaleur du foyer familial, le visage rayonnant de la mère ou l'intimidante figure du père, la ferveur lumineuse des fêtes religieuses ou l'ardente camaraderie des mouvements de jeunesse. Il y eut ensuite le temps de l'immigration, « *une histoire de hâte et d'urgence* » qui porte encore la trace des poignantes péripéties du départ, de la brutale découverte du pays d'accueil, des espoirs déçus, des difficultés vaincues, de « *l'héroïsme au quotidien* », de la succession des plaisirs et des peines.

Puis vint le temps de la guerre, temps « *fugitif* », temps « *pulvérisé* », où l'exode forcé, les souffrances, les persécutions, les tragiques combats de la Résistance et les joies tristes de la Libération forment autant de « *brèves séquences* » qui affleurent à la conscience. Il y eut enfin le temps de l'après-guerre, sur lequel les interlocuteurs de Nicole Lapierre ne sont guère bavards, comme si de cette longue période encore marquée par « *l'ombre portée de la guerre* » ils avaient peu à dire, comme si la fatigue, les désillusions, l'effondrement des anciennes croyances et l'indifférence du monde leur laissaient au cœur une indicible amertume.

Ainsi, à mesure qu'on se rapproche de l'époque contemporaine les souvenirs s'estompent, les regards se voilent, les voix se taisent, contraignant la nouvelle génération à se trouver « *prise entre une parole impossible et une amnésie interdite* ». C'est pour échapper à ce piège que Nicole Lapierre cherche la clé de la pérennité juive non dans la « *stigmatisation antisémite* », à la manière de Sartre, ni dans la notion de « *peuple-classe* », mais dans une relation particulière à l'histoire dont le trait dominant serait « *la ré-invention de l'ancien au cœur du nouveau* » et dont l'opérateur, « *puissant mais cependant faillible* », serait la mémoire. La « *transmission de la mémoire collective* » ne serait donc pas « *simple legs d'une tradition, mais enseignement, c'est-à-dire don d'un signe qui fait sens, qui oriente* ».

L'auteur s'appuie sur quelques-uns des grands penseurs du judaïsme pour montrer que cette conception dynamique de la culture fonde l'identité juive. Cependant il peut arriver que sous l'effet d'un événement d'une rare violence tel que la Shoah cette actualisation du passé dans le présent cesse soudainement de se produire, que le fil soit rompu et le temps mis en miettes. C'est à rétablir ce lien nécessaire que vise la plongée dans la mémoire juive où nous entraîne Nicole Lapierre. Parfaitement maîtrisé, le parcours auquel elle nous convie en sociologue ne se propose pas seulement de dévoiler la réalité mais, du même coup, de la modifier. Chronique du souvenir, son livre est aussi un acte pour l'avenir.

THOMAS FERENCZI.

★ **LE SILENCE DE LA MÉMOIRE**, de Nicole Lapierre, Plon, 292 p., 90 F.

Ces gens d'Ur et de Jérusalem

IL est assez rare aujourd'hui d'avoir le courage et le culot de rédiger seul une histoire des juifs. Il est encore moins banal de se risquer dans une telle entreprise quand on n'est pas juif ! Pourtant, l'auteur a tenu son pari et nous offre un livre très bien informé et parfaitement lisible. Naturellement, le lecteur peut émettre des réserves çà et là ; on ne couvre pas plusieurs millénaires sans avoir quelques carences : il est, par exemple, faux d'écrire que Moses Mendelsshon ne connaissait pas le judaïsme traditionnel ; de même affirmer que la méthodologie de Marx est totalement rabbinique aurait mérité des explications ; parler du gnosticisme de Marx, Freud, Benjamin, Chomsky ou Lévi-Strauss, est sans doute un peu rapide.

Sept chapitres très bien enlevés parcourent l'histoire et la géographie de ces nomades qui, d'Ur en Chaldée, à Jérusalem en Israël, fécondèrent le monde en passant par toutes les capitales. L'auteur croit pouvoir retrouver des traits caractéristiques des juifs : aller de l'avant, défricher de nouveaux territoires culturels. Repérant simultanément deux traditions, rationaliste et irrationaliste, il avoue son appétence pour la première, puisque les juifs nous ont appris à rationaliser l'inconnu. Le monothéisme lui-même n'est-il pas déjà une rationalisation ?

La judéophilie, que l'on ne reprochera pas à l'auteur, laisse, toutefois, passer quelques affirmations étranges. L'absence d'Etat dans le passé, interprétée comme un insigne bienfait, laisse perplexe, même si la Torah fut un ciment de cohésion sociale. L'idée de la loi juive qui sépare du monde renvoie aux épineux problèmes de l'identité juive. En revanche, l'auteur a raison d'écrire que non seulement le christianisme ne « remplace » pas le judaïsme — ce qui constitue toutefois un des fondements de la foi chrétienne, — mais encore qu'il est totalement inintelligible sans lui.

Les lignes les plus fortes sont consacrées au syndrome d'Amos, l'impératif de critique sociale assurant la descendance du prophète au sociologue. Longtemps aux marges de la société qui les accueillait, les juifs excellent à repérer le point aveugle du groupe social. Un monde sans juif aurait été radicalement différent : nous leur sommes redevables de l'idée d'égalité devant la loi, divine et humaine, de la paix comme idéal et de l'utopie comme source de vie.

Einstein, Marx, Schönberg, Freud et les autres, des prix Nobel aux plus obscurs ont trouvé par ce livre un biographe au souffle inspiré.

DOMINIQUE BOUREL.

★ **UNE HISTOIRE DES JUIFS**, de Paul Johnson, traduit de l'anglais par Jean-Pierre Quijano, Lattès, 681 p., 250 F.

Autres parutions

● *La Révolution française et les Juifs*, de Patrick Girard. — Le rappel des principaux débats consacrés au statut des juifs avant, pendant et après la Révolution. Par un journaliste et historien français. (Robert Laffont, 298 p., 100 F.)

● *Les Juifs en France au dix-neuvième siècle*, de Michael Graetz. *L'histoire de la « cristallisation »* d'une nouvelle conscience juive, de *l'égalité civique accordée en 1791 à* la création de l'Alliance israélite universelle, première organisation juive mondiale, en 1860. Par un historien israélien, professeur d'histoire juive moderne à l'Université hébraïque de Jérusalem. Traduit de l'hébreu par Salomon Malka. (Le Seuil, 488 p., 250 F.)

● *De l'instruction à l'émancipation*, d'Aron Rodrigue. — L'étude de *la correspondance échangée entre* les enseignants de l'Alliance israélite *universelle en poste en Orient*, de 1860 à 1939, et les responsables de cette association. *Par un jeune professeur* d'histoire juive à l'Université d'Indiana. *Traduit de l'anglais par* Jacqueline Carnaud. (Calmann-Lévy, 236 p., *130 F.*)

● *Histoire des juifs soviétiques*, de Claude Moniquet. — La politique de Moscou à l'égard des juifs de 1948 à 1988. Par un journaliste français spécialiste de politique étrangère. (Olivier Orban, 322 p., 150 F.)

● *Le Mythe du juif errant*, de Marie-France Rouart. — Le développement, dans la littérature du dix-neuvième siècle, de Shelley à Eugène Sue, d'une légende apparue pour la première fois en Angleterre au treizième siècle dans la chronique du moine bénédictin Matthieu Pâris. (José Corti, 290 p., 135 F.)

● *L'Argent*, actes du vingt-huitième colloque des intellectuels juifs, organisé à Paris en décembre 1987. — Avec la participation d'historiens (Maurice Kriegel, David Landes), d'économistes (Claude Riveline, Roger Fauroux), de philosophes (Alain Finkielkraut), etc. Avec *une contribution d'Emmanuel* Levinas. Textes présentés par Jean *Halpérin et Georges Lévitte.* (Denoël, 224 p., 95 F.)

● *A l'heure des nations*, d'Emmanuel Lévinas. — Ce quatrième volume de « lectures talmudiques » comporte également une série de textes ou entretiens sur les rapports du judaïsme et du christianisme, l'interprétation biblique, la pensée de Franz Rosenzweig, la philosophie juive. Au cœur de ce livre, comme de toute l'œuvre de Lévinas, cette pensée lancinante : « *La vie d'autrui, l'être d'autrui, m'incombe comme un devoir.* » (Ed. de Minuit, 216 p., 89 F.)

● *Essais sur la condition juive contemporaine*, de Raymond Aron. — Quelques-uns des écrits consacrés par le philosophe français à la question juive, de la célèbre brochure *De Gaulle, Israël et les Juifs*, publiée en 1968, à des articles, discours et exposés moins connus. Textes réunis *et annotés par Perrine Simon-*Nahum. (Ed. de Fallois, 318 p., 100 F.)

Itinéraire d'une résistante

Hanna Lévy-Hass, de Bergen-Belsen à Tel-Aviv

VOICI enfin publié en français, grâce au Seuil, le journal d'Hanna Lévy-Hass. Chronique du camp de Bergen-Belsen, où elle fut déportée de 1944 à 1945, mais aussi autoportrait d'un témoin écorché de ce siècle. Née à Sarajevo en 1913, à l'aube du grand séisme, *Hanna Lévy rejoignit*, lors de la seconde guerre mondiale, le rang des partisans yougoslaves avant d'être arrêtée par la Gestapo. Rescapée de Bergen-Belsen, elle servit brièvement, les nazis défaits, l'appareil titiste puis rompit avec la Ligue des communistes et immigra en Israël. Ni sioniste ni docile, elle continue, de France où elle vit aujourd'hui quand elle ne séjourne pas à Tel-Aviv, à observer d'un œil critique les événements d'Israël.

Dans l'entretien qui suit le journal qu'elle rédigea clandestinement à Bergen-Belsen, Hanna Lévy-Hass revient sur sa vie et se présente comme une « *nature déchirée* ». Indomptable en tout cas. Communiste de cœur et de raisonnement, mais sans cécité, elle résistera, tout au long d'une vie assurément remplie, aux idées acquises, comme elle s'insurgea contre les troupes de Mussolini lorsqu'elles envahirent le Monténégro.

Résistante, elle le reste à Bergen-Belsen, dont les nazis, rapporte Raul Hilberg dans *la Destruction des juifs d'Europe*, auraient voulu faire la vitrine présentable de leur folie exterminatrice. A la fin de 1944, cependant, la direction du camp passe aux mains de l'Hauptsturmführer Josef Kramer, qui y impose le régime de Birkenau (Auschwitz II), dont il a été le commandant. C'est la vie du camp à cette époque que raconte Hanna Lévi-Hass dans son *Journal*, déjà publié en six langues et traduit par ses soins du serbo-croate en français.

« La mort serait notre compagne »

Josef Kramer prend un plaisir sadique, comme à Auschwitz, à imposer aux prisonniers d'interminables appels. « *Chaque jour avant l'aube*, note Hanna Lévy en décembre 1944, *tout le monde doit être debout. On se sent comme traqué. Un va-et-vient fébrile, sous le signe de l'angoisse et de la terreur... On est en plein hiver, il règne un froid de loup. A 5 heures, les colonnes humaines doivent être déjà en ordre parfait sur l'Appellplatz (...). Il fait tout noir encore, on est debout pendant deux heures au moins, en attendant l'officier responsable qui doit nous compter et nous expédier au travail. Transis, extrêmement affaiblis, affamés, nous sentons nos forces nous abandonner (...).*

» *Le froid et l'inanition font que beaucoup s'évanouissent et s'affaissent à terre. A deux reprises, j'ai moi-même été saisie d'un violent vertige et ai failli succcomber. La terre, en de tels instants, a un attrait magique. Oh, comme on voudrait se reposer !* »

Quand elle est arrêtée par la Gestapo, en 1944, Hanna Lévy se doute de ce qui l'attend : « *La mort serait notre compagne.* » Revenue de l'horreur, elle, la « non juive-juive », l'assimilée, comme le dit Isaac Deutscher, a perdu tous les siens, exterminés. La Yougoslavie, où elle tente de revivre, n'est plus, pour elle, qu'un « *cimetière* ». Hantée par le souvenir indicible des camps, « *berceau atroce de la nouvelle conscience juive* » (Isaac Deutscher, encore), elle s'embarque pour Israël, cette terre salvatrice, espère-t-elle, dont, par solidarité de résistante avec les Palestiniens, elle ne cesse depuis de questionner la légitimité.

BERTRAND LE GENDRE.

★ **JOURNAL DE BERGEN-BELSEN**, de Hanna Lévy-Hass, Le Seuil, 158 p., 85 F.

Corto spécial déserts, un n° qui peut vous faire gagner la Thaïlande.

GUY LOUDMER
COMMISSAIRE PRISEUR S.C.P
Samedi 4 mars 1989
à 11 h 15 et 14 h 15
PARIS DROUOT Salle 9

... de la bibliothèque TRISTAN TZARA
DADA - SURREALISME
et les précurseurs

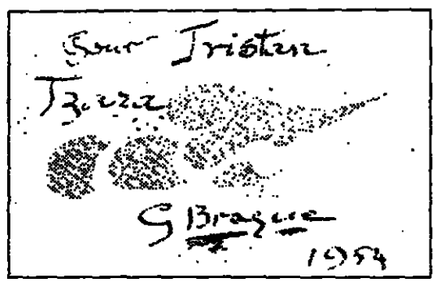

Editions originales, documentation, livres illustrés, manuscrits et lettres autographes, dessins.

Gouache de Georges BRAQUE accompagnant un envoi à Tzara, sur un des dix exemplaires de tête de Milarepa avec suite des eaux-fortes.

Catalogue sur demande à l'étude : 150 F

Me Guy LOUDMER, 18, rue de Provence, 75009 Paris - Tél. : (1) 45 23 15 25 - Télex : 283 958 F - Téléfax : 47 70 10 76

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA PENSÉE UNIVERSELLE

poètes du temps présent

Hocine DELMI
« A L'OCTOGONE IRRÉGULIER »
80 pages, 49,60 F T.T.C.

Emile REDON
« ARMOR... AMOR »
136 pages, 56,70 F T.T.C.

Jean-Michel SCHLOSSER
« ERREURS DE JEUNESSE »
144 pages, 61 F T.T.C.

Stanislas ZIELINSKI
« L'ÉTERNITÉ ET L'INFINI »
32 pages, 39,60 F T.T.C.

Christian CROSNIER de BELLAISTRE
« ÉTAT D'ESPRIT »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Martine HILDEBRANDT
« L'ENCRE DÉVOILÉE »
48 pages, 40,70F T.T.C.

Perrine BIZE
« LES ÉTOILES FACILES »
80 pages, 49,20 F T.T.C.

Liliane RIBET
« ÉMOTIONS VAGABONDES »
48 pages, 39,60 F T.T.C.

Alice TRISTANE
« DIVAGATIONS »
Tome I
176 pages, 70,60 F T.T.C.

Paulette STUCK
« LE DIABLE ET LA ROSE »
240 pages, 84,60 F T.T.C.

Bernard PEDOUX
« DIVER-CRISSEMENT »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Marcelle LECOMTE
« L'HORIZON DE TENDRESSE »
48 pages, 42,80 F T.T.C.

Sylvie DELACROIX
« ILOTES »
80 pages, 53,50 F T.T.C.

Mireille BANY
« LAVES BLANCHES »
192 pages, 70,60 F T.T.C.

Christophe MESLIN
« LOIN DU CIEL, LA VÉRITÉ ET PIÈCES DIVERSES »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Fabrice HUMBERT
« MOUVEMENTS D'HUMEUR »
144 pages, 64,20 F T.T.C.

Roland GROSS
« MON FLORILÈGE, HUMEURS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »
96 pages, 53,50 F T.T.C.

Yohana DELBOURG
« NUAGES »
112 pages, 56,70 F T.T.C.

Matricule 7832
« ORAISON JACULATOIRE »
112 pages, 56,70 F T.T.C.

Ferdinand BARBEYRAT
« MESSAGES ET PULSIONS NATURELS »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Stanislas JEANNESSON
« TRAVERSES »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean-Pierre BARBARAS
« TIENS, UNE LUEUR DANS LE NOIR »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Philippe TALE
« PARTIS PRIS »
224 pages, 81,40 F T.T.C.

Marguerite MACRA
« POÈMES D'UNE VIEILLE RETHÉLOISE »
48 pages, 42,80 F T.T.C.

Joël BONNEFOI
« POÉSIA »
32 pages, 39,60 F T.T.C.

Anne de CHATEL
« LES PLUIES ENSOLEILLÉES »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Bruno JULIEN
« REGARD D'UN PASSANT »
56 pages, 40,70 F T.T.C.

Pierre DOYEN
« SOUVENIRS ET RÊVERIES D'UN VOYAGEUR »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Sophie Adelaïde DUBOIS-COLLET
« TENDRES REGARDS »
48 pages, 42,80 F T.T.C.

Viviane GIRARDOT
« AU COIN DE MON CŒUR ! »
Des comptines simples et fraîches écrites dans la langue imagée des enfants.
64 pages, 46 F T.T.C.

Gherardo CASAGLIA
« BUFFET FROID »
Cinq nouvelles différentes mais toujours un héros médiocre face à des situations qui le dépassent.
48 pages, 39,60 F T.T.C.

Marie-Claire DENOYEL
« LES CENDRES DE L'ÉTÉ »
Sous la brûlante caresse du soleil se mêlent avec bonheur passion, drame et romantisme.
288 pages, 87,80 F T.T.C.

Jean-Baptiste LAPLAGNE
« 592 HEURES »
Un drame follement gay.
256 pages, 86,70 F T.T.C.

Coralie BERSAC
« DE LA PETITE ANNONCE A LA GARDE A VUE »
La réussite sociale d'un couple se heurte à la machine administrative.
80 pages, 46 F T.T.C.

Marcel BOBY
« ET SI L'ON M'AVAIT DIT »
De passionnantes nouvelles écrites avec plaisir, pour notre plaisir.
96 pages, 49,20 F T.T.C.

Keletigui Abdourahmane MARIKO
« GIZO DA KOOKI »
Fables et contes du pays haoua, entre Niger et Tchad.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Nina RIOUS
« HUIT MILLE POUR MILLE »
Le problème de la jalousie et de ses conséquences.
160 pages, 64,20 F T.T.C.

Françoise FORGET
« MANOIR »
Quels secrets recèle-t-il ? Qui en détient la clé ?
256 pages, 97,40 F T.T.C.

Laurent LEBATTANT
« MORT D'ENNUI »
Le couple idéal, un rêve difficile à réaliser.
288 pages, 97,40 F T.T.C.

Jean DARCY
« MORS ET VITA »
Une épidémie menace l'humanité, pour la juguler les USA bloquent l'évolution démographique.
192 pages, 78,60 F T.T.C.

Gérard BISSONNET
« L'OISEAU DE PARACAS »
Un album de sortilèges exorcisés par le cri d'un oiseau.
64 pages, 40,70 F T.T.C.

Patrick DESHAYES
« LA PIERRE DE RHETAL »
Loin, très loin... Un autre monde...
160 pages, 61 F T.T.C.

Hugo MEIER
« QUI ÊTES-VOUS ? »
La question de notre identité profonde face aux autres, à nous-même et à la mort.
96 pages, 49,20 F T.T.C.

François TOMASINI
« RAFALES ET CRISTAUX »
Un lyrisme épuré, neuf et nerveux, souvent ironique.
80 pages, 45 F T.T.C.

Pierre LE MAS
« LE REGARD DU FAUNE »
Maudit des dieux, il voit son existence transformée par un geste de tendresse.
64 pages, 39,60 F T.T.C.

Frédéric MOUGINS
« RECHERCHE DANS L'INTÉRÊT DU DÉFUNT »
Une enquête demandée par testament.
176 pages, 69,60 F T.T.C.

Danièle LEBLANC-CARTIER
« SENTIMENTS »
Un fils privé d'amour paternel le recherche désespérément dans le regard d'un autre
312 pages, 114,50 F T.T.C.

Frédéric BELIN
« SYLVIE »
Elle est la seule jonction entre le monde d'un inadapté et la réalité.
80 pages, 48,20 F T.T.C.

Joëlle CADET
« LE SOLEIL EN PRISON »
Un rude combat pour éviter que la vie ne dérape.
288 pages, 119,90 F T.T.C.

SHEMIRAN
« UN AUTRE CHEMIN »
Reprendre goût à la vie et trouver de nouveaux buts.
128 pages, 55,70 F T.T.C.

Roger VOUTAT
« UN AMOUR DE PÈRE »
Un gamin à problèmes et un père toujours absent, toujours ailleurs.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Bernard RUHLMANN
« LA VALLÉE DES LARMES »
L'amour, l'amitié et la dure condition ouvrière au temps du Front populaire.
416 pages, 209,80 F T.T.C.

romans, contes et nouvelles

Véronique MARCIN
« LES AVENTURES DE MARGUERITE »
Autour d'une petite fille, fées, sorcières et lutins forment une ronde.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Dominique-Michel COLIN
« L'AUTRE RACE »
Les différentes ethnies s'affrontent aujourd'hui comme hier tout en se lançant à la découverte d'autres mondes.
192 pages, 69,60 F T.T.C.

récits - souvenirs

Véronique CHEREL
« CLARA, HISTOIRE PEU BANALE D'UNE CHIENNE PAS COMME LES AUTRES »
Six années de vie commune avec un animal exceptionnellement intelligent.
56 pages, 39,60 F T.T.C.

Gilbert BONNIEUX
« LES DERNIERS CAVALIERS »
Les années difficiles de la « drôle de guerre » et de la captivité.
176 pages, 79,60 F T.T.C.

Jacques THOUZERY
« IL VA BIENTOT FAIRE NUIT »
Le football mais aussi l'astrophysique et la cosmologie.
192 pages, 85,60 F T.T.C.

Marcelle KRAEMER-BACH
« LA LONGUE ROUTE »
La lutte acharnée d'un avocat contre les lois faites par et pour les hommes.
288 pages, 112,40 F T.T.C.

Pierre de FERAL
« LE MOULIN DE BOIS MEUNIER »
Un adolescent relève les ruines d'un moulin au bord de la Garonne.
216 pages, 77,10 F T.T.C.

Marie-Madeleine CANTUERN
« MA VIE DE FEMME DE MÉDECIN »
Un cimetière de souvenirs intenses collants comme des ombres.
96 pages, 46 F T.T.C.

Sébastiano AMARA
« LE MENDIANT INDUSTRIEL »
Faire la manche au coin des rues. C'est facile et ça rapporte gros.
112 pages, 47,10 F T.T.C.

Fernandré-Jules VIANNENC
« DE MANDRIN A THERMIDOR »
Une grande fresque historique au cœur du Velay.
240 pages, 91 F T.T.C.

Pierre CORDIER
« S.T.O. EN 1943 »
Ce n'étaient pas des collaborateurs.
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Noubar MAKAROFF
« LE TRANSCAUCASIEN MOSCOU-EREVAN »
Un Arménien à la découverte de son pays d'origine, en homme libre pas en touriste.
96 pages, 46 F T.T.C.

essais

Shri Arjuna DHANANJAYA
« A LA RECHERCHE VIBRATOIRE DE DIEU »
Comment atteindre les plus hautes sphères spirituelles. Des clés initiatiques exceptionnelles.
320 pages, 122 F T.T.C.

Claude-André GAULIER
« AUTOBIOGRAPHIE CRITIQUE ET RÉFLEXIONS CONTEMPORAINES »
L'éclatement de la sensualité troublante d'un modeste employé de banque.
280 pages, 70,60 F T.T.C.

Touhami MOUALEK
« A L'OMBRE D'UN RÊVE »
A tous ceux qui se cherchent et qui ne craignent pas la vérité.
96 pages, 49,20 F T.T.C.

France HETREVEUIL
« COUPLE ÇA ? MON ŒIL ! »
La solitude à l'intérieur d'un couple.
96 pages, 50,30 F T.T.C.

Jackie MALAVAL
« DE LA HAINE A L'AMOUR »
Face à l'antagonisme des blocs politiques et à l'hémiplégie des leaders.
144 pages, 55,70 F T.T.C.

Régis POUGAUD
« ELIXIR »
Pour pallier le manque de spiritualité dû au matérialisme contemporain.
56 pages, 37,50 F T.T.C.

Suzanne FEBRER
« ET TOI, L'HOMME, QUI ES-TU ? »
Une question à laquelle tout humain devrait chercher une réponse.
128 pages, 52,50 F T.T.C.

Denis MASSOT
« L'ÉVOLUTION »
Une remise en cause de toutes les sciences du vivant, de la biologie à la philosophie.
96 pages, 59,90 F T.T.C.

Harry BENHAIEM
« LES INTERDITS ALIMENTAIRES DANS LA BIBLE »
... s'expliquent non seulement par l'hygiène mais surtout par leur contexte géographique et culturel.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Lucien SILVAIN
« JAURÈS, LE RÉVOLUTIONNAIRE DE NOTRE TEMPS »
Non pas un rêveur mais un combattant lucide et décidé.
352 pages, 114,50 F T.T.C.

Patrick DOLCIANI
« MYSTÈRES RÉVÉLÉS »
La connaissance de certains enseignements antiques perdus et retrouvés.
384 pages, 163,70 F T.T.C.

André FARDEL
« PSYCHOSES »
Rétablir les lois fondamentales du christianisme.
160 pages, 68,50 F T.T.C.

Georges AGNÈS
« PENSÉES D'UN HOMME ORDINAIRE »
Moraliste sans être jamais moralisateur, lucide sans être cynique.
144 pages, 58,90 F T.T.C.

Aké ATCHIEPO
« RÊVE »
L'assassinat d'El Sadate, la disparition de Dieuleveult et l'affaire Grégory.
112 pages, 55,70 F T.T.C.

René GUILLEMIN
« LA RUSSIE TSARISTE, PUIS SOVIÉTIQUE ET LA MÉDITERRANÉE »
Vers le large malgré les puissances occidentales.
192 pages, 72,50 F T.T.C.

Pierre ANTOINE
« LES SEPT MESSAGERS DE L'AU-DELA »
Des personnalités disparues nous lancent un cri d'alarme.
224 pages, 82,40 F T.T.C.

Bernard BASSE
« UN ROI, POURQUOI PAS ? DEMAIN ? PAS ENCORE ! PLUS TARD ? OUI ! »
Entre le millénaire capétien et le bicentenaire de la Révolution.
192 pages, 73,90 F T.T.C.

Docteur François JAMMES
« VOS DENTS ASSASSINÉES »
Tout ce qu'il faut savoir pour conserver un capital inestimable.
128 pages, 113,30 F T.T.C.

Mary-Line DEVOLDER
« VOYAGES DE L'ESPRIT »
L'analyse complexe d'une société en ébullition.
80 pages, 45 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 48-87-08-21

● L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

L'étoffe des héros

AU soir du 14 juillet 1789, il fallut bien se rendre à l'évidence : la Bastille vaincue, cet *« infernal colosse de la vengeance des rois et de la prévarication des ministres »*, n'enfermait que sept prisonniers, quatre faussaires, deux fous et un décavé. Qu'à cela ne tienne ! On inventa derechef non seulement un *« brave grenadier qui le premier se rendit maître de la brèche »* et qui deviendra ainsi le père d'innombrables « Vainqueurs » ou « Volontaires » promis bientôt aux honneurs civiques, mais aussi l'incarcéré modèle, le héros de l'imagination, l'archétype des victimes du despotisme royal, ce comte de Lorges, hagard, chevelu et barbu, qui implorait le ciel et recevra le secours de la nation. Plus tard, avec la même ferveur onirique, on déterrera le squelette encore enchaîné d'un supposé Masque de fer, tandis que l'avisé patriote Palloy faisait fortune en expédiant aux quatre coins de France des moellons sculptés de la forteresse en voie de démolition. Avec ses victimes déchaînées, ses vainqueurs purificateurs et sa grande ombre abattue, la Bastille était entrée dans l'héroïsme national.

Claude Quétel a fort heureusement bâti son livre, très sûr, assis sur une remarquable collation d'archives et plaisant de bout en bout, sur ce décalage entre le mythe, les commémorations et la réalité. Il fait en conclusion un « Éloge de la Bastille », après avoir démontré que la sombre citadelle avait été une prison à peu près comme les autres, avec son lot d'escrocs, de meurtriers ou de sodomites, qu'on n'y exécuta pas plus qu'ailleurs et que la lettre de cachet n'y fit pas les ravages qu'on imaginait. Mais il montre fort bien que l'antre de la *« férocité des rois »*, devenu palais de la vengeance du peuple, une fois vaincu, ornera l'esprit civique et favorisera de nouveaux assauts. N'est-ce pas du ventre de l'éléphant de la Bastille que sortira le Gavroche des *Misérables* ?

Le catalogue d'une belle exposition du Musée Calvet en Avignon (attention : visible jusqu'au 15 mars seulement !), bâtie autour du célèbre tableau de David sur *la Mort de Bara*, nous révèle aussi que le gentil tambour héroïque de douze ans, qui périt sous les coups des rebelles de Vendée et dont la figure ornait les manuels d'histoire de la IIIe République, n'était ni tambour ni hussard, qu'il maraudait peut-être à l'heure du sacrifice. Et que son acolyte des bords du Rhône, le jeune Viala, était aussi sans doute un héros de papier. Mais ces deux enfants patriotes étaient trop utiles à la cause robespierriste pour que la Convention négligeât de leur rendre les honneurs du Panthéon et de confier à David le soin d'ordonnancer la fête. La date de la cérémonie avait hélas été fixée au 10 thermidor, au lendemain d'un jour qui ruina les ardeurs des protagonistes : les jeunes héros sombrèrent dans l'oubli ou dans la polémique, jusqu'à ce qu'une autre République n'exhume leur gloire et reprenne leur cri. Ainsi vont et viennent les cristallisations de la mémoire nationale.

C'EST ce processus, assez théâtral et passible d'accommodations qui légitiment les notations culinaires du titre de son livre, que Christian Amalvi observe depuis plus de dix ans avec érudition et finesse. En suivant de près le travail de plume des historiens et des hagiographes du dix-neuvième siècle qui fournirent tant de munitions au combat républicain après 1870, il suit les destinées posthumes de Vercingétorix ou de Roland, d'Hugues Capet ou de Philippe-Auguste, d'Etienne Marcel, des Jacques révoltés ou des Révolutionnaires déchaînés dans notre mythologie nationale. Tout y passe, l'iconographie et le théâtre historique, les manuels scolaires et les pamphlets, la statuaire et les croûtes de Salons, les chefs-d'œuvre littéraires et les chansons tristes, les saynètes de patronage et les tréteaux d'avant-garde, dans un joyeux tourbillon de références et de citations. Et Amalvi de conclure que sans ces mises en scène téléologiques, jamais nous n'aurions pris tant de plaisir à vivre si intensément nos affrontements franco-français. Sur l'essence commémorative de la politique française, sur notre goût pour l'histoire imagée et les légendes pieuses, les dix études de son livre apportent plus que des précisions : elles intègrent nos bruits et nos fureurs dans le fonctionnement métaphorique d'une démocratie vivante.

ON reviendra une fois encore, et très volontiers, à l'inévitable événement dateur, au point d'origine du conflit, à cette Révolution devenue éponyme, en compagnie d'un de nos historiens qui « montent », ce Jean-Clément Martin retranché dans une marche de l'Ouest. *La Vendée et la France*, parue au Seuil en 1987, avait décrit le drame d'une guerre affreuse et ruiné l'idée d'une Vendée éternelle, préexistante au drame de son accouchement. *La Vendée de la mémoire* reprend le récit en montrant comment la mémoire collective a construit là-bas, tout au long des deux siècles qui nous séparent de la fin des combats, une autre région, celle de l'héroïsme et du témoignage.

Car il s'agit bien d'une construction et non du sauvetage d'un patrimoine de traditions à préserver de l'oubli, de l'hostilité ou de la diaspora, comme pour les mémoires juives, arméniennes ou acadiennes. En Vendée, le « bric-à-brac du souvenir » a eu ses crues et ses étiages et, au bout du compte, la mémoire a surgi d'une série de réinterprétations assez empiriques, au gré des luttes cléricalo-conservatrices puis des élans patriotiques dont la région a tiré sa fierté depuis 1793. *« La permanence de la tradition s'est ancrée sur la continuité des ruptures »*, écrit joliment Jean-Clément Martin. A preuve, cette date décisive de 1832, quand la duchesse de Berry échoue piteusement à soulever les vieux Blancs : la Vendée sort alors de l'histoire politique de la France, s'aligne sur le sort des autres régions, mais l'épisode a si bien ravivé le souvenir des heures tragiques que toute une stratégie de la mémoire est aussitôt mise à l'œuvre.

Suivre le détail de l'offensive est alors un vrai bonheur. Car Jean-Clément Martin sait convoquer pêle-mêle les chanoines érudits, les nobliaux très fiers, les descendants des zouaves pontificaux et les promoteurs du « Souvenir vendéen » — l'association-reine fondée en 1932, — pour associer l'histoire de l'édification d'une mémoire et l'histoire tout court. Il ne néglige même pas le marché actuel des « chouanités », breloques, images pieuses, pâtisseries ou enveloppes pour beurre-œufs-fromages, pour nous expliquer la sélection des héros fondateurs, le trio Cathelineau-Charette-La Rochejaquelein, la variété des cérémonials et

des pèlerinages aux lieux saints, à la chapelle commémorant le massacre des Lucs en particulier, la ferveur populaire et savante de cette population très encadrée mais tout entière identifiée à « sa » Vendée héroïque.

Plus subtilement encore, il sait faire sentir combien le souvenir, aujourd'hui bien affaibli chez le bon peuple mais très attentivement mis en scène, au Puy-du-Fou notamment, a induit toutes les positions politiques et religieuses d'une région massivement catholique, nataliste et « de droite », mais a favorisé aussi l'inévitable adhésion des anciennes victimes des colonnes infernales et des noyades aux valeurs patriotiques nationalisées : les pages sur le ralliement par le sang en 1914-1918 sont à cet égard particulièrement fortes. Une Vendée fabriquée en mémoire a produit finalement un tel « excès de sens » que son trop-plein ne pouvait que grossir le lot commun. Ce qui veut dire aussi, et il faut être reconnaissant à Jean-Clément Martin d'avoir si bien levé ce coin de voile, que *« la mémoire de la Vendée est vraiment une autre histoire de la France »*.

DANS ce concert d'ouvrages bien nés sur l'héroïsation de l'histoire et le travail de la mémoire, il faut signaler, aussi, la traduction en format très accessible des textes que Jacques Le Goff avait donnés à *l'Encyclopédie*, publiée en Italie par Einaudi, et dont maints historiens ont su s'inspirer. Sur les rapports du passé au présent, de l'antique au moderne et du mémorial à l'historique, leur lecture est excitante et loin d'être tarie.

★ **LA BASTILLE, *Histoire vraie d'une prison légendaire*, de Claude Quétel, Robert Laffont, 500 p., 185 F.**

★ **LA MORT DE BARA, *De l'événement au mythe*, catalogue d'exposition, Fondation du Musée Calvet à Avignon, 167 p., 150 F.**

★ **DE L'ART ET LA MANIÈRE D'ACCOMMODER LES HÉROS DE L'HISTOIRE DE FRANCE, *De Vercingétorix à la Révolution*, de Christian Amalvi, Albin Michel, 473 p., 165 F.**

★ **LA VENDÉE DE LA MÉMOIRE (1800-1980), de Jean-Clément Martin, Le Seuil, 299 p., 130 F.**

★ **HISTOIRE ET MÉMOIRE, de Jacques Le Goff, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 409 p., 42 F.**

Grandeurs et misères de l'érudition

Blandine Barret-Kriegel réévalue la trajectoire du savoir historique entre le seizième et le dix-huitième siècle. Monumental... et d'une étourdissante virtuosité.

QUATRE volumes, mille deux cent cinquante pages consacrées aux liens tissés puis défaits entre histoire savante, science religieuse et monarchie administrative. De loin, l'ordonnancement semble tout classique, carré, régulier : livre I, les hommes, avec trois destins symptomatiques (ceux de Jean Mabillon, le bénédictin, Nicolas Fréret l'académicien, Jacob-Nicolas Moreau, l'archiviste) ; livre II, les méthodes ; livre III, les institutions ; livre IV, l'Etat et la manière dont il noue le droit et l'histoire. De loin, une œuvre qui en impose comme le fait le palais d'un grand roi.

Mais approchez-vous, et enchantez-vous de la surprise. Voué aux austères disciplines de l'érudition, et à ses lenteurs démonstratives, l'ouvrage, en son écriture, est d'une autre facture : celle d'une rhétorique des peintures et des effets, saturée d'images, colorée et sonore, étourdissante de virtuosité dans le maniement des figures. Les perspectives au cordeau masquaient entrelacs et ornements, et dans ce Versailles les ordres à l'antique n'effacent pas la Grotte de Thétis. Même si vous préférez d'ordinaire une prose plus économe, vous serez gagné par cet art qui sertit les allitérations comme l'on fait d'un gemme et qui excelle à éveiller les âmes mortes ou les lieux ruinés. Dans cet écart, entre le thème et la manière, réside la première des séductions de cette thèse universitaire devenue un livre en quatre parts.

Le zèle des moines mauristes

La deuxième tient à ce qu'il nous fait comprendre un divorce souvent constaté mais, au fond, jamais expliqué. Au dix-septième siècle, l'histoire pèse lourd dans la production du livre : entre un quart et un tiers des titres publiés à Paris (avec trois maxima – le tout début du siècle, les années 1630, la fin de la décennie 1670). Mais une fondamentale césure l'écartèle entre deux pôles : d'un côté, les travaux d'érudition qui exhument les monuments du passé pour les mettre en série, et non pas les composer en récit ; de l'autre, le genre à succès des histoires de France, adonnées aux compilations et aux moralités, largement indifférentes aux trouvailles ou aux exigences des savants.

Comment entendre ce partage radical de l'histoire entre la *« narration des choses comme elles se sont passées ou comme elles se pouvaient passer »* (la définition est celle du dictionnaire de Furetière en 1690) et une érudition critique qui tend toute sa science vers la discrimination de l'authentique et du forgé ?

Blandine Barret-Kriegel, d'abord, récuse cette opposition répétée entre une histoire qui ne serait pas savante et une connaissance érudite qui ne serait pas histoire. La première, qui n'est que fiction vraisemblable, ne compte point à ses yeux – et guère plus l'histoire philosophique qui lui emboîtera le pas au temps des Lumières, d'autant plus ambitieuse qu'elle est moins sûre. L'essentiel est ailleurs : dans la révolution opérée par les antiquaires légistes et gallicans et, surtout, par les moines de la congrégation bénédictine de saint Maur.

C'est, en effet, entre les murs de Saint-Germain-des Prés, le joyau de la congrégation, que se fixent les règles de la critique textuelle, cette *« science des diplômes authentiques »* qui bouleverse et les critères de la preuve et la hiérarchie des documents en préférant les chartes originales et publiquement souscrites aux témoignages des chroniqueurs anciens. C'est là, en cette clôture ouverte sur le monde, que s'invente un travail d'atelier qui accumule les textes grâce au zèle multiplié de copistes inlassables, et entreprend de gigantesques entreprises (les Actes des saints puis les annales de l'ordre de saint Benoît, les éditions des Pères de l'Eglise, la *Gallia christiana*, les histoires des provinces du royaume, etc.). Au total, une sorte *« d'accumulation primitive du capital historique »*.

Comme le revendiquait Mabillon, auteur de ce *De re diplomatica* (1681) que Blandine Barret-Kriegel tient pour une *« révolution galiléenne de l'histoire »*, l'érudition *est* l'histoire même. Mais, et c'est le plus neuf de sa démonstration, une histoire que surplombent les demandes de l'Etat.

Au service de l'Etat

Si la monarchie protège les mauristes, avant de fonder en 1663 la Petite Académie (nommée au début du dix-huitième siècle Académie des inscriptions et belles-lettres) puis de créer, à partir de 1759, ce qui devient le Cabinet des chartes, c'est qu'elle a grand besoin de l'histoire savante.

Certes elle a pu, un temps, se satisfaire de la seule célébration de la gloire du roi, confiée à ses historiographes panégyristes, manifestée par les images, les devises et les programmes qu'élaborait la Petite Académie. Mais pour l'Etat, les véritables missions de l'histoire étaient autres : à la fois fournir les titres qui pouvaient justifier les prétentions du roi et publier, après les avoir exhumées et rassemblées, les chartes qui avaient établi, au fil des siècles et à distance du droit romain, le droit public du royaume. Nécessairement, la diplomatie menait à l'archivistique, et le dessein de réforme juridique à la recherche des antiquités.

Ce constat renoue des fils trop souvent brisés par les historiens de l'histoire. D'une part, Blandine Barret-Kriegel montre que les liens sont nombreux qui unissent les deux éruditions, robine et monastique : les savants des deux robes s'assemblent à Saint-Germain-des-Prés, fréquentent les mêmes institutions (la Bibliothèque du roi, l'Académie des inscriptions, orientée vers la recherche après 1701, le Cabinet des chartes), partagent les mêmes méthodes critiques. D'autre part, elle souligne que l'héritage de l'histoire « nouvelle » ou « parfaite » des légistes du dernier tiers du seizième siècle n'a pas été dilapidé puisque demeure longtemps vive l'alliance qu'ils avaient tressée entre l'exigence philologique à la manière humaniste et la compréhension historique des institutions du royaume. L'érudition mauriste convertie au service de l'Etat n'est pas le savoir recroquevillé et séparé trop souvent décrit.

Pourtant, dès la fin du dix-septième siècle, elle est disqualifiée et reléguée. Il est plusieurs façons de le comprendre. La défaite est d'abord philosophique : le *cogito* cartésien, en sa superbe et solitaire intuition, n'a que faire des patientes cumulations de la critique historique. Elle est aussi religieuse. Ebranlée par le radicalisme spinoziste (le *Tractatus technologico-politicus* date de 1670), effarouchée par les progrès d'une exégèse fondée sur les leçons de la diplomatique, l'Église met un frein aux études érudites des communautés religieuses : la condamnation pontificale des bollandistes, ces frères aînés et ennemis des mauristes, en est, en 1695, le signe le plus net. Défaite devant le public, enfin, avec le triomphe des modernes, qui annonce celui des encyclopédistes.

Rejetée du côté de l'éloquence et de la rhétorique, bientôt chargée de dire le sens du devenir des sociétés, l'histoire n'a plus que dédain pour l'ingrat travail de la preuve qui consumait les savants rigoureux. Mépris durable qui habiterait encore la conscience historique. Oubli terrible puisqu'il coupe le travail historien de ses racines, l'abandonnant aux vanités d'un exercice sans importance.

On l'a compris, cette thèse en contient véritablement une, d'ailleurs biface : que l'histoire a beaucoup perdu lorsque, dépréciant l'érudition et rompant le lien qui l'arrimait à l'Etat, elle a été pensée comme la reconstitution globale d'un social autonomisé ; et que, parallèlement, les périls sont venus quand le droit, déboîté de ses fondements historiques, a été construit à partir de la seule raison.

Plaidé ici avec une intelligence scintillante, le procès n'est guère original qui dénonce les réductions fatigantes d'un sociologisme supposément épuisé (ne serions-nous pas *« lassés de société, de social, de phénoménologie et de sociologie, d'histoire sociale et de réflexions historiques plus sociologisantes encore »* ?) et qui, à la manière de Taine, condamne les Lumières pour avoir, par leurs abstractions ignorantes des héritages, frayé le chemin à toutes les terreurs.

Regrets et décrets

N'y aurait-il pas dans ce livre probe sur les grandeurs et misères de l'érudition, illuminé par la connaissance du droit et de la philosophie, comme le retour de cette autre détermination qui commande, quoi qu'ils en aient, le discours des historiens – non pas les règles de la méthode, fortes et contraignantes, vérifiables et universelles, mais la manière singulière dont ils prennent part (et parti) dans l'espace de travail ou la cité qui sont les leurs ?

Par ses regrets et ses décrets, l'ouvrage de Blandine Barret-Kriegel démontre, sans doute contre son gré, que, pas plus aujourd'hui qu'aux siècles anciens, le respect de la démarche critique ne suffit à faire taire les préférences et les engagements. Les siens sont vigoureux, tranchants, et, bien sûr, discutables. En cela, ces quatre volumes attestent que, si toute histoire savante est obligatoirement philologique, elle est aussi écrite, toujours, en rapport à des enjeux qui excèdent le seul établissement de l'authenticité. Reconnaître ce double registre de tout texte historique n'est pas blesser l'érudition. Mais, au contraire, éviter que l'idéologie se pare des attributs de la certitude ou que, à l'inverse, tout savoir soit ramené à l'indécision des opinions.

ROGER CHARTIER.

★ **LES HISTORIENS ET LA MONARCHIE, de Blandine Barret-Kriegel, PUF, quatre volumes : *Jean Mabillon*, 299 p., 148 F ; *la Défaite de l'érudition*, 350 p., 148 F ; *les Académies de l'histoire*, 368 p., 148 F ; *La République incertaine*, 233 p., 148 F.**

Franz KAFKA
LA METAMORPHOSE

édition bilingue,
nouvelle traduction de J.-J. Briu

disponible aux
Editions du Franc-Dire,
2 chemin du Charme et du Carrosse,
78470, Saint-Lambert des Bois
Tél. 30 43 78 00
Prix : 85 F. (plus port)

Soixante-treize ans après sa parution à Leipzig, pour la première fois, la Métamorphose en bilingue

Alphonse TIÉROU
Dooplé
loi éternelle de la danse africaine
Un volume 16x24, 136 pages, illustré 98 FF
Maisonneuve & Larose

CONCILIUM
1789 - 1989
LA RÉVOLUTION ET L'ÉGLISE
LE TRADITIONALISME SANS LEFEBVRE
chronique par C. Geffré
BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères - 75007 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Deux langues pour une Révolution

★ **JOURS MAUDITS, d'Ivan Bounine, traduit du russe, préfacé et annoté par Jean Laury. L'Age d'homme, 180 p., 100 F.**

★ **L'HUMUS, de Lydia Seifoullina, traduit du russe par Fabienne Asani, L'Age d'homme. 132 p., 85 F.**

★ **MOSCOU, de Schalom Asch, traduit du yiddish par Rachel Ertel, Belfond, 370 p., 148 F.**

★ **LES ZELMINIENS, de Moïshé Koulbak, traduit du yiddish et préfacé par Régine Robin, Seuil, coll. « Domaine yiddish », 336 p., 120 F.**

★ **UNE MAISONNETTE AU BORD DE LA VISTULE ET AUTRES NOUVELLES DU MONDE YIDDISH, textes choisis et présentés par Rachel Ertel, Albin Michel, coll. « Présence du judaïsme », 414 p., 140 F.**

La Russie en ébullition... Les temps de la Révolution tels qu'ils furent vécus... Temps troubles dans une Russie exsangue et qui, pour tous aujourd'hui, encore, hantent *l'âme* collective, restent, entre rêve et cauchemar, la fin d'un temps qui ne reviendra pas. La grande épopée dont on n'avait voulu retenir que la mythologie, soigneusement entretenue par les héros autant que par ceux qui ne voulaient pas croire à la déception, à l'évanouissement de leur monde, aristocratique ou misérable... Regrets éternels qu'on n'en finit pas de découvrir, de remâcher, de recenser. Emigrés, qui, dans l'exil, n'ont pu se faire entendre parce qu'ils drainaient derrière eux, à la fois, l'infamie d'avoir quitté la patrie et d'avoir ruiné, *en même temps* que les petits épargnants français qui ne *voyaient pas plus loin que leur liasse* d'emprunts russes, la croyance mythique en *un monde de justice et de progrès*...

Bruit de la révolution d'Octobre qu'on retrouve chez le grand écrivain Ivan Bounine dans le journal qu'il tint de janvier 1918 à juin 1919, intitulé *Jours maudits*. Journal entre Pétersbourg et Odessa, interrompu soudain (*« J'ai si bien enfoui dans la terre les feuillets qui leur faisaient suite, que je n'ai vraiment pas pu les retrouver »*, écrit-il avant de s'enfuir d'Odessa, fin janvier 1920). Témoignage d'un aristocrate de près de cinquante ans, déboussolé, désemparé, hostile à « la canaille », qui refuse passionnément les valeurs nouvelles. Qu'elles soient littéraires ou « modernistes » (*« La littérature russe ne comporte maintenant que des génies. Stupéfiante récolte »*, écrit-il ricanant de Brioussov comme de Gorki, de Blok, de Bély, de Volochine ; du *« voyou »* Maïakovski *qui ne fait que « brailler »*). Qu'elles soient historiques : *« A Pétersbourg j'ai éprouvé fortement ce sentiment que, dans notre millénaire et immense maison, une grande mort était advenue et que la maison était maintenant ouverte, grande ouverte, et remplie d'une innombrable foule oisive, pour laquelle il n'y avait plus rien ni de sacré ni d'interdit. »* Il suit l'avance de Koltchak, apprend que Trotski est finalement arrivé et qu'il *« a été accueilli comme un tsar »*. Ricane pour ne pas pleurer. Témoigne à sa façon dans ce document inédit qui n'a jamais paru en URSS.

Autre témoignage, qui atteint à l'horreur la plus profonde. Celui, ambigu, brutal, de Lydia Seifoullina (1889-1954), dans *l'Humus* (1922). Fille d'un prêtre orthodoxe pauvre et d'une mère paysanne qui figure parmi les fondateurs du réalisme soviétique, mais dont les héros restent croyants et agissent conformément à la Bible, elle était l'un des auteurs les plus populaires des années 20 et 30 ; on l'étudiait à l'école. Pour la lire, on s'inscrivait à l'avance sur une liste d'attente. Ce qu'elle expose brutalement dans *l'Humus*, c'est une série de tableaux paysans atroces et déroutants où il n'y a ni personnage central ni héros, renvoyant dos à dos la violence et le sadisme des blancs et des rouges ; et au milieu du chaos, des massacres, la pourriture engendrée par la guerre civile pour former le fumier, « l'humus » qui va fertiliser la terre russe. Bolchevisme qui n'a rien d'orthodoxe. *« Quant à savoir d'où sortent les bolcheviks on n'est pas allé voir de près »*, écrit-elle.

Même idée, même phrase qu'on retrouve chez l'écrivain yiddish Schalom Asch dans la dernière partie de sa trilogie *Avant le déluge* : *« C'est quoi, les bolcheviks ? Qu'est-ce qu'ils veulent ? Qui sait ? »*, se demande Vassil Andréïevitch, le petit *« seigneur de Sofienka »*, dans le train qui l'amène à Moscou pour retrouver sa maîtresse, l'ancienne intendante de sa maison, Natachka, qui vit dans un quartier neuf sur la route de Pétersbourg, dans une maison qui donne sur le champ de courses. De son compartiment, il contemple son pays *(« Ah Russie, petite mère, que ton pays est beau et grand, quel dommage qu'il ignore l'ordre ! »)*. Ainsi commence *Moscou*, le dernier volume de cette saga épique, écrite entre 1929 et 1931 en Amérique, qui traite des « Trois villes » de l'Empire des tsars : *Pétersbourg* (1), *Varsovie*, *Moscou* (tous les trois parus aux éditions Belfond).

Devenu citoyen américain, il ne cessera de se sentir solidaire de la vie misérable des juifs d'Europe orientale qu'il avait connus dans son enfance et qu'il avait plutôt idéalisés dans son premier livre, le *Shtetl* (1904), comme communauté garante de la pérennité des traditions. Ainsi, dans *la Sanctification du nom* écrit en 1920 (L'Age d'homme, 1985), inspiré par les pogroms fomentés par les hommes de Petlioura qui viennent de ravager l'Ukraine, il retrace les massacres de juifs commis par Khmelnitski près de trois siècles auparavant, s'attachant à montrer la force spirituelle d'un peuple qui, dans le martyre, s'élève grâce à l'espérance et à la foi.

ECRIVAIN prolifique, foisonnant, auteur d'une cinquantaine d'œuvres (romans, essais, théâtre, journalisme), né à Kutno (Pologne) en 1880, nourri de culture russe, polonaise et allemande, Schalom Asch choisit dès le début de sa carrière littéraire d'écrire en yiddish, à l'instar des plus grands écrivains juifs de l'époque, I.L. Peretz et Sholem Aleichem ; il vit à Varsovie, à Saint-Pétersbourg, à Berlin et à Paris avant d'émigrer aux Etats-Unis en 1914, tout en continuant à voyager en Europe, de Paris à Nice et à Moscou. Dans les années 50, il s'installe à Tel-Aviv et, migrant impénitent, meurt à Londres en 1957 au cours d'un voyage.

Dans la trilogie, qui n'avait encore jamais été traduite intégralement en français, à travers l'itinéraire d'un *jeune bourgeois* de Pétersbourg, Zakhari Mirkin, l'auteur plonge dans la Russie des années 10-20. Une grande saga à la façon des romans du dix-neuvième siècle. Une sorte de *Comédie humaine* dans laquelle l'auteur prend le point de vue de chacun des protagonistes pour peindre une réalité qu'il n'a pas vécue, dans ce Moscou d'octobre 1917 en proie à la panique et aux ragots, aux rumeurs de fuites de capitaux. L'écho de Pétrograd vu de Moscou et écrit de New-York... Schalom Asch nous donne là une extraordinaire description de l'Hôtel Métropole, coupé du monde, sorte de forteresse assiégée, à deux pas du Kremlin, où se sont enfermés les grosses huiles de la finance et de l'industrie, négociants, marchands, avocats, magnats du pétrole, banquiers, riches propriétaires terriens *(« On avait peine à croire que l'humanité se composait de gens aussi divers. Il semblait que toute la Russie s'était donné rendez-vous dans cette salle de billard »)*.

Peu à peu, tandis qu'on entend dans les rues des tirs sporadiques, les gens respectables, les jolies dames, les noceurs retrouvent leur morgue « aristocratique » buvant champagne et cognac à la santé des assiégeants. *« La bonne humeur régnait. Les serveurs n'avaient jamais touché de pourboires aussi généreux : la maison n'avait jamais fait d'aussi bonnes affaires ; le directeur n'avait jamais connu dans son établissement une ambiance aussi chaleureuse qu'en ce jour mémorable du mercredi 25 octobre, selon l'ancien calendrier. »* Le temps passe et des bagarres menacent d'éclater ; les difficultés d'approvisionnement apparaissent dans ce palace où manquent le pain, les céréales ou les pommes de terre mais où on trouve à profusion des denrées de luxe, surtout du caviar. *« Des bocaux entiers de caviar de toutes les couleurs : caviar noir, caviar gris, caviar rouge, caviar frais et caviar pressé »*, unique plat de résistance qu'on mange sans blinis et sans oignons. Puis, pour passer le temps, pour défendre la *« petite mère Russie »*, un tribunal se constitue qui va *« juger les bolcheviks »*.

Chez les bolcheviks, justement, dans le palais du gouverneur, sous les calicots rouges et le portrait de Marx, le comité révolutionnaire se réunit sans discontinuer ; bolcheviks et socialistes-révolutionnaires s'affrontent ; les civils n'y comprennent rien : *« Qu'ils aillent tous au diable ! Il faut tous les pendre au même arbre, Kerenski, Lénine et tous les autres juifs. Il faut s'emparer des trains et retourner chacun dans son pays »*... Une écriture tout à fait traditionnelle pour raconter ces temps où *« Dieu était tombé du ciel et le tsar de son trône »*, pour raconter Moscou, la disette, la prise du Métropole, ceux qui croient à la Révolution et ceux qui la vomissent, ceux qui rêvent d'une Pologne indépendante, tous réunis dans la pagaïe et la faim atroce. Et la mort partout : le père Mirkin fusillé dans les caves de la Loubianka *(« Je m'y attendais chaque jour. En vérité la mort est le meilleur remède à la vieillesse. Tout cela devait arriver. Personne n'est coupable. Chacun est victime de son temps et des circonstances »*, écrit le père à son fils en l'exhortant à partir.) Le passage de la frontière, l'existence qui recommence ailleurs pour ceux qui ont survécu. A Paris ou à Nice... La vie dorée des émigrés, puis la misère, la *déchéance*, les belles dames de Pétersbourg à qui on ne fait plus crédit, le sénateur dans son épicerie vendant des harengs et des cornichons... le sentiment qu' *« il va falloir tout recommencer »*.

Au shtetl

(Cette photo est extraite de l'album *A century of ambivalence. the jews of Russia and the Soviet Union*, de Zvi Gitelman, Schocken Books, New-York, Random House, 1988).

Ce roman populaire, fresque de la désillusion des révolutionnaires, eut, dès sa parution, son heure de célébrité en Pologne ; en Allemagne, Stefan Zweig salua ce *« véritable kaléidoscope épique qui pénètre profondément dans le domaine de l'âme »*... Au contraire, *les Zelminiens* de Moïshé Koulbak, *écrit à la même époque (entre 1929 et* 1935), connu de quelques-uns, serait resté ignoré sans l'opiniâtreté de Rachel Ertel qui a transporté au Seuil sa collection « Domaine yiddish » commencée à L'Age d'homme avec Bergelson et Koulbak (2). Extraordinaire écrivain d'un modernisme prodigieux, qui en courtes phrases qui cinglent pratique l'art de l'ellipse et qui, certainement, avait lu Bounine et Seifoullina qui, sans doute, ne le connurent pas.

ETRANGE fossé qui sépara ceux qui n'écrivaient pas la même langue et qui pourtant vécurent la même réalité. Ignorés non seulement des non-juifs, *mais aussi des juifs qui se voulaient russes* et assimilés et qui méprisaient ces « pauvres *juifs » qui n'écrivaient pas en russe. Né en* Lituanie polonaise, dans la région de Vilno, Moïshé Koulbak (1896-1939 ? 1940 ?) figure parmi les premières victimes des purges staliniennes frappant les écrivains yiddish. D'abord instituteur, il se rend en 1920 à Berlin, rentre à Vilno en 1923 puis, par sympathie pour l'Union soviétique, décide en 1928, de se fixer à Minsk. N'entrant pas dans les normes du réalisme socialiste, il se trouve en butte à de vives critiques lors de la publication des *Zelminiens* (1931-1933). L'histoire tragique d'une drôle de tribu, la descendance du grand-père Zalman, prise dans les remous de la révolution d'Octobre, enfermée volontairement dans une arrière-cour ouverte à tous les vents *« venus du fond de la Russie »* dans un monde qui change et qui la laisse perplexe, un monde où Lénine a promis *« l'électrification de tout le pays »*. Une arrière-cour illuminée à laquelle les vieux ne s'habituent pas. *« Eteins la lumière, dit la grand-mère, je ne vois plus rien »*, tandis que l'oncle Itshé n'en finit pas de chercher son *ombre qu'il ne reconnaît plus*. Un microcosme où la tradition du shtetl s'est perpétuée, *mais qui va être victime du traditionalisme*, enfermé dans le piège que ses *habitants se sont fabriqué*. Condamnés à disparaître sans comprendre ce qui leur est *arrivé (« Tout était fini. Au-dessus de l'arrière-cour, des phares électriques brillaient. On entendait le bruit de dizaines de haches (...) ; on pouvait entendre tomber les dernières poutres de l'arrière-cour »)*.

Ce livre est un chef-d'œuvre : pas misérabiliste, *pas pleurnichard*. Drôle, plein d'humour, dans un style ciselé où chaque phrase frappe dans *cette chronique d'une* famille qui, comme la langue qui l'exprime, est condamnée. (Le lecteur risque seulement de se perdre dans les noms féminins et masculins se terminant tous en *é*, ce qui rend souvent difficile l'identification des personnages, et il faudra souvent se reporter à l'arbre généalogique dressé par Régine Robin dans sa préface.) Toutes les histoires de famille n'ont-elles pas leur complexité ?...

CE monde qui meurt, Rachel Ertel, professeur de littérature américaine à Paris-VII, tente d'en conserver la *mémoire*, en formant des traducteurs, tout en sachant que le nombre de ceux qui parlent, lisent et écrivent la langue des juifs de l'Europe de l'Est ne cesse de s'amenuiser et *que la masse de textes importants à traduire* est immense. On a une idée de l'ampleur et *de la diversité de l'inspiration, de la culture et* de l'écriture yiddish dans l'anthologie qu'elle vient de faire paraître chez Albin Michel. *« L'anthologie panoramique est le genre d'ouvrage le plus frustrant qui existe*, écrit-elle dans son avant-propos. *Elle offre à la fois trop et pas assez. L'anthologie suscite donc l'inassouvissement. »*

Vingt-huit auteurs, vingt-huit nouvelles – publiées entre 1869 et 1976 – écrites aussi bien en Pologne, en Russie, qu'aux Etats-Unis, qu'en Israël ou en France, sont, pour le lecteur non yiddishophone qui prend Isaac Bashevis Singer pour le seul écrivain yiddish de qualité (même s'il est toujours traduit de l'anglais...), une vraie révélation. Des écrivains traditionnels comme I.L. Peretz, Sholem Aleichem ou Schalom Asch (dont *Une maisonnette au bord de la Vistule* qui date de 1905 donne son titre à l'ensemble) précèdent le texte amitabac de Lamed Shapiro, *Fumée*, ou bien les *Histoires merveilleuses de la vieille Prague* de David Ignatov (1885-1954) et surtout l'extraordinaire leçon d'écriture que donne à l'écrivain un petit chien en porcelaine posé sur le bureau dans la nouvelle de Der Nister, *Morale* (1922) ; *non pas « simple bibelot »*, proclame-t-il. *(« Je connais la tradition orale des véritables chiens et, bien qu'elle soit canine, elle n'en est pas moins exacte – et même chez les chiens, on peut apprendre quelque chose... »)*. Littérature inconnue, méconnue, assassinée, qui est comme un défi à l'Histoire, un défi aux bourreaux et dont la mémoire et les échantillons donnés par cette anthologie unique (3) sonnent comme un remords pour les ignorants que nous sommes.

---

(1) Voir l'article d'Edgar Reichmann dans *le Monde* du 21 février 1986. Publié, dans un premier temps, dans la traduction effectuée à partir de l'allemand en 1933 par Alexandre Vialatte, mais Belfond annonce que *« dans un souci de cohérence et de fidélité à Schalom Asch »* une nouvelle traduction paraîtra ultérieurement, faite à partir du yiddish.

(2) *Lundi*, de Moïshé Koulbak et *Autour de la gare*, de David Bergelson (L'Age d'homme, 1982). Voir *le Monde* du 10 décembre 1982.

(3) Une anthologie consacrée à la poésie et réunie par Charles Dobrzynski a été éditée au Seuil, 1988.

Stig Dagerman, le Suédois magnifique

(Suite de la page 15.)

N'empêche : à peine sorti de l'adolescence, on le retrouve *rédacteur en chef d'une petite* revue prestigieuse, *la Tempête*, et, à vingt ans, le voilà collaborateur régulier d'*Arbetaren*, organe officiel du mouvement syndicaliste. Il épouse – pour qu'elle obtienne la nationalité suédoise – la fille d'un anarchiste allemand, syndicaliste de surcroît, et bientôt deux enfants vont naître de cette union de circonstance.

Enfin, après avoir publié quelques nouvelles dans des journaux, Dagerman suscite l'enthousiasme de la critique, dont le public emboîtera vite le pas, avec un roman admirable : *le Serpent*. D'autres *vont suivre* : *l'Ile des condamnés*, *l'Enfant brûlé*, son indiscutable chef-d'œuvre, et *Ennuis de noces* dans lequel, en empruntant le ton de ces poèmes satiriques qu'au dix-huitième siècle on composait, à l'occasion des mariages, pour prévenir le mari du sort qui l'attendait, ce Rimbaud du Nord qui, à *vingt-cinq* ans avait, de fait, accompli son œuvre, chercha à se renouveler – à échapper aux huis clos sur fond d'archipels lisses et de soleils froids – bergmaniens avant la lettre, – dans lesquels, jusque-là, s'affrontaient ses personnages.

Il avait trente et un ans en 1954 quand, après un long apprentissage de la mort à travers l'écriture et quelques tentatives inabouties, il réussit son suicide. Quelques heures après qu'il eut rédigé, pour son ancien journal, son dernier billet : « Attention au chien ! »

Rouage après rouage

Trois ans auparavant, il avait épousé Anita Björk, la Mademoiselle Julie du film d'Alf Sjöberg, qui lui avait donné une fille. Et, en dépit du mutisme où, de plus en plus, il s'était enfermé, on le *croyait heureux – alors qu'il* n'espérait plus, qu'il avait atteint l'autre versant du désespoir.

Sans doute, ses plus proches lecteurs avaient-ils négligé certains mots-clé de ses livres : L'amour ? *« Au début, ça fait drôle de croire à l'amour, c'est tellement différent du reste. Et puis, ça se met à ressembler au reste. »* Et aussi : *« Personne n'a un bras aussi doux qu'un oreiller. »* Et encore : *« La permanence de l'univers est assurée parce que l'amour est impossible : si les planètes savaient aimer, elles quitteraient leur orbite et ce serait le chaos. »*

On avait oublié sa vision de la réalité, sa philosophie ; on avait relégué sa littérature à une sorte d'au-delà de sa personne. Plus simplement – c'est si fréquent ! – on n'avait pas pris au sérieux ses propos, car on a peur de voir ce que, lui, voyait : le fond de la nature humaine, là où elle n'est plus contenue par la morale, où des courants impurs viennent recouvrir les plus nobles sentiments. On n'avait pas compris que, tel l'enfant qui démonte un réveil pour savoir ce qu'est le temps, il s'était démonté lui-même, rouage après rouage, et qu'une angoisse définitive avait pris possession de lui.

L'angoisse, cette impossibilité d'être au-delà de ce qu'on est ; ce point noir qui, à lui seul, bouche l'horizon. L'angoisse qui fait de l'homme une bête traquée cherchant en vain des issues, en proie à une hâte désespérée dont il ignore même la cause, et qui ne voit la vie qu'à travers des barreaux.

Lire Dagerman, c'est ressentir, dans tout le corps, l'impuissance de l'esprit à l'égard de l'esprit, et, de ce fait, éprouver à quel point *on peut devenir* incapable d'*être comme soi*...

« Les écumes du cœur »

Déjà Flaubert disait que donner une issue dans l'art à ce qui nous oppresse dans l'existence ne signifie nullement que l'on s'en débarrasse, au contraire, car *« les écumes du cœur ne se répandent pas sur le papier : on n'y jette que de l'encre. Et à peine sortie de notre bouche, la tristesse criée nous rentre à l'âme par les oreilles et plus ronflante, plus profonde. On n'y gagne rien »*, concluait le solitaire de Croisset.

Stig Dagerman, lui, s'est inoculé sa littérature à lui-même comme un poison, et il en est mort. Les deux nouvelles qui montrent, de manière exemplaire, et sa conception de l'homme et les ravages de l'angoisse s'intitulent, respectivement, *« Viande salée et concombres »* et *« l'Homme étranger »*.

Dans un recoin de son œuvre, dont chaque volet est un « précis de décomposition », Dagerman a laissé, comme par négligence, une *ligne qui ressemble* à une profession de foi, peut-être même, qui sait ?, à de l'espoir : *« Je crois à l'absurdité de l'ensemble, mais à la signification involontaire des parties. »*

Comme tous les grands pessimistes, il dénonçait le mal et, à sa manière, il luttait contre lui, alors que l'optimiste ne fait que s'en étonner.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **LE FROID DE LA SAINT-JEAN et NOTRE PLAGE NOCTURNE, de Stig Dagerman, traduits du suédois par C.G. Bjurström et Lucie Albertini, Maurice Nadeau éditeur, 196 p., 98 F et 85 F.**

Dag Solstad grand prix de littérature du Conseil nordique

Le grand prix de littérature du Conseil nordique, (150 000 couronnes, environ 135 000 F) a été décerné au Norvégien Dag Solstad pour son livre *Roman 87*. *« C'est le meilleur ouvrage qui ait été consacré jusqu'ici à la génération de 1968 »*, a déclaré l'un des dix membres du jury (deux pour chacun des pays frères), réunis à Copenhague.

Dag Solstad (né en 1941) décrit, en effet, avec beaucoup d'humour l'évolution d'un jeune maoïste qui habite une petite ville du royaume de saint Olav. Ce personnage, qu'il a seulement baptisé Fjord, révolutionnaire ardent et intellectuel forcené, finit, avec le temps, par sombrer dans des amours bourgeoises qui ne le satisfont pas plus que ses idéologies d'antan et ne le consolent pas de ses désillusions.

Dag Solstad est l'un des rares écrivains scandinaves à vivre entièrement de sa plume.

Il recevra officiellement son prix lors d'une cérémonie qui se déroulera à Stockholm à la fin du mois de février.

CAMILLE OLSEN.

Culture

CINÉMA

« Parrain d'un jour », de David Mamet

Un Don paisible

Après l'éblouissant Engrenages, *son premier film, David Mamet nous donne une comédie magistrale sur la vanité humaine et la Mafia californienne. Irrésistible.*

Dans une rue pourrie du quartier italien de Chicago, deux malabars en planque surveillent l'échoppe très modeste où le vieux cordonnier Gino (Don Ameche) répare et astique avec amour des chaussures par dizaines. Ils l'invitent à se rendre chez Mr. Green, le patron local de la Mafia, qui lui explique avec une douceur lourde de menace son petit problème : un certain Aaronberg a été truffé de plomb, il y a quelques jours, en pleine rue, ce qui n'est pas grave, mais la malchance a voulu qu'on accuse un de nos amis, innocent, évidemment, dont voici le portrait, regardez vous-même.

Gino comprend toute de suite, le mafieux sur la photo, il en est le sosie, en pauvre. Que propose Mr. Green ? Qu'il s'accuse, lui, Gino, du meurtre, il s'en tirera avec trois ans de taule et à la sortie on lui fera un gros cadeau. Par exemple ? Un bateau, en Sicile, dit Gino, qui hésite, puis accepte quand Mr. Green lui fait le coup de l'amitié, avec une pièce de monnaie en gage : *« Un grand homme connaît la valeur d'une petite pièce. »*

Soit. Gino signe des aveux, il ira se dénoncer dès lundi matin. Reste un week-end à patienter. M. Green le confie aux bons soins de Jerry (Joe Mantegna), un homme de base un peu indiscipliné qu'on avait mis en punition, à la plonge. Jerry doit lui faire apprendre par cœur ce qu'il dira au tribunal, ce que Gino enregistre très vite, si bien que Jerry, pris de sympathie pour le cordonnier, se demande comment tuer le temps d'ici à lundi, comment faire une fleur à ce vieux si mignon et tellement dupe.

Il l'emmène aussitôt au lac Tahoe, villégiature traditionnelle des mafieux de la côte ouest, et là, de méprise en gaffe, ne peut que présenter Gino comme Mr Johnson, le super-patron, *« l'homme qui est derrière l'homme qui est derrière l'homme »*, quasiment le plus-que-parrain. Dans un premier temps, c'est assez drôle et fort commode. Mais quand l'un des parrains locaux invite ce Mr Johnson à prendre le café, ce qui ne se refuse pas de son vivant, Jerry panique. Que va dire Gino, comment garder le contrôle d'une situation affreusement déra-pante ?

Rassurez-vous, ce n'est que le début. La machine de David Mamet est bien plus compliquée et déborde d'invention. Un vaudeville taillé au rasoir, avec le sens de l'horlogerie impeccable qu'on n'apprend qu'au théâtre et qui est l'apanage des meilleurs, Hitchcock ou plutôt Lubitsch, dont Mamet apparaît comme le rejeton diabolique et spirituel.

Don Ameche et Joe Mantegna ont partagé à Venise la coupe Volpi du meilleur acteur. Ils sont en effet irréprochables. Don Ameche, à quatre-vingts ans passés, impassible et débonnaire, vieux filou obsédé par le lustrage des pompes, et Mantegna, suave escroc à l'italienne, hâbleur, fanfaron et couard, qui se prend vraiment d'amitié pour son Gino.

Car si l'on rit beaucoup à *Parrain d'un jour*, on y cueille aussi de belles paraboles sur le prix de l'amitié, le sens de la parole donnée et la leçon en est parfois amère, comme dans la version très spéciale de *la Cigale et la Fourmi* que donne Gino ou cette réflexion cynique de Jerry,que tout le film illustre : *« Les gens vous aiment toujours plus quand ils vous prennent pour quelqu'un d'autre. »* Eh oui ! Dans la Mafia comme en amour.

MICHEL BRAUDEAU.

Entretien avec un auteur insatiable

Deux de ses pièces sont à l'affiche des théâtres parisiens. Son deuxième film sort sur les écrans français. Pour Don Ameche, l'un de ses interprètes, David Mamet est un observateur férocement drôle de la vie.

Le hasard fait bien les choses : David Mamet est à l'affiche tant aux frontons des théâtres parisiens (*Glengarry Glen Ross*, mis en scène par Marcel Maréchal, il y a quelques mois, *Une Vie au théâtre*, monté par Michel Piccoli en ce moment) qu'à ceux des cinémas, avec la sortie, de son deuxième film, *Parrain d'un jour*.

Si, pour certains, *Engrenages* était une variation sur les films noirs de Fritz Lang ou de Clouzot, *Parrain d'un jour* relève plutôt de la comédie rose. *« C'est quelque part entre une comédie et une fable »*, dit Mamet, cheveu court, baraqué, le regard perçant derrière les lunettes, en tirant énergiquement sur son cigare permanent. *« Une fable vieille comme l'humanité sur l'inversion des forces, dans la lignée du* Prisonnier de Zenda *ou du* Prince et le Pauvre.

Pour Don Ameche, qui incarne ce parrain d'un jour, Mamet est proche de Frank Capra : *« Tout comme lui, il est un réaliste, un observateur féroce – et férocement drôle – de la vie. »* Lorsque, pendant le tournage d'*Engrenages*, Ameche et Mamet se rencontrent dans un restaurant de Seattle, l'acteur n'a jamais rien vu ni rien lu de l'auteur. Nino Manfredi est déjà engagé pour incarner Gino, le savetier italien, et Mamet offre à Ameche le rôle (plus court) du parrain de Lake Tahoe (celui finalement tenu par Robert Prosky). Ameche accepte. A la dernière minute, Manfredi se désiste, Mamet revient à Ameche et, au débotté, lui offre Gino.

Don Ameche, à quatre-vingt-un ans, n'est pas de ceux qu'on bouscule. Il demande à réfléchir mais, vingt-quatre heures plus tard, relève le défi. Surprise pour ceux qui ne voient en Don Ameche que le vieux break-danseur de *Cocoon*, l'élégant barbon d'*Un fauteuil pour deux*, ou, pour les plus âgés, le séduisant Alexander Graham Bell, inventeur du téléphone, rôle qui fit de lui une vedette. Célèbre pour la perfection de son élocution très Nouvelle-Angleterre, Don Ameche adopte ici un merveilleux accent italien. Et pour cause : il est – qui l'eût cru ? – un Américain de la première génération, son père était un immigrant napolitain.

« Ne restez jamais longtemps à la même place sur un plateau de David, dit un assistant au visiteur. *Il tourne si vite que vous finirez à tous les coups dans le champ. »* Mamet adore tourner. Il appelle cela jouer tous les jours à la maison de poupée. Direct et remarquablement organisé, il finit généralement en avance et *en deçà* de son budget. L'équipe communique avec lui par une sorte de sténo verbale et de langage codé, ce qui n'est guère surprenant : excepté Don Ameche, tous les acteurs et la plupart des techniciens ont déjà, de film en film, de pièce en pièce, travaillé avec Mamet. Homme de théâtre, où qu'il soit, quoi qu'il fasse, Mamet reconstitue la troupe.

Pour lui, la mise en scène est comparable à la médecine généraliste : *« J'ai de la chance d'avoir, depuis vingt ans, touché à tous les aspects du show-business : j'ai été « ouvreur » placeur, régisseur de salle, j'ai balayé le plancher, cousu des costumes, pendu des projecteurs, mis en scène, joué la comédie, je suis marié à une actrice, j'ai été scénariste... C'est très bien. Ça vous apprend à fermer la gueule et à garder les yeux et les oreilles ouverts. Mais je pourrais vivre trois mille ans, je ne saurais pas une fraction de ce que mon directeur photo Juan Luiz Anchia sait de naissance quant à la composition d'un plan... Moi, ce sont les acteurs qui me fascinent. Et le scénario. Et le montage. Le reste... m'intéresse. »*

Pendant le tournage de *Parrain d'un jour*, Mamet mettait la dernière main à une pièce *Speed the plow*. Il ne paraît guère troublé par cet aller-retour constant entre théâtre et cinéma. *« Je devrais l'être, sans doute, mais ce n'est pas le cas. Dans l'un, on écrit un dialogue ; dans l'autre, on décrit en images... C'est tout. »* Laquelle est plus satisfaisante ? *« L'écriture théâtrale, je crois. Mais... l'une est très fluide, l'autre plus formelle. J'y vois la même différence qu'entre écrire une lettre d'amour et une demande de crédit. Les deux sont indispensables. »*

Dans *Speed the plow*, dont l'action se déroule à Hollywood, un des personnage dit : *« La vie dans l'industrie du cinéma, c'est comme le début d'une liaison : c'est plein de surprises et on se fait constamment avoir. »* David Mamet s'applique à ne pas se « laisser avoir ». Même s'ils sont distribués par des majors, tant *Engrenages* que *Parrain d'un jour* furent produits « à l'indépendante » par Michael Hausman, collaborateur de Milos Forman pour *Amadeus* et *Valmont*.

Prolifique en diable, depuis le tournage de *Parrain d'un jour*, Mamet a, outre *Speed the plow* produit *Lip Service*, une satire de la télévision, écrit une nouvelle adaptation de *la Cuisine des anges* d'Albert Husson, il travaille à la version cinématographique de *Glengarry Glen Ross* (pour De Niro, dit-on), il a achevé le scénario de *Homicide*, son prochain film. Dans ses moments de liberté, il met, bien entendu, en chantier une nouvelle pièce...

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR.

« Deux », de Claude Zidi

Adam et Eve du Bicentenaire

Claude Zidi, champion du box-office et du rire « à la française », change de registre et s'essaye à la comédie de mœurs...

Claude Zidi a beaucoup de chance, on le traite comme Jean-Luc Godard. Son nouveau film, *Deux*, est accueilli par des pâmoisons et des invectives ; on le canonise et on l'excommunie, on le porte aux nues et on le traîne dans la boue. Bref, Zidi peut être content : il crée l'événement.

Le seul problème, c'est que le fracas qui l'entoure va davantage à sa carrière d'hier qu'à son œuvre d'aujourd'hui.

On s'émerveille de sa faculté – lui, l'histrion popu, le « sous-doué » triomphant, le *« bidasse en folie »* – à aborder, la maturité venant, un sujet sérieux, voire grave. Voilà qui est vexant. Plus vexant. Et injuste. Car le parcours de Claude Zidi n'est pas jalonné que de balourdises négligeables. *La moutarde me monte au nez* ou *la Course à l'échalote*, avec Pierre Richard, étaient des comédies « à la française », fraîches, rythmées. *L'Aile ou la Cuisse*, avec de Funès, donnait à Coluche un de ses seuls bons rôles au cinéma (avant *Tchao Pantin*). *Les Ripoux*, c'était un comique plus grinçant, plus « social.

Deux, on n'en pense pas du bien. On pense qu'il s'agit d'un mélo lyophilisé emballé sous vide, très pataud et très prétentieux. Il s'agit de raconter une passion. Celle qui va au premier regard enflammer – c'est le mot – Hélène, une directrice d'agence immobilière chic (Maruschka Detmers) et un organisateur chic de concerts de musique contemporaine, Marc (Gérard Depardieu). Ils vont se prendre, se déprendre, se déchirer, se demander pourquoi ils se déchirent... Jusqu'à ce qu'un « accident », signe appuyé du destin, manque les séparer pour de bon. Dès lors, éprouvés dans leur chair, ils pourront trouver la vérité de leurs cœurs...

On comprend bien ce qu'a voulu Zidi : entrer dans les coulisses d'un couple, donner à voir et à entendre ce qu'on fait et ce qu'on dit lorsque les portes sont fermées. Bonne idée. Mais pourquoi la massacrer ? Pourquoi transformer cette belle guerre impudique en pugilat de chiffonniers snobs ? Pourquoi filmer la violence de l'amour vrai comme un épisode de *Dynasty* ?

Devait-on, pour faire contemporain, avec le renfort laborieux de la romancière Catherine Riboit, remplacer les « Je t'aime » par « Baisons » ? Devait-on écraser l'émotion parfois naissante sous des tombereaux de symboles ? La fin est, à cet égard, une manière d'apothéose. Un énorme Boeing passe en rase-mottes au-dessus d'un champ. Dans le même champ, en contrebas d'une autoroute bloquée (c'est le méchant progrès), Maruschka Detmers accouche d'un gros bébé, aidée par un Depardieu éberlué (c'est le gentil retour au trio originel, à la mère nature qui fait bien les choses, bla-bla-bla...).

L'interprétation n'est pas étrangère au malaise. Les rôles secondaires, bâclés, ne laissent pas aux comédiens l'opportunité de les défendre (François Cluzet, en musicien vertueux, Wojtek Pszoniak, en concertiste libidineux...). Quant à Gérard Depardieu, il a manifestement été le patron sur le plateau, et ce n'est jamais bon. Il tourne trop, de toutes façons, il devrait se faire un peu rare. Ici, pas dirigé, il se donne à la paresseuse, boule son texte (à sa décharge, souvent inepte), et semble s'ennuyer assez, s'employant à mimer poussivement des étreintes d'étalon distrait.

Malgré Maruschka... Elle seule est sans reproche. Ravissante, attentive, elle aime la jeune femme qu'elle est chargée d'incarner. On l'aime en retour. A la mi-temps de *Deux*, il y a d'ailleurs une scène magnifique. Une scène de rupture, où les mots disent adieu et les corps disent encore. Là, pendant quelques instants, on croit au couple Depardieu-Detmers, on croit à Marc et Hélène, Adam et Eve du Bicentenaire... On croit même qu'ils sont se quitter... Malheureusement, vous l'avez compris, ils se réconcilient !

DANIÈLE HEYMANN.

« Le prince Nezha triomphe du roi Dragon »

Démons et merveilles

Le joli film d'animation chinois ne date pas d'hier. On l'avait vu au Festival de Cannes 1980, hors compétition. Et puis bonsoir ! Le cinéma de la Chine populaire a pourtant fait, depuis, sa percée en Occident.

Nezha est un enfant minuscule, né d'une boule en forme de fleur de lotus que sa mère a portée pendant trois ans. Un génie lui offre deux armes magiques : un anneau d'or et une écharpe qui peut enserrer la planète. Nezha a sept ans lorsque la terre subit une grande sécheresse. Les quatre rois dragons régnant sur les océans exigent des garçons et des fillettes en sacrifice pour amener la pluie. Le vaillant petit Nezha part en croisade.

C'est l'éternelle lutte du bien et du mal, sur un fond de vieilles légendes nationales, avec parfois des scènes cruelles. C'est l'union heureuse d'une certaine influence de Walt Disney et d'une tradition picturale chinoise qui, esthétiquement, favorise le merveilleux. Les couleurs sont très belles. On aimerait que ce bibelot rare ne passe pas inaperçu.

J. S.

THÉÂTRE de la MADELEINE - 42.65.07.09
LA FOIRE d'EMPOIGNE de JEAN ANOUILH
JEAN DESAILLY • GABRIEL CATTAND • JEAN PAREDES

PHOTO QUENNEVILLE

CANAL+ DE VÉRITÉ
"6 Millions d'Habitants"

UN REPORTAGE EVENEMENT

Vendredi 17 février, à 21 h 55

CANAL+
LA TELE PAS COMME LES AUTRES

Alpha Fnac présente au
THEATRE TRISTAN BERNARD
64, rue du Rocher Paris 8ème
ENORME CHANGEMENT
DE DERNIERE MINUTE
Un spectacle de Lucienne HAMON
d'après les nouvelles de Grace PALEY

«La soirée est comme la vie, brûlante, touffue et (...) drôle.» Télérama
«Pied de nez aux habitudes... entre le rire et le grincement de dents» Les Echos
«Comédiennes particulièrement drôles, savoureuses et vivantes.» Figaroscope
«Plaisir communicatif» Le Monde

Loc. 45220840 et 3 FNAC

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

CINÉMA

Le 39e Festival de Berlin

Histoires de solitudes

A côté des habitués des festivals, des cinématographies plus rares sont présentes. Avec plus ou moins de bonheur.

Le Festival de Berlin propose un nombre de films qui dépasse les capacités humaines, et, de toute façon, on ne peut pas les voir. Les journalistes privilégiés ont droit aux séances du matin réservées à la compétition. Elles ont lieu au Zoo Palast, grande belle salle très sobre – juste du bleu et de la boiserie – avec un écran courbe, un hall où l'on vend du café, du whisky et des confiseries. Pour tout ce qui n'est pas la compétition (ou presque), il faut des tickets. Les files d'attente sont si longues qu'on n'a pas le temps d'y rester. D'autant plus que ces tickets sont distribués seulement pour le jour même.

Ce sont les effets d'une superorganisation nouvellement informatisée, qui se superpose au jovial brouhaz du Cinema Center : deux cafétérias, une multitude de stands, un va-et-vient cosmopolite. L'originalité du Festival tient à ce mélange entre les affaires et la décontraction comme au foisonnement de films inédits, insolites, mal connus qui entourent la compétition. Laquelle est, comme ailleurs, soumise à l'équilibre diplomatique. On y trouve les habitués des festivals.

Ainsi Carlos Saura. Il présente *la Nuit obscure*, coproduction franco-espagnole où Julie Delpy apparaît en tentatrice à Saint-Jean-de-la-Croix, enfermé dans sa cellule avec ses hallucinations et son manuscrit. A oublier tout de suite.

Chantal Ackerman. Dans *Histoires d'Amérique (Food, Family, and Philosophy)*, elle cherche ses racines à travers des souvenirs inventés qu'elle est allée chercher chez des juifs new-yorkais. « *Je fais partie de cette génération d'après-guerre dont les parents se sont lancés à corps perdu dans l'oubli*, dit-elle. *Il m'a fallu prendre de la distance, aller loin, et là, pouvoir être proche de moi, entendre de cet autre lieu quelques bribes de ce passé imaginé.* » Donc, sur fond de terrain vague où parviennent les bruits de la ville, des personnages viennent raconter leur rapport à l'Amérique et à la famille. Puis, ils sortent du champ, et les confessions sont entrecoupées de petits sketches, de blagues juives qui ne sont pas neuves. Chantal Ackerman aurait dû prévoir qu'une succession de gens bien photographiés débitant des histoires banales devient vite ennuyeuse.

Ciel rouge

Dans la catégorie « Curiosité » : un film chinois qui a irrité les Japonais : *Cloches du soir*, de Wu Ziniu. L'action se passe à la fin de la guerre entre les deux pays. Une patrouille chinoise découvre par hasard trente-trois soldats ennemis réfugiés dans une grotte, sans vivres mais avec des tonnes de munitions. Les soldats de l'armée impériale ne sont pas montrés sous leur meilleur jour, bien que le metteur en scène se flatte d'avoir évité tout manichéisme. Ce qu'il n'a pas évité, c'est l'esprit pédagogique et le style compassé, les silhouettes en contre-jour sur fond de ciel rouge. A part ça, le paysage est magnifique. Mais nous, spectateurs occidentaux, sommes trop impatients pour apprécier ce genre de rythme comme il le faudrait.

Dans la série « Cinématographie », un cinéaste grec, d'abord, Pantélis Voulgaris, avec *le Buteur n° 9*, histoire d'un jeune footballeur qui se voyait déjà en haut de l'affiche et tombe de haut. Efficace, le film est destiné à la foule des fans du foot.

Puis, une coproduction Suisse-RDA, *la Montagne de Pestallozzi*, de Peter von Gunten, avec Gian-Maria Volonte. Comme d'habitude, il prend sur lui les tourments d'un homme de bien, le dénommé Pestalozzi, pédagogue d'origine italienne qui, à l'époque de la Révolution, entreprit de donner à tous les enfants, même pauvres, abandonnés, les premiers rudiments d'éducation. Un Jules Ferry avant la lettre, qui a exercé en Suisse. Non sans rencontrer de graves difficultés, notamment de la part de l'armée française en déroute, qui a réquisitionné son bâtiment pour en faire un hôpital militaire. Comme le film est construit par retours en arrière, Gian-Maria Volonte est tout de suite triste et promène dans les montagnes suisses une immuable lippe dépressive.

Enfin, un film hongrois. Il y en a souvent dans les festivals, dommage qu'ils soient si rarement commercialisés. Celui-ci a un titre alambiqué : *Avant que la chauve-souris n'achève son envol*. Le metteur en scène, Peter Timar, filme en virtuose l'affrontement de trois solitudes. Il y a une femme plus très jeune, caissière dans un self-service. Elle vit avec son fils, quinze ans. Il est silencieux, replié sur lui-même. Elle est isolée dans son amertume, rongée par ses frustrations. Elle rencontre un homme sans gêne, débordant de vie, d'assurance. A la recherche d'une famille, il s'installe chez elle et tombe amoureux de l'adolescent.

Cet homme appartient à la police politique. C'est dit sans insister, par la façon dont il écarte d'un mot les flics déboulant dans un restaurant pour demander des papiers ou par une petite phrase de la mère au fils : « ... *Mais il est très gentil, pas comme Beria...* »

Cet homme n'est pas un bourreau. C'est un despote enfantin. Il en a l'avidité, l'amoralité égoïste. De plus, il détient le pouvoir de satisfaire ses caprices, et pique une grosse colère dès qu'on lui résiste.

C'est montré avec un humour grinçant, si désespéré qu'il n'existe pas de mot, pour le dire. Une manière de situer les personnages dans le décor comme s'il passaient devant un regard errant, un regard à la recherche d'une image fuyante. Et l'impitoyable précision des détails. Par à-coups, ils posent les ambiances, décrivent les glissements et décalages qui détruisent ces êtres, alors qu'ils voudraient tant s'aimer. Le film, disait le producteur, veut représenter un état de la société. On lui a fait remarquer qu'à la fin l'adolescent s'en va, fuit cette société, son pays. « *Oui, c'est exact* », a-t-il sobrement répondu.

COLETTE GODARD.

châtelet
THEATRE MUSICAL DE PARIS

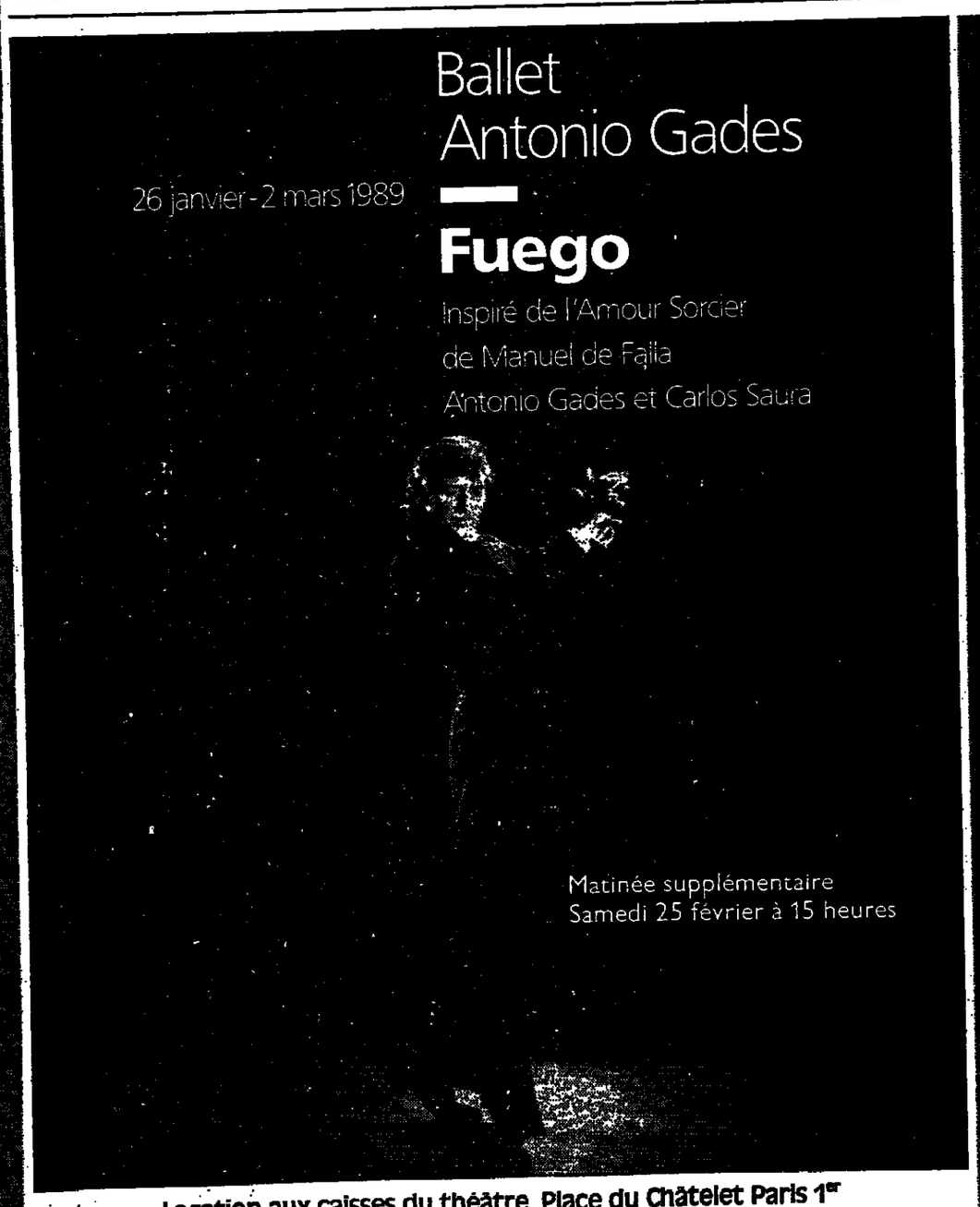

Location aux caisses du théâtre, Place du Châtelet Paris 1er
par téléphone au 40.28.28.40 et par minitel 3615 code Châtelet

FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA MUSIQUE
EUROPE 1
Co-réalisation avec les spectacles A.L.A.P. et les spectacles Lumbroso

Mme Hélène Ahrweiler est nommée présidente du Centre Pompidou

« Fille de corsaire »

Mme Hélène Ahrweiler, ancien recteur de l'académie de Paris, a été nommée le 15 février, en conseil des ministres, présidente du Centre national Georges-Pompidou.

« *Fille de corsaire* » comme elle n'hésitait pas un jour à se définir elle-même, Mme Ahrweiler a donc réussi l'abordage du paquebot qu'elle convoitait : le Centre Beaubourg. Fille de Byzance, elle n'aura pas trop de sa connaissance de « *cet Etat multiéthnique, multiculturel, et pourtant unitaire* », pour piloter le vaste navire que vient de quitter Jean Maheu.

Pour cette petite femme vive, énergique, polyglotte, aussi directe dans l'apostrophe que souple dans la conduite des affaires, œcuménique dans ses amitiés, athénienne par la naissance, parisienne d'adoption et européenne de conviction, ouverte aux vents du large, mais soucieuse du détail, c'est une consécration. En passant le pont qui traverse la Seine et conduit des prestigieux bureaux de la Sorbonne (où était installée depuis plus de six ans Mme le recteur de Paris), à la tour de Babel du Centre Pompidou, elle vient au fond de réaliser un rêve lointain : « *Enfant, je rêvais d'être ingénieur, de construire des ponts, je voulais agencer l'espace et passer d'un rêve à l'autre...* »

Pionnière, il y a trente ans lorsqu'elle entrait au CNRS ; il y a vingt ans lorsqu'elle était admise à enseigner l'histoire à l'Université de Paris ; il y a douze ans encore quand elle fut élue présidente de l'université Paris-I, avant de devenir recteur de Paris, Hélène Ahrweiler n'a sans doute pas fini d'étonner. « *Je crois profondément aux hommes multidimensionnels* », dit-elle. Nul doute qu'elle croit, de même, aux femmes de cet acabit. Et qu'elle aura tout le loisir de le démontrer à Beaubourg.

GÉRARD COURTOIS.

La rançon du succès

Mme Hélène Ahrweiler est une spécialiste de Byzance. Elle aura besoin de toute sa science pour résoudre les problèmes qui vont se poser à elle en débarquant au Centre Pompidou. Ce mastodonte, décrié dès sa naissance – ne le comparait-on pas à une raffinerie de pétrole ? – et dont on ne pariait guère sur la survie, a été plébiscité par le public (vingt-cinq mille visiteurs par jour) et adopté par les intellectuels. Ses grandes expositions ont fait date. Il est souvent copié : la Fondation Reina-Sofia de Madrid lui ressemble comme une sœur, l'architecture en moins.

Mais l'institution est aujourd'hui victime de son succès, de sa boulimie et de son gigantisme. Son budget pourtant considérable – plus de 400 millions de francs, dont 383 millions de subventions – n'arrive plus à assurer sa croissance. Douze ans après son ouverture, sa structure « révolutionnaire » accuse ses faiblesses.

Les institutions logées dans le bâtiment de Piano et Rogers se tournent le dos, quand elles ne se déchirent pas. L'IRCAM, le centre de musique contemporaine, dirigé par Pierre Boulez, qui va inaugurer ses nouveaux locaux semi-enterrés, est accusé par ses voisins d'avoir absorbé toutes les subventions.

La crise est latente entre la direction du Centre et celle du Musée national d'art moderne (MNAM). En moins de trois ans, deux directeurs du MNAM ont donné leur démission. Le musée se plaint de ne pouvoir déployer ses riches collections en dépit d'une récente réorganisation de ses espaces. Son administration est au bord de l'asphyxie et menace de faire grève. Le personnel, conservateurs en tête, exige des solutions radicales : la construction d'un nouveau musée – un Orsay du vingtième siècle – ou la libération d'une place considérable à l'intérieur même du Centre.

Et certains de loucher sur la BPI (Bibliothèque publique d'information), qui draine la moitié des entrées de Beaubourg. Elle aussi est victime de son succès. Ses quatre cent mille volumes, que l'on peut saisir directement sur les rayonnages, ses équipements audiovisuels, attirent une foule considérable. Des étudiants, en particulier, qui viennent ici à défaut de trouver ce qu'ils cherchent dans les bibliothèques universitaires. L'embouteillage a atteint un seuil critique. Le musée aimerait bien que la construction de la TGB (Très Grande Bibliothèque) soit l'occasion pour la BPI de déménager avec armes et bagages. Ce qui libérerait effectivement 15 000 mètres carrés où le musée pourrait s'étendre, mais remettrait en cause l'interdisciplinarité du Centre Pompidou, c'est-à-dire sa fonction même.

A l'extérieur, enfin, les projets de Beaubourg, ses futures expositions en particuliers, jugés insuffisants, sont de plus en plus vivement critiqués. La baisse de tonus de l'institution est manifeste. La nouvelle présidente aura donc pour tâche de calmer le jeu à l'intérieur mais aussi de donner un nouveau souffle à la lourde machine qu'elle est chargée de gérer.

EMMANUEL DE ROUX.

MUSIQUES

Une célébration pendant trois mois

Mahler hante le Châtelet

« Un artiste créateur est un archer qui tire ses flèches dans le noir, sans jamais savoir si elles toucheront le but », disait Mahler. Nul doute que les siennes aient atteint Paris.

En prélude à l'intégrale des symphonies et lieder qui va tenir les mélomanes parisiens en haleine jusqu'au 10 mai, deux expositions Gustav-Mahler viennent d'être inaugurées. Au Châtelet, dans les foyers, les couloirs, les escaliers, à chaque étage, cent cinquante reproductions photographiques, d'immenses et superbes portraits, des affiches de concerts (dont celle, historique, de la *2e Symphonie* dirigée dans ce même théâtre par le compositeur, le 17 avril 1910), des tableaux et caricatures, le buste de Rodin, apportent mieux qu'une documentation anecdotique : une présence forte, émouvante, qui hantera les auditeurs pendant les vingt-deux concerts, donnés avec la plupart des grands mahlériens de notre époque (Neumann, Leitner, Inbal, Boulez, Chailly, Rattle et les Gwyneth Jones, Price, Fassbaender, Estes, Araiza, etc.).

A cette exposition comme au cycle imaginé par Stéphane Lissner, la Bibliothèque musicale Gustav-Mahler (BMGM) a naturellement apporté tout le poids de son assistance technique. Le programme de ces concerts (232 pages) bénéficie des analyses d'Henry-Louis de La Grange et d'une illustration qui est une exposition en miniature. Il est complété par un numéro spécial passionnant de la revue du Châtelet, *Musical, consacré à « Mahler et la France »*, avec notamment des textes de Marc Vignal, Paul Clemenceau, William Ritter, et une interview de Pierre Boulez (1).

Mais c'est au siège de la BMGM (2) que se rendront les fervents du compositeur, dans le « sanctuaire » qui est l'un des plus riches du monde, où l'ont a réuni les innombrables documents qui ont nourri la somme en trois volumes de La Grange, avec une collection de souvenirs précieux, exposés souvent pour la première fois.

Les manuscrits, les esquisses, le final retrouvé de la 9e Symphonie avec ses exclamations poignantes, vous sautent au visage comme le témoignage irrécusable d'une vie qui vient seulement de s'achever ; voici ses lunettes, sa dernière baguette, son masque mortuaire ; et puis le manuscrit des mémoires d'Alma, les petits cahiers de Nathalie Bauer-Lechner, sans lesquels tant de détails essentiels resteraient ignorés...

Autour de chaque grande œuvre s'assemblent les documents sur la création, les interprètes, la vie quotidienne, les petites maisons dans les prairies, devant les lacs, où jaillissait l'inspiration, à moins qu'elle ne se dérobât plusieurs semaines...

Dernier volet de cette célébration telle que Mahler n'en a jamais connue : cinq conférences qu'Henry-Louis de La Grange fera dans le foyer du Châtelet le dimanche matin (du 19 février au 19 mars, à 11 heures) et un colloque international centré sur la *7e Symphonie* (à la Sorbonne et au Châtelet, les 9, 10 et 11 mars).

J. L.

(1) Un volume 24 x 28, 104 pages, 130 F.

(2) 11*bis*, rue Vézelay, 75008-Paris, tous les jours, de 11 heures à 19 heures, jusqu'au 8 avril (sauf dimanche et jours fériés). Exposition conçue et réalisée par Alain Surrans.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA BONNE MÈRE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) 20 h 30.
LES BONNES. Th. de la Main-d'or (48-05-67-89) 18 h 30.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Douze Clowns de minuit : 14 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Ritournelle : 20 h 45.
ARCANE (43-38-19-70). ◊ Baudelaire : 20 h 30.
ARLEQUIN (45-89-43-22). A la manière de Sherlock Holmes : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◊ Les Enfants du Soleil : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Henri IV : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◊ Les Héroïnes : 20 h. ◊ Un changement de registre : 22 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◊ Le jour se lève, Léopold : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). ◊ Adolphe ou l'Inconstant : 20 h 30.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◊ Revue parlée : les Belles Etrangères : 18 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Zaïre ou le Fanastisme religieux : 20 h 30. La Resserre. ◊ John Gabriel Borkman : 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). La Première Tête : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Cagnotte : 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-36-53-82). ◊ La Porte de l'aurore : 20 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Un mois à la campagne : 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Rêve de Vienne : 14 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Borges, le bibliothécaire de Babel : 18 h 30. ◊ Les Anciennes Odeurs : 20 h 30.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (45-27-22-09). ◊ Les Beaux Jours, et Darius (5 récits) : 20 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Quelle famille !.. : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Frédéric Chopin ou Le Malheur de l'idéal : 21 h.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). The Dining Room : 20 h 30.
GALERIE DE NESLE (43-25-11-28). Le Maghreb de canard : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Histoire d'un fou : 18 h 45. Adieu Agatha : 20 h 30. ◊ 22-34 : 22 h 15.
HOTEL LUTÉTIA (SALON BORGHESE) (45-44-05-05). Le Dernier Quart de lune : 20 h 45.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◊ La pluie n'est pas du tout ce que l'on croit : 21 h 30.
L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Entre nous soit dit : 21 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Médée : 21 h.
LE BATEAU (42-08-68-99). ◊ La Terreur : 21 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). ◊ La Mule du pape : 22 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◊ Le Procès d'Oreste : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Renaud et Armide : 20 h. ◊ Le Crépuscule des paons : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). ◊ Une vie bouleversée : 18 h 30. L'Avare : 20 h 45.
MARIE STUART (45-08-17-80). Le Revizor : 18 h 30. Pierrot gardien de l'ordre : 20 h 30. La Vie après l'amour : 22 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Théâtre à domicile : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Une vie de théâtre : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). La Bonne Adresse : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). Pâquerette : 20 h 45.
MOGADOR (48-78-75-00). D'Artagnan : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 19 h. La Vraie Vie : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Teresa : 21 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.
ODÉON (43-25-70-32). Un bon patriote : 20 h.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Le Châle : 18 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◊ Les Maîtres-chanteurs de Nuremberg : 18 h.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-12-20). ◊ Platée : 19 h 30.
PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). Les Vamps : 21 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

Jeudi 16 février

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Les Rideaux : 21 h.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). ◊ Nina et les comédiens ambulants : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le Plus Heureux des trois : 20 h 45. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.
RANELAGH (42-88-64-44). La Noce et Sur la grand'route : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Alice au pays sans merveilles : 18 h 30. La Locandiera : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Trop tard pour pleurer : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). On achète bien les veaux : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). ◊ Albertine en cinq temps : 20 h 30.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◊ Les Sincères, et l'Epreuve : 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◊ Le Livre de l'intranquillité : 20 h 45.
THÉATRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). Nina c'est autre chose Théâtre en appartement : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Les Bonnes : 18 h 30. Salle I. ◊ Le Journal d'un fou : 20 h 30. Salle II. ◊ L'Etranger : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Le Foyer : 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats, d'après Old Possum's Book of parctical Cats : 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.
THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). Concours de circonstances : 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. Le Livre de Job : 20 h 30. Théâtre Gémier. ◊ La Bonne Mère : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. ◊ Monstre aimé : 21 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). La Vie singulière d'Albert Nobbs : 21 h. Grande salle. ◊ Le Retour au désert : 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. ◊ Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. ◊ Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). De l'orthographe et autres oiseaux rares : 19 h. Povchéri : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Enorme Changement de dernière minute : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

Région parisienne

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). Grande salle. La Tragédie du vengeur : 21 h. Petite salle. ◊ Poussières : 21 h.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ◊ La Station Champbaudet : 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Peau d'âme : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Exposition : Icônes et merveilles », 10 h 30, Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun dans l'île Saint-Louis », 14 heures, 17, quai d'Anjou (Ars conférences).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 heures, 77, rue de Varenne (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (M.-C. Lasnier).

« Le couvent des bernardins et le collège des Ecossais », 14 h 30, 24, rue de Poissy (D. Bouchard).

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« De l'église Saint-Médard aux jardins de Mouffetard », 14 h 30, façade Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« La Sorbonne. Histoire de l'Université et du quartier Latin », 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons du café *le Procope* », 15 heures, métro Odéon, au pied de la statue de Danton (M. Banassat).

« Rodin et Camille Claudel », 15 heures, métro Varenne, sortie (I. Hauller).

Monuments historiques

« L'architecture du dix-neuvième siècle au Musée d'Orsay », 13 h 30, sur le parvis, à côté du rhinocéros.

« La Villette : de la « Cité du sang » à la Cité des sciences et au parc », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie côte numéros pairs.

« Un musée à découvrir : le Musée Bourdelle », 15 heures, angle de l'avenue du Maine et de la rue Bourdelle.

« Paris à travers le roman : *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo », 15 heures, devant le portail central de la cathédrale.

CONFÉRENCES

22, rue de Naples, 14 h 30 : « L'art en Provence » (Approche de l'art).

107, rue de Reuilly (salle n° 1), 19 heures : « L'amour courtois médiéval sous ses aspects universels », par Christiane Roy (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « L'Atlantide retrouvée ». Diapositives (AGEASAC)

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Une mère (1939, v.o. s.t.f.), de Gustav Ucicky, 16 h : Un mariage sous la Terreur (1928), d'Anders Wilhelm Sandberg, 19 h ; les Incunables de la Révolution : la Naissance de la Marseillaise (1935), de Jacques Séverac, 19 h : Cette nuit ou jamais (1972, v.o. s.t.f.), de Daniel Schmid, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Rimini et le cinéma : Impiegati (1985, v.o. s.t.f.), de Pupi Avati, 14 h 30 ; Il Bidone (1955, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 17 h 30 ; Voyage à Cythère (1984, v.o. s.t.f.), de Théo Angelopoulos, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris la nuit : Nuit fantastique : Bande annonce : Judex (1963) de G. Franju, Garou Garou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Nuit fantastique : Paris qui dort (1923) de René Clair, le Testament du docteur Cordelier (1961) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Nuit fantastique : les Vampires (1915) de Louis Feuillade, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; Cinéma muet : le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 20 h 30.

Les exclusivités

L'ADIEU AU ROI (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ANNÉE DU SOLEIL CALME (Pol.-A.-All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA BANDE DES QUATRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BAXTER (*) (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
LE BENTHOS OU LA TERRE SOUS-MARINE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).
LE BLOB (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LA BOCA DEL LOBO (péruvien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES CIGOGNES N'EN FONT QU'A LEUR TÊTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
COCKTAIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
COP (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
DEAR AMERICA (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DOMANI, DOMANI (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
EAT THE RICH (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).
FAUX-SEMBLANTS (*) (Can., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
FUTUR IMMÉDIAT, LOS ANGELES 1991 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
GORILLES DANS LA BRUME (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CHEESEBURGER FILM SANDWICH. Film américain de John Landis, Joe Dante, Carl Gottlieb, Robert K. Weiss, Peter Horton, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
COUPE FRANCHE. Film français de Jean-Pierre Sauné : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DEUX. Film français de Claude Zidi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
JOUR APRÈS JOUR. Film français d'Alain Attal : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).
NATAL. Film franco-brésilien de Paolo Cezar Saraceni, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
PARRAIN D'UN JOUR. Film américain de David Mamet, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).
PHANTASM II. (*) Film américain de Don Coscarelli, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE SORGHO ROUGE. Film chinois de Zhang Yimou, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) ; La Géode, 19e (46-42-13-13).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'INSPECTEUR HARRY EST LA DERNIÈRE CIBLE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
KENNY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46).
LA LECTRICE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES MARIS, LES FEMMES, LES AMANTS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
LE MOINE NOIR (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MON CHER SUJET (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
MOONWALKER (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE MYSTÈRE D'OBERWALD (It., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'OURS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
PAPA EST PARTI, MAMAN AUSSI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LE PASSEUR (Nor., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).
PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA PETITE VOLEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE PIÈGE DE VÉNUS (All., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LE PRINCE NEZHA TRIOMPHE DU ROI DRAGON (Chin., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
RADIO CORBEAU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SALSA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LA SOULE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES TRIBULATIONS DE BALTHASAR KOBER (Pol.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
TUCKER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
UN MONDE A PART (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
VEUVE MAIS PAS TROP (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA VOUIVRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
WILLOW (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
WITHNAIL AND I (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

GAUMONT AMBASSADE – MAXEVILLE – GAMBETTA
et en dolby stéréo SR : GAUMONT LES HALLES –
GAUMONT PARNASSE – GAUMONT ALESIA

"J'AI DECOUVERT EN J.P. SAUNE, UN VRAI DIRECTEUR D'ACTEURS, COMME JACQUES BECKER."
SERGE REGGIANI

ESPACE CHAMPERRET
DU 10 AU 19 FEVRIER

Tous les jours 11/19 h - samedis et dimanches 11h/20 h
NOCTURNES les 10 et 17 jusqu'à 22 h
Métro : PORTE CHAMPERRET
Accès direct : par le Bd. Bineau - Bd Périphérique
PARKING : 1.800 places
Organisation SADEMA - Renseignements : 45 65 95 95

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde
CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

- BSN EMBALLAGE — INGENIEUR AM, INSA, ENSI... — Reims — réf. 6 A 1216-8MR
- Une petite usine – une grande société — un jeune responsable – un poste complet — RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES, GESTION, ADMINISTRATION — Normandie — réf. 6 A 1316-9MR
- Aerospatiale — JEUNE FINANCIER DES VENTES — Paris — réf. 6 A 1310-8MR
- ALCATEL — INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT — Saintes — réf. 6 A 1039-9MR
- VALEO — CHEF DE PROJET GPAO — Amiens — réf. 6 A 1299-9MR
- JEUNE MANAGER — ETUDES ET DEVELOPPEMENT — proche banlieue est — réf. 6 B 1280-9MR
- CHEF DU PERSONNEL 230 000 + — ville bord de Loire — réf. 6 B 1262-8MR
- CONDAT EN PERIGORD — CHEF DES VENTES — réf. 3 B 1121-8MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez votre dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Recherchons maître d'hôtel, chauffeur de direction, valet de chambre. Adresser C.V. détaillé sous n° 8030, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ RECHERCHE pr son siège parisien un
JEUNE COMPTABLE
De formation BTS, DUT... pouvant justifier d'un minimum de 2 années d'expérience professionnelle.
Adr. lettre man. + C.V. avec photo et prét. s/réf. 4948 à LTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

L'AGENDA

Cours

ENSEIGNANT
Donnerait cours de philosophie ou d'allemand, leçons particulières ou remplacement dans le privé. Tél. ou répondeur : 47-20-23-33.

Vacances

Tourisme

Particulier vend appartement club-hôtel multipropriété Megève, Mont-d'Arbois (74) 1m quinz. août, 6 pers., balcon, parking. 118.000 F. Tél. : 45-31-93-15.

PAQUES AU CŒUR DU LUBERON
Part. loue St-Martin-de-Castillon bergerie restaurée, tout conft, 3 ch., s. de b., sal. séj., chem., chauff. centr. Pâques, juin, juill., août, sept. Piscine 6 × 12 en été. Tél. : 91-41-35-43 après 20 h.

PUBLIPANEL

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune esthéticienne diplômée ayant aussi expérience télévente cherche travail mi-temps après-midi. Tél. : (1) 43-70-69-63 après 20 h.

J.F. Communauté européenne, pari. anglais, franç., grec, russe et polonais, formation universitaire, exp. tourisme, enseignement et interprétariat, ch. emploi. Tél. : 43-80-14-98, 9 h à 13 h, 17 h à 20 h.

Dame 55 ans rech. emploi AIDE DOCUMENTALISTE Paris, région parisienne. Ecr. Mme THOUVENIN 161, rue de la République, 93700 DRANCY.

Etudiante préparant BTS de commerce international cherche stage scolaire dans service import-export pour mai-juin 89. Tél. : 46-56-59-25.

ASSISTANT COMMERCIAL CONFIRMÉ
9 ans expér. (distribution composants électron.) : administr. des ventes, gestion des achats, gest. des stocks, vendeur téléph. Suite à décentralis. ch. poste achats-ventes, interfaçage, communic. Marc VALIGNAT, 13, allée des Bathes, 91940 LES ULIS. 64-46-99-09 à partir de 18 h.

DIRECTEUR EXPORTATION
Sciences-Po
connaît nombreux marchés, large expérience matériaux de bâtiment et outillage. Références de premier plan. Recherche entreprise voulant créer ou développer son exportation. Ecrire sous Réf. B. 183, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

IMMOBILIER

appartements ventes

15e arrdt
VILLAGE SUISSE
Imm. 1930, gd 2 P. 65 m², 3e ét., cuis. équipée, excellent ét., ensoleillé, calme. Tél. : 47-06-31-26.

19e arrdt
BOLIVAR RÉCENT
6, passage des Fours-à-Chaux, 3 P. 70 m² environ + gde loggia sur jard., box. Samedi 14/17 h.

94 Val-de-Marne
Ppriaire vend directement
FRESNES (94)
2 pièces exposées plein sud, 47 m² + balcon (10 m²). Cuisine aménagée, salle de bains, w.c., 1 chbre, séjour double carrelé, sellier, chauff. collectif. Appt refait neuf. Toutes commodités. 410.000 F. Tél. : 46-60-37-37 (p. 209), soir : Nuel. 42-37-13-79.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire, 48-73-48-07 même le soir.

maisons de campagne

YONNE, 9 km de TONNERRE. Maison entièr. restaurée, 25 m² sur 3 niv. (75 m² habit.). Sur cave voûtée. Rez-de-chaus. : une grde salle de séj. avec cuis. amén. (chiffe-eau, cuisinière, frigo). 1er ét. : une chbre et salle de bns. 2e ét. : une chbre dans grenier amén. En face : bât. sur 2 caves voûtées avec gar. et salle de jeux. Jardin de 50 m² en face. Prix demandé : 200 000 F. Tél. soir : 43-00-06-12 ou 43-08-11-91.

immobilier information

Permis de construire et direction de travaux par architecte D.P.L.G. pour vos appartements, pavillons, boutiques, bureaux. 47-33-63-12.

propriétés

Très belle propriété, vue exceptionnelle, panoramique imprenable, surf. tot. 13.036 m², surf. maison 310 m², 7 pces, séjour 41 m², salle billard 32 m², cuis. équipée, 2 s. de b., 2 w.c., garage-cave 133 m², gd patiot. Nombr. possib. 5 km autor. Paris-Nice. 15 mn golf 18 trous. Prix 1.700.000 F. Facil. de paiem. Tél. : 94-78-70-98 (le soir de préférence).

IMMO 106
33, RUE DE LA MADELEINE EPERNON (28230) (16) 37-83-73-73
rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTES, TERR., ETANGS, FORETS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

NOGENT-LE-ROI
70 km autoroute Océane, près Auneau, ferme de caract., cuis. équip. avec barbecue, excel. état, gd séj. 90 m², mezzan., poutres appar., chem. w.-c., lave-main, 2 ch., s. de bns ; à l'ét. : 1 gde chbre av. s. de bns + combl. à term., cave voûtée, gar., chenil, ch. cent. fuel, isol. dble vitrage.
IMMO 106
33, R. DE LA MADELEINE EPERNON (16) 37-83-73-73 ou (16) 37-51-44-34.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-83-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services 43-66-17-50.

PR. RD-POINT CHAMPS-ÉLYSÉES
SITUATION EXCEPTIONNELLE
HOTEL PART.
R.-D.-C. + NIVEAUX
CCIAUX + BURX
POSSIB. PARKING SOUS-SOL AMÉNAGÉ
ÉTAT IMPECC.
450 m²
EXCLUSIVITÉ ET. JOCELYN
4, R. CASTIGLIONE-1er
42-61-83-16

OPÉRA
Bureaux prestige équipés, salle de réunion, domiciliation, téléphone, télécopie, télex. Tél. : (1) 42-60-01-60.

AGENDA IMMOBILIER

Cabourg
349.000F* Piscine et tennis privés
EXCEPTIONNEL
Avec 13.960 F à la réservation (4%) Votre maison 3 pièces tout équipée avec cheminée feu de bois, directement sur le golf.
*à partir de... Prix au 1/1/89
Existe également en 2 pièces. Financement personnalisé. Gestion locative assurée.
(1) 42.25.25.25
Son documentation sur CABOURG
LM 17/02/89
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
68, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL Week-end

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 16 février

TF 1

20.35 Questions à domicile. En direct du domicile de Pierre Méhaignerie, président du CDS. Avec la participation de Bernard Stasi (député, maire d'Epernay) et Dominique Baudis (*député, maire de Toulouse*). **22.05 Magazine : La séance de 22 heures.** Sommaire : Michel Boujenah et Zabou ; Portrait de Greta Garbo ; Kathleen Turner. **22.30 Cinéma : Les Comancheros.** ■ Film américain de Michael Curtiz (1961). **0.15 Journal et Météo.** *De 0.35 à 6.27 Rediffusions.* **0.35 Série : Drôles d'histoires. 1.00 Feuilleton : Rendez-vous en noir. 1.55 Feuilleton : Symphorien. 2.20 Documentaire : Histoire des inventions. 3.10 Musique. 3.40 Feuilleton : Le boomerang noir. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.35 Cinéma : Va voir maman, papa travaille. ■ Film français de François Leterrier (1977). **22.15 Flash d'informations. 22.20 Magazine : Edition spéciale.** Thème : Les fraudes électorales. **23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Météo. 0.05 Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

20.35 Cinéma : Escalier C. ■■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1984). **22.20 Journal.** ▶ **22.45 Magazine : Océaniques.** Ici et là-bas ; Les immigrés du Sahel ; Histoire d'une rencontre. **23.40 Musiques, musique. 23.45 Magazine : Espace francophone.**

CANAL +

20.30 Cinéma : La maison de Jeanne. ■ Film français de Magali Clément (1987). **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : American Ninja (American Warrior).** □ Film américain de Sam Firstenberg (1985). **23.30 Série : Les jupons de la Révolution.** *2. Marie-Antoinette, de Caroline Huppert*, avec Emmanuelle Béart. **1.10 Cinéma : Initiation d'une jeune marquise.** Film français classé X. **2.15 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Comment tomber toutes les filles ? 22.20 Magazine : Ciné Cinq. 22.30 Cinéma : Patricia, un voyage pour l'amour. □ *C'est mirable.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo. 1.00 Les cinq dernières minutes. 2.25 Bouvard et compagnie. 2.40 Journal de la nuit. 2.45 Magazine : Ciné Cinq. 2.55 Vive la vie ! 3.20 Voisin, voisine. 4.20 Feuilleton : Dominique. 5.05 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Cinéma : Le retour de la panthère rose. □ *Le raisseteur ne s'est pas foulé.* **22.30 Série : L'homme de fer. 23.20 Six minutes d'informations. 23.25 Série : On se dépêche d'en rire. 23.30 Destination santé. 0.20 Série : Claudine. 0.40 Musique : Boulevad des clips. 2.00 Malaventure.** (14e épisode). **2.10 Anne, jour après jour** (14e épisode). **2.25 Magazine : Quand la science mène l'enquête. 3.15 Série : Claudine. 4.35 Documentaire : S'il te plait, montre-moi nos histoires. 4.55 Malaventure. 5.10 Anne, jour après jour. 5.25 Poly en Espagne** (11e épisode). **5.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Les tréteaux de la Révolution. 3. Les victimes cloîtrées. **21.30 Profils perdus.** Guy Lévis Mano. **22.40 Nuits magnétiques.** A Leningrad. 3. Miséricorde. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. L'enfance du Christ, oratorio op. 25 de Berlioz. **22.30 Musique légère.** Variations sur Don Juan, de Mozart ; Paraphrase sur Faust, de Gounod ; Fantaisie sur Carmen, de Bizet. **23.07 Club de la musique contemporaine.** *Les sonates pour cordes de Bernd Aloïs Zimmermann.* **0.30 Une certaine idée de la musique.** Glenn Gould.

Vendredi 17 février

TF 1

20.35 Variétés : Avis de recherche. Danièle Evenou. *Variétés : Sandy, Julia Migenes, Michel Françoise, Paparazzi* ; Coup de cœur. **22.35 Magazine : Destinées.** Simone Signoret. **23.30 Journal et Météo. 23.50 Variétés : Le carnaval des carnavals.** Avec les carnavals de tous les pays. *De 1.20 à 7.00 Rediffusions.* **1.20 Série : Drôles d'histoires. 1.45 Feuilleton : Le boomerang noir. 3.10 Feuilleton : Symphorien. 4.00 Musique. 4.10 Feuilleton : Symphorien. 4.35 Feuilleton : Le boomerang noir. 6.00 Série : Drôles d'histoires. 6.30 Série : Histoires naturelles.**

A 2

20.30 Météo. 20.35 Série : Hôtel de police. 21.35 Apostrophes. *Sur le thème : A votre santé*, sont invités Michèle Barzach *(Le paravent des égoïsmes)*, Loïc Chauveau *(Pire que le mal - Enquête sur les erreurs médicales)*, Mirko Grmek *(Histoire du Sida)*, Noëlle Loriot *(Le serment d'Hippocrate)*, Alain de Sédouy *(De quoi souffrez-vous docteur ?)*. **22.55 Journal et Météo. 23.15 Cinéma : Anna et les loups.** ■■■ *Interprétation surprenante.* **0.55 Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. 13.57 Flash d'informations : Spécial Bourse. 14.00 Série : Ne mangez pas les marguerites. 14.30 Magazine : C'est pas juste. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. A 16.00, le flash d'informations. 17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes. *De 17.05 à 18.30 Amuse 3.* **17.05 Dessin animé. 17.06 Les petites histoires presque vraies. 17.10 Série : Conan, le fils du futur. 17.35 Série : Le petit vampire. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.58 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.07 Jeux : La classe. 20.25 INC. 20.30 Feuilleton : L'or du diable** (3e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** *Les Halligen.* **22.25 Journal et Météo. 22.50 Feuilleton : L'éducation sentimentale** (*dernier épisode*). **23.40 Série : Lire, c'est vivre. 0.35 Musiques, musique.** Cantate du café, de Bach.

CANAL +

13.30 Cinéma : Portés disparus 2. □ Film américain de Lance Hool (1985). **15.00 Pochettes surprises. 15.20 Cinéma : Howard... Une nouvelle race de héros.** ■ *Film américain de Willard Huyck (1986). 17.40 Cabou cadin. En clair jusqu'à 20.30.* **18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : Le silence de la peur.** ▶ **21.55 Documentaire : France, six millions d'illettrés ? 22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Les keufs.** ■ Film français de Josiane Balasko (1987). **0.30 Cinéma : Candy Mountain.** ■■ Film helvéto-franco-canadien de Robert Frank et Rudy Wurlitzer (1987) (v. o.). *Film de l'errance et de la découverte d'une Amérique insolite où l'on perd ses illusions.* **1.55 Cinéma : Merci d'avoir été ma femme.** ■ Film américain d'Alan J. Pakula (1979). **3.25 Cinéma : Initiation d'une jeune marquise.** Film français classé X de Myke Strong (1988). **4.45 Cinéma : Gung-Ho (Du saké dans le moteur).** ■ Film américain de Ron Howard (1986).

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. *De 16.50 à 18.30 Dessins animés.* **16.50 Les quatre filles du docteur March. 17.10 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.35 Cathy la petite fernière. 18.05 Jeanne et Serge. 18.30 Bouvard et compagnie. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Deux flics à Miami. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Anatomie d'une séduction. 22.25 Téléfilm : L'éternel soupçon. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo. 1.00 Les cinq dernières minutes. 2.20 Bouvard et compagnie. 2.40 Journal de la nuit. 2.45 Vive la vie ! 3.10 Voisin, voisine. 4.10 Feuilletons : Dominique. 4.55 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Téléfilm : Le tour d'écrou. 15.35 Musique : Boulevard des clips. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit hourra ! *17.05 Série : Les espions. 18.05 Série : Vegas.* **19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Au-dessus de la loi. 22.10 Série : Devlin connection. 23.00 Six minutes d'informations. 23.05 Série : On se dépêche d'en rire. 23.10 Sexy clip. 23.40 Série : Le prisonnier. 0.30 Le tour d'écrou. 2.10 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 2.30 Magazine : Destination santé. 3.25 Magazine : Quand la science mène l'enquête. 4.15 Le tour d'écrou. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Et ce fut la lumière. **21.30 Musique : Black and blue. 22.40 Nuits magnétiques.** A Léningrad. 4. *La neige.* **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Concerto pour violon et orchestre en la mineur op. 53 de Dvorak ; Symphonie n° 2 en mi mineur op. 27 de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner ; sol. : Frank-Peter Zimmermann, violon. **22.20 Premières loges.** Œuvres de Adam, Donizetti, Rimski-Korsakov, Offenbach, Viardot, Mozart, Ravel. **23.07 Club de la musique ancienne.** Œuvres de Storace, Mouline, Muffat, Mai Chelbeck, Bach. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Death, Mertens, Magma ; à 1.30 *Les poissons d'or du passé* : Leevi Madetoja (1887-1947).

Audience TV du 15 février 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 183 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.4	Santa-Barbara 24.8	Actual. région. 9.5	Actual. région. 11.6	Top 50 2.5	Deux flics Miami 3.1	Routes paradis 1.8
19 h 45	54.7	Roue fortune 29.7	Baby Sitter 6.2	19-20 info 9.9	Nulle part 3.9	Deux flics Miami 2.6	Routes paradis 2.5
20 h 16	65.7	Journal 28.7	Journal 16.0	La classe 10.2	Nulle part 2.1	Journal 3.7	Cosby show 4.4
20 h 55	65.8	Sacrée soirée 27.7	Griffe destin 16.8	Bal masqué 3.5	Ciné salles 3.6	L'invasion 9.2	Sortie secours 5.7
22 h 08	60.3	Sacrée soirée 24.2	Griffe destin 18.6	Bal masqué 2.8	Une créature 0.8	L'invasion 11.4	Libre et change 1.3
22 h 44	30.1	Ex libris 13.1	Documentaire 6.7	Bal masqué 2.5	Merci d'avoir... 0.8	Vampire 5.1	Libre et change 1.5

OFFREZ-VOUS LE JOUET !
A PARTIR DE 35 900 F*
LA SEAT MARBELLA.
SEAT Une marque du groupe Volkswagen.
*Tarif TTC au 1/01/89. 36.14 SEAT.
© HOTS Ayer

Voici ce qu'il vous en coûtera pour encourager les jeunes talents.

Qu'on se rassure, Vinci, Renoir, David, Van Gogh ont eux aussi commencé par quelques horreurs et pas signées en plus, puisqu'à l'âge où on commence à dessiner on sait rarement écrire.

Qu'à cela ne tienne, le premier crayon de couleur du petit vaut bien un cadre à sa mesure, à un prix qui respecte la modestie de l'œuvre, mais soit quand même à la mesure du talent et de la feuille de papier.

Chez IKEA, ça tombe bien, il y a énormément de cadres. Il y en a même tellement que l'artiste peut travailler dans n'importe quel format, il trouvera toujours le cadre qui va avec. De toutes les formes, dans toutes les tailles, en bois, en métal, en plastique et dans plein de coloris, les cadres IKEA sont à des prix si petits qu'ils laissent de quoi s'acheter tous les tubes de peinture qu'on veut.

Plus encore quelques cadres pour finir les tubes.

Et si vous êtes fier du coup de pinceau de votre progéniture, alors là, n'hésitez pas, mettez-le en lumière. IKEA a tout l'attirail pour l'accrocher au mur et tout un choix de spots pour créer une ambiance galeries à des prix qui raviraient des marchands de tableaux, économes comme ils sont sur la décoration.

Maintenant, si vous avez un Vinci, un Renoir, un David ou un Van Gogh, les cadres IKEA c'est pas mal non plus pour rajeunir les vieilles choses.

Offre valable jusqu'au 26 février dans la limite des stocks disponibles.

Ils sont fous ces Suédois IKEA®

IKEA PARIS NORD II.
AUTOROUTE DU NORD, SORTIE ZI PARIS NORD
LUN. A VEN. 11 H 20 H. SAM. ET DIM. 10 H 20 H
NOCTURNE MER. 22 H. TEL. (1) 48.63.20.25

IKEA EVRY-LISSES.
AUTOROUTE DU SUD, SORTIE EVRY LISSES MENECY.
LUN. A VEN. 11 H 20 H. SAM. ET DIM. 10 H 20 H.
NOCTURNE JEU. 22 H. TEL. (1) 64.97.71.20

IKEA LYON.
ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST
LUN. A VEN. 11 H 20 H. SAM. ET DIM. 10 H 20 H.
NOCTURNE VEN. 22 H. TEL. 78.26.49.49.

IKEA VITROLLES.
RN 113 CENTRE CIAL VITROLLES ESPACE
LUN. A VEN. 10 H 20 H. SAM. 9 H 20 H.
DIM. 10 H 19 H. TEL. 42.89.96.16.

IKEA LILLE.
CENTRE CIAL DE L'OMME
LUN. A VEN. 11 H 20 H. SAM. 10 H 20 H.
NOCTURNE MER. ET VEN. 22 H. TEL. 20.93.36.77.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3615 IKEA.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ M. Paul Reverdy a été démis de ses fonctions de président du conseil d'administration de la RATP. Il est remplacé par M. Christian Blanc *(lire ci-contre)*. ■ S'inspirant d'expériences étrangères, le secrétaire d'Etat français chargé de la consommation, Mme Neiertz, veut mettre au point un traitement social du surendettement *(lire ci-dessous)*. ■ Le ministre de l'économie et des finances n'est pas favorable à une fusion de l'UAP avec la BNP *(lire page 34)*.

Le traitement social du surendettement

Le gouvernement prépare des mesures pour aider les Français

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, a l'intention de mettre en place *un système de « traitement social du surendettement »*. C'est ce qu'elle a annoncé à la presse mercredi 15 février.

Les Français font de plus en plus appel au crédit. Le succès des cartes de paiement, qui laisse augurer celui des véritables cartes de crédit, permet de prévoir une amplification du phénomène. Pour l'instant, on peut penser que *« l'endettement relatif des ménages français est plutôt inférieur à celui de leurs homologues étrangers »*, pour reprendre la formulation prudente d'un rapport du Conseil national du crédit : en 1986, l'endettement brut des ménages aurait atteint, en France, 41 % du produit national brut, contre 55 % en Allemagne fédérale et au Royaume-Uni, 54 % au Canada et 65 % aux Etats-Unis.

A vrai dire, il n'y a pas d'outil réel de mesure de l'endettement, et Mme Neiertz étudie avec la Banque de France la possibilité de mettre au point un « tableau de bord mensuel » sur les conditions d'endettement des Français, à partir d'un échantillon représentatif de dix mille ménages, par exemple. En gros, on estime qu'il y aurait, sur un million de personnes qui empruntent chaque année, deux cent mille à trois cent mille « surendettés » n'arrivant pas à payer ce qu'ils doivent.

On n'est pas encore vraiment confronté en France aux conséquences du mode de vie à crédit, mais déjà certaines familles vivent la douloureuse expérience du surendettement, que la cause en soit l'imprévoyance et la légèreté, la maladie, le chômage ou le divorce. Certains écrivent au ministre, telle cette famille avec six enfants, un salaire de 6 600 F, des prestations sociales de 4 135 F, donc un revenu mensuel de 10 735 F, un loyer de 1 600 F ; elle a chaque mois pour 450 F d'électricité et de gaz, 4 600 F de crédits divers à rembourser, et a accumulé un retard de loyers de 10 829 F...

La plupart des pays développés ont instauré un système d'aide aux familles surendettées : la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, le Luxembourg, les Pays-Bas et bien sûr le Canada, où Mme Neiertz s'est rendue en voyage d'étude.

Trois axes

Il n'est pas question de greffer tels quels en France les systèmes québécois du dépôt volontaire et de la faillite personnelle. Les habitudes de vie, de pensée, les conditions économiques sont trop différentes. Par exemple, en France, le fait d'avoir fortement incité les ménages de faibles ressources à s'endetter pour accéder à la propriété pose un problème d'autant plus aigu que la valeur vénale de la maison est inférieure à la dette, et que ces ménages ont eu souvent recours au crédit à la consommation pour des meubles ou des appareils électro-ménagers...

Mme Neiertz mène sa réflexion dans trois directions. Dans un premier temps, il serait question de créer un mécanisme de médiation entre l'établissement de crédit et le « surendetté » qui ait pour objet la consolidation de la dette grâce à un prêt global, aux conditions du marché, l'emprunteur s'engageant à ne pas contracter une nouvelle dette. Parallèlement serait créé un fichier national des incidents de paiement, dit aussi « fichier négatif », comprenant la liste de tous les impayés. Un tel fichier négatif a été mis en place par l'Association française des sociétés financières (ASF) sur le réseau de ses adhérents. La Banque de France en étudie l'extension à tous les établissements de crédit, y compris les banques. Pour l'instant, il ne saurait être question d'un fichier des encours de crédit, même accessible aux seuls professionnels. De tels fichiers existent à l'étranger, mais ils rencontrent l'hostilité aussi bien des professionnels que des usagers.

La deuxième piste a trait à l'intervention de la justice, en l'occurrence du juge d'instance. Il n'est pas question de transposer le dépôt volontaire québécois, mais on pourrait envisager une réforme de l'article 1244 du code civil qui permettrait au juge d'accorder des délais de paiement de deux ans (qu'on pourrait allonger) et de fixer un taux d'intérêt qui, en l'état, ne peut être inférieur au « taux légal » (taux d'escompte de la Banque de France, soit 11 %), mais qu'on pourrait indexer sur le taux du livret A des caisses d'épargne (4,5 %).

Un code de déontologie

Enfin, faut-il ou non instaurer en France un système de faillite personnelle ? Mme Neiertz fait remarquer que dans les pays où il existe, les établissements professionnels se portent très bien, et juge ce mécanisme « incontournable », pourvu que les conditions en soient très strictes. Il ne serait pas destiné à être utilisé très souvent, mais aurait des « vertus pédagogiques » certaines, soit au moment où le crédit est octroyé, car le prêteur courrait le risque de ne jamais être remboursé si le débiteur s'avérait insolvable, soit au moment de la renégociation de la dette. A l'égard du revenu minimum d'insertion, la faillite personnelle pourrait éviter un risque de « dévoiement des fonds publics », le surendetté, harcelé par son prêteur, ayant tendance à payer le plus urgent, alors que le revenu minimum d'insertion est destiné à faire face aux besoins essentiels. Les établissements prêteurs sont tout à fait opposés à un tel système, qui existe en Alsace sans être très utilisé parce qu'il est trop lourd.

Mme Neiertz a également demandé aux professionnels d'étudier entre eux (ASF, mais aussi Association française des banques et Association française des établissements de crédit) un code de déontologie pour moraliser les pratiques d'octroi des crédits et de recouvrement des dettes.

Elle compte faire *« le plus rapidement possible »* une communication au gouvernement sur ce système, et si la partie législative de ses intentions pouvait être prête pour la session parlementaire d'automne, *« ce serait très bien »*.

J. D.

Au Québec, le recours à la faillite personnelle

QUÉBEC
de notre envoyée spéciale

Il y a très longtemps que, dans la Belle Province, le législateur s'est intéressé aux particuliers surendettés. Dès 1903, une loi québécoise instituait le « dépôt volontaire » et, dès 1919, une loi fédérale, applicable sur tout le territoire canadien, sur la faillite, prévue pour les commerçants, s'appliquait aux petits débiteurs grâce à des aménagements administratifs. L'existence de ces deux outils juridiques susceptibles d'aider les familles imprudemment endettées ou victimes d'un accident de parcours (*maladie, chômage...*) est d'autant plus utile que le recours au crédit est devenu, à l'américaine, un mode de vie commode pour un grand nombre de Canadiens. Plus de 70 % des familles font appel au crédit de façon systématique, et, en vingt ans (de 1960 à 1980), la dette des ménages a été multipliée par dix. Les salaires, durant la même période, n'ont évidem familles débitrices sont dans un état d'*« endettement critique »*, selon M. Gilles Moreau, président de l'Office de la protection du consommateur.

Dès 1960-1970, les pouvoirs publics ont tenté de prévenir toire la mention, dans les contrats de prêt, du taux et des frais, du nombre de mensualités, en imposant une façon uniforme de calculer le taux d'intérêt... De plus si le remboursement est différé, le crédit doit être gratuit jusqu'au remboursement, et l'emprunteur peut rembourser sa dette par anticipation sans pénalité. Cependant, tout n'est pas parfaitement appliqué : par exemple, l'obligation d'annoncer clairement le taux d'intérêt du crédit est loin d'être toujours remplie...

Enfin, fin 1979, une loi a tenté de limiter les abus des « recouvreurs de créances », chargés par les prêteurs de faire payer les débiteurs récalcitrants. L'Office de la protection des consommateurs leur délivre un permis, renouvelable tous les deux ans, selon des normes de compétence et d'honnêteté, et ils doivent verser un cautionnement destiné à indemniser les personnes lésées par un manquement à la loi. Les agents de recouvrement sont de plus tenus de déposer l'argent récupéré dans un compte spécial (*« en fiducie »*) jusqu'à son versement à l'établissement prêteur. Et certaines pratiques leur sont interdites, comme *« les menaces, l'intimidation et le harcèlement »*.

Le recours au « dépôt volontaire »

Malgré toutes ces précautions, certaines familles se trouvent parfois dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements, leurs créanciers se font plus pressants et, pour éviter la saisie, il est bon d'avoir recours au « dépôt volontaire ».

Salarié ou « travailleur autonome » (artisan, démarcheur payé uniquement à la commission, membre d'une profession libérale), le Québécois surendetté va s'inscrire au service des dépôts volontaires du ministère de la justice et remplit, au greffe de la cour provinciale du district où il habite, une déclaration sous serment comprenant, outre noms et adresse, le montant de la rémunération, la composition dela famille ainsi que le nom et l'adresse de tous les créanciers, avec la nature et le montant de chacune de ses dettes. Le « travailleur autonome » indiquera les revenus de son travail au cours des trois derniers mois, et le montant de ses dépenses professionnelles. Le greffier informe les créanciers de cette démarche.

Dès cet instant, le débiteur est protégé par la loi. Aucune saisie salaire (ou ses revenus) si sur ses meubles ou ses biens d'utilité normalement considérés comme saisissables. Seuls échappent à cette protection l'automobile, les biens immobiliers et les valeurs mobilières.

« Recommencer à neuf »

Le greffier, à partir des renseignements qui lui sont fournis, calcule le montant du versement : après déduction d'une « exemption », variable selon le nombre de personnes à charge (pour deux personnes à charge, l'« exemption » est de 520 dollars canadiens par mois, soit environ 2 800 F), le versement sera de tie « saisissable » du revenu), y compris les avantages en nature ou les prestations diverses. Un salarié ayant deux personnes à charge et gagnant 2 000 dollars par mois — un peu plus de 10 000 F — devra donc verser, chaque mois, dans les cinq jours qui suivent sa paie, 444 dollars (soit un peu moins de 2 400 F), et ce jusqu'à extinction de sa dette.

Le taux d'intérêt des dettes ainsi épongées est réduit au taux légal de 5 %, aucun créancier n'est privilégié et chacun reçoit des versements au prorata de sa créance. Il existe actuellement soixante et onze mille dossiers de dépôt volontaire dans la province de Québec, et il s'en ouvre près de trois mille nouveaux par an.

L'inconvénient du système est que le débiteur met souvent très longtemps à venir à bout de ses dettes. Et il arrive parfois que ce système soit insuffisant. En dernier recours, il reste la faillite personnelle. Elle permet au débiteur, moyennant la vente de la totalité de ses biens (s'il en a) de solder sa dette, en un an, et de *« recommencer à neuf »*. Pour pouvoir faire faillite, il faut bien sûr être insolvable et avoir pour au moins 1 a000 dollars de dettes (un peu plus de 5 000 F). Un syndic de faillite (souvent un comptable agréé), payé sur les actifs vendus, vend la totalité des biens, à l'exception des vêtements et de 4 000 dollars (21 500 francs environ) de meubles, et le failli est complètement libéré de ses dettes, en un an. Durant cette période, il lui est interdit de contracter une nouvelle dette. La libération peut être totale, ou conditionnelle (subordonnée au versement, par exemple, de 1 000 dollars en six mois). Certaines dettes ne peuvent pas être gommées : les amendes, les pensions alimentaires ou les dettes contractées pour l'achat de nourriture ou de vêtements. Certains créanciers, tels l'Etat, la ville, privilégiés, sont payés les premiers. Le créancier non garanti n'a que peu de chances de récupérer quoi que ce soit.

Le nombre des faillites personnelles, au Québec, a augmenté et évolue comme le taux de chômage : on en comptait 10 000 en 1976, 23 000 en 1981, 30 000 en 1982 et 24 000 en 1987. Les faillites de petits consommateurs représentent plus des trois quarts du nombre total de faillites. Quatre sur cinq des faillites personnelles sont liées au manque de revenu suffisant.

En fait, la faillite joue le rôle d'une menace pour obliger le créancier à renégocier les prêts. Mais la faillite coûte cher (de 800 à 1 200 dollars) pour régler le syndic : *« Il faut avoir les moyens de faire faillite »*, dit-on au palais de justice de Québec.

JOSÉE DOYÈRE.

Dans les Côtes-du-Nord

Des cadres de Chaffoteaux et Maury ont été séquestrés pendant vingt-quatre heures

Une vingtaine de cadres de l'entreprise Chaffoteaux et Maury, numéro un français des chaudières et des chauffe-eau, dont le directeur général, ont été retenus vingt-quatre heures dans un local de l'usine de Ploufragan, près de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) par des salariés en grève qui occupent l'usine. L'affichage d'une liste de cinquante-huit licenciés, mercredi 15 février vers 8 h 30, a provoqué la colère des ouvriers, qui, avec les syndicats CGT, le plus important de l'usine, et FO, réclament l'annulation des licenciements.

C'est l'intervention du secrétaire du comité d'entreprise, mettant en garde les salariés, qui a facilité la libération des cadres. Le président du directoire, M. Georges Danton, avait refusé de négocier, faisant valoir que la procédure de licenciement a été respectée. Ces licenciements forment la première phase d'un plan triennal de six cents suppressions d'emplois sur mille quatre cent cinquante à l'usine de Saint-Brieuc, annoncé le 31 janvier au cours d'un comité central d'entreprise (*le Monde* du 28 janvier). Premier employeur du département, Chaffoteaux et Maury enregistre, depuis 1986, des pertes, successivement de 10 millions, 7 millions et 170 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 930 millions de francs. Un plan de redressement avait été décidé en décembre (*le Monde affaires* du 4 février).

M. Paul Reverdy est remplacé à la tête de la RATP par M. Christian Blanc

M. Christian Blanc, ancien collaborateur de M. Michel Rocard et ancien responsable de la mission de conciliation en Nouvelle-Calédonie, remplacera M. Paul Reverdy à la présidence du conseil d'administration de la RATP dans les prochains jours. Un décret paru au *Journal officiel* du 16 février l'a nommé membre du conseil d'administration de la régie, *« en raison de ses compétences personnelles en matière de transport »*.

M. Paul Reverdy est tombé à droite, et, comme il le voulait, en patron. On savait que le gouvernement tout entier souhaitait son remplacement depuis la fin de l'année 1988, alors que son mandat n'aurait dû s'achever que dans quatre mois. On aurait pu tenter quelques parallèles avec M. Jacques Friedmann, président d'Air France, lui aussi remercié par le gouvernement socialiste : proche du RPR, haut fonctionnaire des finances, ne fait-il pas les frais, comme ce dernier, du « système des dépouilles » de l'alternance ? Les deux hommes n'ont pourtant ni la même stature ni les mêmes difficultés.

M. Reverdy aura payé, lui, une grève et un article paru dans notre journal.

Lorsqu'il arrive, en juin 1986, à la tête de la RATP, M. Reverdy recueille un lourd héritage. Son prédécesseur, Claude Quin, a transformé la présidence de la RATP en une tribune : il a mené, à la tête de la régie, une politique dynamique de communication et, communiste proche de Charles Fiterman, il a joué la carte du développement malgré l'hostilité déclarée du ministère de l'économie et des finances. M. Reverdy va donc faire les frais de représailles déclenchées par les bureaux de la Rue de Rivoli contre une régie accusée de gestion laxiste et d'embauches inconsidérées. Malgré ses menaces de démission, il perd sa première bataille budgétaire, et abandonne 150 millions de francs d'investissements tout en restant à son poste.

En juin 1987, le président de la RATP et son directeur général lancent une refonte de leur état-major afin de mettre fin aux blocages constatés en son sein. M. Reverdy la présente de telle manière qu'elle est ressentie de façon humiliante par son encadrement.

Un article dans « le Monde »

En décembre 1987, à l'ombre de la grande grève de la SNCF, les conducteurs de métro lancent des arrêts de travail à répétition qui débouchent sur un accord... jamais appliqué en raison de son refus par la base. Un an plus tard, le conflit déclenché dans les ateliers d'entretien du RER, du métro et des bus, paralyse la région parisienne. Rien ne va plus entre le président de la RATP et son ministre de tutelle. Celui-ci estime que M. Reverdy ne fait pas son travail et refuse de prendre ses responsabilités, par exemple en ne se rendant pas sur le terrain pour dialoguer avec les grévistes. Le président de la RATP qui, depuis le retour des socialistes au pouvoir, redoute d'être déstabilisé, prétend qu'on lui a interdit de se mêler de la grève, domaine réservé de son directeur général, M. Michel Rousselot.

M. Reverdy conçoit une telle amertume de cette situation qu'à l'étonnement général, il publie dans les colonnes du *Monde* du 14 décembre une tribune où il brûle ses vaisseaux en accusant l'Etat d'être un mauvais patron, incapable de regarder plus loin que le moindre coût et l'annualité budgétaire pour les entreprises qu'il contrôle. Il attaque : *« Appeler « entreprises », comme on le fait en France, des organismes qui ne déterminent eux-mêmes ni leur politique tarifaire, ni leur politique sociale, ni leur politique d'investissement et dont les dirigeants sont devenus des fusibles disciplinés au gré des humeurs des ministres, est un mensonge »*. Il enfonce le clou à l'égard des *« apparatchiks qui tirent les ficelles (...) dans les bureaux à Paris comme à Moscou. Aussi puissants, aussi anonymes, aussi irresponsables »*. M. Reverdy plaide pour des présidents d'entreprises publiques autonomes et capables d'assurer leurs responsabilités économiques et sociales. Cette remarquable philippique a été fort mal reçue dans le Landerneau gouvernemental.

M. Paul Reverdy laisse derrière lui une RATP mal assurée de son avenir, traumatisée par les camouflets budgétaires et les conflits sociaux qui lui ont été infligés depuis deux ans. On peut regretter qu'il n'ait pas appliqué plus tôt les principes qu'il proclama tardivement avec éclat.

ALAIN FAUJAS.

[Né le 5 septembre 1924 à Paris, M. Reverdy est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Contrôleur civil, puis conseiller civil au Maroc (1948-1959), il a fait carrière au sein de la direction des finances et des affaires économiques à la préfecture de Paris, ce qui lui vaut de diriger le cabinet de M. Christian de La Malène, ministre chargé de la recherche scientifique et conseiller UDR de Paris (1968). Il devient ensuite inspecteur général des finances (1976), secrétaire général de la SNCF (1980-1983) et chef du service de contrôle des dépenses engagées du ministère de l'économie, des finances et du budget. Il était président de la RATP depuis le 11 juin 1986.]

L'artisan de la réconciliation calédonienne

Le dialogue sans la mondanité, la fermeté oublieuse de l'entêtement : ainsi pourrait-on définir la personnalité de M. Christian Blanc, quarante-six ans, préfet de la Seine-et-Marne, qui a donné toute la mesure de ces qualités lorsque, chargé de conduire, en mai et juin 1988, la « mission du dialogue » en Nouvelle-Calédonie, il a été le véritable artisan de la réconciliation entre des communautés dont on croyait l'antagonisme irréductible, sur un territoire qui menaçait de sombrer dans la guerre civile.

L'idée d'organiser un référendum sur ce sujet vient de lui. On s'est gaussé de cette initiative, compte tenu du peu d'enthousiasme qu'ont manifesté les Français au moment du scrutin. Mais le résultat est là : c'était sans doute la seule manière d'obtenir que M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file des indépendantistes, qui croyait en la parole de M. Blanc, n'ait plus de doute sur celle de la France. A cette époque se sont révélés les talents d'un négociateur subtil, homme réfléchi à l'esprit clair. Homme d'imagination aussi et preneur de risques : l'affaire du référendum en est témoin.

L'épisode a permis accessoirement de sceller la réconciliation entre M. Mitterrand et celui qui fut naguère le chef d'état-major d'une machine de guerre organisée contre lui à l'usage de M. Rocard. Ancien militant de l'UNEF, chrétien de gauche, M. Christian Blanc est en effet entré en politique en 1978 — il avait adhéré au PS en 1974 — aux côtés de M. Rocard lorsque ce dernier, après les élections législatives perdues par l'union de la gauche, imaginait qu'il pourrait être le candidat des socialistes à l'élection présidentielle de 1981. Concepteur de la campagne rocardienne à l'extérieur du PS, travailleur de terrain à l'intérieur dans ses relations avec les fédérations, M. Blanc poussait alors M. Rocard à aller jusqu'au bout de sa démarche, c'est-à-dire à affronter M. Mitterrand, en primaire, devant les instances de son parti afin de se retrouver, même en cas d'échec, dans une position de force qui lui aurait ouvert, pensait-il, les portes de Matignon dès 1981. Que M. Rocard n'ait pas suivi son conseil a été probablement à l'origine d'une déception qui s'est traduite ensuite par un relatif éloignement entre les deux hommes.

Au fil du premier septennat de M. Mitterrand, M. Blanc a appris à

connaître celui dont il était auparavant l'un des ennemis de l'intérieur. Il a peu à peu révisé son jugement jusqu'à nourrir une admiration, qu'il ne cache plus, pour le président de la République.

Devenu directeur du cabinet de M. Edgard Pisani, alors commissaire à la Commission des Communautés européennes, M. Blanc a été nommé préfet des Hautes-Pyrénées en octobre 1983, poste qu'il a quitté en décembre 1984. A cette date, secrétaire général du territoire de la Nouvelle-Calédonie, il a de nouveau collaboré avec M. Pisani, qui en était le haut-commissaire.

J.-Y. L.

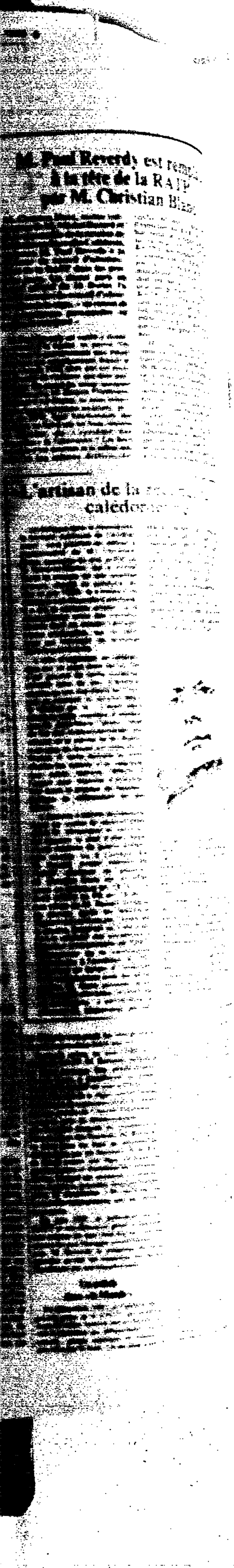

MIDI

LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DU MIDI

Par leur vote à l'assemblée du 22 juin dernier, les actionnaires de la Compagnie du Midi lui ont donné une dimension nouvelle, rendant ainsi possible la poursuite du projet : en faire une grande institution financière européenne et privée.

C'est ce projet qui a justifié les accords intervenus dans l'assurance avec le groupe Axa après qu'eut été réussie, en novembre 1987, la prise de contrôle d'Equity & Law.

C'est ce projet qui a justifié la création de Deltabanque, l'acquisition de Meeschaert-Rousselle, première société de bourse française, comme la position prise dans la Compagnie Financière de Suez et plus récemment dans la Société Générale.

C'est ce projet qui a justifié, dans le courant du second semestre 1988, le renforcement des participations stratégiques dans le capital de Delmas-Vieljeux, de la société-mère du groupe Schneider, ou d'Épéda-Bertrand Faure.

C'est ce projet qui a justifié, à l'heure où tant de sociétés européennes s'implantent à Paris, l'élargissement continu de l'exceptionnel patrimoine immobilier que gère, directement ou par ses filiales, la Compagnie du Midi.

Il restait à trouver, avec les Generali, les modalités d'un accord souhaité de part et d'autre pour leur reconnaître la place correspondant à leur investissement.

En recommandant la nomination de deux administrateurs présentés par les Generali, le conseil d'administration de la Compagnie du Midi a eu le souci de régler un conflit qui n'avait plus de raison de se prolonger, dès lors qu'était respectée sa volonté affirmée de maintenir en France le centre de décision de la Compagnie.

Ainsi le capital, comme le conseil d'administration, de la Compagnie du Midi acquièrent une configuration véritablement européenne.

La Compagnie du Midi inscrit son projet dans le long terme. Ni conglomérat, ni banque d'affaires, elle doit être, avec ses traditions, un gestionnaire à l'échelle de l'Euro, produisant et distribuant assurances et services financiers, si complémentaires entre eux sur le marché moderne de l'épargne.

Gérant à travers ses filiales plus de 120 milliards d'actifs, la Compagnie du Midi est un des intervenants majeurs au service de l'économie française. Premier groupe financier privé, c'est aussi l'une des toutes premières capitalisations du marché de Paris.

135 ans de dividendes ininterrompus et régulièrement croissants affirment la continuité d'une tradition au service des actionnaires. La force de la Compagnie du Midi est d'être à la fois cohérente et diversifiée. Son avenir s'identifie désormais à son projet de développement européen.

Bernard Pagezy

Conseil d'administration : Bernard Pagezy, Pierre Cèlier, Claude Bébéar, Jacques Calvet, Alphonse Denis, François Donnay, Raymond-Maurice Doumenc, Jacques Ferry, Patrice Garnier, Henri Hottinguer, François de La Villeguerin, Olivier Lecerf, Tristan Vieljeux, Sir Douglas Wass.

COMPAGNIE DU MIDI

N° Vert : 05.10.060.

HDM/OMNIUM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

Les tensions sur les taux d'intérêt

L'Allemagne fédérale entend contrer toute nouvelle flambée des prix

En dépit des rumeurs circulant sur les marchés, la Bundesbank ne semblait pas prête à augmenter à nouveau ses taux directeurs, lors de sa réunion de jeudi 16 février, à Francfort. L'apaisement du dollar, l'attente d'une confirmation des pressions inflationnistes en février, devaient jouer en faveur de l'expectative. Mais la communauté financière reste persuadée que, inscrite dans les cours, une remontée des taux d'intérêt est à terme inéluctable.

Difficile de dégager une réelle tendance sur les marchés financiers, en ce matin du 16 février. Les opérateurs semblaient avoir décidé de suspendre leurs décisions, dans l'attente de la réunion de la Bundesbank, jeudi en fin de matinée, et de la publication du résultat de la balance commerciale américaine en décembre attendue pour le 17 février en début d'après-midi.

Tous sont désormais convaincus que les autorités monétaires, au moins celles de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis, ont placé la lutte contre l'inflation en tête de leurs priorités. Le vice-président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, a confirmé, le 15 février, que les pays visent « *en premier lieu se préoccuper de la stabilité de leur propre monnaie* » pour contrer « *une nouvelle flambée de l'inflation* ». Et d'ajouter que les autorités ouest-allemandes doivent « *empêcher une nouvelle dépréciation du mark, non seulement en termes nominaux mais aussi en termes réels, c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution comparée des prix en RFA et à l'étranger* ».

Cette priorité accordée à la maîtrise de l'inflation pourrait conduire prochainement au relèvement des taux directeurs allemands (le Lombard, actuellement fixé à 6 %, ou le taux d'escompte, qui est de 4 %) et américains (le taux de l'escompte s'établit, depuis le 9 août dernier, à 6,5 %).

Qu'elles soient imminentes ou non, ces hausses de taux sont actuellement largement inscrites dans les cours du marché. Le 15 février, la Bundesbank a procédé à une prise en pension de titres à vingt-huit jours, dont le rendement s'est établi à 5,90 %-6,20 %, soit au-dessus du niveau actuel du Lombard. A cette occasion, l'institut d'émission allemand a retiré 3,3 milliards de marks du marché. De même, aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a prélevé des liquidités sur le marché interbancaire alors que le taux sur les fonds fédéraux atteignait déjà 9 1/4 %.

La France, qui pourrait difficilement ne pas participer à une hausse générale des taux, a vu jeudi son marché obligataire faiblir considérablement dans l'attente de la décision allemande. Le MATIF a fortement chuté le 15 février.

AFFAIRES

Alors que la justice est saisie du litige entre MM. Pébereau et Pellerin

Le président de la Société générale précise les conditions d'un accord avec ses assaillants

M. Marc Viénot, président de la Société générale, a indiqué, dans un entretien à *Paris-Match du 16 février*, les conditions dans lesquelles il serait prêt à un accord avec M. Georges Pébereau et ses partenaires à l'origine du raid sur la banque privatisée. Le président de la *troisième* banque française de dépôts souhaite « *ne pas racheter* [lui ou ses alliés] *trop cher les actions de la Société générale* » et « *ne pas accepter d'actionnaires au-delà de 4,5 %* ». Rappelons qu'à l'issue de son raid la société menée par M. Georges Pébereau, la Société immobilière de gestion et de participation (SIGP), possède actuellement un peu plus de 10 % du capital de la banque, ces actions ayant été acquises à un cours estimé entre 480 F et 485 F.

La SIGP (dont la Caisse des dépôts est le principal actionnaire) serait prête à réduire sa participation dans la banque, à condition de pouvoir vendre à un prix supérieur à son coût moyen d'achat. Dans la négociation organisée actuellement par M. Jean-Claude Trichet, le directeur du Trésor, le principal problème concerne le prix auquel la SIGP pourrait céder une partie de ses actions à des actionnaires mieux acceptés par les dirigeants de la Société générale (Axa-Midi, notamment). Le cours actuel de l'action Société générale (485 F) est très proche du coût moyen d'achat de la SIGP (480 F à 485 F), ce qui rend très difficile la négociation.

Acceptant d'aider à sauver la face à certains assaillants, M. Viénot déclare encore : « *Je veux bien manger mon chapeau... mais seulement le bord.* »

Par ailleurs, le conflit entre M. Pébereau et l'un de ses ex-alliés dans le raid, M. Christian Pellerin, promoteur immobilier, devra être tranché par la justice. Mardi 14 février, M. Pellerin avait assigné M. Pébereau devant le tribunal de commerce de Paris, demandant à pouvoir se retirer de Camélia, la société dans laquelle il avait investi 110 millions de francs, ainsi que 1 F de dommages-intérêts. Mercredi 15 février, M. Pébereau a répondu. « *Estimant sans fondement l'assignation délivrée par M. Pellerin* », il a chargé ses conseils de « *présenter devant le tribunal une demande reconventionnelle sur le fond du litige* ».

La grande commission franco-soviétique

La formation des crédits et les sociétés mixtes au centre des débats entre la France et l'URSS

Même rénovée pour être plus efficace (*le Monde* du 28 janvier), la grande commission franco-soviétique, réunie à Paris les 15 et 16 février, aura du mal à donner un nouvel élan aux relations bilatérales. Les participants à la réunion ont toute raison de rechercher la qualité plus que la quantité : le bilan des échanges n'a rien d'enthousiasmant. *En dépit d'une remontée des exportations françaises*, en hausse de 10 % en 1988, le volume du commerce entre les deux pays a péniblement retrouvé son niveau de 1986, 29 milliards de francs. On est loin des 39 milliards atteints au milieu des années 80, et le déficit de la France continue de se creuser. Au moment où l'un des principaux conseillers de M. Mikhaïl Gorbatchev, M. Abel Aganbegyan, préconise, lors d'une réunion de presse à Washington, mercredi 15 février, une hausse rapide des importations de biens de consommation pour conforter la politique de réformes auprès de la population soviétique, ce manque de souffle des échanges avec la France ne cesse d'être décevant.

Ce constat n'empêchera pas les deux parties de mettre leurs discussions au diapason de la perestroïka. A l'issue d'une rencontre avec les industriels français, mercredi 15 février, le président soviétique de la grande commission, le vice-premier ministre, Lev Alexeïevitch Voronine, a insisté sur l'accent sur les contraintes de l'application stricte des règles du COCOM (1), qui surveille la limitation des ventes de produits technologiques vers les pays de l'Est.

Selon lui, des moins rigoureuses auraient permis à la France de vendre 3 milliards de francs de matériels technologiques en URSS l'an dernier au lieu des 2 milliards livrés. La RFA hérit sur ce thème actuellement estimant que les restrictions COCOM lui ont fait perdre 268 millions de deutsche-marks (quelque 900 millions de francs) d'exportations entre 1982 et 1987. Cette offensive conjuguée intervient au moment où les troupes soviétiques finissent de quitter l'Afghanistan. La France pourrait, dans ce contexte, rejoindre les rangs de ceux qui plaident en faveur de plus de souplesse près de Washington.

Manque de gestionnaires

Décidés à être concrets, les français entendaient toutefois se concentrer sur deux points durant la commission : la promotion des sociétés mixtes et une aide à la formation de cadres soviétiques, deux sujets d'importance pour l'URSS. Une enveloppe de crédits français destinés à faire découvrir les finesses de la gestion occidentale répond à un urgent besoin, les réformes soviétiques *se heurtant partout à un manque* de gestionnaires et de cadres. Une approche plus attrayante de la constitution de sociétés mixtes permettrait de surmonter les réticences des entreprises françaises et de mieux cadrer les secteurs dans lesquels l'apport de capitaux et de technologie pourrait soutenir la perestroïka.

C'est dans ce but que le consortium bancaire dirigé par le Crédit lyonnais a proposé de recentrer une part des 12 milliards de francs de crédits offerts à Moscou sous forme de protocole d'intention, en novembre dernier. La définition d'une méthodologie et d'un plan de financement de sociétés mixtes permettrait, en outre, à la France de consolider sa troisième position en ce domaine. Les treize *joint ventures* signées avec l'URSS placent les Français derrière les Finlandais, dont les relations avec les Soviétiques restent privilégiées, et derrière la RFA. Une position qui constitue un sujet de consolation pour les dirigeants français et permet d'espérer un renforcement qualitatif, à terme, des relations avec l'URSS.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations.

1,2 milliard de francs de bénéfices en 1988

Air France n'a jamais autant rempli ses avions

Malgré la longue grève des mécaniciens chargés de l'entretien de ses avions, qui l'a amenée à annuler sept cents vols au cours du dernier trimestre 1988, Air France a réalisé une bonne année, tant en matière de trafic que de résultats comptables. C'est ainsi que la compagnie nationale a transporté 14,8 millions de passagers, soit + 10,3 %, ce qui, en termes de trafic kilométrique, représente une augmentation de 8,8 %. Le transport de fret a réalisé 636 100 tonnes de marchandises et, en termes de trafic kilométrique, une croissance de 6,9 %. Air France a pu atteindre le coefficient d'occupation de ses vols le plus élevé de son histoire, avec 70,1 %. Ces performances classent la compagnie au deuxième rang mondial pour le nombre de passagers et au troisième pour le transport de fret, sur les liaisons internationales.

Les résultats financiers encore provisoires sont à l'unisson. Le chiffre d'affaires est estimé à 31,2 milliards de francs (28,9 milliards de francs en 1987), en hausse de 8 %. *Quant au bénéfice net, on s'attend* qu'il atteigne 1,2 milliard de francs, contre 716 millions en 1987.

M. Bernard Attali, son nouveau président, n'a pas de doute sur l'objectif d'Air France : « *Etre, en 1993, l'une des toutes premières compagnies européennes.* » Il ne reste plus que quarante-six mois avant que le grand marché européen ne soit une réalité, le 1er janvier 1993. Aussi s'est-il inquiété, le *15 février*, de deux problèmes : « *Comment réussira-t-on à concilier l'ouverture souhaitée de la concurrence qui devrait entraîner un important développement du trafic avec les problèmes d'engorgement des routes aériennes et de certains aéroports ? Comment l'Europe réussira-t-elle à s'organiser face aux offensives prévisibles des compagnies non européennes, notamment américaines et asiatiques ?* ».

Dans cette perspective, Air France lancera, en 1989, plusieurs améliorations de ses prestations : la compagnie ouvrira sept nouvelles escales (Antalya, Bari, Bergen, Dubrovnik, Innsbrück, Kilimandjaro, Palerme), quatre nouvelles lignes métropolitaines (Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nantes), une quinzaine de lignes européennes et un vol direct Lyon-New-York.

Le grand public pourra réserver directement ses places sur minitel par le 3614. Le billet ATB à piste magnétique facilitant l'enregistrement et l'embarquement sera généralisé. Enfin, les journaux seront offerts dès la salle d'embarquement pour les vols moyen-courriers.

Thomson et Aérospatiale regroupent leurs activités d'électronique de vol

La société Aérospatiale et le groupe Thomson-CSF ont achevé leurs discussions visant à regrouper avant l'été leurs activités dans le domaine de l'électronique de vol. Entreprises à la fin de l'an dernier (*le Monde* du 1er décembre 1988), ces discussions doivent aboutir à la fusion, au sein de la société Crouzet, des sociétés SFENA et EAS (filiales industrielles d'Aérospatiale) avec la division avionique générale de Thomson-CSF. Ainsi élargie et renforcée, la société Crouzet sera contrôlée par un holding détenu à parité par Aérospatiale et Thomson-CSF.

Avec un effectif de 9 000 personnes et un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs (dont 4 milliards dans l'électronique de vol civile et militaire), le nouvel ensemble devrait pouvoir rivaliser avec des concurrents européens et américains de même taille.

Dans un entretien au « Wall Street Journal »

M. Rocard plaide pour davantage d'« agressivité dans le capitalisme français »

M. Michel Rocard souhaite « *introduire davantage de mobilité, de flexibilité et d'agressivité dans le capitalisme français* ». Cette modernisation est, à ses yeux, « *une évolution à long terme qui nécessite de la patience* ». Surprenants après les déclarations de M. François Mitterrand, dimanche 12 février à « 7 sur 7 », ces propos avaient été recueillis avant cette émission par le *Wall Street Journal*. Reproduits dans l'édition européenne du quotidien américain du 15 février, ils ont néanmoins été relus par Matignon au lendemain de l'émission de TF1.

Dans cet entretien, le premier ministre a aussi évoqué, entre autres, le problème de l'ouverture du capital des entreprises nationalisées. « *Toute approche de ce problème maintenant, compte tenu notamment des « affaires », créerait des conflits inutiles.* » Pourtant, M. Rocard réaffirme sa philosophie : « *Economiquement, certains considéreraient comme opportun que des entreprises publiques puissent augmenter leur capital en vendant des actions à des investisseurs privés, en les privatisant partiellement. Mais, politiquement, cela reste impossible* », écrit le *Wall Street Journal* en rapportant les propos de M. Michel Rocard.

A propos du raid sur la Société générale, le premier ministre indique que la méthode suivie était « *contestable* », mais qu'il avait « *été informé à l'avance du raid et qu'il l'avait approuvé* ». Sur l'affaire Pechiney enfin, M. Rocard a déclaré : « *Mon sentiment est que l'on découvrira probablement qu'il n'y a aucun fonctionnaire impliqué* » mais que « *cela n'est pas encore une certitude* ».

SOCIAL

● **Métallos de La Ciotat : manifestation à Paris.** — Des salariés des chantiers navals de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) ont manifesté, le 15 février, à l'appel de la CGT à Paris entre la gare de Lyon et le palais de l'Elysée, autour duquel avait été mis en place un important service d'ordre.

Une délégation a été reçue à Matignon. Les manifestants ont hissé au sommet du génie de la Bastille une maquette de navire avec cette inscription « *Un bateau pour La Ciotat* ».

(Publicité)

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

1. — **COLLECTIVITÉ QUI PASSE LE MARCHÉ**
Région Aquitaine
14, rue François-de-Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX
2. — **MODE DE PASSATION CHOISI**
Appel d'offres avec concours, conformément aux dispositions des art. 302 à 307 du Code des marchés publics.
3. — **OBJET DU MARCHÉ**
Le Conseil régional souhaite engager pour l'année 1989 une campagne de communication permettant de faire mieux connaître aux Aquitains l'institution régionale et les actions qu'elle conduit pour favoriser le développement économique de l'Aquitaine.
4. — **MONTANT**
5,5 millions de francs TTC.
5. — **LIEU D'EXÉCUTION**
BORDEAUX
6. — **JUSTIFICATION**
A produire obligatoirement concernant la qualité et les capacités juridiques, techniques, économiques et financières des candidats :
– déclaration d'intention de soumissionner ainsi qu'une attestation sur les obligations fiscales et parafiscales, ces imprimés conformes à l'art. 251 – 1° et 251 – 2° du Code des marchés publics peuvent être retirés au Conseil régional d'Aquitaine - Direction des finances ;
– photocopie complète de la carte de qualification et classification professionnelle ;
– qualité de la présentation de l'agence ;
– une liste des principales références de l'entreprise comportant des réalisations similaires datées et chiffrées ;
– le chiffre d'affaires des trois dernières années ;
– production de deux projets créatifs de l'entreprise jugés les plus significatifs ;
– les moyens en personnels et en matériels qui seraient contractuellement affectés à cette campagne.
7. — **DÉLAI D'EXÉCUTION**
Exercice budgétaire 1989.
8. — ***DATE DE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES***
6 mars 1989, 17 heures : terme de rigueur.
Toute candidature, rédigée en langue française sous double enveloppe cachetée, sera adressée par pli recommandé au Conseil régional d'Aquitaine : Direction des finances, 4e étage, Hôtel de région, 14, rue François-de-Sourdis, 33077 Bordeaux cedex, ou remise à cette direction comme récépissé.
L'enveloppe extérieure devra comporter la mention « *n'ouvrir qu'en commission d'appel d'offres* » ; ainsi que l'identification du marché. Elle ne devra pas comporter l'identification de l'entreprise.
9. — **PERSONNES HABILITÉES A COMMUNIQUER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
– d'ordre technique : M. Marcel DUPONT
responsable de la communication
Tél. : 56-90-53-90.
– d'ordre administratif : M. Pierre BARIANT
directeur des finances
Tél. : 56-90-53-90.
10. — **CRITÈRES UTILISÉS**
Il sera fait référence à l'article 300 du code des marchés publics.
Une attention particulière sera apportée :
– pour la sélection : sur la garanties professionnelles et financières des candidats et leur connaissance des problèmes spécifiques de la région Aquitaine ;
– pour l'attribution du marché : les critères fixés dans le règlement de consultation ;
– les candidats admis à concourir et non retenus seront primés.
11. — **DATE DE L'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AUX PUBLICATIONS CHARGÉES DE L'INSERTION**
14 février 1989.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BS

BANCO DE SANTANDER

BÉNÉFICE NET 1988 : + 47 %
DIVIDENDE PAR ACTION : + 41 %

Le bénéfice consolidé du groupe BANCO SANTANDER progresse de 47,2 % et atteint 46 milliards de pesetas (346,4 millions de dollars) contre 26,7 milliards de pesetas (*5,4 millions de dollars*) *pour* l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt enregistre une croissance plus rapide, à 63,4 milliards de pesetas (559 millions de dollars) contre 42,1 milliards de pesetas (371 millions de dollars) en 1987.

Au terme de cet exercice, le groupe Banco Santander a provisionné à plus de 100 % l'ensemble des risques et des fonds de retraite pour ses employés (actifs ou retraités).

Selon Emilio BOTIN, président du conseil d'administration, les performances réalisées trouvent leur origine dans une très nette progression de la marge opérationnelle brute (+ 5), à une hausse de 8,1 % des produits financiers et à une réduction des frais financiers de 4,5 %.

L'assemblée générale *des actionnaires a approuvé la distribution d'un* dividende supplémentaire de 71 pesetas (71 dollars) par action, qui sera mis en paiement à compter du 30 avril 1989. Le dividende total pour l'exercice 1988 ressort ainsi à 155 pesetas (1,37 dollar) par action, soit une progression de 41 % sur l'exercice 1987.

Note

Le groupe SANTANDER représente aujourd'hui : BANCO SANTANDER plus 14 autres banques, *67 compagnies de différentes nationalités détenues majoritairement*. A travers son réseau de 1 608 agences, BANCO SANTANDER est au quatrième rang des banques espagnoles par le total du bilan, au troisième par le bénéfice, au deuxième par la capitalisation boursière et à la première place par le nombre d'actionnaires.

Cours F/Pta : 5,47 pour 100 pesetas environ.

Pour tout renseignement complémentaire : Société générale, direction des marchés de capitaux actions étrangères, 3, *rue La Fayette*, 75009 Paris. *Tél.* : 40-98-32-91.

AVENIR

Le Conseil d'Administration d'**AVENIR**, réuni le 6 février 1989 sous la présidence de Philippe **SANTINI**, a examiné les prévisions de résultats pour 1988 et les perspectives pour 1989.

Le chiffre d'affaires social d'AVENIR a franchi le seuil significatif du milliard de francs et s'élève à 1 013 millions de francs, soit une progression de **10,35 %.**

Le chiffre d'affaires consolidé (part de la France uniquement) et à structures comparables sera d'environ **1 096 millions de francs,** soit une progression de **10,15 %.**

Le **résultat global consolidé,** part du groupe, devrait s'établir à environ **72 millions de francs.**

Le résultat consolidé pour la France devrait être proche de **65 millions de francs,** en progression de **27 %** (51 millions de francs en 1987).

La politique de développement en Europe d'**AVENIR** se traduit, dès cette année, et pour une période de six mois, par une contribution au résultat consolidé à hauteur de 7 millions de francs, soit environ 10 % du résultat net global.

La contribution des différentes participations **AVENIR** en Europe, par l'intermédiaire d'**EUROPOSTER**, devrait atteindre en 1989, 20 % du résultat consolidé.

Pour 1988, le dividende distribué par action devrait connaître une progression appréciable par rapport à l'année précédente et ceci, malgré la création d'actions nouvelles résultant de l'augmentation de capital réservée à **MILLS & ALLEN Ltd** décidée en juin 1988, pour lesquelles il ne sera versé qu'un demi-dividende au titre de cet exercice.

Poursuivant sa politique de renforcement de son patrimoine, **AVENIR** vient d'acquérir les sociétés **PUBLICY** à Annecy, **J.C.P.** à Reims.

En rachetant dix entreprises d'affichage en France en deux ans, **AVENIR** a renforcé son patrimoine de plus de **5 000 panneaux.**

Enfin, le Conseil s'est réjoui de la mise en place définitive des structures d'**AVENIR ESPANA,** société dont **EUROPOSTER** détient le contrôle majoritaire, et qui représente **35 %** du marché de la publicité extérieure espagnol avec **16 000 panneaux.**

MIDI

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA COMPAGNIE DU MIDI

PART DU GROUPE (en milliards de Francs)

Résultat Net Consolidé 1987 Reconstitué du nouvel ensemble	**1,9**
Résultat Net Consolidé 1er semestre 1988	**2,1**
Prévision de Résultat Net Consolidé 1988 ***soit = 1987 reconstitué + 28 %***	**2,5**
Fonds Propres Consolidés au 1er janvier 1988	**14,1**
Capitalisation (25 161 395 actions à 1 685 F)	**42,3**

La Compagnie du Midi réunit quatre pôles d'activité :

Axa-Midi Assurances
holding regroupant les compagnies d'assurances d'AGP, d'AXA et d'Equity and Law.

Midi Finance
rassemblant :
- des banques et des établissements de crédit autour de la Compagnie Financière de Paris,
- la première société de bourse française, Meeschaert-Rousselle,
- des fonds d'investissements et des holdings intermédiaires.

Midi Industrie
regroupant en un véritable pôle de développement les participations industrielles de la Compagnie du Midi. Parmi les participations stratégiques du Midi :
Ciments Français, Clause, BGI, Schneider, Epéda-Bertrand Faure, Delmas-Vieljeux...

Midi Immobilier
gérant l'un des plus beaux patrimoines immobiliers français, essentiellement situés à Paris et en région parisienne.

omnium de publicité privé

COMPAGNIE DU MIDI

N° Vert : 05.10.05.60.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Affaires

Avec 3 milliards de francs en 1988

Orkem a triplé ses bénéfices

Première société chimique en France à publier ses résultats pour 1988, Orkem (ex-Cdf Chimie) a brillamment réussi la levée de rideau. Revenu tambour battant l'*année précédente* dans l'ère des profits après des lustres de pertes : le groupe a triplé ses bénéfices, dont le montant net atteint 3 milliards de francs, malgré le discret retour du fisc (une centaine de millions), pour un chiffre d'affaires seulement accru de 4,9 % à 21,3 milliards de francs (+ 8 % à structure comparable). Tout cela sans compter les profits retirés de la participation majoritaire (40 %) dans la firme britannique Coates, non consolidée dans les comptes.

La rentabilité du groupe, encore moribond en 1986, atteint 14 %. C'est un des taux les plus élevés du *monde dans la chimie. Son PDG*, M. Serge Tchuruk, n'en revient pas lui-même. En même temps, les capitaux propres de l'entreprise ont plus que doublé (6,4 milliards de francs contre 2,97 milliards), quintuplé même par rapport à 1987, et sa dette a encore fondu (– 46 %) pour revenir à 3 milliards de francs (9,5 milliards deux ans auparavant). Tant et si bien que le ratio d'endettement est tombé de 1,88 à 0,47, pendant que les investissements augmentaient de 78 % à 2,5 milliards de francs (dont 1,3 milliard d'acquisitions). Plus aucune activité n'a perdu de l'argent. Les « peintures » et les « encres », qui avaient encore été déficitaires de 40 millions de francs en 1987, ont dégagé respectivement 100 et 230 millions de francs de bénéfices courants. C'est la chimie proprement dite – première activité d'Orkem avec 13 milliards de francs *de chiffre d'affaires – qui a réussi* la meilleure performance avec un rendement (marge opérationnelle sur chiffre d'affaires) de 22 %. Autrement dit, M. Serge Tchuruk a transformé l'essai au-delà de toute espérance. De passage à Lille en novembre dernier, n'avait-il pas laissé entendre que pour l'exercice 1988, il s'attendait à un résultat supérieur à 2 milliards de francs ? Selon lui, le facteur structurel (ventes d'activités déficitaires, rachats d'activités bénéficiaires, amélioration de la productivité) a joué pour 50 % dans la réalisation de ces brillants résultats. Superbe, la conjoncture y a contribué aussi largement. Mais le patron du groupe d'Etat y associe également le dynamisme du personnel.

M. Tchuruk se garde toutefois bien de pavoiser. Alors que tous les augures prévoient encore une année *brillante pour la pétrochimie et la* chimie, lui, table sur un tassement conjoncturel pour le deuxième semestre. D'autre part, un important travail en profondeur reste à faire pour renforcer les assises du groupe et lui permettre, éventuellement, de traverser une zone de mauvais temps. La « stratégie offensive » mise en place va se poursuivre. Elle se traduira encore par des rachats d'entreprises, de même que par la modernisation des installations, notamment celles de Carling St-Avold (Moselle), promises à devenir les plus belles de France.

La recherche sera renforcée. Enfin, M. Tchuruk veut pousser les feux de l'internationalisation par le jeu du partenariat dont il a su si bien tirer parti jusqu'ici. Bref, d'ici à 1991, le chiffre d'affaires du groupe devrait passer à 30 milliards de francs. Dans le cadre du redéploiement et pour satisfaire une demande croissante, des productions vont être augmentées, l'acide acrylique (de 160 000 tonnes à 220 000 tonnes), le styrène (de 250 000 tonnes à 300 000 tonnes) et l'anhydride maléique (35 000 tonnes à 70 000 tonnes).

En outre, avant 1993, M. Tchuruk espère pouvoir fléchir Gaz de France, qui l'approvisionne avec un gaz plus cher que celui dont dispose la concurrence européenne fabriquant des engrais (britannique, allemande, néerlandaise, italienne). Faute de quoi, il ne cache pas son intention de trouver un fournisseur meilleur marché en Europe, quand les frontières seront tombées. Le surcoût est de plusieurs dizaines de millions de francs. Cet argent pourrait être mieux employé. Enfin, le PDG d'Orkem souhaite abaisser le ratio d'endettement du groupe pour le ramener à 0,4 ou 0,3. Manifestement, sa mission est loin d'être terminée, comme la rumeur le prétend. A moins que ce ne soit pas lui qui l'accomplisse jusqu'au bout.

ANDRÉ DESSOT.

INSOLITES

Le bonnet d'âne

Quelques lecteurs ont été surpris d'apprendre qu'au Nigéria le prix du singe avait augmenté, *« un plus grand nombre de personnes se tournant vers cet animal comme moyen commode de transport »* (*le Monde* du 10 février). En fait, il s'agissait non pas du singe mais de l'âne, la confusion venant d'un lamentable lapsus du traducteur de la dépêche en provenance de l'agence de presse nigériane ; *donkey*, l'âne, est devenu *monkey*, le singe. Le contexte eut dû nous alerter. Mais voilà, on apprend à faire la grimace même à des vieux singes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DATOX
PALUEL-MARMONT/CHEMCO

DATOX est le leader sur le marché français des systèmes informatiques dans le domaine de la presse et des arts graphiques.

Dans le cadre du développement européen du marché de la communication, les fondateurs de DATOX, le groupe PALUEL-MARMONT et CHEMCO EUROPE NV, un des leaders européens de la fabrication et de la distribution des produits et systèmes de préparation dans l'industrie des arts graphiques, ont décidé d'associer leurs compétences au sein de DAGEST SA, société holding détenant le capital de DATOX.

L'opération a été réalisée avec l'assistance du CR4DIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS et de PALUEL-MARMONT BANQUE.

ACCOR

ENTREPRISE D'HÔTELLERIE, DE RESTAURATION, ET DE SERVICES

VOLUME D'AFFAIRES 1988

Le volume d'affaires consolidé de ACCOR pour l'année 1988 s'est élevé à 16395 millions de francs, en progression de 12,2 % sur l'exercice précédent (*14618 millions*).

Corrigée des cessions majeures de l'exercice, la progression aurait été de + 15,6 % par rapport à l'année 1987.

La part de la France métropolitaine est de 59 %, sensiblement au même niveau qu'en 1987. Le reste de l'Europe représente 25 % du total, tout comme l'année précédente.

L'hôtellerie contribue pour près de 50 % du total, la restauration publique et collective pour un peu moins de 40 %.

EUROPE 1 COMMUNICATION

Le conseil d'administration d'EUROPE 1 COMMUNICATION s'est réuni sous la présidence de *M. Frank Ténot pour arrêter les* comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1988.

Le résultat consolidé (encore provisoire) du groupe EUROPE 1 COMMUNICATION ressort à 70 millions de francs, contre 55 627 000 francs au 30 septembre 1987, soit + 25,8 %. Pour *la part du groupe, il s'établit avant* amortissement des survaleurs à 53 500 000 francs, contre 40 852 000 francs en 1986-1987, soit une augmentation de 31 %.

La décision prise par le conseil d'administration d'amortir désormais sur quarante ans les écarts d'acquisition conduit à imputer sur le résultat consolidé une somme de 1,5 million de francs, dont 1 million pour la part du groupe.

Le résultat consolidé part du groupe s'établit donc après amortissement des survaleurs à 52 500 000 francs.

Le résultat net de la société mère EUROPE 1 COMMUNICATION s'établit à 30 222 000 francs au 30 septembre 1988, alors qu'il s'était élevé à 29 553 000 francs au 30 septembre 1987.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, dont la date est fixée au 30 mars 1989, à Monaco, la distribution d'un dividende de 8,50 francs, plus avoir fiscal de 4,25 francs, soit au total 12,75 francs, contre 9 francs, avoir fiscal compris, pour l'exercice 1986-1987.

Marchés financiers

NEW-YORK, 15 février ↑

Reprise en fin de séance

Très lourd ces derniers jours, le marché new-yorkais s'est très sensiblement redressé mercredi. La tendance ne s'est toutefois pas renversée immédiatement. Le début de séance avait été encore assez maussade. Ce n'est qu'à l'approche de la clôture que, d'un seul coup, la Bourse est remontée. L'indice des industrielles s'est établi à 2 303,93 avec un gain de 22,68 points. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 953 valeurs traitées, 888 ont progressé, 552 ont baissé et 513 n'ont pas varié.

De l'avis général, cette reprise a été essentiellement due au facteur technique. Des analystes assuraient également que des investisseurs avaient repris des positions en prévision d'une prochaine étape de hausse.

Reste que la pression sur les taux d'intérêt empêche toute visibilité à court terme. Même si la faible augmentation de la production industrielle a relativement atténué la crainte d'une poussée inflationniste, les usines américaines n'en tournent pas moins à 84,4 % de leur capacité, le taux le plus élevé depuis octobre 1979. Dans l'immédiat, beaucoup autour du « Big Board » attendent les derniers résultats du commerce extérieur pour décembre.

L'activité a légèrement augmenté avec 154,22 millions de titres échangés contre 149,56 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 fév.	Cours du 15 fév.
Alcoa	61 1/4	61 1/8
A.T.T.	31	31 3/8
Boeing	62 1/2	62 1/8
Chase Manhattan Bank	31 7/8	32 1/8
Du Pont de Nemours	96 3/8	97 3/4
Eastman Kodak	47 1/4	47 3/8
Exxon	44 1/4	45
Ford	53 1/2	54 1/4
General Electric	45 5/8	46 1/4
General Motors	88 3/4	89 1/4
Goodyear	49 1/8	49 7/8
I.B.M.	124 7/8	126 7/8
I.T.T.	54 7/8	54 1/8
Mobil Oil	46 3/8	46 3/4
Pfizer	57 1/4	58 7/8
Schlumberger	35 1/8	36 1/4
Texaco	49 7/8	50 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	125 1/4	127 1/8
Union Carbide	31 1/8	32 3/8
U.S.X.	31	31 1/2
Westinghouse	55 1/4	55 1/8
Xerox Corp.	63 5/8	64 3/8

LONDRES, 15 février ↓

Repli

Mercredi la Bourse de Londres s'est abandonnée au pessimisme qui prévaut actuellement sur la plupart des places financières en raison de la montée inexorable des taux d'intérêt. Après une légère hausse initiale, la cote virait en milieu d'après-midi à la baisse. L'indice Footsie des 100 valeurs cédant 1,6 point en clôture, à 2 047,5 points.

Les inquiétudes relatives à l'économie américaine, la faiblesse du diollar et les craintes d'un nouveau relèvement jeudi des taux d'intérêt en Allemagne ont pesé sur la tendance.

L'annonce, mercredi, d'un recul de 1,8 % de la production industrielle britannique en décembre dernier a également contribué à l'incertitude manifestée par le marché en fin de journée. La plupart des secteurs ont été touchés par les ventes, notamment celui des alimentaires, des électriques et des internationales. Les valeurs bancaires et industrielles ont terminé la journée sur une note irrégulière. La fermeté de la livre a soutenu les Fonds d'Etat. Certaines mines d'or ont en revanche cédé jusqu'à 2 dollars dans le sillage de la baisse du métal jaune.

PARIS, 15 février ↓

La chute

Pour la troisième journée consécutive, la baisse a été au rendez-vous mercredi rue Vivienne. Mais le mouvement, qui, la veille, s'était presque arrêté à l'approche de la clôture, s'est *cette fois nettement* accéléré. Au repli à l'ouverture (– 0,65 %), la tendance s'est en effet nettement alourdie ensuite. A 12 h 45, l'indicateur instantané se situait à plus de 2 % en dessous de son niveau précédent. Il ne devait pas réussir à réduire vraiment l'écart et, en clôture, sa baisse atteignait encore 1,8 %. Quelle belle chute ! A telle enseigne que des professionnels disaient : « Encore quelques jours comme ça et il faudra rebaptiser le CAC-40 (le nouvel indice) en CAC-20. »

Le marché a essentiellement réagi aux craintes d'une hausse généralisée des taux d'intérêt.

Sous les lambris, l'on attendait une décision de la Bundesbank allemande à cet égard, qui pourrait relever ses taux directeurs d'un demi-point.

Singulièrement Paris a baissé plus que les autres places. En fait, l'explication du phénomène, disait-on sous les colonnes, provient de la situation privilégiée de Paris, qui se trouvait à la fin de la semaine passée au voisinage immédiat de ses plus hauts niveaux historiques. Une réaction avait tardé à se produire. « Elle est en voie de s'accomplir », disait-on sur le parquet.

Beaucoup affirmaient toutefois qu'« il n'y a pas le feu ». Des investisseurs ne cachaient du reste pas leur intention de reprendre des positions avec encore 2 % à 3 % de baisse. Mais, sauf imprévu, ce ne sera sans doute pas cette semaine.

Des statistiques économiques importantes sont encore attendues aux Etats-Unis (production industrielle, commerce extérieur), qui souligneront probablement le risque de surchauffe outre-Atlantique. De surcroît, la liquidation générale de février aura lieu lundi prochain 20 février. Pour la première fois depuis dix mois, elle est d'ores et déjà perdante. Il ne faut pas tabler sur un retour des acheteurs avant le terme de mars.

TOKYO, 16 février ↓

Faiblesse en clôture

Après avoir inscrit un nouveau record en début de journée, la Bourse de Tokyo a *terminé la séance de jeudi* sur une note irrégulière, les prises de bénéfices faisant perdre 65,90 points, soit 0,2 % à l'indice Nikkeï, qui atteignait le niveau des 32 083,58 points.

Encouragé par la hausse de Wall Street mercredi, le Nikkeï avait touché dans le courant de la matinée le sommet de 32 347,26 yens. Selon les opéra*teurs, les investisseurs étrangers ont été* très actifs à l'ouverture du marché, la demande se portant plus particulièrement sur les valeurs liées à la demande intérieure et à la construction. Dans l'après-midi, des rumeurs selon lesquelles les autorités boursières allaient prochainement relever les taux de couverture, ont entraîné des prises de bénéfices en fin de séance. Le volume des affaires traitées a été particulièrement important, le montant des titres échangés en milieu de journée atteignant déjà 1,1 milliard contre 1,6 milliard pour toute la journée de mercredi.

VALEURS	Cours du 15 fév.	Cours du 16 fév.
Akaï	696	696
Bridgestone	1 410	1 390
Canon	1 510	1 450
Fuji Bank	3 670	3 640
Honda Motors	1 990	1 970
Matsushita Electric	2 410	2 370
Mitsubishi Heavy	1 160	1 160
Sony Corp.	6 950	6 850
Toyota Motors	2 550	2 540

FAITS ET RÉSULTATS

● **General Motors : bond de 67,3 % du bénéfice net au quatrième trimestre 1988.** – General Motors Corp., le premier constructeur automobile mon*dial, a annoncé un bond de* 67,3 % à 1,39 milliard de dollars (8,4 milliards de francs) de son bénéfice net consolidé au quatrième trimestre 1988 par rapport à la même période en 1987 ainsi qu'un bénéfice annuel record.

Pour l'ensemble de l'exercice fiscal 1988, GM, a enregistré un bénéfice de 4,86 milliards de dollars (30 milliards de francs) soit une progression de 37 % par rapport à 1987.

Le 2 février, Chrysler, le troisième constructeur américain, avait annoncé un bénéfice net de 1,05 milliard de dollars en 1988 (6 milliards de francs). Ford Motor Co devrait dévoiler ses résultats financiers prochainement.

Ensemble, les trois grands constructeurs américains devraient enregistrer un bénéfice *record de plus de 11 milliards* de dollars en 1988 (66 milliards de francs), prédisent les analystes. Le précédent record avait été atteint en 1984 avec 9,79 milliards.

● **Sony : hausse de 44 % des bénéfices au troisième trimestre.** – Le groupe japonais Sony annonce pour le troisième trimestre de son exercice un bénéfice net de 229,38 millions de dollars (1,42 milliard de francs), en hausse de 44,4 %, grâce à une augmentation de ses ventes mondiales d'appareils électroniques et de disques.

Le chiffre d'affaires pour la même période a augmenté de 36,8 % à 4,87 milliards de dollars (près de 30 milliards de francs).

● **La Grande Paroisse (engrais) : bénéfice de 195 millions de francs en 1988.** – La Société chimique de la Grande Paroisse (une des filiales engrais du groupe Orkem) a réalisé en 1988 un *bénéfice net* d'environ 195 millions de francs après des amortissements de 97 millions. Le chiffre d'affaires est estimé à 5,2 milliards de francs.

Malgré une conjoncture jugée moyenne en 1988, les résultats de la société ont sensiblement progressé grâce aux restructurations engagées à la suite du rapprochement à la fin 1987 de la Grande Paroisse avec l'autre filiale engrais d'Orkem, AZF.

Saint-Gobain Emballage : bénéfice en hausse de 32 % en 1988. – Saint-Gobain Emballage (groupe Saint-Gobain) annonce *un bénéfice net* consolidé de 318 millions de francs en 1988, en hausse de 32 % par rapport à 1987. Saint-Gobain Emballage précise que son chiffre d'affaires 1988 a augmenté de 5,4 % à structure comparable, s'établissant à 4,68 milliards de francs.

Après avoir diminué au premier semestre, l'endettement a augmenté en fin d'année en raison d'une concentration des investissements durant les derniers mois.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	517
Asystel	290	285
B.A.C.	340	340
B. Demachy & Assoc.	510	510
B.I.C.M.	....	505
B.I.P.	....	715
Boiron	509	510
Bolloré Technologies	901	893
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	....	1785
Calberson	....	825
Cardif	875	875
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	370
C.A.T.C.	135	134 50
C.D.M.E.	1430	1400
C. Equip. Elect.	....	338
C.E.G.I.D.	900	900
C.E.G.E.P.	....	245
C.E.P.-Communication	1798	1746
C.G.I. Informatique	1250	1200
Ciments d'Origny	....	619
C.N.I.M.	....	540
Concept	305	305
Conforama	....	829
Creeks	....	427
Dafsa	....	185
Dauphin	....	1540
Devanlay	1051	1052
Deville	575	574
Editions Belfond	....	100 10
Elysées Investissem.	23 20	23
Finacor	....	....
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	253	250
Guintoli	....	564
I.C.C.	....	225 50
IDIA	....	258 90
I.G.F.	95	91 20
IN2	258	....
Int. Metal Service	....	739

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electr.	....	335
Le gd livre du mois	....	344 60
Loca Investissement	....	267
Locamic	....	151
Metallurg. Minière	....	182 30
Métrologie Internat.	....	510
Micro-service	....	147
M.M.B.M.	....	710
Molex	225	235
Navale-Delmas	....	734
Olivetti-Logabax	....	237 10
Om. Gest.Fin.	....	320
Pinault	432	423
P.F.A.S.A.	....	400
Presbourg (Cie & Fin)	....	100
Présence Assurance	405	405
Publicat. Filipacchi	....	537
Razel	....	726
Rémy & Associés	320	319
St-Gobain Emballage	....	1690
St-Honoré Matignon	....	215
S.C.G.P.M.	....	350
Segin	401	400
Sélection Inv. (Lyon)	108	108
S.E.P.	....	421
S.E.P.R.	....	1292
Seribo	455	454
S.M.T.Goupil	....	325 50
Sodiaforg	676	680
Sopra	....	228
TF 1	385	382
Unilog	....	191
Union Financ. de Fr.	479	475

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 15 février 1989

Nombre de contrats : 11 525.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars dernier	Juin dernier	Mars dernier	Juin dernier
Accor	600	22	50	16	–
CGE	360	45	60	2,90	10
Elf-Aquitaine	400	30	35	4	13
Lafarge-Coppée	1 550	39	95	88	100
Michelin	164	45,50	47	1	–
Midi	1 550	–	170	–	65
Paribas	400	77,50	–	1	3,50
Peugeot	1 400	205	210	4	17
Saint-Gobain	560	38	50	9	21
Société générale	480	20	–	14	28
Thomson-CSF	200	30	43	1,30	3,60

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 fév. 1989
Nombre de contrats : 102 000.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 89	Juin 89	Sept. 89
Dernier	104,84	104,22	104,46
Précédent	105,38	104,80	105,04

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 89	Juin 89	Mars 89	Juin 89
104	1	1,21	0,16	1,02

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,2735 F ↑

A Paris, la devise américaine est en légère hausse jeudi 16 février, cotant 6,2735 F, 1,8430 deutschemark et 126,50 yens (contre 6,2420 F à la clôture mercredi). Le marché reste calme, toujours dans l'attente d'un relèvement des taux.

FRANCFORT	15 fév.	16 fév.
Dollar (en DM)	1,84	1,8430

TOKYO	15 fév.	16 fév.
Dollar (en yens)	125,90	126,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 fév.) ..... 8 11/16-8 13/16 %
New-York (15 fév.) .. 9 5/16-9 3/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 30-12-88*)

	14 fév.	15 fév.
Valeurs françaises	106,5	
Valeurs étrangères	107,3	
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	447,1	442,8
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 644,15	1 615,32
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	463,28	455,38

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 281,25	2 303,93

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 675	1 677,4
Mines d'or	163	158,6
Fonds d'Etat	88,96	88,90

TOKYO

	15 fév.	16 fév.
Nikkeï Dow Jones	32 149,48	32 083,58
Indice général	2 475,71	2 468,19

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2700	6,2750	– 35	– 20	– 80	– 55	– 235	– 150
$ can.	5,3181	5,3268	– 115	– 80	– 243	– 191	– 720	– 601
Yen (100)	4,9604	4,9683	+ 173	+ 197	+ 332	+ 373	+ 1089	+ 1190
DM	3,4035	3,4075	+ 53	+ 71	+ 120	+ 143	+ 388	+ 455
Florin	3,0137	3,0176	+ 43	+ 54	+ 94	+ 112	+ 311	+ 366
FB (100)	16,2351	16,2565	+ 120	+ 201	+ 224	+ 385	+ 722	+ 1138
FS	4,0097	4,0147	+ 88	+ 111	+ 196	+ 226	+ 623	+ 709
L (1 000)	4,6444	4,6533	– 115	– 87	– 234	– 192	– 714	– 619
£	11,0540	11,0691	– 362	– 385	– 730	– 640	– 1957	– 1748

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 1/8	9 3/8	9 3/8	9 1/2	9 9/16	9 11/16	9 7/8	10
DM	6 1/8	6 3/8	6 7/16	6 9/16	6 1/2	6 5/8	6 11/16	6 13/16
Florin	6 3/4	7	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	6 15/16	7 1/16
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	7 5/8	8	7 3/4	8 1/8	8	8 3/8
F.S.	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
L (1 000)	10	10 3/4	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12 1/8	11 7/8	12 3/8
£	12 3/4	13	12 15/16	13 1/16	12 15/16	13 1/16	12 15/16	13 1/16
F. franç.	8 3/4	9	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 15 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
3680	C.N.E. 3% ★	3745	3760	3760	+ 0 13
1093	B.N.P. T.P.	1082	1070	1089	+ 0 66
1187	C.C.F. T.P.	1210	1180	1202	- 0 66
1109	Créd. Lyon. T.P.	1129	1128	1123	....
1847	Bansalt T.P.	1730	1715	1715	- 0 87
1753	Rhone-Poul. TP.	1870	1830	1830	- 2 14
1310	St-Gobain T.P.	1314	1308	1288	- 0 38
1318	Thomson T.P.	1325	1325	1325	....
630	Accor	607	605	598	- 1 48
620	Air Liquide	580	586	573	- 1 21
2820	Alcatel ★	2775	2760	2655	- 4 32
2000	Als. Segems.	2001	1990	1990	- 0 55
388	A.L.S.P.I. ★	336 80	330	332	- 1 42
455	Alsthom ★	502	491 10	486 80	- 3 07
2610	Arjom. Prioux ★	2582	2580	2570	- 0 46
610	Assurances Roy ★	612	....	....	....
975	Aux. Entrepr. ★	910	911	900	- 1 10
980	Av. Dassault ★	777	715	715	- 0 28
445	BAFP ★	404	405	391 50	- 3 09
305	Bail-Equipem. ★	307	305	304	- 0 98
880	Bail Investim. ★	824	830	830	+ 0 73
320	B.N.P. C.I. ★	328	325 10	332	+ 1 84
540	Cie Bancaire ★	568	555	544	- 2 51
555	Bazar H.-V. ★	530	525	523	- 1 32
810	Belgian-Say ★	843	830	829	- 2 18
820	Berger (Ns)	981	999	999	+ 2 04
835	Bic ★	788	777	784	- 0 51
405	B.I.S. ★	388	386	386	- 0 50
3120	Bongrain S.A. ★	3049	3000	2910	- 4 56
640	Bouygues ★	567	581	534	- 5 82
82	B.P. France ★	85 10	86	85 10	....
680	B.S.N. ★	655	653	638	- 2 60
600	Canal Plus ★	644	660	642	- 0 31
2580	Cap Gem. S. ★	2575	2549	2544	- 1 20
605	Carnaud ★	583	588	570	- 2 23
3300	Carrefour ★	3536	3340	3252	- 2 58
210	Casino ★	204 50	200 50	202	- 1 22
145	Casino A.D.P. ★	140 30	140	138 90	- 1
380	Castor. Dub. L.	1055	1020	1020	- 3 32
1060	C.C.M.C.	1051	1055	1055	+ 0 38
680	Cetelem ★	694	690	676	- 2 59
480	Ciments ★	437 40	431	428	- 2 15
2160	C.F.A.O. ★	2003	2000	1970	- 1 85
415	C.G.E.	406 50	401 20	398	- 1 60
1480	C.G.I.P. ★	1466	1490	1381	- 5 09
1270	Chargeurs S.A. ★	1360	1350	1330	- 2 21
1220	Ciments franç. ★	1240	1235	1228	- 1 13
555	Club Méditer. ★	572	572	559	- 2 27
178	Codetel ★	184 60	186 70	186 80	+ 1 19
345	Cofimeg ★	337	338 40	336 20	- 0 24
730	Colas ★	693	699	695	+ 0 29
235	Cpt. Entrepr. ★	224	225	221	- 1 34
850	Compt. Mod. ★	905	898	870	- 3 87
855	Créd. Foncier ★	931	911	917	- 1 50
485	C. F. Immobl. ★	500	509	490	- 2
215	C.C.F. ★	218 90	215	214	- 2 24
475	Cr. Lyon. (Cl) ★	510	503	510	....
1070	Crédit Nat. ★	1100	1075	1098	- 0 18
835	C.S.E.E. ★	820	805	805	- 2 42
460	Creusot ★	458 70	457	457	+ 0 07
3300	Dassault S.A. ★	3100	3130	3120	+ 0 65
1670	De Dietrich ★	1560	1620	1520	- 1 94
225	Dév. P.A.C. (Li)	210 10	211	211	+ 0 43
385	Dév. R. Sud-Est	344	340	340	- 1 16
510	D.M.C.	487 20	493	490	+ 0 57
370	Drouot Assur. ★	358	359	352	- 1 68
2880	Docks France ★	3000	3003	3001	+ 0 03
865	Dumez ★	846	830	816	- 3 43
1175	Dunkerl. Lamé	1045	1020	1018	- 2 58
1680	Eaux (Gén.) ★	1711	1720	1695	- 0 94
1720	Ecco ★	1782	1795	1755	+ 0 17
980	Electrolux. ★	950	942	960	+ 1 05
445	El. S. Denmark ★	500	495	484	- 1 20
430	Elf-Aquitaine	424	418	418 50	- 1 30
360	— (certific.) ★	350	350	345	- 1 43
1130	Epeda B.-F.	1153	1198	1200	+ 4 08
3800	Eridan ★	3625	3581	3495	- 3 59
1750	Essi, Int. (DP) ★	1718	1730	1715	- 0 17
380	Euro S.A.F. ★	336 10	336	339 90	+ 1 43
1780	Eurafrance ★	1698	1670	1690	+ 0 06
1410	Eurocom ★	1367	1355	1345	- 1 61
2680	Euromarché ★	2700	2718	2668	- 1 16
686	Europe n° 1 ★	742	740	730	- 1 62
64	Eurotunnel ★	85	84 50	83 90	- 1 41
1400	Exor ★	1380	1375	1335	- 3 26
1340	Facom ★	1250	1230	1180	- 5 60
1150	Fichet-Bauche ★	1055	1050	1041	- 1 33
200	Finextel ★	207 20	207 20	210	+ 1 35
215	Fives-Lille ★	260	254 20	250	- 3 85
1770	Fromager. Bel ★	1761	1760	1725	- 1 48
1360	Gal. Lafayette ★	1160	1180	1190	+ 2 59
466	Gascogne ★	478	478	478	....
1700	Gaz et Eaux ★	1768	1722	1715	- 3
610	Générale Occ. ★	587	585	567	- 3 41
595	Gerland ★	610	605	601	- 1 48
3360	Groupe Cléfé	3365	3345	3350	- 0 45
980	GTM-Entrep. ★	1180	1180	1170	- 0 85
930	Guyenne-Gas ★	838	837	820	- 2 15
320	Hachette ★	320	319	315	- 1 56
700	Havas ★	780	788	757	- 0 38
600	Hénin (Lat) ★	560	568	550	- 1 79
1300	Hachinson ★	1280	1260	1270	+ 0 78
310	Imétal ★	352	350 50	345	- 1 99
325	Im. Plaine-M. ★	430	402	415	- 3 48
295	Inglesco ★	295	294	300	+ 1 69
7190	Inter. Méditerr. ★	6840	6800	6780	- 1 17
525	Interbail ★	523	529	527	+ 0 76
1600	Interfrance ★	1510	1500	1468	- 2 91
1180	J. Lefebvre ★	1100	1121	1118	+ 1 64
880	Labinal ★	978	988	975	- 0 31
1680	Lab. Bellon ★	1740	1740	1730	- 0 57
1520	Lafarge-Coppée	1510	1510	1495	- 0 99
1250	Lebon ★	1400	1450	1398	- 0 14
3820	Legrand ★	3632	3675	3567	- 1 79
2700	Legrand (DP) ★	2650	2610	2636	- 0 57
1420	Leroy-Somer ★	1341	1340	1315	- 1 94
2490	Lesieur ★	2350	2440	2280	- 2 55
710	Locabail Ind. ★	700	700	700	....
435	Locafrance ★	455	459	449	- 1 32
886	Locindus ★	830	834	816	- 1 81
345	Lucbaire ★	340	331	330	- 2 94
3730	L.V.M.H. ★	3965	4000	3890	+ 0 63
1580	Lyonn. Eaux ★	1540	1645	1580	- 3 66
80	Mais. Phénix ★	86 40	85	86 50	+ 0 12
180	Majorette (Ly) ★	182	185	191 50	- 0 26
430	Mar. Wendel ★	401	406	403	+ 0 50
285	Metra ★	266 50	265 10	272	+ 2 06
3680	Merlin-Gerin ★	3820	3800	3780	- 1 05
83	Metaleurop ★	157 50	156	150	- 4 76
191	Michelin	213 50	210	208	- 2 58
1690	Midi (Cie)	1700	1682	1668	- 2 47
194	Mid. Bk SA ★	205	208	202	- 1 46
410	Min Salsig (Ns)	420	417	417	- 0 71
138	Moulinex ★	131 80	131	129	- 2 12
1170	Navig. Mixte ★	1140	1136	1132	- 0 70
154	Nord-Est ★	158 80	156 80	153	- 3 65
430	Nordon (Ny)	440	438	438	- 0 45
535	Nouvelles Gal. ★	609	601	590	- 3 12
925	Oceid. (Gén.) ★	872	862	851	- 2 41
1405	Oxm. F. Paris ★	1406	1405	1350	- 3 98
395	Olida-Caby ★	470	465	455 30	- 3 13
4190	Orléal B. T. ★	4172	4156	4152	- 0 48
490	Paribas	478 50	474	471 90	- 0 97
430	Paris-Réasc. ★	426	425	416 10	- 1 85
1210	Pechelbronn ★	1184	1182	1130	- 4 56
1805	Pechiney CIP ★	414 50	412	396 50	- 4 34
406	Pechiney ★	404	404	396	- 1 98
1348	Pernod-Ricard ★	1348	1322	1300	- 3 56
1410	Peugeot S.A.	1596	1580	1571	- 1 57
645	Pollet ★	625	615	615	- 1 60
1130	Printemps ★	1040	1038	1035	- 0 48
689	Prisunic ★	699	695	689	- 1 43
645	Printemps ★	643	630	640	- 0 47
2880	Promodès ★	2860	2851	2800	- 2 10
99	Radiotechn. ★	700	692	709	+ 1 29
105	Raff. D. Tonl ★	107 50	103	105	- 2 33
3290	Redoute (La) ★	3250	3290	3230	- 0 62
585	R.-Poulenc CIP ★	575	585	585	- 1 74
305	Rober financ.	310	305	305	- 1 61
1715	Roussel-Uclaf ★	1690	1680	1715	+ 1 48
1050	R.-Uclaf-CNI ★	1015	1008	950	- 6 40
3500	R. Inspir. (Ly)	3500	3500	3500	....
174	Sade	174 50	174	174	- 0 29
1630	Sagem ★	1590	1565	1580	....
615	Saint-Gobain	580	580	590	- 1 69
1280	St-Louis ★	1237	1213	1180	- 4 61
1350	Salomon	2200	2200	2200	....
690	Selvepar	705	700	700	- 0 71
805	Sensit ★	796	780	771	- 3 14
730	S.A.T. ★	731	730	723	- 1 09
290	Seat-Chkt (Bl) ★	292	296	290	- 0 68
870	Skaplgest (Ns)	1000	990	990	- 1
655	Schneider ★	709	700	680	- 2 68
57	S.C.O.A. ★	62	63 80	64 90	+ 4 68
895	S.C.P.E.G. ★	689	685	670	- 2 76
895	Seb ★	985	985	970	- 1 52
456	Sefimeg ★	440	440	443	+ 0 68
178	S.F.I.M. ★	1688	1690	1680	- 1 86
1620	S.G.E. ★	195	191 60	194 80	- 0 10
730	Slic ★	711	715	705	- 0 84
526	Simco	512	505	509	- 0 59
1110	St. Ramlgol ★	980	1015	990	....
905	Skigos ★	901	906	898	- 0 33
510	Société Génér.	486	482	482	- 2 82
142	Sodexco	147	147	147	....
178	Sodero (Ns)	174 70	170	170	- 2 89
3640	Sodexho ★	3400	3336	3460	+ 1 47
118	Sogenal (Ny)	115	116	116	+ 0 87
360	Sogeram ★	350	350	350	....
1138	Solvay ★	1130	1144	1159	+ 2 57
1180	Tél. Elec. ★	4500	4501	4501	+ 0 02
230	Thomson-C.S.F.	236	233	231	- 1 70
420	Total (CFP) ★	418	410	418	....
91	— (certific.) ★	91	91 20	91	....
1210	T.R.T. ★	1210	1186	1198	- 0 99
430	U.F.B.-Locab. ★	459	457	461 10	- 1 72
880	U.I.C. ★	981	979	957	- 0 46
540	U.I.F. ★	540	530	531	- 1 67
860	U.I.S. ★	838	835	832	- 0 72
185	U.C.B. ★	191 10	191	190	- 0 58
715	Unibail ★	705	702	702	- 0 43
620	Valeo ★	674	675	651	- 3 41
340	Vallourec ★	319 40	319	302	- 5 45
360	Via Banque ★	348	348	345	- 0 57
790	Bl-Gabon ★	758	758	753	- 0 79
162	Amex Inc.	163	161	161 60	- 0 86
177	Amer. Express	193 50	190	190	- 1 81
185	Amer. Telegh.	199 90	193	193	- 3 45
114	Anglo Amer. C.	111 10	112 50	112 50	+ 1 26
430	Anglo	412	411 50	411 50	- 0 12
960	BASF (Akt)	998	991	991	- 0 70
1010	Bayer	1048	1040	1035	- 1 33
88	Bufelsdorf	84	82	82 10	- 2 26
198	Chase Manh.	203	200	200 e	- 1 48
95	Echo Bay Mines	96 70	96 30	91 50	- 5 38
77	De Beers	77	76 10	76 10	- 1 17
1570	Deutsche Bank	1798	1775	1770	- 1 55
1060	Dresdner Bank	1015	1023	1018	+ 0 30
57	Driefontein Cnd	53 80	53 20	53 30	- 0 93
550	Du Pont Nem.	613	605	605	- 1 31
285	Eastman Kodak	300 20	297	297	- 1 07
28	East Rand	28 60	27 70	27 10	- 5 24
295	Electrolux	305 20	303 70	303 70	- 0 49
395	Ericsson	395 50	395	395	- 0 13
285	Exxon Corp.	285 50	281	281	- 1 58
330	Ford Motors	343	340	340	- 0 87
48	Freegold	47 80	46 10	46 05	- 3 66
108	Gencor	112	109	109	- 2 68
285	Gén. Electr.	293	285	285	- 2 73
805	Gén. Belgique	778	785	785	+ 0 90
580	Gen. Motors	588	586	586	- 3 91
142	Goldfields	160 50	157 10	157 10	- 2 12
63	Gd Metropolitain	58 30	58 10	58 10	- 0 34
98	Harmony	35 70	34 80	34 20	- 4 20
80	Hitachi	80 10	78 50	78 50	- 2
1010	Hoechst Akt.	1045	1030	1025	- 1 82
120	Imp. Chemical	131 50	130 80	130 50	- 0 68
775	IBM	806	791	781	- 1 86
330	ITT	342	341 80	341 80	- 0 06
220	Ito-Yokado	211 50	209 90	209 90	- 0 76
300	Mac Donald's	321	320 10	321	....
123	Matsushita	120 50	120	120 30	- 0 17
380	Merck	395	393 50	393 50	- 0 38
390	Minnesota M.	420 50	418	418	- 0 59
300	Mobil Corp.	298 80	292 50	292 50	- 1 45
220	Morgan J.P.	225 50	224	224	- 0 67
29610	Nestlé	29430	29250	29050	- 1 29
1120	Nikkei	1140	1106	1110	- 2 63
132	Norsk Hydro	127 80	129 20	129	+ 0 94
115	Olivi	115 70	114	114 50	- 1 04
2210	Petrofina	2232	2240	2240	+ 0 36
845	Philip Morris	888	673	673	- 2 18
110	Philips	106 20	106 80	106 50	+ 0 28
89	Placer Dome	86 50	85 50	85 50	- 1 16
385	Quilmes	404	406	406	+ 0 50
390	Randfontein	372	380	386	- 1 81
375	Royal Dutch	371	367 20	368	- 0 81
54	Rio Tinto Zinc	56 25	55 70	55 70	- 0 98
41	Sant. & Samchi	43 70	42 50	42 80	- 2 52
48	St Helens Co	48 10	45 80	45 80	- 1 08
220	Schlumberger	227 70	221 80	221 80	- 2 68
41	Shell transp.	40 60	40 50	40 50	- 0 25
1780	Siemens A.G.	1812	1807	1807	- 0 28
365	Sony	351 20	350	350 20	- 0 28
52	Telefonica	50 20	50 50	50 80	+ 0 80
225	T.D.K.	211	208 50	208 50	- 1 18
51	Toshiba Corp.	58 90	55 80	55 50	- 2 46
380	Unilever	392 50	389	389	- 0 89
275	Unis. Techn.	278	277	277	+ 0 36
485	Vaal Reefs	473	470	469	- 0 85
415	Volvo	430	428	428	- 0 23
175	West Deep	181 80	178	178	- 2 09
370	Xerox Corp.	409	397	397	- 2 93
200	Yamanouchi	187 90	187 50	187 50	- 0 16
2 30	Zambia Corp.	2 44	2 43	2 44	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 12,80 % 77	125 50	6 461
9,80 % 78/83	101,90	5 863
10,60 % 78/84	106	4 863
12,25 % 80/90	102 70	9 329
10,20 % 82/90	106 02	1 465
16 % juin 82	107 90	11 008
14,80 % fév. 83	109 50	14 361
13,40 % déc. 83	116 20	2 056
12,20 % oct. 84	108 91	4 345
11 % fév. 85	111,42	10 920
10,20 % mars 86	105 45	9 557
OAT 12,75 % 93	2012	..
OAT 10 % 2000	105 70	7 233
OAT 9,90 % 1997	108 08	1 736
OAT 9,80 % 1998	108 58	0 430
Ch. France 3 %	....	..
CNB Equip. janv. 82	101 75	1 105
CNB Pechiney	102 80	1 105
CNB Suez	102 80	1 105
CNB janv. 82	101 80	1 165
PTT 11,20% 86	108 20	2 285
CFF 10,30% 86	104 40	0 660
CNE 11,60% 85	107 10	7 288
CNT 9% 86	98 90	6 368
CRH 10,80% déc. 85	108 05	1 263
C.N.C.A. T.P.	....	106
Drouot Ass. Obl. conv.	....	249
Mécanogia I. 6% 6/7	....	5 600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Apache (Sté. Fin.)	....	1481
A.G.F. (Ex Cent.)	....	710
Applic. Hydraul.	....	767
Arbel	770	780
Astorg	211	210
Avenir Publicité	....	1215
Bain C. Monaco	324	323
Banque Hypoth. Eur.	390	390
Bégin-Say (C.I.)	....	400
Blazy-Ouest	....	750
B.N.P. Intercontin.	....	290
Bobdoc	6100	6000
Bon Marché	....	889
B.T.P.	....	112 10
Calf	885	885
Cambodge	....	611
C.A.M.E.	....	158
Carbone-Lorraine	820	785
Case-Pilcain	....	32 80
C.E.G.Fig.	....	438
Centre. Blazy	....	1642 d
Centrest (Ny)	223	220
Cerabel	....	186 80
Champex (Ny)	157	158
C.I.C. (Franc.-Cie)	....	200
C.I. Mexicaine	....	695
Clmm (Bl)	2200	....
Colombus	....	780
Cokelet	1280	1240 o
Coplil	....	343 50
Comptoirs	....	380
Cie Industrielle	....	3580
Comp. Lyon.-Alem.	....	480
Concorde (Ld)	....	791
C.M.P.	....	15 30
Créd. Gén. Ind.	580	578
Cr. Universel (Cie)	....	620
Crédifel	....	159
Dashley S.A.	....	632
Degrémont	....	273 80
Delalande S.A.	....	1498
Delmas-Vieij. (Fin.)	....	2325
Didot-Bottin	....	1080
Essr Bass. Vichy	....	1050
Essr Vittel	2505	2505
E.P.I.A.	1700	1650
Escco-Banque	....	342 10
Eil-Antargaz	760	740
Et. M. Lebloc	....	613
Eneli-Strasbg	....	277
Entrepôts Paris	....	625
Europ. Accumul.	....	77 30
Europe Scpfim Indust.	....	110
Eurobl	....	2825
Eurodim	....	238
FIPP	395	415 d
Fonc.	1200	1200
Foncière (Cie)	528	507
Fonc. Lyonnaise	462	462
Forclna	....	462
Fortinor	....	....
Fougerolle	....	503
France I.A.R.D.	....	335
France (Ld	....	6900
From. Paul Renard	....	800
GMF	....	940
G.F.I.I.	310	287 60 o
Gaumont	....	....
Gibrolst	....	960
Gr. Fin. Constr.	....	386
Gds Moul. Paris	....	755 o
Groupe Victoire	....	795
G. Transp. Ind.	549	549
Immobanque	....	....
Immobail	429	429
Immobanque	....	711
Immob. Marseille	....	6380
Immofice	446	....
Invest. (Sté Cent.)	....	765
Jaeger	240 10	230 50
Lafico-Bail	435	....
Lambert Frères	....	413
Life-Bonnières	....	874
Locs-Expansion	....	264
Locafrancaise	....	357 80
Locsel	....	465
Louis Vuitton	760	780
Loiwre (Sté)	2215	2210
Lucia	1489	1486
Machines Bull	....	101 90
Magasins Unis ★	....	141
Magnant S.A.	....	101
Maisons Part.	....	378
Métal Déployé	....	506
Mors	....	162 10 o
Navig. (Nat. de)	....	125 10
Nsal	375	372 40
Opseg	....	480
Orléal (L') C.I.	2285	2200
Origny-Desmarais	1299	1270
Palais Nouveauté	....	700
Palud Monnaie	....	760
Parfinance	221 70	220 50
Paribas-CIP	380	380
Paris France	....	289 50
Paris-Orléans	....	223 10
Parisiens	....	329 80
Pasm. Rieg. Dir.	....	1320
Piper-Heidsieck	1800	1800
P.L.M.	....	182 50
Poclain	....	579
Primodis	....	1500
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4050
Rochefortaise S.A.	....	760
Rochette-Cepa	121	119 50
Rosario (Fin.)	574	587
Roudière	....	195
Rougier et Plé	285	273 80
Sacar	....	690
SAFAA	....	....
Salin-Alcan	....	920
SAFT	....	2250
Sagn	....	226
Salins du Midi	470	465 10
Sanofi	....	87 10
Savoisienne (M)	240	230 40
SCAC	612	610
Serailla Maubeuge	....	423
S.E.P. (M)	178	178
Skil	....	425
Sicrel	....	327
Simmr (Li)	....	....
Sinvim	....	358 80
Siph (Plant. Hévéas)	....	390
Sofal financière	....	2170
Solical	....	851
Sotto	....	600
Sotrimmob	....	695
S.O.F.I.P. (M)	222 80	224
Sofragi	1105	1095
Spagri	162	180
Suedoise Autog.	....	643
Svenbail	....	633
Sucz (Fin. de)-CIP	240	244
Sucal	....	782
Telcinger	3419	3279
Texlet-Acquitex	260	260
Tour Eiffel	....	392
Ulliner S.M.D.	....	691
Ugine A. Cist. Gasag.	....	336
U.A.P.	385	383
U.T.A.	....	2300
Vicat	....	2086

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 335	6 276	6 080	6 460
ECU	7 101	7 089	....	....
Allemagne (100 DM)	340 180	340 480	330	350
Belgique (100 F)	16 235	16 250	15 850	16 650
Pays-Bas (100 fl.)	301 350	301 570	291	311
Danemark (100 krd)	87 470	87 490	84 250	91 250
Norvège (100 k)	94 180	93 980	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	11 139	11 113	10 750	11 450
Grèce (100 drachmes)	4 084	4 072	3 402	4 402
Italie (1 000 lires)	4 674	4 834	4 450	4 950
Suisse (100 fr.)	400 370	400 870	388 500	410 500
Suède (100 krs)	100 100	99 830	97	104
Autriche (100 sch)	48 390	48 410	46 900	50
Espagne (100 pes.)	5 479	5 481	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	4 157	4 153	3 850	4 550
Canada ($ can 1)	5 353	5 300	5 100	5 500
Japon (100 yens)	4 276	4 971	4 820	5 040

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/2
Or fin (lingot)	78700	77300
Or fin (en barre)	78750	77300
Pièce française (20 fr)	463	458
Pièce française (10 fr)	374	....
Pièce suisse (20 fr)	478	470
Pièce suisse (20 fr)	457	448
Souverain	578	563
Pièce de 20 dollars	2890	2780
Pièce de 10 dollars	1360	1310
Pièce de 5 dollars	825	....
Pièce de 50 pesos	2985	2950
Pièce de 10 florins	472	466
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	....	....

SICAV (sélection) 15/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	986 07	982 02
Action	231 40	225 21
Actions France	525 04	506 06
Actions sélectionnées	625 76	603 14
Actifrance	626 93	604 27
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1138 33	1108 51
A.G.F. 5000	619 05	603 95
A.G.F. ECU	1103 30	1082 38
A.G.F. Foncier	111 84	109 11
A.G.F. Interfonds	451 81	440 79
A.G.F. Invest	122 18	119 18
A.G.F. OBLIG.	1115 84	1110 09
A.G.F. Sécurité	10896 81	10896 81
Agipro	652 13	638 22
Alsfi	220 72	212 74
A.L.T.O.	191 58	184 66
Amsel-Gia	5987 67	5716 15
Amsterdam-Valor	697 82	680 80
Amplitude	605 80	588 16
Ashbourne court terme	5306 47	5301 17
Associc	1108 53	1108 53
Atout Futur	337 28	326 19
Aurocic	1446 74	1404 80
Avenir Alizés	1428 70	1400 69
Avenir C.I.C.	105 57	103 47
Axa Europe	124 19	119 56
Axa Investissements	124 65	119 01
Axa Valeurs	118 81	113 42
Bred Associations	2471 92	2464 53
Capital Plus	1755 60	1755 60
Cardan-Plans	30 53	29 22
CIF (ex-IF AGF Actions)	....	....
Comptimalor	5214 61	5206 80
Compteurmatic	114 45	111 12
Convertisseo	379 80	365
Crédimer	530 13	514 69
Drouot-France	795 70	769 62
Drouot-Investiss.	1085 20	1035 99
Drouot-Sécurité	268 88	254 78
Drouot-Sélection	147 25	140 57
Ecuric	1116 23	1099 73
Ecureu

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 La condamnation à mort de Salman Rushdie par l'iman Khomeiny.
– Afghanistan : Moscou propose le cessez-le feu.
5 La tournée européenne de M. Baker.
6 Le sommet de Marrakech.

POLITIQUE

7-8-9 La préparation des élections municipales :
– Reprise des négociations nationales PC-PS.
– L'UDF publie son manifeste.
– Paris : polémiques sur le logement ; record de France pour le nombre de fonctionnaires.

SOCIÉTÉ

10 L'affaire des fausses factures dans le Sud-Est.
11 18 milliards pour Ariane.
12 La soumission de Mgr Gaillot.
– Sports : les « mesures olympiques » de M. Roger Bambuck.

CULTURE

23-24 Cinéma : *Parrain d'un jour*, de David Mamet ; *Deux*, de Claude Zidi ; le 39e Festival de Berlin.
24 Mme Ahrweiler est nommée présidente du Centre Pompidou.
– Musique : trois mois pour célébrer Gustav Mahler.

ÉCONOMIE

28 Le traitement social du surendettement.
– La nomination de M. Blanc à la direction de la RATP.
30 Les tensions sur les taux d'intérêt.
– La réunion de la grande commission franco-soviétique.
32-33 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 26
Campus 14
Carnet 14
Mots croisés 14
Radio-télévision 26
Spectacles 25
(La grève se poursuit à la Météorologie nationale.)

TÉLÉMATIQUE

● Calculez vos impôts .. IMPOTS
● Ski : choisissez votre station ..... SEJOUR
● Les bulletins de neige .. CORUS
3615 Tapez LM
● Consultez votre portefeuille ..... BOURSE
● Le mini-journal de la rédaction ..... JOUR
3615 tapez LEMONDE

Rapprochement entre banque et assurance

M. Bérégovoy préfère des alliances européennes au mariage BNP-UAP

Le projet de rapprochement entre la BNP, numéro un français de la banque et l'UAP, numéro un des assurances, souhaité par les états-majors des deux groupes, a du plomb dans l'aile. M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, auquel le dossier a été transmis en janvier, exprime de plus en plus nettement ses réticences, même s'il ne paraît pas désireux de trancher dans l'immédiat.

Le 15 février, devant l'Association nationale des journalistes de l'assurance, il affirmait en effet avoir *« davantage en tête la dimension européenne que les rapprochements franco-français »*. Le 7 février, lors du Salon sur l'assurance, il avait évoqué un autre aspect de ce projet en déclarant : *« Je ne fais pas du rapprochement banque-assurance une formule universelle. »* Auparavant, le ministre de l'économie avait soulevé une objection juridique, en soulignant que le rapprochement envisagé exigeait une modification de la loi de 1973 sur les assurances, projet de loi qui, pour l'heure, n'est pas inscrit à la prochaine session parlementaire.

Si les arguments invoqués par le ministre varient, en revanche son opposition paraît de plus en plus certaine. Remet-elle pour autant en cause les réflexions et les mouvements engagés au nom de la fameuse complémentarité entre la banque et l'assurance, sujet très à la mode parmi les professionnels ? On repose-t-elle sur des raisons propres aux deux établissements en cause? Les complémentarités évoquées ne sont pas reconnues par tous. Si elles paraissent réelles en matière de produits d'assurance-épargne, on constate que les banquiers n'ont pas besoin des assureurs pour s'y lancer, comme le prouvent les performances enregistrées par ceux qui ont exploré le terrain, comme le Crédit agricole avec Prédica.

Crainte du mastodonte

Par ailleurs, les banquiers ne sont guère chauds pour s'aventurer sur le terrain des produits d'assurance-dommages, et en tout cas pour assumer la gestion des sinistres qui y est liée, et qui pourrait dégrader les relations avec leurs clients si elle était menée dans les guichets bancaires.

En revanche, les assureurs voient d'un bon œil, dans une association avec un banquier, l'apport de chiffre d'affaires que pourrait leur procurer la mise en vente de leurs produits dans un réseau supplémentaire : les guichets des banques.

M. Bérégovoy semblait en tout cas avoir acquis la conviction que les complémentarités étaient suffisantes pour donner son aval à la prise de contrôle par la compagnie d'assurances GAN du groupe des banques du CIC. Ne le seraient-elles pas pour le projet BNP-UAP ? Pour le ministre de l'économie, l'opération est d'une autre nature.

La crainte de la constitution d'un mastodonte BNP-UAP est en effet exprimée par certains observateurs. Mastodonte financier qui pèserait trop lourd dans le paysage économique national, notamment par le biais de participations dans de nombreuses entreprises. Mais aussi mastodonte « politique », par l'association de deux sociétés nationalisées tenues par des hommes proches du Parti socialiste. Paradoxe : cette constitution d'un « Etat PS dans l'Etat » ne serait pas forcément du goût de M. Bérégovoy, dont les relations avec les dirigeants de la BNP et de l'UAP ne sont pas au beau fixe. Ne reproche-t-on pas notamment à Jean Peyrelevade, président de l'UAP, son refus de participer à l'offensive sur le capital de la Société générale, souhaitée par la Rue de Rivoli ? La coopération de M. Heilbroner, patron du GAN, sur le même dossier, lui aurait valu au contraire la bénédiction de M. Bérégovoy pour sa prise de contrôle du CIC.

CLAIRE BLANDIN.

POLOGNE

• M. Mitterrand à Varsovie en juin
• Légalisation de Solidarité rurale

M. François Mitterrand se rendra à la mi-juin en visite officielle en Pologne, où il sera précédé, début avril, par le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a-t-on indiqué de sources française et polonaise, mercredi 15 février, à l'issue des entretiens du premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowksi, à Paris.

M. Rakowski a commencé par plaider la cause de l'économie polonaise au cours d'un déjeuner à la Chambre de commerce franco-polonaisee, qu'il était venu inaugurer. Le chef du gouvernement polonais n'en fait pas mystère : le but principal de cette visite *« non officielle de travail »* à Paris est surtout d'obtenir des dirigeants français une attitude compréhensive sur le problème de la dette extérieure de la Pologne (36,4 milliards de dollars), que son pays est totalement incapable de payer. Pour assurer ses interlocuteurs de son honorabilité, M. Rakowski dispose maintenant d'un argument dont il fait grand usage : la table ronde ouverte le 6 février *entre représentants du pouvoir et représentants de l'opposition* et qu'il présente comme une preuve de la volonté « démocratisatrice » des autorités de Varsovie.

Après M. Michel Rocard et M. Roland Dumas, M. Mitterrand semble avoir prêté une oreille attentive aux arguments de M. Rakowski, qui est aussi membre du bureau politique du POUP (PC polonais). *« Je fais confiance à la Pologne. La Pologne a des ressources suffisantes, surtout si elle apaise ses dissensions »*, a observé le président de la République, qui, selon son porte-parole, M. Hubert Védrine, a marqué *« un grand intérêt pour ce qui se passe actuellement dans ce pays »*. Sur la question de la dette, M. Mitterrand a assuré M. Rakowski que la France *« se ferait l'avocat de la Pologne au sein du Club de Paris et auprès de ses partenaires de la CEE »*.

Le premier ministre polonais devait regagner Varsovie jeudi après avoir tenu une conférence de presse.

A Varsovie, les négociations de la table ronde ont produit, mercredi leurs premiers résultats concrets : les deux parties se sont mises d'accord sur le principe de la légalisation de Solidarité rurale, syndicat indépendant d'agriculteurs qui avait connu une brève période d'existence légale en 1981. Une révision de la loi syndicale de 1982 sera cependant nécessaire pour que soit appliquée cette décision.

Tension sociale

Les pourparlers ne sont pourtant pas facilités par une tension sociale croissante due à de nouvelles hausses de prix et à la multiplication des petits mouvements de grèves. Ces conflits du travail, qui portent essentiellement sur des revendications salariales, affectent maintenant à des degrés divers les transports en commun de plusieurs villes, les aciéries de Katowice, une usine textile d'Ozorkow et les chantiers navals Lénine de Gdansk – alors que Lech Walesa poursuit sa tournée dans les provinces industrielles pour demander une trêve sociale jusqu'à la fin de la table ronde. *« Si l'on échoue, alors, en avril ou mai, il faudra de nouveau lutter »*, a lancé M. Walesa aux ouvriers de Stalowa-Wola.

Parallèlement, en marge d'une réunion de la Diète (Parlement) mercredi, un député catholique, M. Ryszard Bender, a annoncé à ses collègues la reconstitution du Parti travailliste, formation démocrate-chrétienne. Ce parti, né en 1937 d'une fusion avec les démocrates-chrétiens, avait décidé de suspendre ses activités en 1946, sous la pression du pouvoir stalinien.

L'été dernier avait vu la création d'un Club de la pensée démocrate-chrétienne et, le 12 février, onze membres de l'ancienne direction du Parti travailliste ont signé une déclaration annonçant leur intention de réactiver ce parti. L'avocat catholique Sila Nowicki a été nommé président de la formation et M. Bender vice-président. Ils attendent maintenant de voir qu'elle sera l'attitude des autorités.

Enfin, la Diète a adopté un budget largement déficitaire ainsi qu'un projet de loi légalisant, sous certaines conditions, les transactions de devises fortes entre citoyens polonais – un pas vers l'officialisation du marché noir.

S. K.

Entre janvier et novembre 1988

Les paiements courants de la France déficitaires de 12,3 milliards de francs

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 4,8 milliards de francs en novembre 1988 et de 4,4 milliards de francs en données corrigées de variations saisonnières.

Pour les onze premiers mois de 1988, le déficit des paiements courants atteint 12,3 milliards de francs.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 février
+ 0,40 %

Légère hausse, jeudi matin, à la Bourse de Paris. L'indicateur de tendance, très stable, affichait une progression de 0,40 %. Les *plus fortes* hausses sont Lesieur (+ 6 %), Vallourec (+ 5 %), Carnaud (+ 4 %), Skis *Rossignol* (+ 4 %), *Fives-Lille* (+ 4 %), GTM (+ 3 %, BSN (+ 3 %), Facom (+ 3 %). Sont en *baisse Galeries Lafayette* (– 4 %), Roussel (– 3 %), Talc Luzenac (– 3 %), Groupe de la Cité (– 3 %), *Euromarché* (– 3 %), Comptoir des entrepreneurs (– 3 %), Sogerap (– 2 %).

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1989 a été tiré à 514 864 exemplaires

La préparation de 1993

Air France, la SNCF et FRAM créent une filiale commune de tourisme

On savait depuis plusieurs mois que des regroupements étaient en préparation dans le monde du tourisme. Le Club Méditerranée, les Wagons-Lits, FRAM, Frantour – filiale de la SNCF – et la Sotair – filiale d'Air France – cherchaient les moyens de s'associer pour préparer le grand marché européen sans pour autant perdre leur identité. Finalement, le premier accord d'envergure rendu public, jeudi 16 février, associe Air France, la SNCF et Fram, qui ont décidé de mettre en place des *structures de coordination* et de créer une filiale de tourisme commune.

Les trois partenaires seront : la Sotair, filiale à 70 % d'Air France (379 000 forfaits vendus et 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires), Frantour, filiale à 55 % de la SCETA, *elle-même filiale de* la SNCF (475 000 forfaits et 1,7 milliard de francs), et le voyagiste toulousain Fram, majoritairement propriété de la famille Polderman (380 000 forfaits et 1,8 milliard de francs). La question de savoir si leur filiale commune aurait pour vocation la fabrication de produits (séjours, voyages) ou l'achat groupé de places d'hôtel, d'avion, de train ou d'autocar n'a pas encore été réglée. Des discussions complémentaires *seront nécessaires pour préciser* les orientations.

La constitution de cet ensemble a été possible parce que les trois partenaires étaient de taille comparable et qu'*aucun ne suscitait l'inquiétude*, comme le Club Méditerranée. D'autre part, ils semblent se compléter assez bien : *la Sotair et Frantour* offrent des produits haut de gamme, alors que Fram est plus populaire. Les intérêts ne sont pas antinomiques : la Sotair pense à remplir les avions d'Air France et d'Air Charter ; Frantour se soucie des trains et de ses hôtels ; Fram est remarquablement présent sur le marché provincial et dispose d'hôtels et de cars. La Sotair est un voyagiste pur ; Frantour dispose d'un réseau de distribution.

Si cette amorce de coopération, très simple dans son schéma, parvient à maturité, la France aura, pour la première fois, un pôle de voyagistes qui supportera, avec 1,3 million de forfaits vendus, 9 000 lits d'hôtel et des filiales dans quatorze pays, la comparaison avec les mastodontes allemands (Neckerman, TUI) ou britanniques (Thomson, ILG), dont les clients se comptent en millions chaque année.

AL. F.

En Haute-Corse

Un mort, deux blessés dans le mitraillage d'une permanence électorale UDF

BASTIA
de notre correspondant

Vers 22 heures mercredi 15 février, deux hommes embusqués ont fait feu sur trois personnes qui sortaient de la permanence électorale de M. Jean-François Filippi, candidat UDF à l'élection municipale de Lucciana, à 20 kilomètres au sud de Bastia. Mathieu Nucci, quarante-huit ans, adjoint au maire, a été tué de plusieurs balles ; MM. Jean-François Filippi et Don-Jean Poli ont été blessés. Les deux agresseurs ont pris la fuite à bord de la voiture de M. Filippi, laquelle a été retrouvée au centre de Bastia dans la nuit.

M. Filippi avait déjà été la cible de deux attentats. Le premier – à la fin du mois de janvier – visait l'un de ses magasins, dont la façade avait été mitraillée. Le deuxième – le 4 février – était dirigé contre l'un des camions de sa société de transport de carburant, la FIL.AC. Aucune revendication n'avait été formulée jeudi dans la matinée.

Mobiles politiques ou crapuleux ? Les observateurs notent que M. Filippi figure parmi les plus importants opérateurs économiques de la Haute-Corse. Il dirige une quinzaine de sociétés et venait de présenter à la presse un projet d'usine textile prévoyant la création de cent soixante-cinq emplois.

MICHEL CODACCIONI.

L'écrivain Thomas Bernhard est mort

L'écrivain autrichien Thomas Bernhard est mort, dimanche 12 février, à l'âge de cinquante-neuf ans, à son domicile, à Gmunden, en Haute-Autriche, a-t-on appris jeudi de source officielle, à Vienne. Aucune précision n'a été donnée sur les circonstances de sa mort. Des *rumeurs circulaient depuis plusieurs* jours dans la capitale autrichienne faisant état d'une maladie grave de l'écrivain. – *(AFP)*.

[Né le 10 février 1931, à Maastricht, aux Pays-Bas, Thomas Bernhard a passé une grande partie de son enfance en Bavière et à Salzbourg. Sa dernière pièce *Heldenplatz* (Place des héros), très critique à l'égard de la société autrichienne a fait scandale à l'occasion de sa première mondiale, le 4 novembre dernier, au Burgtheater de Vienne.]

SRI-LANKA

Le parti gouvernemental en tête aux élections législatives

Les premiers résultats du dépouillement des élections législatives qui se sont déroulées à Sri-Lanka mercredi 15 février paraissent indiquer un net succès du Parti national uni (UNP) du président Premadasa. Celui-ci avait obtenu 57,6 % des voix dans les quarante et une circonscriptions où le dépouillement était terminé et menait dans les cent dix-neuf autres. Le principal parti d'opposition, le SLFP (Parti de la liberté) de Mme Bandaranaike, ancien premier ministre, n'avait recueilli qu'un tiers des suffrages.

Les opérations de vote se sont déroulées dans un climat de violence qui a fait au moins soixante-dix morts, ce qui a conduit le gouvernement à faire de jeudi un jour férié et d'imposer le couvre-feu. Dans le nord du pays, les séparatistes tamouls du mouvement des Tigres ont dénoncé la *« farce »* électorale. Dans le Sud, les extrémistes cinghalais du JVP (*Front de libération populaire*) sont soupçonnés des nombreux meurtres de candidats et d'agents des commissions électorales, ainsi que des attentats au cours des réunions électorales, qui ont fait plus de victimes dans les rangs de l'opposition que dans ceux de l'UNP. Il semble cependant que plus de 60 % des neuf millions et demi d'électeurs aient mis un bulletin dans l'urne.

Le SLFP a déjà protesté contre les conditions dans lesquelles s'est déroulé le *scrutin, qui constitue* sa seconde défaite en deux mois, après la victoire de M. Premadasa contre Mme Bandaranaike lors de l'élection présidentielle de décembre dernier. *« Nous avons des informations sur une fraude massive et des pratiques condamnables »*, a déclaré un porte-parole du SLFP, qui a annoncé que son parti avait porté plainte auprès de la commission électorale. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

Poursuite de la grève à la Météorologie nationale

La neige n'est pas pour demain

Les services de la Météorologie nationale étaient toujours paralysés ce jeudi 16 février par la grève des personnels déclenchée en début de semaine. Des négociations avec le ministère des transports, l'administration de tutelle, ont été engagées dans la matinée du jeudi 16 février. Les syndicats ont d'ores et déjà lancé *un deuxième préavis* de grève pour la semaine prochaine au cas où ces premières négociations échouaient.

En conséquence, les prévisions météorologiques sont *aujourd'hui rendues totalement* impossibles à partir des sources nationales. Cinq jours sans relevés de *température ni observations* d'aucune sorte ont complètement tari les sources d'information qui *permettaient* encore de donner des indications sur le temps à prévoir.

Au Centre d'étude de la neige d'Albertville (Savoie), on a donc recours aux informations fournies par les stations de Genève et de Turin. D'après ces sources, il faut s'attendre à *« une période instable avec éclaircies et passages nuageux »* jusqu'au vendredi 17 février. Cette perturbation pourra l'accompagner de très faibles chutes de neige au-dessus de 800 à 1 000 m. Le beau temps stable devrait revenir samedi 18 février.

L'enneigement actuel est le suivant : Alpes du Nord : de 5 cm à 10 cm à partir de 1 000 m, de 10 cm à 20 cm à partir de 1 500 m et de 70 cm à 90 cm au-dessus de 2 500 m. Alpes du Sud : 20 cm à 30 cm à partir de 2 500 m. Vosges : 10 cm à partir de 1 000 m et 20 cm à 1 500 m. Jura et Massif central : 20 cm à 1 500 m.

Dans les Pyrénées, *où la neige* de novembre a bien tenu grâce au froid, il est tombé quelques centimètres de poudreuse le 13 février au dessus de 1 900 m. L'enseignement est inexistant en dessous de 1 000 m. On relève de 20 à 40 cm jusqu'à 1 600 m et de 40 à 60 cm au-dessus de 2 000 m. Toutes les stations sauf une fonctionnent. L'accès routier ne pose pas de problème. Le soleil brille sur tout le massif.

GLOBE
DE FÉVRIER
TÉLÉVISION : CONNERIES EN CHAINES.
SONDAGE EXCLUSIF GLOBE/SOFRES HARRIS

Le Monde
PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344